



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

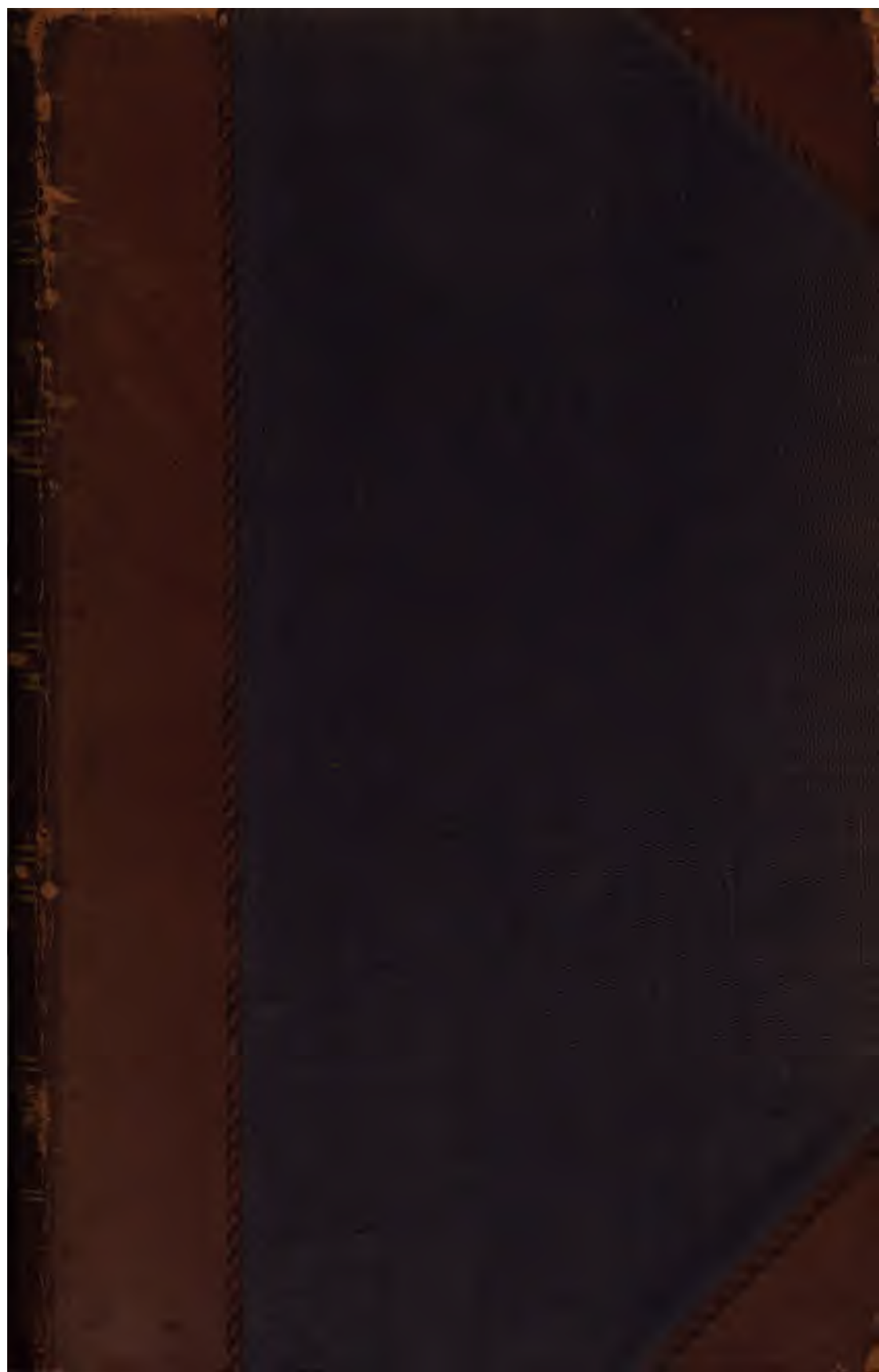
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

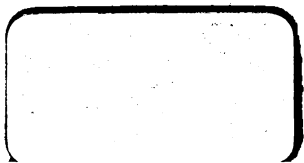
Nous vous demandons également de:

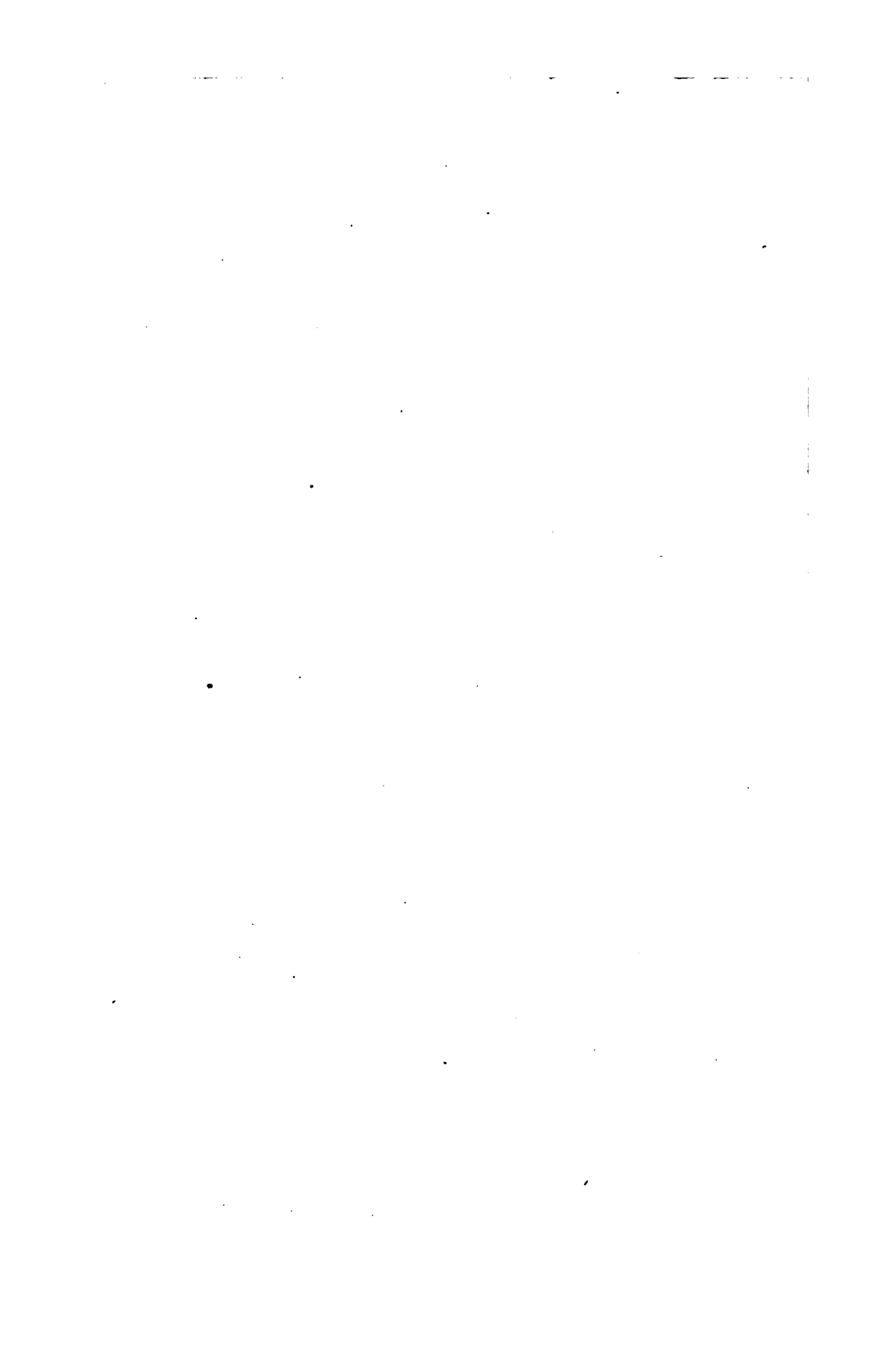
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











ÉTUDES
SUR L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE
DE L'AGENAIS.

IMPRIMERIE DE X. DUTEIS,

VILLENEUVE-SUR-LOT.

ÉTUDES
SUR L'ARCHITECTURE

RELIGIEUSE
DE L'AGENAIS,

DU DIXIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE.

SUIVIES

D'UNE NOTICE SUR LES SÉPULTURES DU MOYEN AGE,

PAR

G. THOLIN,

Archiviste du Département de Lot-et-Garonne.



AGEN

LIBRAIRIE J. MICHEL,
Rue Pont-de-Garonne, 16.

PARIS

LIBRAIRIE DIDROT,
Rue Saint-Dominique, 23.

MDCCLXXIV

173. e. 69.

A M. JULES QUICHERAT.

Directeur de l'École Nationale des Chartes.

MONSIEUR ET CHER MAÎTRE,

Permettez-moi de vous dédier ce petit volume.

J'ai eu sous les yeux, en l'écrivant, les notes prises, Dieu sait avec quel zèle, à ce cours d'archéologie qu'on aimerait à pouvoir lire et relire, quand on n'a plus le plaisir de l'entendre. C'est dire que je me suis attaché à suivre la méthode si logique dont vous êtes le créateur, que vous appliquâtes du moins le premier à l'étude monumentale du moyen âge, et qui nous est à tous, pour nos recherches, un instrument, un guide et un flambeau.

S'il y a des fautes dans cet essai, ce qu'il n'a pas tenu à moi d'éviter, naturellement elles me sont personnelles. On sera, j'espère, porté à m'en absoudre, quand on saura, comme vous, très-cher Maître, que je n'ai pas l'âge de l'érudition. Mais, s'il sort de ces simples pages quelques menus profits pour la science, c'est un honneur dont, sans fausse modestie, je vous laisse la meilleure part.

Ce témoignage public de reconnaissance ne s'adresse pas seulement au maître habile et dévoué, mais encore et surtout au protecteur bienveillant jusqu'à l'affection. Celui qui signe ces lignes respectueuses n'oubliera jamais qu'il ne serait rien sans vos encouragements.

GEORGES THOLIN.

PRÉFACE

J'ai soutenu en 1867, à l'École des Chartes une thèse sur l'architecture religieuse de l'Agenais* du x^e au xvi^e siècle.

* Le département de Lot-et-Garonne, qui constitue le diocèse d'Agen, s'étend soit au-delà, soit en deçà des limites de l'ancien Agenais. Il comprend un grand nombre de communes ou de paroisses qui dépendaient à diverses époques des diocèses de Cahors, de Sarlat, de Lectoure, de Condom et de Bazas. Je ne ferai pas toujours dans cet ouvrage de distinctions entre les anciennes divisions administratives ou religieuses. Si j'emploie souvent l'expression d'architecture de l'Agenais, c'est pour mieux déterminer un centre.

Le partage naturel déterminé par le cours de la Garonne n'a pas empêché certains caractères architectoniques d'être communs aux monuments situés sur les deux rives. A plus forte raison, les divisions factices du moyen âge, n'ont pas eu d'influence sur l'architecture.

Le sujet m'ayant vivement intéressé, je résolus dès-lors d'ajouter de nouvelles notices à ces quelques pages et de les publier un jour. J'aurais voulu que cette étude fût aussi complète que possible et je pensais devoir attendre pour la faire imprimer d'avoir parcouru toutes les communes du département. Mais j'ai vite acquis la conviction qu'un grand nombre d'églises anciennes ne méritent pas une mention spéciale, que plusieurs types sont fréquemment répétés, et que l'on peut donner une idée suffisante de l'architecture locale en décrivant les principaux édifices et surtout en classant par groupes les églises similaires.

Il n'est plus permis aujourd'hui d'étudier les monuments du moyen âge en les isolant les uns des autres. Grâce aux progrès de la science archéologique, on peut comparer entre eux les types créés par nos grandes écoles de constructeurs. Il est important de faire ressortir les caractères originaux ainsi que les caractères d'imitation des édifices d'une province. C'est le but que je me suis avant tout proposé : j'ai voulu bien analyser les œuvres des architectes.

Pris à ce point de vue, le sujet était presque neuf. Dans son *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen* *, M. l'abbé Barrère

* In-4°, 2 vol. Agen, Prosper Noubel, 1855, 1856.

s'est préoccupé beaucoup plus du style que de la construction des grandes églises. Mais, si quelques-unes de ses interprétations des sujets symboliques peuvent être critiquées, il faut savoir gré à M. l'abbé Barrère d'avoir été le premier * à faire connaître les monuments de

* Dans les mémoires de M. Boudon de Saint-Amans, réunis sous le titre d'*Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne* (Agen, Prosper Noubel, 1859), se trouvent déjà quelques dates sur la construction des églises de Layrac et de Monsempron, ainsi que la description en quelques lignes de l'ancienne et de la nouvelle cathédrale d'Agen. Ces notes trop courtes sur des monuments remarquables renferment des erreurs d'appréciation qui tiennent à l'époque de la composition du livre et que l'éditeur, M. Casimir de Saint-Amans, fils de l'auteur, aurait dû rectifier. La partie de cet ouvrage qui traite des antiquités romaines et des sépultures chrétiennes est beaucoup plus complète.

Les églises de Monsempron et de Moirax ont été sommairement décrites et fort bien appréciées par M. Célestin Port dans son itinéraire *de Paris à Agen*, (Collection des Guides - Joanné.)

M. Adolphe Magen, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, a publié d'excellentes notes sur les monuments d'Agen, comme complément des mémoires historiques de Labrunie. (*Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*, 11^e série, t. I.)

Les *Calendriers ecclésiastiques* du diocèse d'Agen, parus de 1842 à 1850, renferment quelques notices que l'on peut consulter avec fruit. Je citerai entre autres celles qui ont pour objet la description des églises ro-

l'Agenais, le premier à détruire des erreurs accréditées en précisant les dates des fondations des édifices les plus remarquables. Il l'a fait soit au moyen de textes inédits, soit par les analogies et les présomptions que peut fournir, à défaut de documents, la science archéologique. Les conclusions de cet auteur dans les cas incertains, qui sont les plus nombreux, sont généralement acceptables.

C'est d'ailleurs un sujet de grande difficulté que d'avoir à dater les monuments d'une région dans laquelle le genre roman a duré près de trois siècles, sans variantes bien sensibles, et le genre gothique également trois siècles avec les caractères de la décadence.

Un certain nombre de planches lithographiées accompagnent le texte de l'*Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*. Je ne répéterai aucun de ces sujets. Quelques plans inédits, quelques coupes géométriques seront jointes à mes notices. Ces dessins seront, je crois, suffisants pour l'étude scientifique,

manes de Saint-Caprais d'Agen et de Saint-Sabin de Villefranche.

M. Samazeuilh, dans son *Dictionnaire géographique, historique et archéologique de l'arrondissement de Nérac*, a fourni des indications sommaires le plus souvent fort justes sur le style et les dates d'un certain nombre d'églises.

fort insuffisants, j'en conviens, pour l'étude artistique. Un bel album reste à glaner dans ces monuments chargés de sculptures variées, et je souhaite qu'un jour de plus habiles que moi publient des planches reproduisant les détails intéressants de nos églises romanes.

Bon nombre de chapiteaux historiés, de modillons aux sujets énigmatiques offriront de curieux sujets d'étude à quelque futur élève de l'abbé Auber. Je n'ai pas osé aborder ce difficile travail. Il suffira que mon ouvrage, incomplet sous ces deux rapports, serve à guider les recherches des spécialistes.

La plupart des plans et des coupes sont à 0^m0025 pour mètre. Cette unité de mesures permet de se rendre compte des proportions relatives des églises. Dans les cas où l'échelle sera différente, je signalerai cette dérogation.

Je dois à M. Payen, architecte départemental, un grand nombre de ces dessins*. J'ai constaté par moi-même qu'ils étaient relevés avec une rigoureuse exactitude. Je ne saurais assez remercier M. Payen de son obligeance

* M. Payen m'a communiqué les plans détaillés et à une grande échelle des églises de Moirax, Layrac, Sainte-Livrade, Saint-Caprais, Aubiac, Mézin, Le Mas, Marmande. Je n'ai eu qu'à réduire ces plans à l'échelle de 0^m0025.

à mettre à ma disposition ses riches portefeuilles.

Je puis omettre, faute de les avoir visitées, quelques églises remarquables. Du moins ces édifices seront cités et brièvement décrits dans le *Répertoire archéologique du département* que je pense terminer d'ici à quelques années. Les deux ouvrages se compléteront l'un par l'autre.

Pour être profitable à la science, toute monographie collective doit avoir des conclusions. Je placerais donc quelques observations générales, une sorte de résumé à la fin de chaque partie de l'ouvrage, naturellement divisé suivant les deux grandes époques de l'art au moyen âge : époque romane, époque gothique.

J'ai cherché à simplifier autant que possible les descriptions. On ne supporte l'énumération des petits détails que lorsqu'il s'agit d'œuvres vraiment remarquables à quelque point de vue.

Afin d'éviter les répétitions, je crois inutile de dire pour chaque cas particulier qu'une abside romane est voûtée en cul-de-four, qu'une baie de porte ou de fenêtre de l'époque romane est en plein cintre, que l'arcature d'une abside est extradossée et en plein cintre, puisque ce sont les modes ordinaires. Il suffit de signaler avec soin les exceptions.

Conformément à l'enseignement de M. Qui-

cherat, directeur de l'École des Chartes, je réserve exclusivement la dénomination d'*ogives* aux arcs croisés des voûtes gothiques. Il est constant que c'est le sens unique donné au mot *ogives* durant tout le moyen âge; et, si l'on observe que les arcs d'ogives sont généralement en plein cintre, on doit convenir sans peine que l'application toute moderne des mots *ogive*, *ogival* à la brisure des cintres ou tiers-point amène les plus singulières confusions.

On n'est pas d'accord sur les termes qui servent à désigner les variantes des voûtes gothiques.

On appelle généralement : grande croisée d'ogives, celle qui est établie sur un plan carré; petite croisée d'ogives, celle qui est construite sur un plan barlong; voûte en étoile, celle qui est renforcée par huit arcs secondaires diagonaux unis par des liernes et des tiercerons. Ces termes sont logiques, compris par tous, et doivent être maintenus.

Mais les grandes croisées d'ogives peuvent être surhaussées. On les désigne alors sous les noms variés de voûtes *Plantagenet*, sans avoir prouvé qu'elles soient de création anglaise, voûtes *domicales*, *cupoliformes* ou *cupoléiformes*, noms à réserver pour les cas où les arêtes des coupoles ne sont pas soutenues par des arcs de décharge. Je préfère les appeler

tout simplement grandes croisées d'ogives *sur-haussées*.

- Les croisées d'ogives qui recouvrent les travées des bas-côtés sont quelquefois construites sur un plan barlong, parallèle dans le sens de sa longueur à l'axe général de l'église. Je les distinguerai dans ce cas par la dénomination de petites croisées d'ogives *longitudinales*.

Je ne voudrais pas être accusé de créer des néologismes archéologiques. Je craindrais de ne pas obtenir le pardon de ceux qui sont d'avis que rien n'est à changer des rigoureuses classifications et du dictionnaire spécial proposés. Il y a plus de trente années pour tout ce qui touche à l'étude des monuments. Je dois donc faire remarquer, comme circonstance atténuante, que je ne propose pas de termes nouveaux tirés de racines grecques ou latines, mais que je me sers tout simplement de quelques épithètes qui puissent tenir lieu de définitions.

J'indiquerai les vocables des églises ; ce détail n'est pas sans importance. Chaque époque (la nôtre aussi bien que les autres) a ses dévotions spéciales ; et, comme les églises ne changent guère de patrons, on peut quelquefois conjecturer d'après le titre d'une église, la date approximative de sa fondation. (Voir note A, à la fin du volume.)

Je donnerai aussi quelques renseignements historiques sur les édifices religieux. Nombre d'églises paroissiales actuelles étaient autrefois des chapelles de prieurés. Je puiserai la plupart de ces renseignements dans les deux pouillés que M. Jules de Bourrousse de Laffore a publiés *. L'un, celui du diocèse d'Agen, fut rédigé en 1520, l'autre, celui du diocèse de Condom, date seulement de l'année 1604 **.

J'ai hésité entre deux méthodes pour fixer les divisions de ce livre. Je pouvais suivre un ordre chronologique absolu, en commençant par la description de l'église la plus ancienne ou présumée telle, en finissant par celle de l'église la plus récente. Je pouvais aussi réunir sous un titre rappelant des caractères communs les églises construites sur des plans analogues. J'ai adopté ce dernier mode qui me paraît à la fois plus simple, car il épargne une foule de redites, et plus satisfaisant au point de vue scientifique, car il favorise les vues d'ensemble. D'ailleurs cette dernière méthode

* *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*. 1^{re} série, t. VII, p. 86.

** Ainsi les mentions, prieuré en 1520, prieuré en 1604, ne signifieront pas que les prieurés datent de ces époques, mais, à défaut de renseignements sur les fondations, elles constateront un état existant aux XVI^e et XVII^e siècles.

n'exclut pas l'emploi des séries chronologiques comme subdivisions de chaque chapitre.

Les deux premiers groupes d'églises romanes comprennent les édifices les plus importants, ceux qui ont un transept et trois absides, les autres groupes se composent d'édifices qui, pour être de second et de troisième ordre, n'en ont pas moins des plans bien caractérisés, qui se répètent uniformément.

Généralement on ne publie sur les petites églises romanes que des monographies isolées ou des notes de répertoires. Dans les grands ouvrages d'archéologie on s'attache surtout à l'étude des monuments de premier ordre, et l'on néglige de dater, de classer et de comparer les types de ces églises plus modestes, qui sont en nombre infini, et dont quelques-unes présentent un véritable intérêt.

Sans doute on peut décrire en deux mots toutes les nefs de ces édicules. Leur plan est uniformément rectangulaire. Leurs voûtes, quand il y en a, sont presque toujours des berceaux avec leurs variantes légères. L'ornementation est pauvre dans cette partie des édifices.

Mais les sanctuaires offrent des dispositions spéciales, une certaine diversité dans leurs plans, dans leurs élévations, dans leur style. Il est vrai que l'abside semi-circulaire est la

forme généralement employée ; mais cette abside a des annexes. Ce sont ou des clôtures constituées par de basses arcades aux pieds-droits massifs comme des murs de refend, ou tout au contraire des travées de chœur élargies qui semblent rappeler le transept des églises plus amples. C'est une tour-lanterne ou plutôt un clocher dont il faut asseoir les supports. Des voûtes de tous genres sont appliquées à ces travées. S'il y a quelque part de l'ornementation, du symbolisme, c'est là qu'on les trouve : chapiteaux historiés ; arcatures engagées, hautes ou basses ; colonnettes dans les montants des fenêtres ; cordons de moulures variées, etc. Le sanctuaire est, en un mot, la partie capitale de l'église. C'est aussi la partie la plus solide, la moins dégradée par les restaurations. Tout au plus trouve-t-on quelques chapiteaux mutilés, quelques fenêtres élargies. Ces vieux murs en bel appareil, d'une épaisseur rarement moindre d'un mètre, aux voûtes basses, bien épaulées, ont échappé plus facilement à la destruction que les vaisseaux plus vastes. Les nefs en effet ont beaucoup plus souffert. Il n'est pas rare de voir une nef gothique accolée à un sanctuaire roman.

Je ne doute pas que quelques-uns de ces sanctuaires des petites églises romanes ne

soient antérieurs au xi^e siècle. On sait que, dès l'époque carlovingienne, un certain nombre de sanctuaires étaient voûtés.

Quelles que soient au reste les discussions auxquelles peut donner lieu la détermination d'une date pour chaque église en particulier, en admettant même qu'il n'y ait qu'un nombre insignifiant de ces monuments antérieurs à l'an mille, on ne contestera pas que l'on puisse retrouver des copies faites au xi^e siècle des oratoires déjà si nombreux dans les siècles précédents*.

Même avant le viii^e siècle, de grandes modifications avaient été apportées au plan des basiliques romaines. Parmi ces innovations, il en est deux qui peuvent s'appliquer simultanément, l'une entraînant l'autre, ou séparément. Je veux parler de l'élévation d'une tour-lan-

* Il se peut que les anciennes églises agenaises offrent sous ce rapport un intérêt particulier, en raison d'un fait facile à constater pour les époques connues. De tous temps, dans ce pays, on a été très-attaché aux traditions, très-lent à appliquer les innovations architectoniques. Ainsi l'on construisait dans le style gothique en pleine Renaissance et même au xviii^e siècle. Ainsi, dans la première moitié du xiii^e siècle, on en était encore au style roman. Tout porte à croire que les constructeurs du xi^e siècle n'étaient pas moins attachés aux plans et aux procédés anciens que leurs successeurs de la fin du moyen âge.

terne et de l'addition d'une travée, *chancel* ou chœur, au-devant de l'abside.

Pendant quatre siècles ces plans furent en faveur et se prêtèrent très-bien aux dispositions nouvelles nécessitées soit par l'introduction des cloches, soit par la construction des voûtes adaptées aux diverses parties du sanctuaire.

Il suffisait de transformer en clochers les tours-lanternes pour faire l'économie d'une construction accessoire. L'autel qui était sous la tour pouvait n'être pas déplacé. Rien ne gênait le prêtre pour la célébration des offices. Seulement une ouverture dans les voûtes laissait passer l'attache des cloches dont la position donnait une facilité de plus aux desservants.

Je ne doute pas que la transformation en clochers des tours-lanternes des petites églises ne soit antérieure au *xr^e* siècle. Elle est trop générale à l'époque romane pour n'avoir pas d'antécédents. La preuve en ressortira, je crois, de la description de quelques sanctuaires des petites églises du Lot-et-Garonne. J'ai étudié plus de soixante de ces édifices secondaires, que je crois pouvoir ramener à six ou sept types. A la vérité ce n'est là qu'une classification locale, le rayon de mes études étant trop borné pour me permettre de généraliser mes conclusions ; mais l'emploi de ces monographies

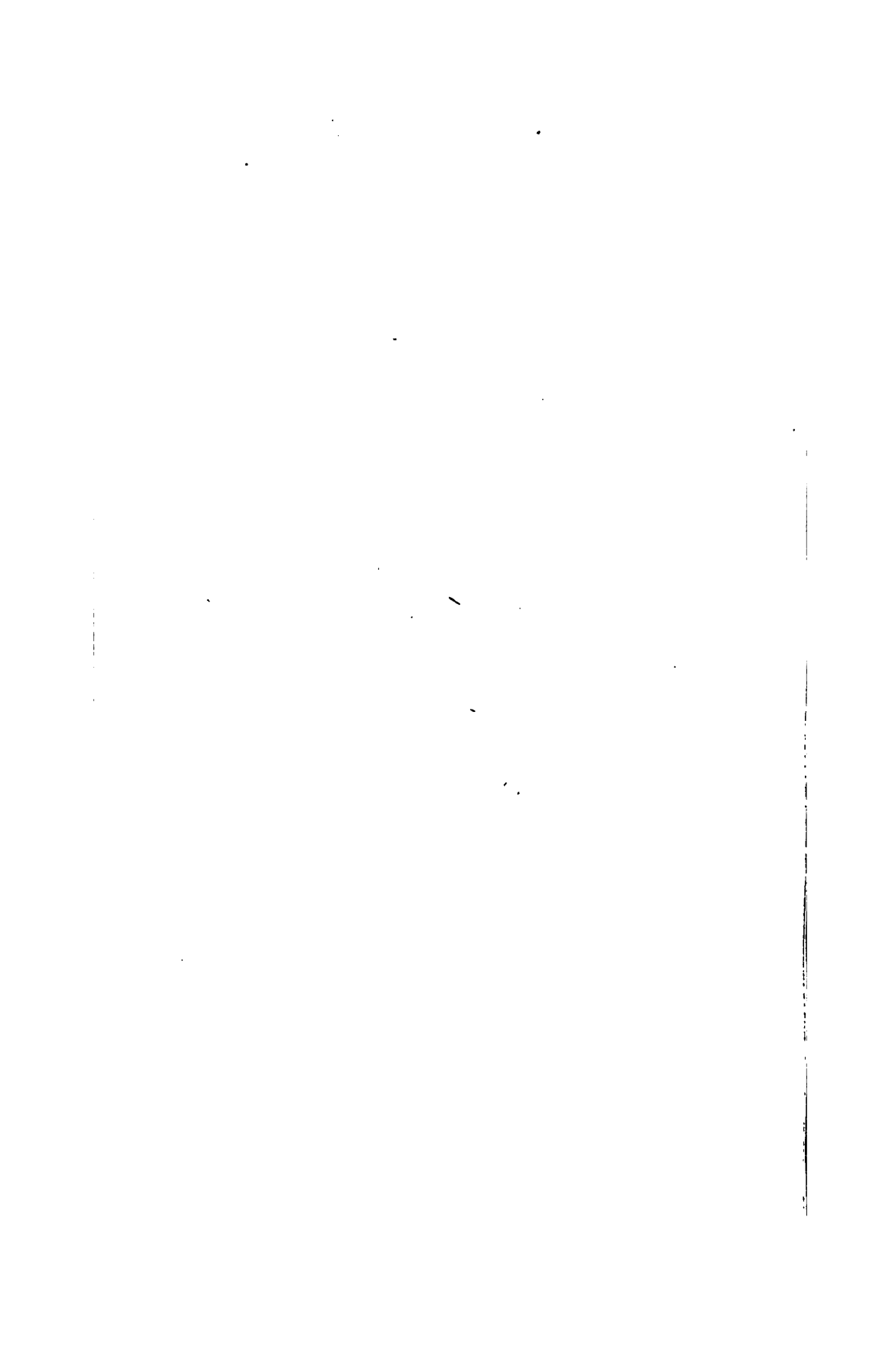
par groupes peut faciliter les observations comparatives dans d'autres provinces.

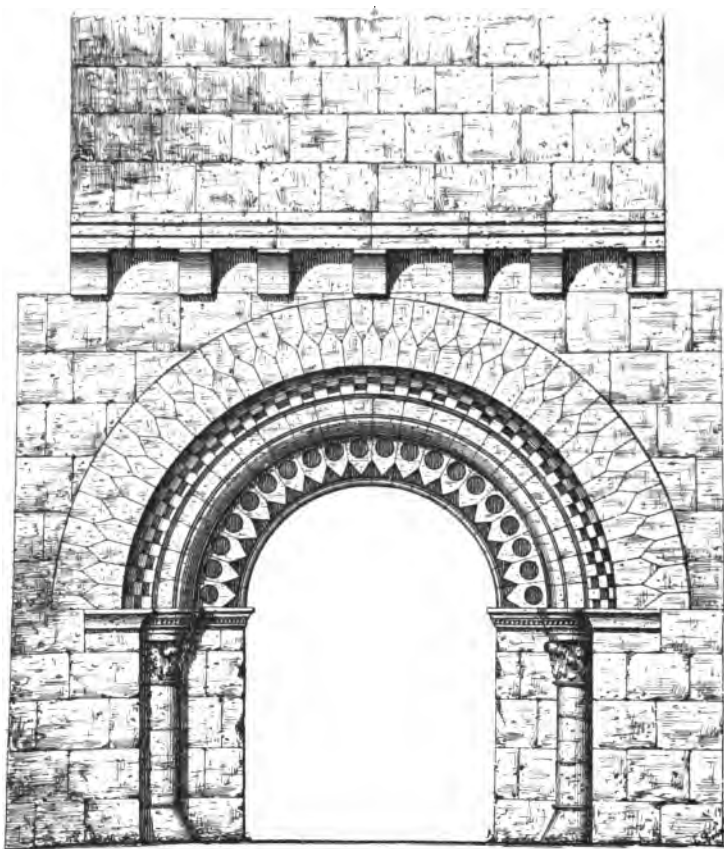
En s'attachant à étudier plutôt les œuvres des architectes que celles des sculpteurs, c'est-à-dire la construction plutôt que le style, on peut reconnaître que la variété des édifices à l'époque romane n'est pas aussi grande qu'on l'a prétendu. Les grandes lignes des plans, les expédients divers employés pour la solution partout cherchée du problème de la construction des voûtes, telles sont les meilleures bases d'une classification. Ces divisions capitales une fois établies, la description est singulièrement simplifiée, l'étude des motifs d'ornementation restant comme un précieux auxiliaire, quand il s'agit de bien préciser les dates.

GENRE ROMAN.

DU DIXIÈME SIÈCLE AU MILIEU DU TREIZIÈME.







PORTE DE L'ÉGLISE DE SÉRIGNAC.

GENRE ROMAN.

I.

ÉGLISES A TROIS NEFS POURVUES D'UN TRANSEPT
ACCOMPAGNÉ DE TROIS ABSIDES ORIENTÉES

Moirax, — Monsempron, — Mas d'Agenais.

ÉGLISE DE SAINTE-MARIE DE MOIRAX *. — En 1049, Guillaume de Moirax fonda sur ses terres un prieuré de bénédictins.

Pierre de Moirax, fils du donateur, fut le premier prieur de cette colonie de Clunistes. C'est à lui qu'on attribue le monument que je vais décrire.

Vue de l'extérieur, l'église de Moirax semble n'avoir qu'une seule nef. C'est un grand vaisseau rectangu-

* Notice publiée dans le *Bulletin monumental* de l'année 1870. iv^e série, t. vi, p. 310.

laire, couvert d'une toiture à angle obtus, limité à l'occident par une façade très-simple, croisé à l'orient par un transept légèrement surhaussé. Des contre-forts assez rapprochés indiquent la division des travées, dans chacune desquelles s'ouvre une fenêtre large et haute. En dessous de chaque baie s'étend une arcature géminée, sur piliers trapus, qui s'engage sous la construction.

La façade occidentale se compose d'un simple mur de clôture qui, soutenu de chaque côté par un contre-fort, s'amortit à la hauteur des combles. Au centre règne un massif avancé, qui abrite en bas le portail et forme au sommet un pignon plus élevé que la toiture. A ce pignon, percé d'une double arcade, s'adosse un petit auvent qui protège les cloches. Une arcade géminée fort basse (trois colonnettes aux chapiteaux historiés la supportent) s'étend entre chaque contre-fort et le massif central. Une demi-colonne découronnée est placée en avancement, de chaque côté, dans un but d'ornementation. Le portail se compose de plusieurs arcs en retraites, parmi lesquels deux tores correspondent à des colonnes.

Austère et massive dans son ensemble, cette façade rappelle un peu la manière provençale; elle n'a pas de baies de fenêtres. Aucune moulure horizontale n'interrompt les assises aux lignes régulières.

Une ornementation des plus riches est, au contraire, prodiguée tout autour des chapelles et du sanctuaire. Les contre-forts des absidioles sont quatre colonnettes engagées. Aux deux tiers environ de leur hauteur, un cordon de billettes enlace ces légers supports comme une bague, court horizontalement, puis, à la rencontre des fenêtres, contourne les claveaux des cintres. Rasés au sommet, ces deux édicules sont aujourd'hui recouverts par une toiture plate. Autrefois leurs colonnes se termi-

naient certainement par des chapiteaux portant une corniche ; car telle est encore l'ordonnance de l'abside où nous trouvons six colonnes pour contre-forts et la ceinture de billettes qui glisse sur tout le pourtour en couronnant les cinq fenêtres. Dans les intervalles des chapiteaux, ce sont des modillons qui servent de supports à la corniche.

La toiture de l'église va buter le mur de clôture d'une haute travée quadrangulaire dont la couverture légèrement bombée se termine par un petit campanile octogone.

Cette travée, placée entre l'hémicycle et le transept, présente sur chacune de ses deux faces latérales : en bas, une double arcade sur pilastres, surmontée d'un cordon ; au centre, un étage de trois fenêtres égales, ornées de colonnettes à l'extérieur ; au sommet, un *oculus*. Une corniche régnait autrefois au-dessous de la toiture. Il n'en reste plus que quelques métopes creuses ornées de dessins géométriques.

L'ordonnance du sanctuaire ne manque pas de grandeur. Les couvertures des chapelles et du transept s'étagent à des hauteurs différentes, dominées elles-mêmes par le campanile. L'église est construite sur un point culminant, ce qui ajoute à l'effet monumental. De près on admire la richesse de l'ornementation, les ingénieuses recherches qui font intervenir l'art dans la construction ; les arcatures allégissent les murs de clôture et les colonnes embellissent les contre-forts.

Les nefs de l'église ont chacune six travées. Une voûte en berceau légèrement brisé, soutenue par des doubleaux, recouvre la nef médiane. Les bas-côtés ont des voûtes d'arêtes aux compartiments carrés limités par des arcs plein cintre. Ces voûtes, d'une assez bonne exécution pour l'époque, ont leurs clefs centrales de niveau avec les extradors des doubleaux et des archivoltés, conformément à la tradition romaine.

Les douze piliers qui établissent les divisions intérieures sont cantonnés chacun de quatre colonnes engagées au tiers placées en croix *. Le massif central est, dans les deux piliers du transept, quadrangulaire avec une retraite du côté de l'arc triomphal; octogone dans les deux suivants; cylindrique dans les autres. Les colonnes engagées s'élèvent jusqu'à la naissance des archivoltas et des doubleaux des bas-côtés et s'amortissent à la même hauteur. Celles de la nef sont un peu plus élevées. Des dosserets, renforcés chacun par une demi-colonne, correspondent aux piliers. Une large et haute fenêtre, offrant une retraite, s'ouvre dans chaque travée des nefs latérales.

La grande nef est sans étage.

Les arcs qui délimitent le carré du transept sont en plein cintre, à retraite; ils descendent un peu plus bas que les doubleaux de la nef principale. Le transept a reçu des voûtes en étoile durant la dernière période gothique. Ces voûtes sont plus élevées que le berceau de la nef.

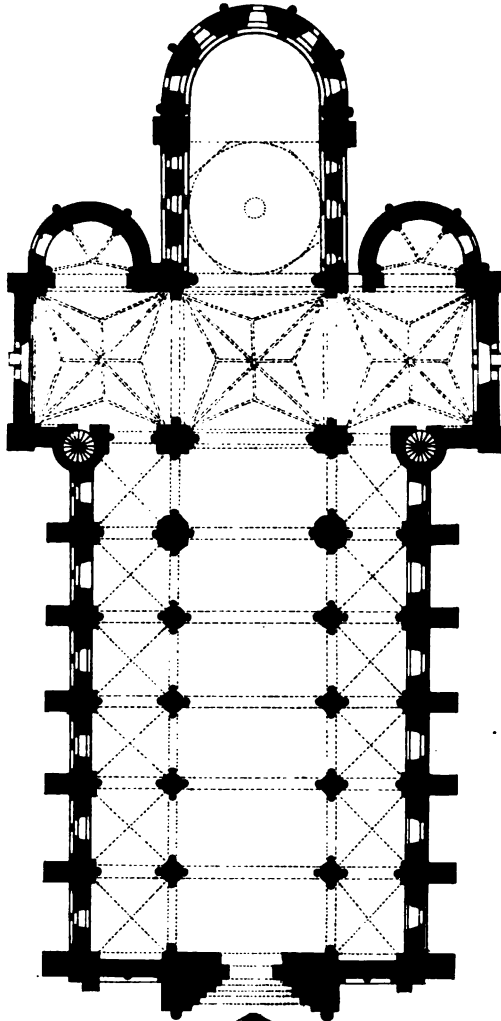
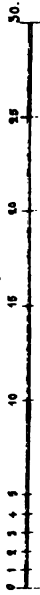
Dans les murs de clôture des croisillons, une fausse arcature romane est surmontée d'une fenêtre à cintre brisé, divisée par deux meneaux et garnie de remplages en style flamboyant. Les fenêtres remaniées et les voûtes croisées par des arcs des deux absidioles appartiennent au même gothique.

Il est à remarquer que les deux chapelles placées à l'orient du transept ne font pas face aux bas-côtés.

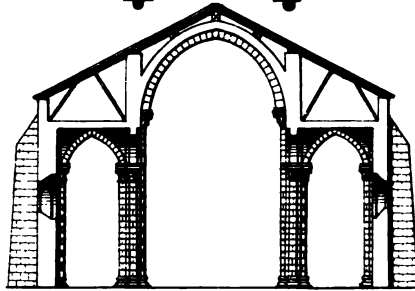
Le sanctuaire a toute la largeur de la nef. Il se

* Ainsi, dès la seconde moitié du xi^e siècle, le groupement des colonnettes était appliqué dans l'Aquitaine. Ce fait est peut-être exceptionnel, mais il mérite d'autant plus d'être remarqué. En effet, ce ne fut qu'à la fin du xii^e siècle que le pilier rond flanqué de quatre colonnettes fut généralement employé dans le nord et dans le centre de la France. Le midi était donc cette fois en avance sur le nord.

Echelle à 0,0025 pour Mètre.

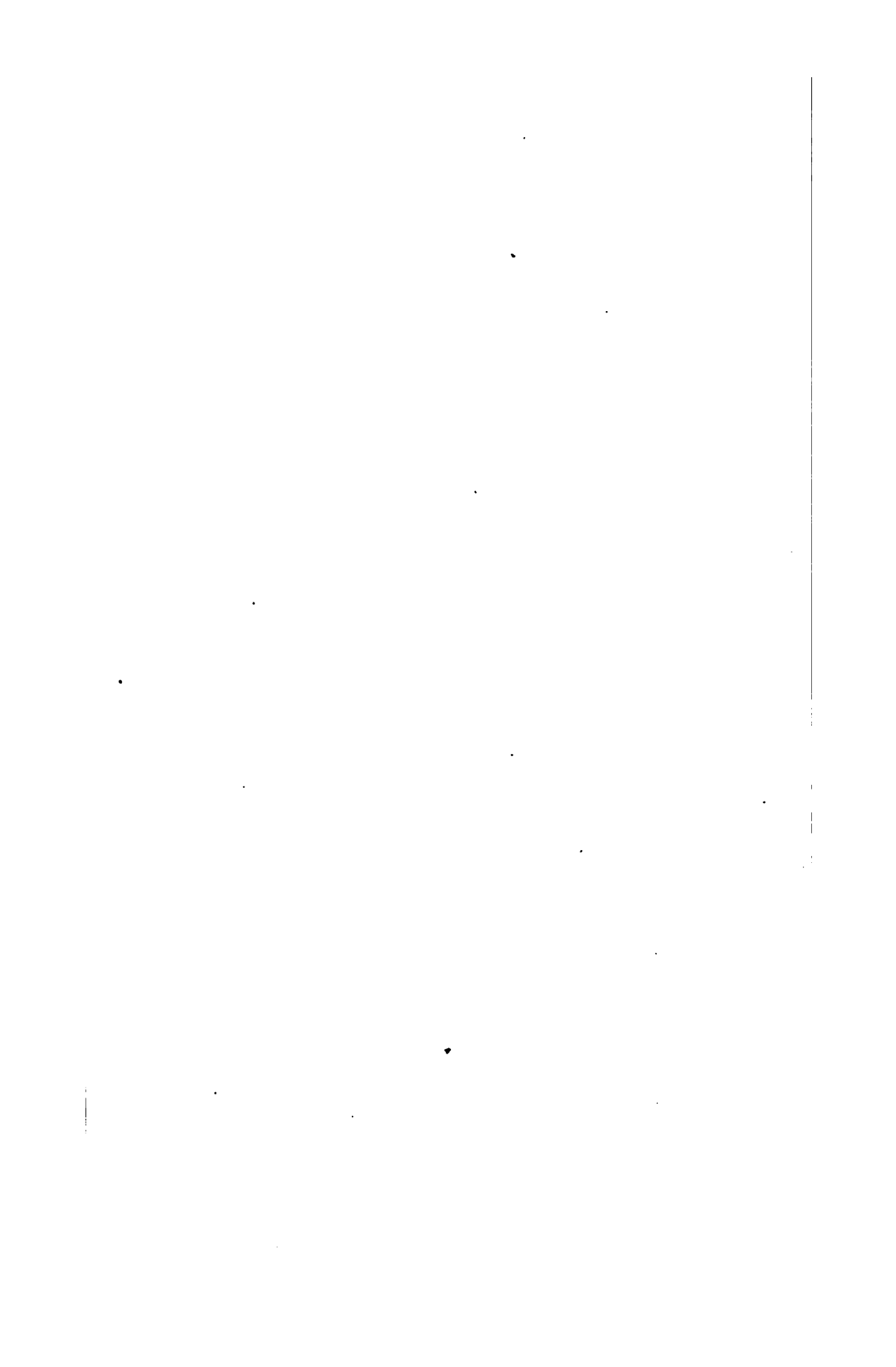


ÉGLISE DE MOIRAX
PLAN ICHNOGRAPHIQUE



COUPE TRANSVERSALE





compose d'une première travée carrée recouverte par une coupole sur trompes, sphérique à la base, conique au sommet, largement ouverte sous le campanile. Une double arcade extradossée, portant sur des colonnes, un rang de trois fenêtres égales, un *oculus* au sommet, à la hauteur des trompillons, donnent trois étages à cette travée. L'abside est voûtée en cul-de-four; cinq fenêtres hautes et larges l'inondent de lumière. Deux colonnettes dans les ébrasements et des arcades portant sur des colonnes encadrent doublement chacune de ces baies.

On reconnaît une grande unité dans l'ensemble de la construction et dans le style de l'église de Moirax. Les arcatures, les archivoltés et les baies de fenêtre, ont gardé le plein cintre, ainsi que l'ornementation propre au genre roman. Les voûtes du transept aux clefs armoriées, celles des absidioles ont bien été refaites, sans doute au *xvi^e* siècle, mais la physionomie de l'édifice en est à peine altérée. On restitue facilement les voûtes anciennes changées en ogives disparates. Dans la construction primitive, les absidioles devaient être voûtées en cul-de-four, les croisillons en berceau. Quant au carré du transept, j'incline à croire qu'il était recouvert par une coupole pareille à celle du sanctuaire et surmonté d'un clocher, peut-être en bois. La maigre toiture qui s'adosse au pignon de la façade ne saurait passer pour l'ancien clocher, non plus que le campanile *. Il est facile de se rendre compte

* Dans la publication de la monographie de Moirax, j'attribuais ce campanile à l'époque moderne. Une nouvelle lecture de l'ouvrage de M. de Verneilh m'a inspiré quelques doutes sur cette affirmation. Les deux coupoles de l'ancienne cathédrale de Périgueux, Saint-Etienne, sont surmontées de lanternes pareilles à celle du chœur de Moirax. L'une d'elles a été restaurée en partie au *xiii^e* siècle. Mais l'auteur de l'*Architecture byzantine en France* ajoute non sans raison : « Nous croyons à l'authenticité de ces couronnements, exposés sans doute

du grand effet qu'une flèche pouvait ajouter à la vue d'ensemble. L'étude comparative des monuments de la région appuie mes conjectures : un certain nombre des églises romanes de l'Agenais ont au-dessus du carré du transept ou du chœur une tour dont la voûte est souvent une coupole.

Le plan de Moirax s'éloigne peu de celui des anciennes basiliques françaises. Les principales modifications sont amenées par la construction des voûtes, exécutée d'après les moyens à la fois les plus simples et les plus parfaits. Les voûtes des bas-côtés épaulent le berceau de la nef centrale. Le sommet de chaque pilier est le point commun où viennent agir les forces opposées, où les poussées obliques se traduisent en pesanteur verticale. Une forte charge sur les piliers complète ce système d'équilibre; un mur épais parcourt toute la longueur de l'édifice sur l'extrados des archivoltés. Ce mur offre un autre avantage : en portant les arbalétriers il soulage le berceau sur lequel repose la poutre faîtière. Ainsi sont appliquées toutes les règles savantes de cette méthode architectonique que M. Viollet-le-Duc appelle la méthode *préventive* *.

L'habile constructeur de l'église de Moirax a tiré les dernières conséquences de son principe. Le rôle des contre-forts était simplifié; il ne leur a donné qu'une double épaisseur; et pourtant, après huit siècles,

« à beaucoup de réparations, mais que ni l'époque moderne ni le « XIII^e siècle n'auraient jamais imaginés. » (P. 179; de plus voir la planche.)

L'exemple de Moirax ne fait que confirmer l'opinion de M. de Verneilh. La lanterne peut avoir été refaite dans sa forme primitive.

Au reste la large ouverture de la coupole de Moirax n'aurait pas sa raison d'être, si le jour n'avait pas dû lui arriver par une construction accessoire.

* *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française* du XI^e au XVI^e siècle, t. IV, p. 72.

la stabilité des supports est telle qu'on n'observe au fil à plomb qu'une déviation insignifiante. Dans une restauration récente, faite avec intelligence, on a cru néanmoins devoir renforcer les contre-forts. Je les reproduis, dans le plan ichnographique, tels qu'ils sont aujourd'hui, de crainte de ne pas donner exactement leur mesure ancienne.

Ce monument témoigne des progrès accomplis depuis l'an mille. Ici l'on ne retrouve plus guère de traces des nombreux essais tentés pour la solution du grand problème que cherchaient à résoudre les architectes de la première moitié du XI^e siècle.

Le maître d'œuvre a la connaissance exacte des forces qui sont en jeu dans les voûtes recouvrant un vaisseau d'une largeur totale de près de 18 mètres. Assuré de la solidité de la construction, il peut dès lors rechercher l'art. Ses piliers sont allégés par les colonnes à peine engagées ; ses fenêtres sont largement ouvertes presque sans ébrasement.

Je m'efforcerai maintenant de déterminer quelle est la date précise de la construction de Moirax, quelle est l'école à laquelle ce monument se rattache.

L'unité de la construction et du style ne permet guère de supposer que cette église ait été bâtie en plusieurs fois. On peut admettre, je crois, qu'elle fut fondée en même temps que le bâtiment du prieuré *, par Pierre de Moirax, et terminée avant la fin du XI^e siècle. De la brisure peu sensible des doubleaux et du berceau de la grande nef, on ne pourrait pas faire une objection scientifique contre cette conclusion. Il est en effet démontré que plusieurs édifices, d'une date antérieure, offrent des exemples du cintre brisé.

Lors même qu'il serait prouvé que la Guyenne et la Gascogne eurent leur école romane, ce n'est point à

* Toutes les constructions qui entourent actuellement l'église, du côté du midi, ont été refaites à l'époque moderne.

Moirax que nous devrions en rechercher le type; il suffit d'observer que l'église que je décris appartient à l'architecture monastique. Mais quelles traditions apportèrent les Clunistes qui fondèrent ce prieuré? Les traditions de la Bourgogne? On l'a dit, mais je ne partage pas cette opinion. Moirax ne se rattache nullement à cette fameuse école bourguignonne, telle que nous la connaissons. Les églises de Vézelay, de Cluny, ne furent élevées qu'après le départ de notre colonie bénédictine. D'ailleurs, ces édifices devaient être fort différents par les plans et par la construction.

Moirax paraît se rapprocher plutôt de certaines églises de l'Auvergne et du Poitou. Je signalerai parmi les analogies principales : l'absence d'un étage, la construction d'une coupole sur trompes, les caractères de l'ornementation, l'emploi de la colonne pour contre-fort dans les absides. Toute la décoration extérieure du sanctuaire révèle des ressemblances qui vont jusqu'à la copie. Je ne donnerai pas, à l'appui de mon affirmation, une planche reproduisant cette vue extérieure, n'ayant recherché que les plans inédits et les aperçus nouveaux. M. l'abbé Barrère a publié déjà cette vue du sanctuaire*.

Le type des églises romanes sans étage, est employé surtout dans la région de l'ancienne Aquitaine. La science n'a point déterminé, que je sache, son origine, son point de départ. Ce plan ne paraît pas avoir été adopté pour Moirax sans quelques tâtonnements. Dans le mur de clôture, à droite du croisillon méridional, on remarque, à une certaine hauteur au-dessus de l'archivolte des bas-côtés, une forte portion d'arcade engagée, sans rôle actuel dans la construction. Ne peut-

* *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, t. 1, p. 255.

on pas voir là comme un projet d'étagement? La proportion relative de cette arcade est exactement celle qu'elle devrait avoir dans l'établissement d'un *triforium*.

Il faut attribuer sans doute la chute de l'ancien transept à quelque incendie que nous révèlent des pierres encore noircies. Il est possible que dans la restauration qui suivit cette ruine partielle, on ait refait toute la toiture. L'église est aujourd'hui recouverte de tuiles. Les fermes sans entrants portant sur l'extrados de la voûte en berceau et sur deux murs de chaque côté, présentent une disposition conforme aux données anciennes. Le dôme de la coupole devait être plus saillant autrefois. Peut-être était-il recouvert en dalles de pierre, ainsi que les absides. Plusieurs exemples justifient cette hypothèse.

On peut accéder aux combles par deux escaliers à vis placés dans les aisselles du transept. Leur largeur est déterminée par une petite construction extérieure en quart de rond.

Les murs et les piliers sont construits en moyen appareil très-soigné. Une couche de crépissage empêche malheureusement d'étudier l'appareil des voûtes en niches qui supportent la coupole.

Dans la travée qui précède l'abside, à l'extérieur, le tympan des fenêtres a reçu, comme une sorte d'ornement, un appareil simulant des imbrications. A l'intérieur, les claveaux de ces mêmes fenêtres, en deux rangs superposés, sont taillés en pointe, et leurs joints croisés simulent des chevrons. Ce sont comme des dents de scie enboîtées les unes dans les autres. Les claveaux du cintre le plus large sont ornés d'une petite rose évidée.

J'arrive à décrire le style, l'ornementation de l'église. Ici je regrette que le crayon ne vienne pas en aide à ma plume. Le mot technique ne vaut pas un dessin, surtout quand il s'agit du style roman. On se repré-

sente bien des chevrons , des billettes , les figures géométriques ; mais combien de variétés dans les roses, les torsades , dans les feuillages , dans les sujets historiques. Le caractère spécial de la sculpture d'une église échappe fatalement à la description.

A Moirax , la tradition romane est sensible dans les lignes principales. A l'intérieur, comme pour rappeler le souvenir d'un entablement, un cordon parcourt horizontalement toute la grande nef à la naissance du berceau. Il correspond aux tailloirs des chapiteaux , et comme eux , se compose de deux bandeaux , l'un plat , l'autre chanfreiné.

Dans le chœur , un cordon circule pareillement au-dessous des triplets et contourne l'abside. Sous les fenêtres , ce cordon est porté par une bande de petits modillons chanfreinés.

Au-dessus des trompes , la coupole est en retraite d'un second bandeau que décorent de grosses billettes.

La base de toutes les colonnes est attique dégénérée : les deux tores sont séparés par un cavet disproportionné. Parfois , le tore inférieur est écrasé et plus large que l'autre.

La plinthe des colonnes engagées des grands piliers est ronde dans les premières travées de l'église ; dans les dernières , elle est carrée et reliée au tore par des griffes aujourd'hui mutilées , mais qui ne paraissent avoir été autre chose que de simples boules taillées en relief au-dessus des angles. Ces plinthes s'inscrivent dans un socle circulaire qui forme la base des piliers.

Un stylobate continu , ou banc de pierre , s'étend le long des murs des bas-côtés.

Les chapiteaux sont généralement décorés de larges feuilles sur un ou deux rangs. Partout , les volutes assez épaisses se détachent franchement dans les angles ; au centre , la rose de la corbeille corinthienne est remplacée par une billette en méplat sur une base chanfreinée. Dans les deux travées du bas de

l'église, les chapiteaux sont simplement dégrossis et simulent un cône renversé*.

Il serait difficile peut-être de préciser à quelle école de sculpture se rattache l'ornementation de Moirax. M. Viollet-le-Duc place non loin de là, à l'église du Mas-d'Agenais, la limite ou plutôt le point de fusion des écoles de sculpture du Languedoc et de la Saintonge**. Je crois qu'on peut reconnaître dans l'église que je décris ces influences mêlées à quelques autres. Là, quelques chapiteaux abritent sous les crochets de leurs feuilles des fruits, des pommes de pin : la Bourgogne et l'Auvergne nous offrent des exemples pareils. Ici, les volutes des angles s'allongent et s'enroulent comme les anneaux épais et tordus d'une hélice : cette forme est commune dans les églises romanes de la Gironde. Des lions et des renards admirablement sculptés ne dépareraient pas une église toulousaine de cette époque. De petites roses taillées en saillie dans les métopes concaves qui décorent la grande travée du sanctuaire, ont leurs analogues à Saint-Front de Périgueux. J'ai cité l'appareil che-

* On admet généralement que les chapiteaux étaient toujours sculptés avant la pose ; mais, quand les ressources venaient à manquer (et sans doute alors le premier sacrifice était celui de l'ornementation), ou bien lorsque le travail des sculpteurs était en retard sur celui du maître d'œuvre, on se contentait probablement de poser les blocs simplement épannelés. Moirax en fournit un exemple.

Dans ce cas, n'est-il jamais arrivé que la sculpture ait été reprise sur place, dans le style d'une autre époque ? Je pose simplement cette objection contre une règle qu'on me paraît formuler d'une façon trop absolue, celle de la sculpture avant la pose. La question a son importance ; elle peut, pour certains exemples, revenir à celle-ci : faut-il d'une différence marquée dans le style de la sculpture, conclure toujours à des époques de constructions différentes, alors même que l'appareil et la façon des voûtes et des arcades n'en donnent point l'indice ? Je ne le pense pas.

** *Dict. rais. de l'arch.*, t. VIII, p. 191.

vronné des claveaux qui se retrouve dans le Nivernais. Ici, comme ailleurs, il faut admettre en somme une grande fusion des styles les plus divers sans prétendre faire la part de chaque influence. Au reste, n'est-ce point dans toutes les parties de la France que cette variété de motifs apparaît, au XI^e siècle, comme le répertoire commun de la sculpture romane ? Une forme particulière peut dominer dans telle province plutôt que dans telle autre ; mais il est certains sujets d'ornementation dont l'échange est universel.

Je maintiens, toutefois, qu'il serait difficile de méconnaître à Moirax la prédominance des styles de l'Auvergne et du Poitou, ces écoles par excellence de l'Aquitaine tout entière.

Je reviens à la description de quelques détails. La corniche de l'abside se compose d'un mince bandeau puis de trois rangs étagés de billettes ; cette tablette est portée par des corbeaux ornés sur les côtés de volutes roulées comme les copeaux d'une solive ouvrée ; le nerf du milieu, plus saillant, offre aussi des enroulements*.

Le sculpteur a donné à ces contours géométriques des irrégularités qui font ressembler quelques volutes à des crochets de feuillages. Quelques petites têtes sont jetées au milieu de cette décoration. J'ai dit que les métopes étaient ornées de figures dérivées du cercle. Les lignes en sont représentées par des bandes en saillie, pareilles à celles qu'on emploie généralement dans les entrelacs.

Voici maintenant quelle est l'ornementation du portail. Ses archivoltés en retraite présentent, de l'intrados à l'extrados un tore simple ; un bandeau

* M. Viollet-le-Duc donne dans son *Dict. rais. de l'arch.*, t. iv, p. 309 et 322, des modèles fort rapprochés de cette corniche et de ces modillons.

décoré d'enroulements ; un tore aux claveaux alternés, les uns ronds, les autres géminés ou plutôt composés de deux grosses billettes ; un large bandeau, en partie mutilé, que plaquaient des billettes sur trois rangs.

Je ne décrirai pas les chapiteaux historiés qui se trouvent sur la façade et au-devant du sanctuaire. M. l'abbé Barrère a donné une interprétation de ces figures symboliques *.

Je citerai simplement un groupe d'Adam et Ève, un couple de lions à tête unique, un roi sur son trône, entouré de deux guerriers, des oiseaux becquetant une palme.

On peut juger de la richesse de l'ornementation de cet édifice par ce seul chiffre : les colonnes ou colonnettes fournissent plus de cent chapiteaux ornés.

L'église de Moirax est classée parmi les monuments historiques. Elle paraît demander une restauration sur un point menacé. L'arcade à niveau de voûte, par laquelle s'ouvre le cul-de-four de l'abside, porte un mur épais qui est une des bases de la coupole du chœur. Les contre-forts extérieurs n'ayant pas été suffisants pour contenir les poussées résultant d'un si grand poids, cette arcade a fléchi, et sa courbe en plein cintre se rapproche aujourd'hui de l'anse de panier. La ruine des voûtes du sanctuaire serait irréparable. Voudrait-on reconstruire cette coupole sur trompes qui est bien le membre le plus curieux de l'édifice ? Entreprise difficile et coûteuse !

Une boiserie sculptée, s'élevant à trois mètres, entoure tout le chœur et se divise en neuf panneaux qui correspondent à des stalles. M. Célestin Port en a donné une bonne description en interprétant les sujets **.

* *Hist. rel. et monum.*, t. 1, p. 256.

** Collection des Guides-Joanne. *De Paris à Agen*, par Célestin

Je cite seulement l'appréciation artistique de M. Célestin Port : « Ces sculptures sur bois sont d'une énergie singulière et d'un relief sûr et hardi, qui dessine les figures avec une fermeté où s'accuse la main d'un maître du xvii^e siècle. Un peu d'afféterie et de mignardise ne déplaisaient pas au goût du temps, non plus que l'incohérence volontaire des costumes historiques. »

S'il est reconnu que ces boiseries sont belles, il n'est pas moins incontestable qu'elles sont déplacées. Elles affleurent presque les fenêtres du chœur; elles détruisent l'effet des lignes verticales, en masquant les colonnes de l'arcature. Ces raisons sont-elles suffisantes pour décider un architecte à faire enlever ces boiseries? Je ne le pense pas. On s'émeut justement de voir certaines restaurations visant, à tort et à travers à l'unité de style, faire disparaître des monuments déjà anciens et d'un mérite artistique réel. Je gagerais que, parmi les visiteurs de l'église de Moirax, le plus grand nombre donnera la meilleure part de son admiration aux boiseries du chœur. Quant aux archéologues, ils n'y chercheront que les traces de l'art roman, leurs regards sauront aller au-delà des boiseries. Ne dépouillons pas l'église d'une belle et riche parure sous prétexte que cette parure constitue une dissonnance dans le style.

Il existe à Agen, rue Saint-Antoine, n° 19, une grille de fer forgé en demi-cintre qui devait garnir une rose. Cette belle œuvre de ferronnerie provient du prieuré de Moirax. Il est probable qu'elle appartenait à l'une des baies du chœur ou du transept. M. Viollet-le-Duc attribue cette grille au xiii^e siècle. Voici la description qu'il en donne* :

Port, archiviste du département de Maine-et-Loire, p. 408. Voir à la page 407 une vue extérieure de l'église.

* *Dict. rais. de l'arch.*, t. v, p. 63.

« Six panneaux (il devait donc y en avoir douze pour le cintre complet) disposés en claveaux, com-
 « posent le demi-cintre et sont maintenus au moyen
 « de demi-cercles et de sept barres rayonnantes. » Ces
 panneaux sont formés de brindilles en fer carré de
 0 m. 008, soudées au moyen d'embrasses.

**ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GÉRAUD DE MONSEM-
 PRON, ANCIENNE CHAPELLE D'UN PRIEURÉ DE BÉNÉ-
 DICTINS.** — Cette église se rapproche assez de celle de
 Moirax par la structure de ses trois nefs. Les bas-
 côtés arc-boutent la nef médiane. Il n'y a pas d'étage,
 et les jours sont pris dans les nefs latérales.

La grande différence entre les deux édifices con-
 siste en ce que l'aire du transept et du sanctuaire
 de Monsempron est beaucoup plus élevée que le
 pavé des nefs. Cela tient à l'établissement d'une
 crypte.

Il y a de plus de curieuses irrégularités dans le
 groupement des absidioles orientées, placées au-delà
 des croisillons. Ces chapelles sont précédées d'une sorte
 de vestibule, sur un plan triangulaire, qui les met en
 communication avec le chœur ; ainsi, par rapport
 aux bas-côtés, elles s'ouvrent de biais et dévient à
 droite et à gauche.

La grande nef est divisée en quatre travées qui se
 rapprochent plus du plan carré que celles de Moirax.

On trouve dans l'édifice les systèmes de voûtes les
 plus variés : une coupole sur pendentifs dont la base
 est légèrement ovale, recouvre le carré du transept ;
 deux petites coupoles irrégulières sont construites
 dans les compartiments en triangle qui précèdent les
 chapelles. Ces coupoles s'élèvent au milieu d'une
 voûte plate ; expédient bizarre et tout de fantaisie
 qui dut créer de grandes difficultés pour le mode
 d'appareil. Je présume que les problèmes difficiles

de stéréotomie se résolvait alors par des procédés quelque peu empiriques.

Le berceau plein cintre est employé dans les croisillons et dans les nefs, ici dégagé de tout soutien, et là s'appuyant sur de forts doubleaux. Dans les bas-côtés, cette voûte offre une particularité remarquable, qui est toute une innovation pour l'époque romane. Une pénétration, correspondant aux archivoltas de la nef médiane, existe dans chaque travée qui représente ainsi une voûte à deux arêtes au lieu de quatre. Au point de vue de la solidité de l'édifice, c'est, je crois, une amélioration, un progrès sur la voûte d'arêtes, car le triangle de berceau perpendiculaire au mur fait mieux l'office d'arc-boutant qu'un triangle relevé.

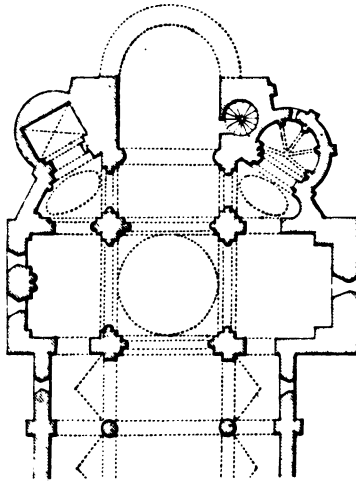
L'absidiole de gauche, demi-circulaire à l'extérieur et quadrangulaire à l'intérieur, a reçu une voûte d'arêtes.

L'absidiole de droite, qui se réduit intérieurement à un plan pentagonal, est abritée par une sorte de coupole à cinq pans dont les angles concaves sont renforcés par de petits arcs décorés à la romane et aboutissant à une clef commune. L'assemblage des sections diverses de cette singulière coupole est conforme à celui des voûtes en arc de cloître.

Voilà donc cinq façons diverses, employées simultanément (car j'ai tout lieu de croire que ces voûtes sont contemporaines) pour recouvrir des travées quadrangulaires, triangulaires ou pentagones. L'architecte de Monsempron s'est évidemment livré à toutes sortes d'essais, en particulier dans les petits compartiments où il pouvait le faire sans danger. Ce fait nous est une preuve des efforts que chaque constructeur tentait alors dans sa sphère pour arriver à un progrès architectonique.

Les supports sont des piliers circulaires dans la nef, des piliers en croix, retraités, et cantonnés de quatre demi-colonnes dans le transept.

Pl. III.



PLAN DE L'ÉGLISE DE MONSEMPRON

Échelle de 0^m,0025 pour mètre.



Les doubleaux des nefs ont pour sommiers des dosserets qui s'amortissent sur les abaques et d'autres dosserets de toute hauteur appliqués sur les murs de clôture.

Toutes les courbes des voûtes, des arcades, des fenêtres sont à plein cintre. Il est singulier que cette forme ancienne ait été préférée au tiers-point dans un édifice offrant deux exemples des modifications qui caractérisent le gothique primitif du nord, à savoir : le rétablissement de la colonne comme support et l'appui sur les tailloirs des dosserets correspondant aux arcs de voûte.

On n'a pas de documents sur la fondation de l'église de Monsempron, mais on peut conjecturer que cet édifice appartient à la seconde moitié du XIII^e siècle.

L'emploi de la coupole dans trois parties du chœur et du transept, la division à peu près carrée des travées des nefs, certains détails de l'ornementation accusent l'influence byzantine. On doit en être d'autant moins surpris que l'église de Monsempron est peu éloignée de la Dordogne, pays des types originels de cette école.

L'édifice tout entier a des revêtements en appareil de petite dimension. Bien que ses contre-forts soient de peu d'épaisseur, grâce à la bonne structure de l'ensemble, la solidité de ses voûtes est à toute épreuve. Les croisillons sont assez courts. Celui de gauche est éclairé par deux larges baies, placées sur le même plan horizontal. Celui de droite a été retouché et agrandi à une époque qu'il serait difficile de déterminer.

La crypte, qui s'étend au-dessous du carré du transept et du sanctuaire, est absolument dépourvue d'ornementation. Elle est divisée en trois galeries par des piliers épais et trapus, vrais pans de mur à coupe quadrangulaire. Elle offre une voûte d'arêtes et des berceaux tournés en sens divers, dont l'un reçoit la pénétration d'une arcade*.

* Cette crypte est, avec celle des MARTROU, la seule qui existe dans les églises du département.

Le sanctuaire, qui surmonte cette crypte, daterait, d'après les historiens de l'Agenais, du xvii^e siècle, de 1654, ainsi qu'un placage qui défigure la façade occidentale. La voûte de ce sanctuaire est croisée dans tous les sens par des arcs formant un réseau compliqué. Ses hautes fenêtres ont des meneaux et des remplages dans le style de la dernière époque gothique.

Les absidioles romanes ont un petit compartiment de rez-de-chaussée ouvert à l'extérieur par des arcades plein cintre et dans lesquels la crypte prend des jours.

Il y a dans l'édifice un certain nombre d'œils-de-bœuf circulaires : dans les compartiments triangulaires du chœur, au-dessus d'une porte ancienne ouverte au midi, etc.

Les grandes fenêtres, assez étroites, n'ont pas de colonnettes dans leurs montants. A l'extérieur leur cintre est creusé dans une seule pierre.

Sur le versant nord, la toiture, recouverte en pierres plates, repose directement sur l'extrados des voûtes. C'est la disposition primitive. Au sud, la charpente est relevée et porte sur des murs surhaussés. On a constitué ainsi au-dessous des combles une salle fortifiée dont les meurtrières rondes furent évidemment appropriées à l'usage des armes à feu. Cette trans-

La crypte des Marrrou se compose d'une cellule très-exiguë située à une grande profondeur au-dessous de la chapelle des Pénitents gris d'Agen. D'après la tradition, elle remonterait aux premiers siècles du moyen âge. A défaut de toute décoration, l'étude de l'appareil des murs permettrait peut-être de se rendre compte si cette origine antique est admissible. Ces murs sont malheureusement recouverts de crépissage. Il est certain que cette salle souterraine a plus d'analogie avec les anciennes confessions (*confessio martyrum*) qu'avec les cryptes proprement dites.

D'après M. l'abbé Barrère, des actes anciens attestent l'existence d'une crypte au-dessous de l'abside de la chapelle abandonnée des Pénitents blancs d'Agen.

formation pourrait dater du xvi^e siècle. Elle dépare le monument et lui donne à l'extérieur l'aspect d'une vaste grange. Il ne faudrait pas hésiter à démolir cet étage disgracieux pour compléter la restauration actuelle.

Une tour carrée et massive avec un double étage de deux fenêtres de chaque côté, s'élève au-dessus du carré du transept. Ce clocher a 25 mètres de hauteur.

La décoration romane de l'église est assez riche. Les parties les plus intéressantes sont les chapiteaux des piliers, simples bandeaux ornés de sculptures fantastiques : personnages, bustes et mascarons, quadrupèdes de toutes sortes et volatiles. Ces figures, grossièrement tracées, sont d'un fort relief.

La décoration végétale, les dessins géométriques sont beaucoup mieux traités au point de vue de l'exécution. Ce sont des roses au galbe contourné, des pointes de diamant, des palmettes variées, des boutons, des tores rompus, des bandeaux enlacés, des chevrons, des entrelacs, des feuilles crochues, le tout agréablement combiné. Tous ces motifs parsemés sur les abaques et les corbeilles des chapiteaux, sur le couronnement des piliers, dans l'encadrement des fenêtres, sur les corniches et sur les archivoltes, semblent épuiser le répertoire roman.

A l'extérieur, les métopes sont creusées d'une cavité profonde et circulaire. Cette singularité, ainsi que certains motifs de sculpture, particulièrement des patères ou rosaces en saillie, rappelle d'assez près quelques pièces qui entrent dans la décoration de l'ancienne abbatale de Périgueux et que M. de Verneilh cite comme caractéristiques du style byzantin, pour les avoir rencontrées à Sainte-Sophie de Constantinople et à Saint-Vital de Ravenne.

Les bases des piliers appartiennent au style toscan dégénéré. Elles se composent d'un tore aplati sur un socle octogone.

On ne sait presque rien de l'histoire du prieuré de bénédictins qui a possédé longtemps la belle église de Monsempron. Les ruines du cloître subsistaient encore il y a quelques années.

L'église de Monsempron a été plus que toutes les autres étudiée par les historiens de l'Agenais. MM. Cas-sany-Mazet et de Saint-Amans lui ont consacré quelques lignes à une époque où l'on appréciait fort peu les monuments du moyen âge. M. l'abbé Barrère en a donné une plus longue description dans laquelle on pourrait, je crois, relever quelques erreurs : cet auteur croit devoir attribuer au XI^e siècle la construction de l'église, et à la dernière époque gothique les sculptures qui couronnent les piliers.

En donnant le plan ichnographique de l'église de Monsempron, je juge inutile d'y joindre une coupe transversale des nefs, la structure de cette église étant à peu de chose près analogue à celle de l'église de Moirax. A Monsempron, la grande nef a relativement plus d'élévation. Sa hauteur correspond à la pointe d'un triangle équilatéral dont la base serait une ligne tirée d'un mur de clôture à l'autre. Si l'on exécute une figure pareille sur la coupe que j'ai donnée des nefs de Moirax, on remarquera que la pointe du triangle dépasse un peu le cerveau de la voûte. Dans les deux cas, les lignes obliques des triangles passent par les sommiers des grandes archivoltés. Il est fort possible * que les architectes se soient servis des triangles équilatéraux pour établir les proportions de ces édifices, si satisfai-

* Il y aura peu de doutes à ce sujet pour ceux qui ont étudié l'article *proportion* du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, par M. Viollet-le-Duc, t. VII, p. 532. Le savant architecte y démontre, avec sa science pratique de la construction, que le système de proportions admis dans les édifices religieux du moyen âge procède du dedans au dehors et dérive généralement des triangles équilatéraux et des triangles isocèles rectangles.

santes au double point de vue de la stabilité et de l'effet architectural.

Un cimetière entourait jadis l'église de Monsempron. Les couches de terre rapportées sur ce point avaient produit un exhaussement considérable. On avait muré, mais en la mutilant, la porte ornée de fines colonnettes, qui s'ouvrait au midi. De plus, on avait mis l'aire de l'église au niveau du sol extérieur. De cette façon, les piliers des nefs étaient enterrés de plus d'un mètre. Dans une restauration récente encore inachevée, on a commencé par déblayer les abords et l'intérieur de l'église. On a fait disparaître les couches de badigeon qui déshonoraient cet édifice.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT DU MAS D'AGENAIS, AUTREFOIS COLLÉGIALE, SIÈGE D'UN CHAPITRE QUI DÉPENDAIT DU DIOCÈSE DE CONDOM. — Les absides semi-circulaires de cette église, précédées chacune d'une travée, font face aux trois nefs. Le transept, peu développé, établit une division entre ces membres de l'édifice. La voûte en berceau plein cintre est l'unique mode de couverture appliqué dans toutes les parties. Cependant le carré du transept fait exception par sa croisée d'ogives qui n'est qu'une reprise faite au XVI^e siècle.

Dans les croisillons, l'axe des berceaux est perpendiculaire au grand axe des nefs.

Abstraction faite de la composition des voûtes, qui est ici toute différente*, l'église du Mas est conçue d'après le même système que nous avons vu appliquer aux églises de Moirax et de Monsempron; c'est-à-dire que sa nef principale, sans étage, est épaulée par les bas-côtés.

* On trouve dans le Poitou, dans le Limousin et dans le Lyonnais des églises dont la structure est la même que celle de l'église du Mas.

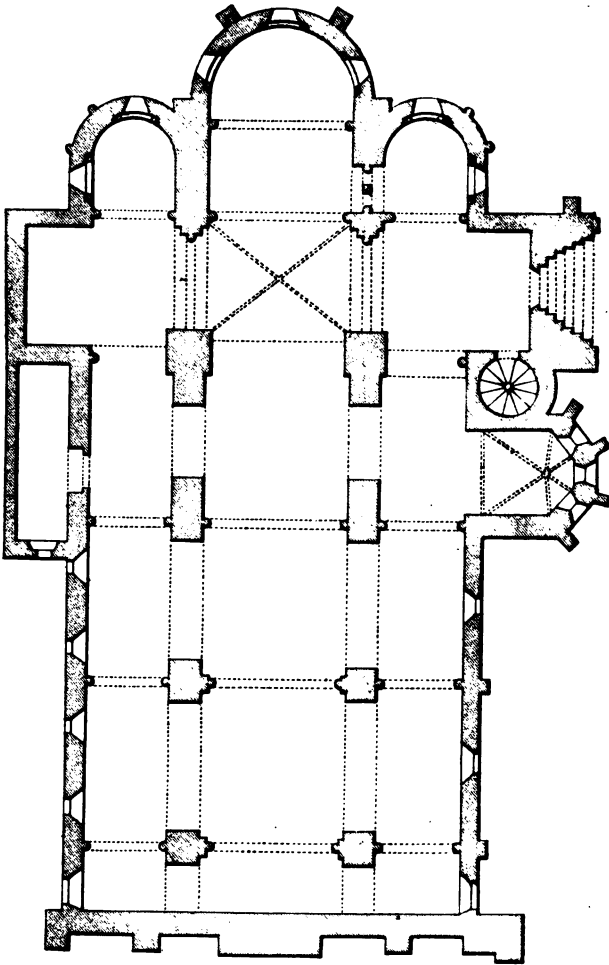
Une seule ferme de combles, qui repose sur l'extrados des voûtes, recouvre tout l'édifice.

Les doubleaux, très-espacés, ont pour dosserets de simples demi-colonnes. Ils divisent arbitrairement les nefs en quatre travées. Celle du fond est très-étroite. La communication entre les nefs a lieu par des arcades basses en plein cintre. Les supports intermédiaires sont de gros pans de mur plutôt que des piliers. Leurs dimensions exagérées pourraient faire conjecturer à première vue que le monument primitif n'avait qu'une nef, et que, des bas-côtés ayant été ajoutés après coup, les archivoltes ont été ouvertes en brèche. Il convient de rejeter cette hypothèse. Le style des chapiteaux est à peu près le même dans les trois nefs.

L'église, dans son ensemble, date du xiii^e siècle. Il est facile néanmoins de reconnaître les traces de nombreux remaniements et d'additions importantes.

Entre le chœur et la chapelle de droite, existe une arcature géminée, avec tympan, dans laquelle se voient deux colonnettes antiques de marbre gris. Dans le haut du bas-côté sud, on a conservé un magnifique chapiteau de marbre blanc, également antique, composé de trois rangs de feuilles d'acanthé. Ce sont là sans doute des débris de l'ancienne basilique dédiée à Saint-Vincent, qui était située, selon toute vraisemblance, sur le même emplacement que l'église actuelle.

Il est possible que les nefs aient été construites quelque temps après le chevet et les absides. Les voûtes de la grande nef sont plus basses que celles du chœur. Les supports du transept du côté de la nef n'ont pas la même forme que les dosserets qui leur correspondent. Ce sont des piliers massifs, retraités dans le sens de leur hauteur. Le grand arc d'ouverture du bas-côté méridional est le seul de l'église qui soit en tiers-point.



PLAN DE L'ÉGLISE DU MAS D'AGENAIS

Échelle de 0^m,0025 pour mètre.



On a reconnu, tant à l'extérieur (à l'ouest) qu'à l'intérieur de l'église, des soubassements qui témoignent de nombreux essais ou de reconstructions partielles.

Les deux travées du fond offrent dans leur partie supérieure, le style du xiv^e siècle : cordons de feuilles finement dentelées, chapiteaux à petites feuilles et à crochets. On a donc fait sur ce point un remaniement considérable.

Une jolie chapelle à cinq pans, avec larges fenêtres à remplages (elles sont géminées, et un triangle équilatéral à lignes courbes occupe leur sommet) s'ouvre aussi dans une travée du bas-côté droit. Cette chapelle, recouverte par une voûte que supportent six arcs, renferme une petite crédence, aujourd'hui délabrée, et de belles sculptures. C'est encore une œuvre du xiv^e siècle.

A des époques diverses et relativement modernes on a refait des archivoltes, élargi les anciennes fenêtres et donné des jours à la nef médiane à travers les voûtes et la toiture.

J'ai dit qu'au xv^e siècle on avait recouvert par une croisée d'ogives le carré du transept.

Des boiseries du xvii^e siècle, disparates, mais assez remarquables, ont été placées tout autour du sanctuaire.

C'est par les restaurations contemporaines qu'il faut terminer cette analyse de l'église du Mas, qui est classée actuellement parmi les monuments historiques. Commencés par M. Viollet-le-Duc, continués par MM. Abbadie et Werlé, les travaux de consolidation et parfois de reconstruction s'exécutent avec de longues intermittences. La façade occidentale est aujourd'hui complètement refaite. Je ne la décrirai pas, n'ayant pas vu l'ancienne. Le clocher, tour carrée sur le croisillon gauche, avait une flèche qui vient d'être abattue. Cette flèche en charpente, qui

ne datait pas de l'époque romane, avait perdu son aplomb. Aujourd'hui encore, des murs déjetés menacent ruine. Les voûtes en berceau, bien que faites en brique, tandis que le reste de la construction est en pierre, n'en ont pas moins un poids énorme additionné à celui de la toiture. Elles poussent au vide, et se sont écrasées dans quelques parties au point de paraître surbaissées.

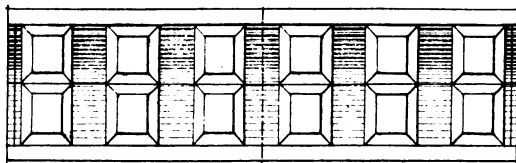
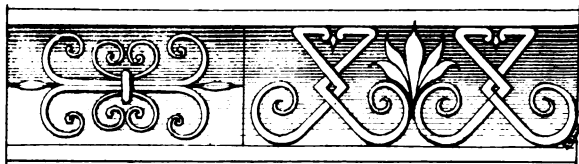
Il y a, sans nul doute, un principe vicieux dans la structure de cette église moins bien conservée que d'autres plus anciennes. On peut remarquer sur le plan ichnographique, publié pour compléter cette description sommaire, que les contre-forts n'ont pas une épaisseur suffisante. Mais il faut surtout reconnaître que le système des voûtes est moins parfait que dans les églises de Moirax et de Monsempron. Tout le monde sait que les voûtes en berceau, exerçant des poussées continues, sont difficilement épaulées d'une manière efficace et ne peuvent avoir par conséquent qu'une durée limitée.

Après avoir fait ressortir la diversité des pièces dont est composée l'église du Mas, sous son unité apparente, je puis reprendre par les détails l'œuvre la plus intéressante, celle du XIII^e siècle.

Les fenêtres du sanctuaire (trois dans la grande abside, deux dans chacune des chapelles) sont larges, ouvertes presque sans ébrasement et encadrées à l'intérieur par une petite archivolte qui repose sur des colonnettes.

L'arcature géminée, qui mettait en communication le chœur avec la chapelle de droite, a des archivoltes ornées de tores. Le chapiteau du milieu a été refait avec goût à l'époque moderne. Cette arcature est malheureusement masquée par les boiseries du chœur. Il est probable qu'elle a son pendant en face.

Un cordon de trois rangs de billettes rondes circule à la naissance de toutes les voûtes. Dans le croi-



ÉGLISE DU MAS D'AGENAIS
MOTIFS D'ORNEMENTATION DES ABAQUES

sillon sud du transept, les billettés sont remplacées par de grosses perles.

Les motifs de décoration des chapiteaux sont très-variés. Dans les colonnettes des fenêtres, les corbeilles sont généralement ornées d'un seul rang de feuilles accompagnées de fruits et de grosses volutes. Les chapiteaux des colonnes-dosserets sont presque tous historiés. Les scènes empruntées aux livres Saints dominant. Pour l'Ancien Testament ce sont : le sacrifice d'Abraham, David tuant Goliath, Samson terrassant le lion, Daniel dans la fosse aux lions ; pour le Nouveau Testament, la Salutation de l'ange et la Visitation, Jésus à table avec les deux disciples d'Emmaüs. Quelques sujets sont empruntés à des légendes : une femme tenant une pierre de chaque main s'apprête à terrasser un dragon ; un soldat, l'épée à la main, combat un monstre. On y voit aussi des compositions de fantaisie, des quadrupèdes aux formes étranges et des oiseaux affrontés, une rangée de grosses têtes formant crochets au-dessus d'un rang de feuilles épannelées, etc.

D'après M. Viollet-le-Duc, le style de l'église du Mas aurait le double caractère de la sculpture de l'école de Toulouse et de celle de la Saintonge. Il s'y trouve en effet des personnages à l'attitude énergique bien rendus au point de vue des proportions. Sur d'autres chapiteaux l'exécution est différente. Il y a de l'exagération dans les poses ; le relief est plus fort, les scènes sont plus compliquées ; l'ornementation est trop chargée.

Quelques figures ont été retouchées à l'époque moderne.

Les compositions les plus remarquables sont peut-être celles qui décorent les abaqes. Ce sont des grecques barbares et surtout des entrelacs, des tiges végétales. Ces ornements échappent à la description. Le dessin seul peut rendre compte de la forme variée des

palmettes et des combinaisons de rinceaux, de fleurons et de volutes. Je donne quelques planches de ces ornements. On verra que la plupart ne le cèdent en rien aux gracieuses fantaisies qu'on admire dans les œuvres de la Renaissance. Beaucoup de ces dessins reproduisent le tracé des œuvres de serrurerie de l'époque.

Par ces planches, ensemble d'esquisses bien incomplet même pour l'église du Mas, on aura du moins une idée de la richesse des décorations prodiguées dans les églises agenaises du XIII^e siècle.

La plupart des tailloirs ont de petites têtes sculptées sur leurs angles.

Je n'ai rien dit encore de l'extérieur de l'église. Il n'a pas de caractère monumental. Rien n'écrase un édifice comme une toiture à angle obtus sans ressauts. Le côté tourné à l'orient, c'est-à-dire celui des absides, est pittoresque. Ces hémicycles atteignent le bord du plateau élevé sur lequel est construite la ville du Mas, piédestal naturel qui les rehausse. Vus des bords de la Garonne ou du canal, ils apparaissent au-dessus des arbres verts qui croissent dans les pentes et qui forment un premier plan favorable.

A les étudier en détail, ces chapelles sont intéressantes. Leurs contre-forts se terminent par des colonnettes aux chapiteaux finement sculptés. Un cordon fort avancé, plaqué de grosses billettes, les couronne. Il a pour supports des modillons qui sont tous historiés et dont la plupart ne représentent qu'un personnage en pied. Draperies et figures sont également bien exécutées. Il serait difficile de traduire le symbolisme de toutes ces statuette dont un bon nombre n'ont certainement d'autre rôle que celui des cariatides classiques.

Des signes d'appareil se voient sur les pierres de cette partie de l'église. Ce sont généralement de simples traits terminés par des volutes.



ÉGLISE DU MAS D'AGENAI
MOTIFS D'ORNEMENTATION DES ABAQUES

Vertical line on the left side of the page.

Au rebours de la méthode que l'on suit généralement pour la description des églises, je termine cette notice par l'étude du portail qui est situé dans le croillon de droite. Construit en pierres friables, il a beaucoup souffert des injures du temps. Il s'ouvre par de nombreuses retraites. L'une de ses archivoltes est décorée d'une course de feuillage; une autre représente une file d'animaux et de personnages, les uns saisissant les autres dans des scènes opposées. Ce portail n'a pas de tympan et ses arcs sont en plein cintre.

On peut voir une vue extérieure de l'église du Mas dans l'*Histoire religieuse et monumentale* de M. l'abbé Barrère * et la reproduction d'un chapiteau dans le *Dictionnaire* de M. Viollet-le-Duc **.

Comme je ne donne pas de coupe de l'église, j'indiquerai simplement les diverses mesures de hauteur dans œuvre.

Voûtes : du chœur, 13^m 50; du transept, 16^m 50; de la grande nef, 11^m 60; des bas-côtés, 8^m 60.

J'aurais pu décrire dans ce premier chapitre la belle église de Mézin; mais toute la partie romane de cet édifice : abside, transept, absidioles, vient d'être complètement rasée sous prétexte de restauration.

Les trois nefs qui subsistent encore sont gothiques. Je les décrirai à part tout en reproduisant le plan complet de l'église et les notes que j'avais prises avant la démolition.

* T. I, p. 267.

** T. VIII, p. 195.

II.

ÉGLISES A UNE NEF POURVUES D'UNE GRANDE ABSIDE
ET D'UN TRANSEPT DANS LES CROISILLONS DUQUEL
S'OUVRENT DES ABSIDIOLES ORIENTÉES.

Saint-Caprais d'Agen , — Layrac , — Cuzorn ,
Saint-Front , — Caumont , — Sainte - Livrade.

ÉGLISE DE SAINT-CAPRAIS, ANCIENNE COLLÉGIALE,
AUJOURD'HUI CATHÉDRALE D'AGEN *. — Ce monument
est celui de tout l'Agenais qu'on a le plus étudié, sur-
tout au point de vue du style et du symbolisme**.

Ces travaux simplifient ma tâche. Pour éviter les
redites, je m'attacherai principalement à faire ressortir
les caractères de l'œuvre des architectes, à préciser
les modifications apportées au plan primitif.

* Extrait d'une notice publiée dans le *Bulletin monumental*, 1873,
t. xxxix, p. 367.

** MM. de Caumont, Viollet-le-Duc, Didron, Crosnier l'ont cité
dans leurs ouvrages. M. l'abbé Barrère l'a décrit assez longuement,
en précisant les dates des constructions successives, en interprétant les
sujets historiques. *Hist. rel. et monum.* t. I, p. 227 et t. II, p. 167.

On sait, grâce à l'ouvrage si connu de M. F. de Verneilh *, quelle fut la dégénérescence des types de l'école byzantine; comment de la croix grecque de Saint-Front et de la nef barlongue à travées carrées et à chevet plat de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne de Périgueux, on aboutit à des églises en croix latine, sans bas-côtés, pourvues d'absidioles. On connaît également les transformations des voûtes dans les monuments de ce groupe. A la coupole sur pendentifs, qui est d'abord caractéristique, se substitue en son temps la grande croisée d'ogives surhaussée qui révèle encore son origine. On a pu discuter, il est vrai, sur la dénomination de byzantine donnée à ce genre d'architecture, sur le nombre et la nature des emprunts faits à l'orient et à l'Italie, sur l'habileté plus ou moins grande des copistes, soit pour la construction, soit pour le style. On a pu varier sur les limites qu'il convient d'assigner à ce groupe d'églises si bien caractérisé : il n'en reste pas moins démontré que Périgueux fut le centre ou, si l'on veut, le point de départ d'une école d'architecture longtemps originale et reconnaissable jusque dans sa décadence. Ainsi l'ouvrage de M. de Verneilh, qui n'a pas vieilli comme tant d'autres livres d'archéologie, donne la clef de bien des énigmes à qui veut étudier sérieusement les grandes églises construites de l'an mil au xiv^e siècle, dans ce vaste rayon qui s'étend de l'Anjou jusqu'à la Guyenne, de la Loire à la Garonne, ou même au-delà jusqu'aux Pyrénées, comme j'essaierai de le prouver tout à l'heure.

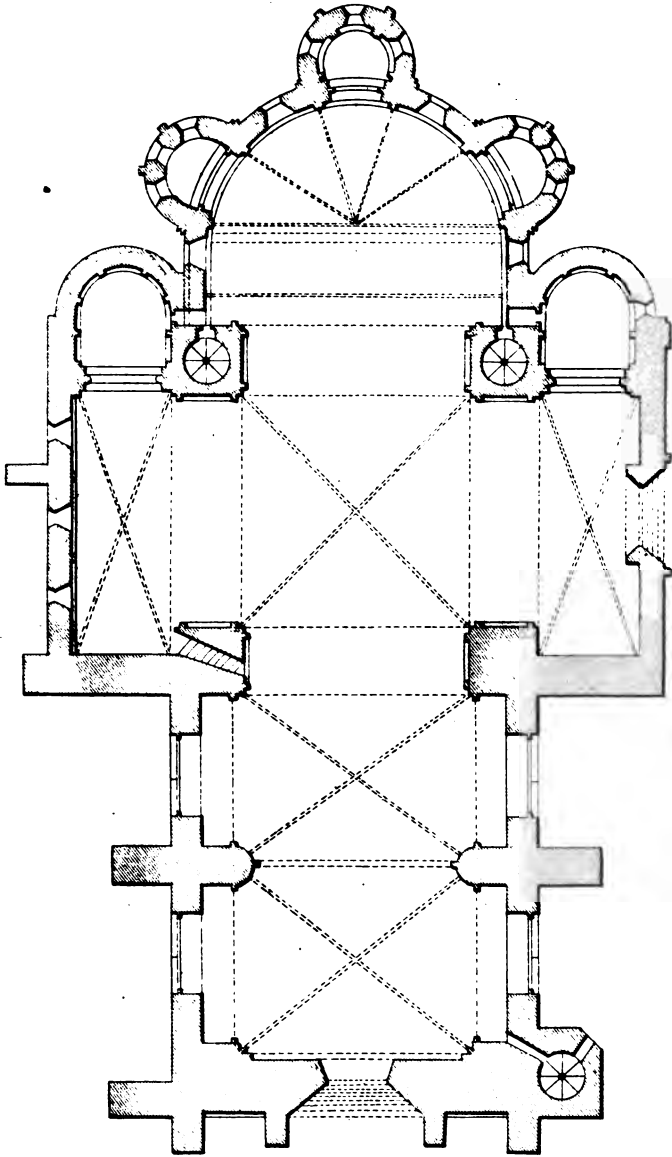
Après avoir rappelé des données acquises à la science, il me sera facile, en décrivant la cathédrale d'Agen, de la rattacher au groupe des églises byzantines.

* *L'architecture byzantine en France*, in-4°, Paris, Victor Didron, 1851.

Si le même siècle avait posé la première pierre et le couronnement de cette église, elle nous offrirait, sans nul doute, une copie à peu près intermédiaire entre les églises de Souillac en Quercy et de Solignac en Limousin, c'est-à-dire : une nef voûtée en série de coupes ; un transept large et court, avec des chapelles à l'orient de chaque croisillon, avec une coupole sur le carré ; une abside large et surhaussée, entourée de trois absidioles. Mais il n'y a pas eu d'unité de construction dans l'église de Saint-Caprais ; il n'y a pas de coupes. On a bien établi les bases des voûtes de ce genre dans les dossierets et dans les archivoltas ; seulement l'œuvre a été interrompue, et plus tard, en l'achevant, les architectes du XIII^e et du XIV^e siècle l'ont modifiée suivant les règles alors en usage.

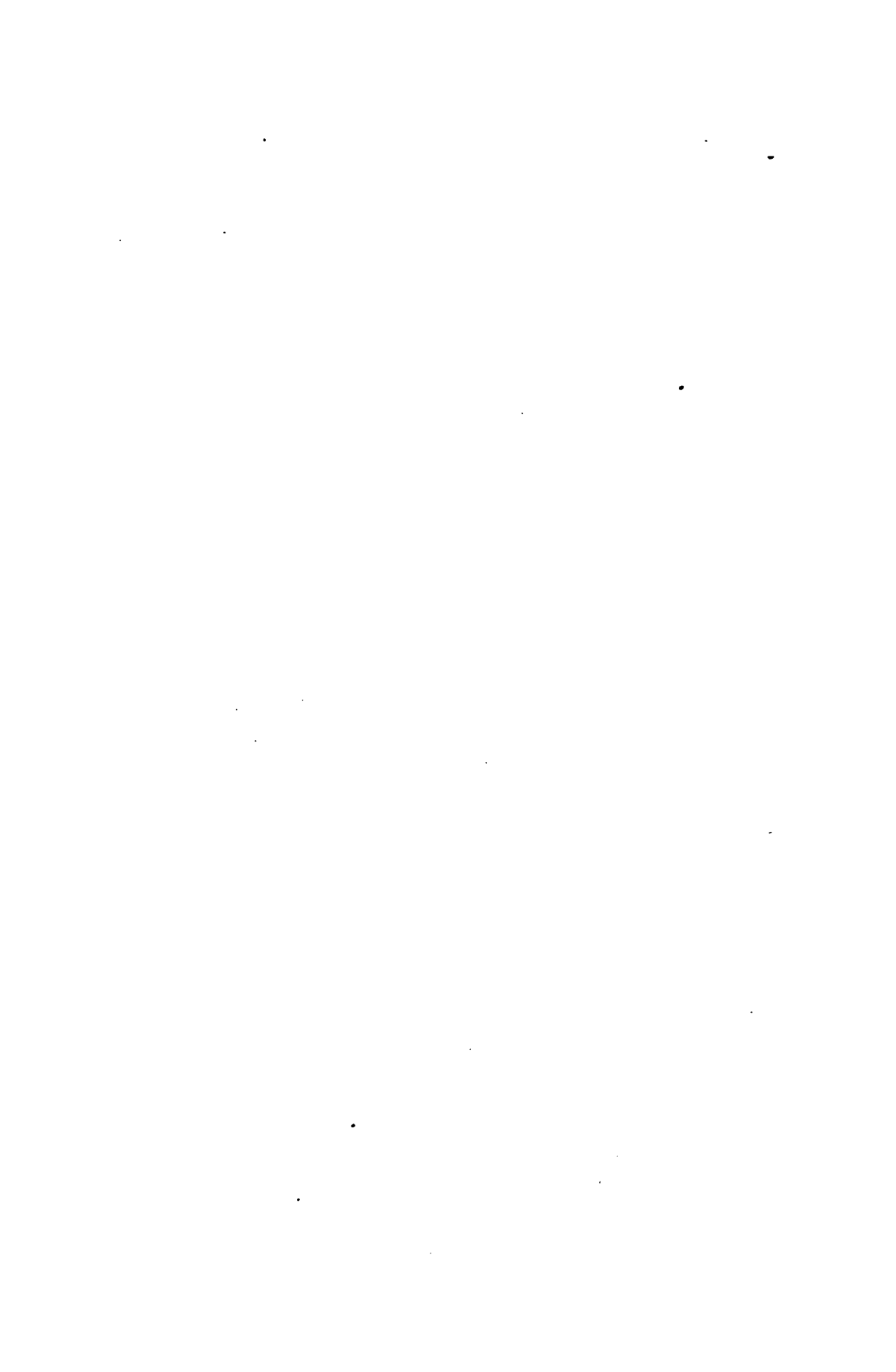
L'abside de Saint-Caprais s'unit au transept par une travée de chœur voûtée en berceau brisé, qu'un doubleau sépare du cul-de-four ovoïde. Dans le rond-point six colonnes-dossierets portent sur leurs abaques des colonnettes qui servent de supports à de petits arcs formés de simples tores, lesquels se réunissent à un centre commun dépourvu de clef. Ce ne sont là que des simulacres d'arcs en décharge. On peut comparer cette innovation ou plutôt cette imitation peu rationnelle aux procédés adoptés dans le nord pour la construction des premières églises gothiques. En effet, dans les édifices de la fin du XII^e siècle, les colonnettes qui correspondent aux arcs sont interrompues à la hauteur des tailloirs des gros piliers et fréquemment les arcs n'ont pas de clef.

Des arcades extradossées, étendues entre les colonnes, surmontent alternativement les hautes fenêtres ouvertes dans le mur de l'abside et les archivoltas des trois chapelles rayonnantes. Ces arcades, ces baies, ces archivoltas à double retraite portées sur des colonnes, les trois fenêtres ouvertes dans chaque absidiole sont en plein cintre.



SAINT-CAPRAIS D'AGEN

Échelle à 0m,0025



La chapelle de la Vierge, placée au centre, est plus large que les autres, mais néanmoins construite sur le même modèle.

Quatre énormes piliers carrés, en avancement sur les murs de clôture de l'abside et de la nef, délimitent le carré du transept. Des arcs massifs sans retraite, à courbe brisée, de toute la largeur des points d'appui, font de cette travée une véritable copie de celles de Saint-Front. Sur chaque face des piliers, une fausse arcade en placage, reposant sur des demi-colonnes rappelle les galeries pratiquées dans les supports de l'abbatiale de Périgueux. Trois escaliers, l'un aboutissant à la chaire, les deux autres correspondant avec la toiture, ne laissent pas la faculté d'évider à leur base les piliers du transept de Saint-Caprais.

La description que je viens de donner permet déjà de saisir la pensée du premier architecte qui devait élever sur cette travée une coupole sur pendentifs.

Les croisillons sont assez courts. Au nord, trois fenêtres hautes, à plein cintre, et sur le même plan, s'ouvrent par un large ébrasement dans le mur de clôture. Des arcades sur pilastres qui surmontent ces fenêtres offrent une courbe brisée. Le tiers-point est également employé dans les archivoltés doubles des deux absidioles placées à l'orient du transept.

Pour en finir avec la description de ces chapelles, j'ajouterai qu'elles se rapprochent assez de celles du sanctuaire. Elles ont seulement un peu plus de largeur, et leurs hémicycles sont précédés d'une travée. Ces absidioles, qui ont une ceinture d'arcades extradossées sur colonnes, ne peuvent pas avoir, comme les autres, trois ouvertures symboliques, car elles sont accolées au chœur avec lequel elles communiquent par des sortes d'arcades basses ou de portes. Une seule fenêtre leur verse une lumière insuffisante.

Avant même qu'on ait entrepris le second étage du transept, dans l'intervalle de temps assez court

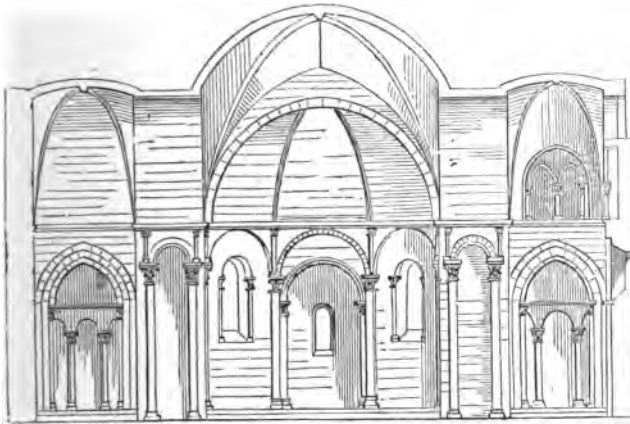
qui s'écoula entre cette construction toujours romane et celle de l'abside, nous voyons donc une modification s'introduire : la brisure des arcades extradossées du transept et des archivoltas de ses chapelles. Le sanctuaire et le premier étage du transept de l'église de Saint-Caprais paraissent dater de la seconde moitié du XIII^e siècle.

De nouveaux retards amenèrent de plus grandes disparates. Les travaux furent suspendus pendant une période qu'on peut évaluer à cinquante ans environ. C'était assez pour faire modifier la construction et le style des étages supérieurs et des voûtes du transept. Dans le croisillon nord on superposa aux arcades romanes un *triforium* gothique composé d'arcatures géminées sans tympans. Ces arcs minces et ajourés sont décorés de crochets ou plutôt d'enroulements de feuilles. Au-dessus du *triforium*, trois fenêtres du même style, abritées sous un arc de décharge, déterminèrent un troisième étage. La baie du centre est plus large que les deux autres.

Il y eut encore de plus grandes modifications dans la construction des voûtes. Au XIII^e siècle les croisées d'ogives remplaçaient partout les coupoles. Pour recouvrir le carré du transept on éleva des arcs dont les sommiers furent pris sur les angles des piliers, aux points primitivement réservés aux bases des pendentifs. La clef de ces arcs fut élevée au-dessus des clefs des quatre grands doubleaux. Ainsi les ogives sont à cintre brisé et déterminent quatre arêtes principales d'une sorte de coupole en huit triangles. Cette forme particulière de la grande croisée d'ogives se retrouve, comme je l'ai déjà dit, dans toutes les provinces où s'est fait ressentir l'influence byzantine. C'est une sorte de compromis, le résultat de la combinaison de deux procédés différents.

Sans nul doute, d'après le premier projet, les croisillons devaient être recouverts par des voûtes en

Pl. VII Bis.



COUPE DU TRANSEPT

DE L'ÉGLISE DE SAINT-CAPRAIS.



berceau qui auraient reproduit la brisure des grands arcs de la coupole. Bien que ces compartiments aient peu de largeur, le nouveau système de voûtes fut également adopté. Le résultat de l'application de la croisée d'ogives à ces travées barlongues fut tout différent de celui que j'ai constaté pour le carré du transept. Les arcs diagonaux, tracés d'après de grands rayons, sont en tiers-point, mais leurs angles de rencontre sont très-obtus. Les formerets des deux triangles les plus étroits sont relevés à la hauteur de la clef.

En posant les fondations de la nef, au XIII^e siècle, on conserva un moyen terme entre les méthodes surannées, suivant lesquelles avait été conçu le premier plan de l'édifice, et les innovations d'une architecture différente. Les deux travées de cette nef furent délimitées par des dossierers dont la grande épaisseur n'a pas de rapport avec la structure des voûtes divisées et soutenues par des arcs de décharge. Peut-être n'avait-on pas la notion bien exacte des avantages d'un système de voûtes tardivement introduit et généralement fort mal exploité dans le midi. Peut-être voulut-on maintenir l'alignement donné par les piliers du transept.

Par leurs proportions de longueur et de largeur, les voûtes de ces deux travées tiennent le milieu entre la grande et la petite croisée d'ogives, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas sur un plan parfaitement carré. Ces voûtes, ainsi que le second étage de la façade occidentale, datent seulement du XVI^e siècle*.

* De 1508, d'après une inscription relevée d'abord par M. de Saint-Amans. Il est surprenant qu'au XVI^e siècle on n'ait pas appliqué à ces travées la voûte en étoile, usitée à cette époque dans le nord. Le midi était donc toujours en retard pour s'assimiler des procédés qui caractérisent si bien ailleurs les diverses périodes de l'architecture gothique. Je citerai, dans le département, deux exemples plus remar-

Mais le style de la base des colonnes engagées sur ces dossierets ne laisse pas de doute sur l'époque bien antérieure de la fondation de la nef.

On sait que la forme des voûtes et la relation proportionnelle de leur hauteur sous clef avec la largeur de l'édifice déterminent la plupart des dispositions secondaires, telles que la division des travées et la forme de leurs supports, les élagements, s'il y a lieu, les mesures des fenêtres, etc.

A Saint-Caprais, la hauteur de la nef n'est pas d'une fois et demie sa largeur. La division des travées qui s'amortissent sous de larges formerets, laisse des surfaces de mur d'une grande largeur. Dans ces conditions, le prolongement du *triforium* du transept, d'ailleurs rendu difficile par la rencontre des dossierets, n'eut produit qu'un effet mesquin entre deux étages de petites fenêtres. Pour mettre les ouvertures en harmonie avec les proportions d'ensemble, on se contenta d'ouvrir une seule fenêtre haute et large dans chaque travée. Ces baies ont été sans doute achevées au XIII^e siècle, et des remplages aux dessins rayonnants devaient les garnir. Les dimensions de ces fenêtres ne nous sont plus révélées que par quelques rangs de claveaux qui servent aujourd'hui d'arcs de décharge à des baies plus étroites, remaniées une dernière fois à l'époque moderne. Ces fenêtres sont actuellement ornées de dessins flamboyants.

Le large portail de la façade occidentale est décoré d'une série de colonnettes en relation avec les tores des archivoltes. Ces moulures rondes ont un avancement en méplat. A droite de la façade, mais sur le même plan, s'élève hors œuvre une petite tourelle flanquante à six faces.

quables encore. L'église de Saint-Pastour, construite à la fin du XVI^e siècle, est voûtée en simples croisées d'ogives. La nef de l'église de Casteljaloux, achevée en 1711, dans le style de l'époque, est recouverte en petites croisées d'ogives.

D'épais contre-forts correspondent à l'extérieur aux dossierets de la nef. Il en est qui sont évidés au sommet par une demi-arcade, grossière imitation des arcs-boutants.

Une ferme de combles élancée recouvre aujourd'hui tout l'édifice.

Dans la restauration exécutée à notre époque, on a repris dans la forme gothique le croisillon méridional, dans l'aisselle duquel on a construit, sur un plan quadrangulaire, une tour de trois étages mal assortis comme style. Cette tour sert de sacristie et de clocher.

Je rendrai compte en peu de mots des caractères de l'ornementation romane.

Un cordon (listel et cavet orné de boutons) circule dans l'abside et dans le transept à la hauteur de la naissance des voûtes, et par conséquent au-dessus de l'arcature aveugle. Cette grande ligne horizontale correspond aux abaqes des colonnettes superposées.

A l'extérieur, les minces contre-forts établis autour des absidioles sont surmontés de petites colonnes, coupées en deux fûts de modules différents par un anneau de billettes. Ces colonnes sont élevées jusqu'à l'entablement (un listel et un cavet) qui couronne les édicules. Dans les intervalles règnent des modillons sculptés généralement de têtes saillantes.

Deux autres corniches, au profil fort simple (ce sont des bandeaux chanfreinés), s'étendent autour de l'abside et du chœur, et servent d'amortissement, l'une aux murs, l'autre aux contre-forts plats qui sont bâtis sur les pieds-droits des archivoltes des chapelles.

Extérieurement, les cintres des fenêtres sont ornés de tores et de torsades. Il y a des colonnettes dans les montants des baies de la chapelle médiane.

Les chapiteaux des colonnes engagées, qui sont au nombre de cinquante environ, et ceux, à peu près en même nombre des supports plus petits placés dans les fenêtres et sous les arcs, offrent, au double point de

vue de la composition et de l'exécution artistique, une très-grande variété. Parmi ceux dont la décoration est toute végétale, les uns, formés de feuilles d'acanthé ou de palmes finement découpées, ont toute la pureté des meilleurs ouvrages des bas-temps; ils sont analogues aux chapiteaux justement renommés de Saint-Sernin de Toulouse; dans les autres, la sculpture est de peu de relief et les volutes sont exagérées; il en est à la surface desquelles se développent sur deux rangs des feuilles grasses et crochues ou de larges feuilles de plantes d'eau sur un seul. On en remarque un qui est godronné. Les petits chapiteaux ont généralement peu de relief, sont privés d'abaques, et se rapprochent de la forme cubique. Des palmettes aux galbes variés et des enroulements s'attachent aux tailloirs des grosses colonnes.

L'exécution n'est pas moins inégale dans les sujets historiés. Quelques personnages aux membres disproportionnés se rencontrent tout auprès d'images plus régulières ou plus originales d'animaux fantastiques, oiseaux et quadrupèdes. On trouve à la fois dans ces sculptures de grossières ébauches peu éloignées des essais des temps barbares et des figures qu'on peut comparer sans désavantage aux types remarquables de l'école du Haut-Languedoc.

La partie de la cathédrale construite à l'époque gothique offre un beau sujet de sculpture: c'est un cul-de-lampe, placé dans un angle du croisillon nord, qui porte trois grands arcs. Deux mascarons et un fouillis soutiennent une sorte de dais qui s'étagé au-dessus de quatre colonnes et abrite un personnage couronné. Ce cul-de-lampe est très loué par M. Viollet-le-Duc, qui en juge « la construction non moins remarquable que la composition. » C'est en réalité une double console fort bien appareillée*.

* On peut voir un dessin de cette sculpture dans le *Dict. rais. de*

Une pierre carrée à monogramme X P α ω, entouré d'une inscription indiquant le mois de la dédicace, est encadrée dans un dossier du chœur. Ce monument a donné lieu jadis à une longue discussion entre M. Simil, chanoine, et M. Brécy qui en a publié un croquis (*Journal de Lot-et-Garonne*, septembre, novembre et décembre 1836.) M. l'abbé Crosnier et M. de Caumont présumant que ce monogramme date de l'époque romane et n'est pas plus ancien que l'église.

Les procédés de construction n'offrent rien de remarquable. Le moyen appareil est employé partout pour les revêtements, sauf dans quelques parties au nord, où l'on a utilisé des matériaux de rencontre.

Depuis quelques années, le sanctuaire de Saint-Caprais est décoré de belles peintures exécutées par M. Bézard, et qui représentent le martyr et l'apothéose des Saints de l'Agenais, ainsi que des sujets tirés des Saintes Écritures. Les voûtes du transept et de la nef sont ornées de dessins de fond.

L'étude de la cathédrale d'Agen est particulièrement intéressante, parce que cet édifice représente les caractères de l'architecture locale au XIII^e siècle, mieux peut-être que les églises fondées par les Bénédictins, qui

l'arch. t. iv, p. 492; et dans *l'Hist. rel. et monum.* de M. l'abbé Barrère. Ce dernier auteur a publié quatorze chapiteaux ou motifs de décorations empruntés soit à l'église de Saint-Caprais, soit à la belle salle capitulaire contiguë, que l'on prend à tort pour une chapelle, sans doute à cause de sa destination actuelle.

L'abside de Saint-Caprais (vue extérieure) est également figurée dans *l'Hist. rel. et monum.* et dans un ouvrage sur la Guyenne de A. Guilbert.

Je n'ai voulu joindre à cette monographie que des dessins inédits : un plan ichnographique que l'on pourra rapprocher de celui de l'église de Souillac (*Architecture byzantine en France*, pl. 9); une coupe du carré du transept. Cette gravure n'est pas absolument exacte. Le *triforium* représenté dans le croisillon droit existe dans le croisillon gauche.

ont pu importer dans l'Aquitaine des traditions étrangères.

Je crois avoir démontré que l'église de Saint-Caprais se rattache à l'école régionale dont Saint-Front, et peut-être en même temps, Saint-Étienne de Périgueux, sont les types originels. Ce fut une des premières églises byzantines auxquelles on ajouta un transept et des chapelles rayonnantes. En étudiant les édifices élevés sur ce plan, on remarque dans les divisions du sanctuaire et dans le triple étage produit à l'extérieur par les chapelles, l'abside et le transept plus d'une analogie avec Saint-Sernin de Toulouse et certaines églises de l'Auvergne.

J'admettrais volontiers sur cette preuve une alliance entre l'école de Périgueux et celle d'Auvergne, produisant un type mixte *.

M. de Verneilh fixe aux rives de la Garonne les limites du groupe dont il a donné la monographie. L'étude d'un monument situé bien loin au-delà de cette frontière me permet d'affirmer que l'influence byzantine s'est étendue, mais, à vrai dire, toujours en s'affaiblissant, jusqu'aux Pyrénées.

* On reproche, à tort, selon moi, à quelques archéologues (et des meilleurs) d'épiloguer sur la génération et sur la fusion des types, sur les analogies des plans et du style; de trop se préoccuper de la juste part à faire aux importations, aux transformations, etc. Mais comment traiter de l'archéologie monumentale, c'est-à-dire écrire l'histoire de l'architecture, sans remonter aux origines, sans rechercher : 1° de quelle façon nos écoles nationales se sont assimilés les éléments les plus divers pour les fondre ensemble et se créer en quelque sorte une originalité par cet assemblage même; 2° quelle influence ces écoles ont exercée les unes sur les autres. La grande question est d'observer et de comparer avec justesse; alors, à défaut de documents probants, on peut établir de solides conjectures. Qu'on n'oublie pas que si l'invention, même pour les plus petits détails, est difficile et toujours très-rare, rien n'est au contraire plus facile que l'imitation, par conséquent plus commun à rencontrer. Pour un original il y a cent copies.

J'ai reconnu dans la cathédrale de Tarbes une église sœur de celle d'Agen. Elle offre à peu près le même plan, les mêmes proportions relatives, les mêmes divisions de l'abside, du transept et de la nef. Seulement il n'y a pas de chapelles rayonnantes autour du sanctuaire, et les arcs du carré du transept ne sont pas aussi massifs que ceux de Saint-Caprais. L'ornementation de la partie ancienne est moins riche; mais les baies romanes des croisillons et leurs voûtes en berceau se rapprochent davantage de la tradition suivie à Souillac et à Solignac. Les archivoltés des absidioles longues, ouvertes dans les bras de la croix, à l'orient, sont en tiers-point, comme dans la cathédrale d'Agen. Enfin, comme si ces deux monuments avaient dû éprouver les mêmes vicissitudes, le carré du transept (surhaussé d'un étage qui forme une tour-lanterne) et les travées de la nef n'ont été recouverts de voûtes qu'à l'époque gothique.

Il y aurait donc lieu de rechercher si, dans cette vaste région intermédiaire de la Guyenne, dont les monuments sont si peu connus, il n'existe pas d'autres types à rapprocher de ceux-ci, et si même on n'y pourrait rencontrer, ce qui serait plus probant pour la filiation directe, des vaisseaux à séries de coupoles.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN DE LAYRAC *.

— Cette église fut élevée par les Bénédictins sur le territoire que leur avaient cédé, de 1063 à 1102, Hugues, vicomte de Bruilhois, et son frère Hunald. C'est entre ces deux dates extrêmes, qui sont celles des donations les plus importantes, qu'il faut placer la fondation du prieuré **.

* Extrait d'une notice publiée dans le *Bulletin monumental*, année 1872, t. xxxviii, p. 539.

** M. l'abbé Barrère, qui a précisé ces dates, a donné le premier la description de l'église de Layrac. Je ne reviendrai pas sur les points spécialement traités par lui, tels que l'interprétation des

L'église doit avoir été construite d'un seul jet, car l'unité de style est parfaite et l'on ne constate aucun raccord.

Une large et haute nef, d'un seul étage, voûtée en berceau, divisée en sept travées par des doubleaux et des colonnes; un transept dont le carré est surmonté d'une coupole sur pendentifs; un sanctuaire composé d'une travée longue, qui semble n'être qu'un prolongement de la nef, et d'une abside ornée de sept arcatures; une absidiole ouverte à l'orient de chaque croisillon; partout de larges fenêtres en plein cintre sous des arcades extradossées; une grande ligne horizontale qui simule un entablement des colonnes: telle est, dans son ensemble, cette église, qui, pour la pureté des lignes et la justesse des proportions, peut être comparée aux monuments de l'art classique.

Au lieu de copier servilement le plan de l'église de Moirax, les nouveaux religieux s'étaient efforcés de réaliser un progrès.

La lourdeur des piliers est certainement un des grands défauts des églises romanes à trois nefs. Cela vient de ce que les architectes ne savaient pas exactement jusqu'où s'étendait la résistance des pierres sous l'effort de la pression.

Construire une église voûtée tout aussi vaste que celle de Moirax, sans lui donner des supports intérieurs, tel est le but que le maître-d'œuvres de Layrac semble s'être proposé. La nef unique, le transept et le sanctuaire reçurent un égal développement en largeur. Cette largeur est de plus de 11 mètres*.

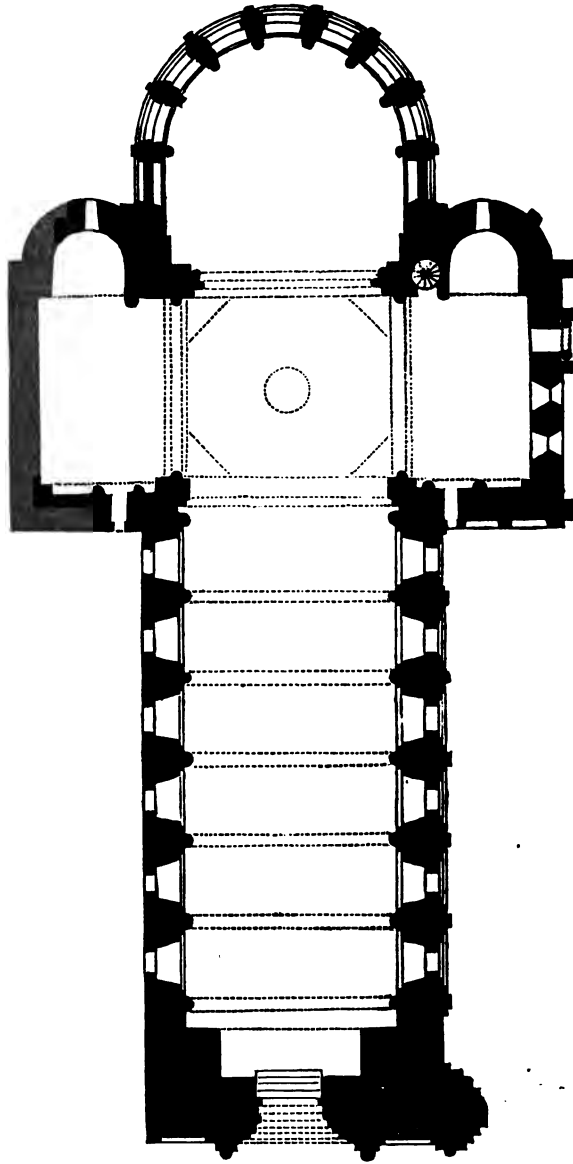
sujets symboliques qui se voient sur les chapiteaux historiés. Cet auteur cite deux inscriptions placées dans l'ancienne nef, qui rappelaient le nom du fondateur Hunald, et une troisième témoignant que l'église fut consacrée en 1096 par le pape Urbain II. *Hist. rel. et monum.*, t. 1, p. 264 et 302.

* Cette mesure fut rarement dépassée dans les plus grandes églises des XI^e et XII^e siècles. Les travées de St-Front de Périgueux ont 12

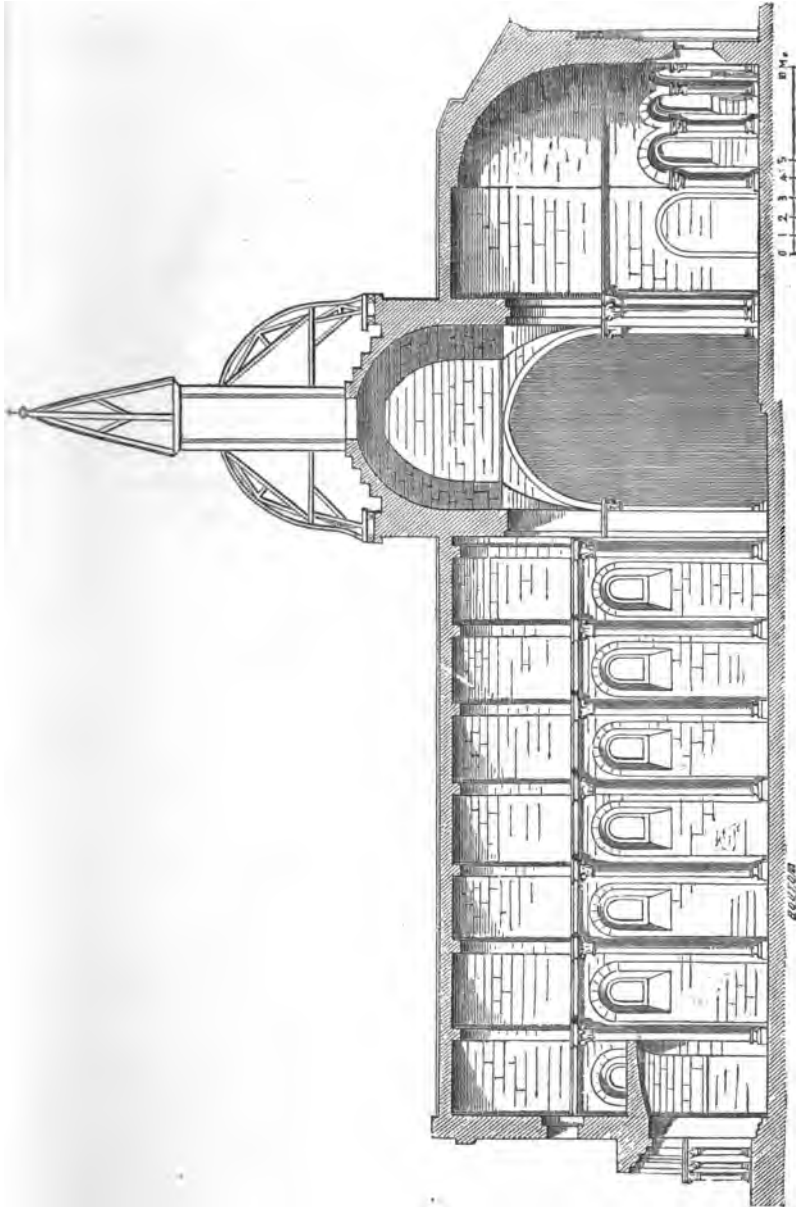
Les voûtes en berceau sont légèrement brisées, de même qu'à Moirax. Dans la nef, ces voûtes sont soutenues par de minces doubleaux ; elles sont libres dans les croisillons et dans la travée du sanctuaire.

La poussée de la grande voûte n'était pas équilibrée comme à Moirax, où il y a des nefs latérales. L'architecte fut obligé de renforcer les murs, de les doubler d'épaisseur. Mais, du moins, il employa les meilleurs expédients pour dégager une partie de sa construction. Il n'eut qu'à développer un élément qui se trouvait en germe dans l'église de Moirax : je veux parler des arcatures engagées, les unes de rez-de-chaussée, étendues à l'extérieur entre les contre-forts, les autres ménagées à l'intérieur pour encadrer les fenêtres du sanctuaire. A Layrac, ces arcades extradossées sont partout employées : au-dehors comme au-dedans, autour de la nef et du sanctuaire, les cintres s'étagent au-dessus des fenêtres et portent sur des pieds-droits auxquels s'adossent les contre-forts à l'extérieur, à l'intérieur les colonnes. Ainsi chaque travée vue de face présente quelque chose de la disposition des archivoltes d'un portail.

mètres de largeur. Ainsi, dans les deux églises, le problème de la construction des voûtes s'établit à peu près sur les mêmes données. Il serait curieux de comparer, à tous les points de vue, l'effet des expédients employés pour la solution si différente de ce problème : d'une part, c'est une méthode importée au commencement du xi^e siècle et imparfaitement suivie par l'école byzantine ; de l'autre, ce sont des procédés dont on retrouve l'origine dans les types de l'architecture romaine, mais qui peu à peu se perfectionnent et que l'on voit sagement appliqués dès la fin du xi^e siècle. Je n'entreprendrai pas un parallèle que chacun peut faire d'après les dessins, et qui tournerait, ce me semble, en quelques points, à l'avantage de l'église que je décris. Je me borne à signaler, dans cette œuvre, la simplicité savante des moyens et l'heureuse combinaison des pleins et des vides, ainsi que l'allègement par les arcatures dans l'exécution architectonique, la juste proportion des lignes horizontales et des lignes verticales dans l'exécution artistique.



PLAN DE L'ÉGLISE DE LAYRAC.



COUPE LONGITUDINALE DE L'ÉGLISE DE LAYRAC.

Il est facile de reconnaître les avantages de ce système. A l'aide des arcades, les charges supérieures de la construction, se transformant en pesanteur verticale, se reportent sur les points d'appui et les renforcent; les murs intermédiaires peuvent être allégés, les contre-forts peuvent être réduits : de là une économie de matériaux et la possibilité d'ouvrir de larges fenêtres proportionnées à l'échelle de l'édifice. Enfin ces arcades sont d'un grand effet décoratif.

Le mur septentrional de l'église étant épaulé par les constructions du couvent, ne reçut pas de contre-forts extérieurs. De ce côté, les fenêtres, aujourd'hui aveugles, n'ont peut-être jamais été ouvertes.

Il faut pourtant l'avouer, malgré les ingénieuses combinaisons de l'architecte, la stabilité de l'édifice ne devait pas se maintenir jusqu'à notre époque; c'est que le principe de la voûte en berceau est par lui-même défectueux : aux poussées continues de ces voûtes, il faudrait opposer des résistances également continues. On a dû reprendre, dans ces derniers temps, la nef qui menaçait ruine. Toutes les anciennes formes ont été d'ailleurs reproduites dans une habile restauration.

Après avoir analysé le type et l'ensemble de la construction de l'église, je reviens sur la distribution et les détails de diverses parties.

Les deux absidioles sont voûtées en berceau à plein cintre sans doubleau, et en cul-de-four.

La coupole du carré du transept est élevée sur des pendentifs et sur des arcs brisés, minces, à double retraite. Cette voûte est exhaussée par un tambour. Son plan octogone offre alternativement quatre grands et quatre petits côtés. Les arêtes s'effacent avant d'atteindre la dernière couronne de claveaux, qui laisse une large ouverture au sommet de la coupole.

Deux fenêtres sont percées dans le croisillon méridional. Il y en avait une aussi dans chaque absidiole.

Ces dernières ont été bouchées. Les murs de clôture, à l'ouest du transept, sont décorés de fausses arcades.

Au bas de la nef, s'élevait une sorte de tribune, que j'aurais voulu pouvoir étudier sur l'ancien édifice. Mes dessins la reproduisent d'après les plans que M. Payen, architecte du département, avait relevés avant la restauration.

La toiture ancienne portait sur l'extrados des voûtes.

Le portail s'ouvre dans la façade occidentale par des retraites successives formant sept archivoltés. De chaque côté, deux colonnettes sont ménagées dans les angles rentrants des pieds-droits. Les archivoltés offrent une série de moulures rondes et de plate-bandes. De gros tores interrompus, des rangs de billettes plus petites et des rinceaux sont les seuls motifs d'ornementation qui leur soient appliqués. Il ne semble pas que cette porte ait jamais eu de tympan.

La façade est d'ailleurs très-simple. Un petit *oculus* est ouvert au centre. Presque au sommet du pignon, une pierre en relief présente un beau sujet de sculpture : c'est, dans une auréole ovale, le Christ, la tête ceinte d'un nimbe crucifère et tenant un *volumen**.

Le portail est placé dans un massif avancé, au-devant duquel sont engagées des demi-colonnes, dont les chapiteaux, aujourd'hui mutilés, devaient porter des ornements.

Une seconde porte très-simple est ouverte dans le croisillon méridional.

L'église n'a pas de clocher. Une flèche en bois pouvait s'élever au-dessus du carré du transept, dans la

* M. Didron (*Iconographie chrétienne*, p. 279) a décrit et dessiné un ivoire du XI^e siècle de la Bibliothèque nationale, qui offre une représentation exactement pareille. Cet auteur fait remarquer que la figure est jeune et imberbe et que le sculpteur lui a donné tous les attributs de la gloire; aussi l'appelle-t-il le *Christ triomphant*.

construction primitive. Il est encore possible que l'architecte, laissant la coupole apparente, l'ait simplement couverte d'assises de pierre.

Le dôme actuel, recouvert en ardoises, le campanile qui le surmonte et les ornements qui l'entourent, les peintures intérieures de la coupole, un ciborium de marbre, magnifique par ses proportions, mais d'un goût plus que douteux, datent de l'époque moderne.

L'ornementation est moins riche qu'à Moirax. Il n'y a pas de colonnettes aux montants des fenêtres, ouvertes presque sans ébrasement. Les chapiteaux historiés sont rares : il n'en existe qu'aux portes, dans la travée supérieure de la nef et sous l'arc triomphal.

Les chapiteaux du sanctuaire sont ornés : les uns, d'un seul rang de feuilles longues et cannelées, les autres, de deux rangs de feuilles courtes, épaisses, divisées par une seule nervure saillante. Quelques perles ou besants servent parfois de séparation à ces feuilles, ou se suspendent comme des fruits à leurs pointes. Les abaqes, composés d'un bandeau et d'un chanfrein, sont massifs. Leur hauteur est égale à plus d'un tiers de celle de la corbeille.

Les chapiteaux de la nef ont des proportions plus justes, sans offrir une sculpture plus délicate.

Les bases des colonnes sont attiques. Il y a quelques exemples d'un développement exagéré de la gorge médiane, dont la courbe rentrante s'efface.

De simples bandeaux chanfreinés composent les cordons qui ceignent l'abside, à la hauteur des chapiteaux de l'arc triomphal, et la nef, à la hauteur des chapiteaux des colonnes-dosserets.

A l'extérieur, des corniches fort simples (un bandeau et un quart de rond) circulent tout autour de l'édifice et constituent l'amortissement des murs. Les contre-forts, minces et sans ressauts, s'élèvent jusqu'à cette corniche, que soutiennent, dans les intervalles,

des modillons ornés de têtes, de pommes de pin, de boutons de diverses dimensions, de figures géométriques, etc. Il en est un dont la décoration est une anse de pierre.

Il me paraît utile de signaler, comme je l'ai fait pour les principes de la construction, les rapports et les différences de styles qui existent entre les églises de Layrac et de Moirax.

La plupart des chapiteaux de Layrac sont profondément fouillés et creusés de manière à mettre en fort relief les volutes et les feuilles. La rose du chapiteau classique et ses volutes de la partie concave sont remplacées par une sorte de modillon avancé sous le tailloir. Ainsi l'on n'a plus, pour ainsi dire, que le squelette de la corbeille corinthienne. Le nombre des feuilles est réduit, toutes les découpures sont supprimées. Mais la forte nervure du centre et les cannelures fixent les ombres ou distribuent la lumière. Ainsi l'effet ornemental rachète l'exécution barbare. Les besants, les fruits accrochés à l'extrémité des feuilles nous rapprochent des crochets exclusivement employés à la fin du XI^e siècle.

Les creux et les reliefs des chapiteaux sont plus fortement accusés à Layrac qu'à Moirax.

De même pour les modillons. Ce ne sont plus, comme à Moirax, de menus détails, des volutes découpées comme les copeaux d'un bout de solive, mais des ornements qui se détachent franchement sur une surface plane. La tablette qui porte ces modillons n'est plus ornée de petites billettes qui font peu d'effet, placées à une trop grande hauteur. Ses moulures n'offrent que des surfaces lisses. Nous ne retrouvons pas non plus de ces appareils qui visent à l'ornementation par leur singularité : plus d'imbrications ! plus de rang de claveaux emboîtés les uns dans les autres par des joints en dents de scie !

L'église de Layrac est uniformément construite en

moyen appareil. On remarque sur les pierres un grand nombre de marques de tâcherons.

Si j'ai tant insisté sur le caractère sobre et sévère de l'ornementation de l'église de Layrac ; si je me suis attaché à des comparaisons entre le style de deux édifices voisins, c'est qu'il était intéressant d'établir que la première de ces deux églises élevées par les Bénédictins est la plus chargée de menus détails et de petites pièces de sculpture. C'est une exception à noter, car généralement, à l'époque romane, l'ornementation est d'autant plus riche que les édifices sont moins anciens.

ÉGLISES PAROISSIALES DE SAINT-MARTIN DE CUZORN ET DE SAINT-FRONT. — Ces édifices, voisins l'un et l'autre, ont tant de points de ressemblance que je ne donne qu'une description générale qui est applicable aux deux. Je reviendrai ensuite sur les détails qui les distinguent.

Les transepts, qui ont été défigurés, mesuraient en longueur un peu plus de 13 mètres.

La reconstruction ou la transformation de la nef, à l'époque gothique, a complètement dénaturé les plans anciens. Il paraît certain néanmoins, d'après quelques restes des clôtures primitives où l'on retrouve l'appareil et les baies de l'époque romane, que ces églises ne devaient avoir qu'une nef. Elles se rapprochaient ainsi du plan de l'église de Layrac.

Les arcs triomphaux et leurs dossierets sont massifs, sans retraites, sans application de colonnes. Ces arcades en plein cintre qui donnent accès aux chapelles sont proportionnellement fort étroites et fort basses. Un bandeau chanfreiné, pour impostes ; un bandeau pareil, mais renversé, c'est-à-dire taluté pour bases : telle est l'ornementation primitive des dossierets.

Il n'est pas possible, dans l'état actuel de ces édifices, de se rendre compte du genre de voûte qu'on a dû appliquer au carré du transept.

Les absides et les absidioles ont toutes en longueur plus de leur demi-rayon ; c'est-à-dire que leurs hémicycles sont précédés d'une petite travée. Ces édicules sont voûtés en cul-de-four.

L'église de Cuzorn n'a pas de contre-forts. Celle de Saint-Front en est au contraire pourvue, et ceux de la grande abside, divisés dans leur hauteur par des retraites, sont reliés au sommet par des arcades extradossées. La fenêtre ouverte au centre du rond-point traverse un de ces appuis.

Les fenêtres du sanctuaire de Cuzorn sont étroites et leur cintre est creusé dans une seule pierre. Quelques-unes de ces baies sont de forme quadrangulaire.

L'abside principale de Saint-Front est décorée d'une double arcature aveugle sur colonnes, la première de neuf arcades, la seconde de sept : le tout en plein cintre. La différence du nombre produit naturellement une complète irrégularité. Les deux étages ne sont point en correspondance. Les chapiteaux, tous plus ou moins mutilés, sont ornés de feuilles finement découpées et de volutes.

Dans les deux églises, la seule partie chargée de décoration est la corniche qui sert d'amortissement aux chapelles. Les bandeaux sont ornés de billettes (à Saint-Front cet entablement est en partie détruit.) Les modillons sont finement sculptés : des entrelacs, des têtes de clous, des croix de Saint-André, des boutons, des encadrements, des figures géométriques variées y sont appliqués. Les métopes intermédiaires sont creusées d'un trou circulaire profond. L'appareil des murs de ces sanctuaires est très-soigné.

Les nefs, remaniées, ainsi que je l'ai déjà dit, sont simplement lambrissées, et n'offrent aucun intérêt.

A Cuzorn un clocher à cinq arcades, consistant en un pan de mur rectangulaire, est élevé sur l'extrados de l'arc triomphal. Il y a dans la partie inférieure de ce mur quelques assises en *spicatum opus*. Une arcature

gémignée renferme des colonnettes d'un style barbare qui paraissent fort anciennes.

La simplicité et le caractère robuste de la construction, l'absence totale du tiers-point, l'exclusion des sujets historiés dans l'ornementation sont autant de caractères qui plaident en faveur de l'antiquité de ces deux églises. Je les attribue au commencement du XI^e siècle.

A ce titre leur description aurait dû précéder la monographie de Layrac. Cependant comme ces édifices ne sont pas complets, j'ai mieux aimé procéder du connu à l'inconnu. On se rendra mieux compte par exemple, après avoir étudié l'église plus importante et bien datée de Layrac, de ce que devaient être ces deux anciens monuments.

Une addition faite à l'église de Saint-Front lui donne un aspect militaire très-original. Son abside a été surhaussée et transformée en une espèce de tour que couronnent des créneaux. Ce changement d'une église en forteresse est peut-être l'ouvrage des Templiers qui comptaient Saint-Front parmi leurs possessions.

On trouve dans le département un certain nombre d'églises qui ont été fortifiées à des époques difficiles à déterminer. Généralement les travaux défensifs appliqués à ces édifices religieux sont d'une date bien postérieure à celle de la fondation et de la construction primitive. J'aurai l'occasion, dans le cours de cet ouvrage, de relever des exemples fort curieux de ces remaniements systématiques.

L'église de Saint-Front appartenait à un prieuré, en 1520.

ÉGLISE VIEILLE DE COCUMONT. — Ce monument, qui paraît dater de la fin du XI^e siècle, est aujourd'hui dans un grand état de délabrement. Le centre de la population s'étant déplacé, cette église reste comme

abandonnée au milieu de l'ancien cimetière, dans lequel on exhume parfois des tombes de l'époque carolingienne.

Seules, les trois absides sont en partie voûtées. Elles sont étroitement groupées et de dimensions presque égales. Cinq fenêtres s'ouvrent dans ces trois hémicycles, étroites, largement ébrasées et encadrées à l'extérieur dans une arcade assez large et ses montants.

Des doubleaux renforcent les culs-de-four à leur ouverture. Les chapiteaux des colonnes-dosserets qui portent ces arcs sont mutilés. Les restes de décoration qui subsistent encore s'appliquent aux cordons placés à la naissance des voûtes. Ce sont des palmettes au galbe très-lourd et des frettes crénelées. Ce dernier motif d'ornementation est très-rare dans les églises de l'Agenais.

Actuellement un rétable de boiserie sans caractère masque la grande abside qui a été transformée en sacristie. Une toiture moderne, sur un plan uniforme, recouvre l'édifice tout entier.

On remarque dans l'aisselle du transept, à droite, une travée, ajoutée au xvi^e siècle, que recouvre une voûte en étoile.

La plus grande partie de l'église est construite en moyen appareil et garnie de contre-forts plats. Dans quelques portions de la nef on remarque des revêtements en petit appareil peu soigné, ce qui porte à croire que l'architecte a utilisé des matériaux provenant de ruines antiques.

Un cordon de billettes plates entoure la grande abside à la hauteur des fenêtres dont il contourne les cintres. Les corniches de couronnement des chapelles ont beaucoup souffert. La plupart des modillons sont historiés.

Le portail, bien qu'il ne soit plus qu'une ruine, est la partie la plus intéressante de l'église. Il est conçu dans les plus grandes proportions. Il s'ouvre dans le

mur de clôture sud de la nef, renforcé sur ce point par un énorme massif de maçonnerie. Aussi les archivoltes, formant quatre retraites, sont-elles larges et profondes. Ce portail supporte une petite tour rectangulaire qui n'est pas de l'époque primitive, mais qui a dû remplacer l'ancien clocher. Les fûts de six colonnes élevées dans les angles rentrants des pieds-droits ont été enlevés. Leurs chapiteaux restent néanmoins suspendus en porte-à-faux*.

Ils sont fort dégradés, et, parmi les sujets historiés qu'ils représentent, je n'ai pu discerner que la scène de la tentation d'Ève.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-LIVRADE. — L'époque romane a laissé ce monument inachevé, en sorte qu'il est assez difficile de se rendre compte de l'ensemble du plan primitif qui est fort original. Il me paraît probable néanmoins que les constructeurs du XIII^e siècle avaient le projet de donner à l'église une seule nef séparée par un transept du chœur et des absidioles.

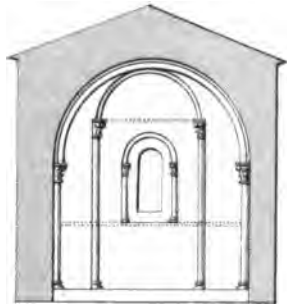
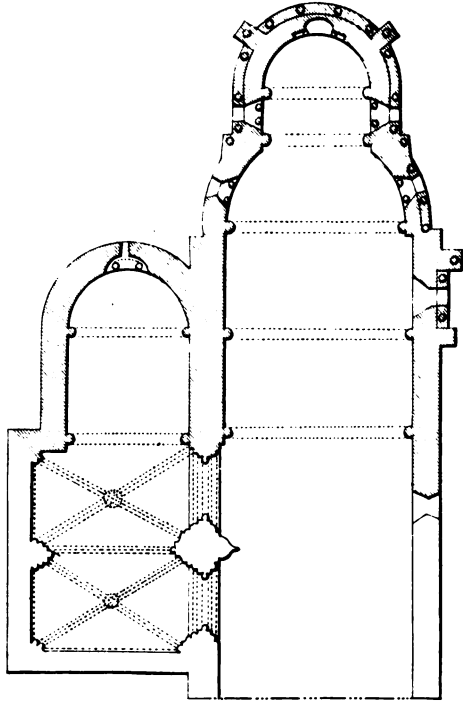
Une abside qui s'amortit dans un hémicycle d'un plus grand diamètre ; une double travée de chœur ; une absidiole orientée, prolongée par une travée parallèle à celle du sanctuaire : telles sont les parties anciennes de l'église. Ces deux vaisseaux ne communiquent l'un avec l'autre que par une arcade basse, une sorte de porte qui doit être moderne et qui ne figure pas sur le plan.

Le plan ichnographique rend compte de la singularité de construction de la grande abside**.

* Cet exemple et plusieurs autres analogues, que j'ai observés dans le département, prouve que les architectes romans reliaient leurs chapiteaux à la maçonnerie par une queue d'aronde, alors même que les fûts des colonnes étaient pleinement dégagés.

** Cette composition du chevet n'est pas sans quelque analogie avec *la couronne* de Becket, chapelle semi-circulaire qui s'ouvre au centre

Pl. X.



SAINTE-LIVRADE

PLAN ICHNOGRAPHIQUE ET COUPE TRANSVERSALE

Échelle de 0^m,0025 pour mètre.

Il est évident qu'une chapelle au sud devait compléter l'église, établir un parallélisme. La décoration extérieure du sanctuaire est interrompue au point où devait être accolée cette construction.

Les travées longues romanes sont voûtées en berceau plein cintre, soutenu par des doubleaux sur colonnes-dosserets.

L'abside du sanctuaire, voûtée en cul-de-four, étant surbaissée, il a fallu, pour l'unir à la travée du chœur, à travers le second hémicycle, recourir à une construction toute particulière. La pénétration d'une voûte cintrée dans une voûte sphérique établie en descente, donnait lieu à un problème peut-être nouveau à cette époque. La solution est assez normale. Cependant le grand hémicycle n'a pas une voûte hémisphérique parfaite. C'est plutôt un berceau irrégulier conique ou penché, car pour réduire la descente (à un mètre environ) on a buté cette voûte sur quelques assises établies au-dessus de l'arc triomphal. Je regrette que le badigeon qui recouvre cette partie de l'église empêche de se rendre compte des expédients employés dans l'appareil. Ces voûtes sont en moellons et doivent fournir des sujets intéressants pour l'étude de la stéréotomie au *xiii^e* siècle.

Les absides et les travées sont divisées par deux cordons, chacun de trois rangs de billettes, l'un placé à la hauteur des abaques, l'autre à un tiers environ de la hauteur des fûts de colonnes. C'est entre ces deux lignes horizontales que sont ouvertes les fenêtres dont quelques-unes ont des colonnettes dans leurs montants.

A l'extérieur, l'ordonnance générale est d'un grand effet. Voici quelles sont les divisions du sanctuaire :

du chœur de la cathédrale de Canterbury. Suivant Viollet-le-Duc, la cathédrale de Sens offrait une disposition pareille. *Dict. rais. de l'archit.* t. II, p. 348 et suivantes.

Au-dessus d'un soubassement continu, règne une arcature plein cintre sur colonnes (trois arcades autour de l'abside, deux de chaque côté, deux dans la courbe en quart de rond du grand hémicycle, deux au chœur). Chacune de ces arcades extradossées se compose de trois tores et d'un bandeau en relief décoré d'enroulements.

Un cordon de trois rangs de billettes est interposé entre l'arcature et les fenêtres.

Enfin les murs s'amortissent sous une corniche très-avancée soutenue par un grand nombre de modillons qui représentent tous des sujets historiés sculptés en fort relief. Un bandeau chargé de billettes forme la plate-bande de cette corniche.

Les contre-forts assez massifs et à deux ressauts, dans le sens de leur hauteur, se terminent par des colonnes trapues élevées jusqu'à l'entablement. Deux de ces contre-forts, qui présentent un angle de face, sont établis au point de pénétration des hémicycles.

Les dimensions des assises sont assez irrégulières. Il y a, dans les soubassements, des blocs qui atteignent à peu près les mesures du grand appareil (0^m40 de hauteur pour 0^m90 de largeur.) Au centre de la construction, la hauteur des assises varie entre 0^m20 et 0^m40. Ces rangs alternés constituent le seul exemple, que je connaisse dans le département, de l'*opus pseudisodomum*.

L'église de Sainte-Livrade est un des monuments de l'Agenais les plus chargés de représentations symboliques. La décoration végétale n'intervient dans les chapiteaux que comme un simple accessoire, un remplissage, un ornement de fond. Les têtes saillantes, les animaux réels ou hybrides, les scènes de personnages sont figurés partout, à l'intérieur comme à l'extérieur. Toute cette sculpture est profondément fouillée et peut fournir les sujets les plus variés aux études artistiques et aux recherches du symbolisme.

Ce fut au xiv^e siècle qu'on acheva l'œuvre commencée au xiii^e. A cette époque la brique était en faveur. On se servit de ces matériaux pour l'édification de la nef. La porte principale, ouverte dans la façade occidentale, a le style du temps : ses archivoltes se composent d'une série de tores plaqués d'une moulure en méplat. Un clocher sans caractère, fut élevé sur une base carrée en arrière du pignon. Il s'amortit en octogone. La partie la mieux réussie qui date de cette époque est certainement la petite nef ou croisillon de deux travées établi dans le prolongement de la chapelle de gauche. Cette nef voûtée en petites croisées d'ogives, déborde l'alignement des murs de l'absidiole. Les arcs de voûte, décorés de fines moulures, correspondent à des colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de feuilles crochues et frisées.

C'est de nos jours seulement qu'on a renforcé et voûté la grande nef, en continuant la tradition romane. Cette restauration a été exécutée par M. Payen. La voûte moderne est en berceau brisé soutenu par des doubleaux.

L'église de Sainte-Livrade (Sancta Liberata) * dont le patronage indique une dévotion appuyée sur des traditions locales, était autrefois la chapelle d'un prieuré de Bénédictins.

* La légende de Saints-Livrade est fort curieuse. Sainte-Livrade, qui était d'une grande beauté, s'étant consacrée à Dieu, refusa de se rendre aux désirs d'un roi qui voulait l'épouser. Pour se garantir des obsessions, elle pria la Sainte-Vierge de flétrir sa beauté. Le lendemain, une longue barbe la rendait méconnaissable à ce point que le roi furieux la fit mettre en croix. Les anciens crucifix appelés *androgynes*, assez communs en Suisse et en Allemagne, passent pour reproduire le martyre de cette Sainte qu'on vénère dans ces pays sous les noms de *Sainte-Souci* ou *Sainte-Affliction*, et en Portugal, en Espagne, en France et en Belgique sous les noms de *Wilgforde*, *Liberata*, *Ontcomera*. Voir sur ce sujet une notice de M. Aglaus Bouvenne, Paris, 1866, et *Encyclopédie des Beaux-Arts plastiques*, Auguste Demmin, Paris 1873, p. 137.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN DE MARMONT-PACHAS (Pl. XI). — Une nef rectangulaire fort basse, recouverte par une charpente; à l'orient, une petite abside quadrangulaire, voûtée en berceau plein cintre: voilà tout ce qui constitue le plan de ce modeste édifice.

Bien qu'elles paraissent appartenir à la même époque, les deux parties distinctes de l'église diffèrent par la construction. Les clôtures de la nef, sans contre-forts, sont en petit appareil. Il s'y mêle quelques moellons taillés dans de plus grandes proportions, et les assises sont plutôt irrégulières que parfaitement horizontales. Le chœur est en moyen appareil assez négligé. Ses murs latéraux s'appuient de chaque côté, ainsi que le chevet sur un contre-fort de section quadrangulaire, élevé sans ressaut jusqu'aux deux tiers de la hauteur.

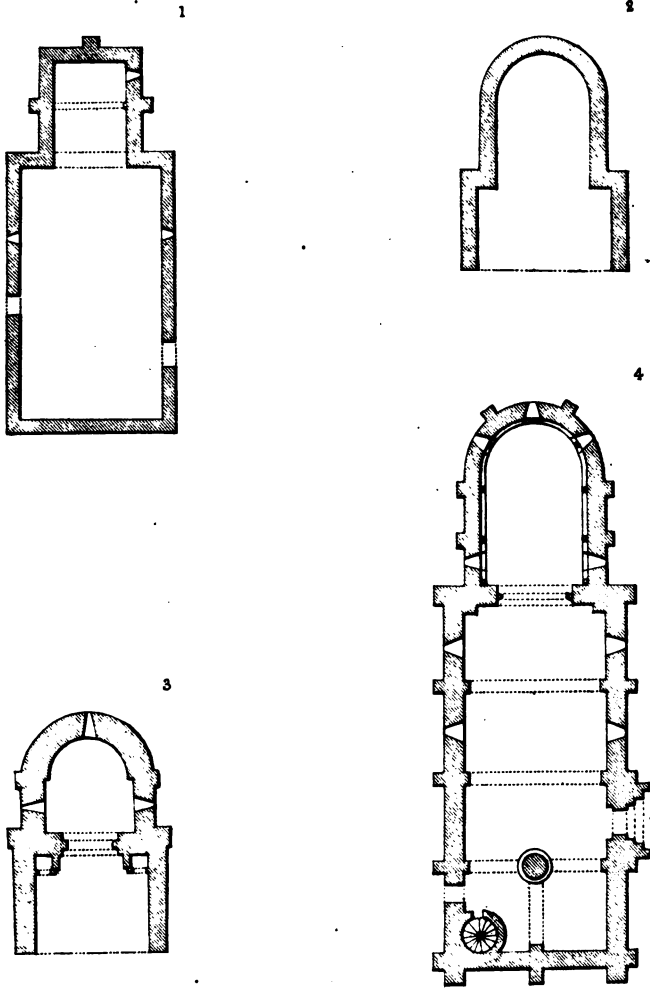
La porte principale, à cintre surbaissé, s'ouvre au midi. Un appentis, formé par le prolongement de la toiture, en protège le seuil. Ses jambages n'ont pas de retraite et leurs angles sont rabattus par une moulure curviligne bordée de deux grains d'orge.

Outre l'arc triomphal, le berceau du chœur est soutenu par un doubleau. Cette voûte est construite en briques grossièrement cimentées par des couches épaisses de mortier mélangé de terre.

La plupart des baies ont été remaniées. L'une qui paraît ancienne est quadrangulaire.

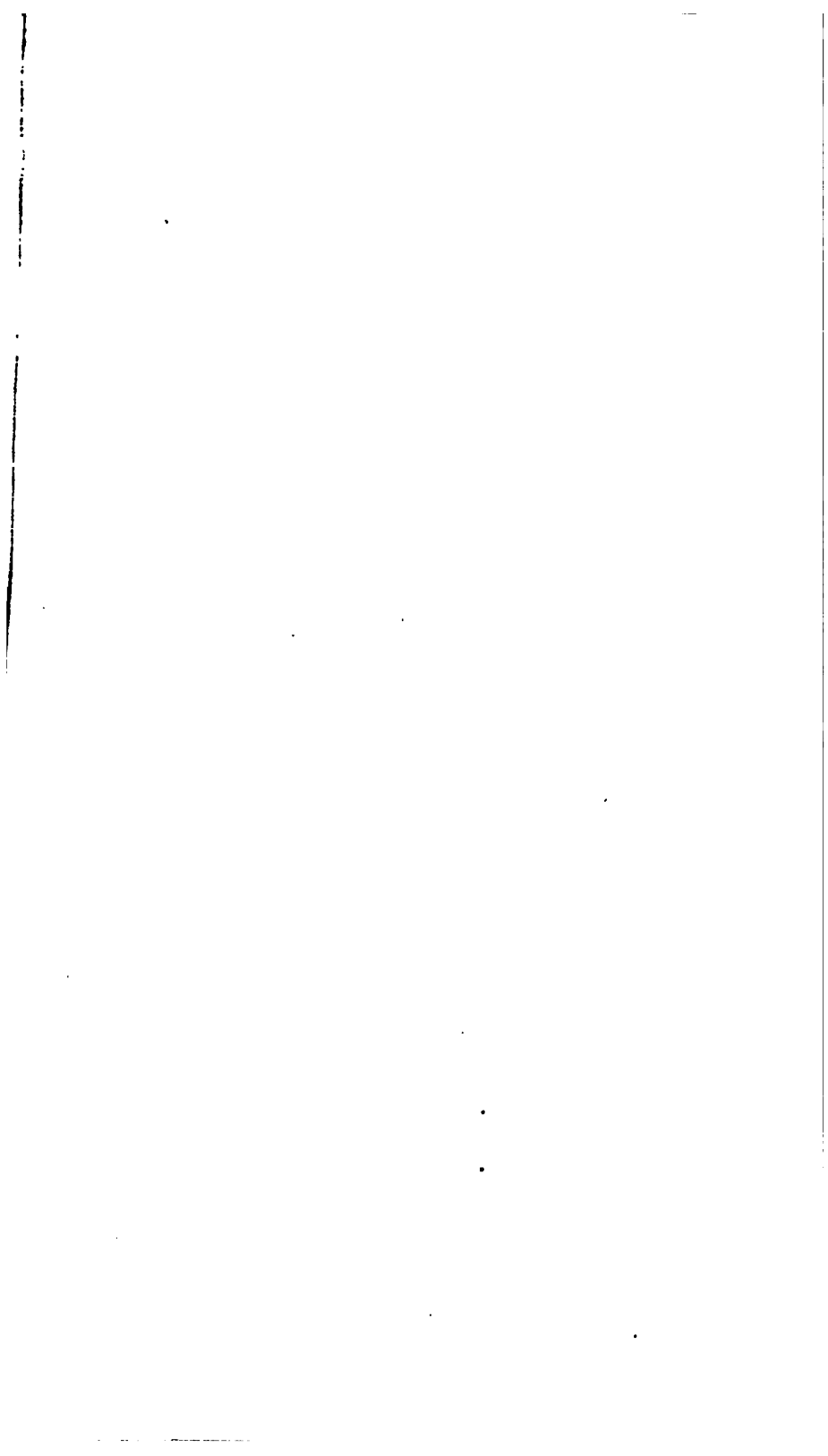
plupart des églises construites dans l'Agenais par les Templiers, naturellement désignées sous le nom de temples, ont précisément des plans rectangulaires.

Dans le Périgord et dans les provinces voisines, le plan des églises dont le chevet plat forme un compartiment moins large que la nef, fut accommodé à la construction des coupes byzantines. Il en est de même du plan des églises du groupe suivant. (Voir l'*Archit. byzantine en Fr.*, par F. de Verneilh, pl. XI, plan des églises de Paussac et de Bourdeille.)



Échelle de 0^m,0025 pour mètre.

PLANS ICHNOGRAPHIQUES DES ÉGLISES
DE MARMONT-PACHAS ¹, DE CALEZUN ²,
DE BLANQUEFORT ³,
DE SAINT-PIERRE-DE-BUZET ⁴.



J'ai reconnu sur les parois de la nef, à droite, les restes de curieuses peintures. On y voit un groupe de quatre personnages dont l'un est placé debout sous un arceau plein cintre. Deux teintes seulement sont employées pour les modèles et les draperies : le rouge violacé et le jaune ocreux. Les lignes du dessin sont tracées par de larges traits noirs, véritable encadrement des figures. Dans l'état de délabrement où sont les enduits et les couleurs, il serait difficile de déterminer quel est le sujet représenté dans cette scène d'ailleurs incomplète. Ces peintures m'ont paru être les plus anciennes de toutes celles que j'ai étudiées. Elles ont un caractère archaïque plus accentué que les fameuses fresques de Saint-Savin. En grattant les couches de badigeon on aurait pu découvrir peut-être d'autres fragments. Je crains bien qu'au lieu de faire cette recherche on ait au contraire détruit le peu que j'ai vu, il y a cinq ans. Depuis cette époque, l'église a subi deux restaurations.

Malgré la simplicité de son plan, malgré son dénûment complet et la pauvreté de son style, la petite église de Marmont-Pachas me paraît offrir un intérêt tout particulier à cause de la date probable de sa fondation. On peut la rapprocher de certaines églises carolingiennes du Beauvaisis, décrites par M. E. Woillez, et de la chapelle de Vieux-Pont-en-Auge (Calvados)*.

Je considère comme caractéristique l'appareil des murs de la nef. Le peu d'épaisseur de ces murs indique assez que le corps de l'église n'était pas destiné à être voûté.

M. Teulère, architecte, en opérant des sondages autour de l'église, a découvert des tombes fort anciennes creusées dans le rocher.

* Voir *Architecture monastique*, par Albert Lenoir, t. II, p. 5 et 9.

ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-CHALPÈS (BLANQUEFORT).— On pénètre dans cette église par une porte en tiers-point ouverte au ^{xvii}^e siècle sur la façade occidentale. La nef n'est pas voûtée. Elle est mise en communication avec le chœur par une arcade basse brisée. Ce sanctuaire qui forme une travée à peu près carrée est décoré à droite et à gauche d'une arcature sur pilastres. Il prend jour par deux fenêtres et par un œil-de-bœuf circulaire ouvert dans le chevet proprement dit. Sa voûte en berceau plein cintre est très-élevée. Quatre contre-forts soutiennent les murs à l'extérieur.

Il est difficile, à défaut d'ornementation, de bien dater cette église. Je suppose néanmoins qu'elle remonte au ^{xi}^e siècle. L'arc triomphal serait moins ancien. C'est sur son extrados qu'est élevé le clocher-arcades.

ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-SIMON (SAINT-PÉ-SAINT-SIMON.) — Le sanctuaire, voûté en berceau plein cintre, est isolé de la nef par une arcade à cintre brisé très-basse qui repose sur des murs avancés.

La nef simplement lambrissée a conservé deux colonnes-dossierets dont les chapiteaux sont grossièrement équarris. D'ailleurs aucune moulure, aucune partie intéressante.

ÉGLISE DE SAINT-PAU (MEYLAN.) — Bâtie sur un plan exactement pareil à celui de la précédente. Seulement la voûte du sanctuaire est en berceau brisé, tandis que l'arc triomphal (si l'on peut appeler ainsi l'arcade étroite de clôture) est à plein cintre.

Voici les dimensions de ce petit édifice :

	longueur	largeur	hauteur
Chevet carré. . .	4 ^m 00	3 ^m 60	5 ^m 00
Arc triomphal. .		2 ^m 00	2 ^m 40
Nef.	8 ^m 10	4 ^m 50	

Les trois fenêtres du sanctuaire sont romanes et

n'ont pas été remaniées. Le seul morceau de sculpture est un bénitier relégué dans un coin. Il a la forme d'un chapiteau ; des renards y sont figurés.

L'église de Saint-Pau est aujourd'hui abandonnée. Les grands rameaux de lierre dont se revêtent ses murs et qui rampent jusque sur la toiture lui donnent une grâce pittoresque qui rehausse sa simple architecture.

Les deux dernières églises que je viens de décrire sont entourées de cimetières, que la hauteur de leurs murailles a transformés en moyens de défense. Ces murailles sont percées de nombreuses meurtrières rondes dont l'ébrasement est tourné du côté de la campagne et qui ont dû recevoir les canons d'armes à feu. Ces fortifications datent sans doute du ^{xvi}^e siècle. — L'église paroissiale de Meylan, du ^{xiv}^e siècle, est également entourée d'un cimetière fortifié.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-ORENS DE GOULARD (BRAX.) — La façade occidentale est construite en petites pierres cubiques provenant, sans doute, des ruines gallo-romaines très-communes dans les environs.

Les murs de clôture de la nef, sans contre-forts, ont un revêtement de briques. Cette nef est simplement plafonnée ; mais on remarque à une certaine hauteur une retraite des murs ménagée pour recevoir les sommiers d'une voûte en berceau.

Le chœur, moins large que la nef, muni de contre-forts à l'extérieur, est voûté en berceau brisé.

Cette construction peut remonter au ^{xii}^e ou au ^{xiii}^e siècle. Il n'y a pas de moulures qui permettent d'en déterminer la date d'une manière plus précise, pas de baies qui accusent un style quelconque.

Goulard était autrefois une commanderie de Templiers.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-ÉTIENNE DE FONTA-RÈDE (MONCAUT.) — Cette église, dans son état ac-

tuel, se partage en deux grands compartiments à peu près carrés, l'un constituant la nef et l'autre le sanctuaire. En voici, du reste, les mesures :

	longueur	largeur	hauteur
Sanctuaire.	8 ^m 50	7 ^m 50	
Nef.	9 ^m 30	8 ^m 50	11 ^m 60

La travée du sanctuaire est recouverte par une charpente en berceau. A une certaine hauteur, on remarque dans les angles, des consoles et des sommiers d'ogives. Je suppose, d'après le style des moulures, que ce sanctuaire a subi un remaniement au xiv^e siècle et que sa charpente date de cette époque. Cette belle charpente résultant d'un assemblage de petites pièces rappelle celle de l'église de Mauvezin, citée par M. Viollet-le-Duc. Elle est, d'ailleurs, plus hardie, car elle n'a pas d'entrails ni de poinçons.

Une tourelle semi-circulaire est accolée au mur de clôture du côté nord, et sert à la fois de montée d'escalier et de clocher.

La nef est séparée du sanctuaire par des dossierers à double retraite, auxquels sont adossées des demi-colonnes. L'arc triomphal et la voûte en berceau de la nef, soutenue par deux doubleaux, sont en tiers-point. De chaque côté, trois arcades plein cintre, sur colonnes, divisent les murs. Les doubleaux, qui sont sur la ligne de ces colonnes, ne descendent pas jusqu'aux abaques. Ils ont pour sommiers des consoles formées de quatre assises étagées.

Les chapiteaux sont ornés d'un seul rang de feuilles longues et épaisses.

Il y a quatre fenêtres romanes étroites qui n'ont pas été retouchées.

La façade occidentale, dans laquelle s'ouvre le portail, a reçu plus de décorations que n'en ont la plupart des églises de l'Agenais. Elle offre un premier étage de trois arcades aveugles (celle du milieu est plus élevée que les deux autres) sur pilastres. Au-dessus, s'ou-

vraient autrefois deux petites fenêtres. Le pignon n'a pas été surhaussé ; il correspond à peu près à la toiture qui repose sur les voûtes.

Les archivoltés de la porte sont composées d'un tore entre deux bandeaux. Les chapiteaux des deux colonnes élevées dans les jambages sont historiés et ornés de rinceaux sur leurs abaques.

Entre l'extrados du portail et l'arcature se trouve la représentation du Christ triomphant. Cette figure est de peu de relief et analogue à celle qui existe dans la façade de l'église de Layrac. Le Christ est à demi-assis, dans une gloire ovale à pointes brisées ; il bénit de la main droite et tient un *volumen* de la gauche. Son visage n'est pas imberbe, ce qu'il convient de noter, car M. Didron prétend que le Christ triomphant est généralement représenté jeune, c'est-à-dire imberbe.

Toute la construction est en moyen appareil. Il y a quelques marques de tâcherons sur la façade. La nef est munie de contre-forts.

Cet intéressant édifice paraît dater du XII^e siècle.

D'après une tradition locale, l'église de Fontarède aurait été construite avec les débris d'un temple. Je n'ai reconnu dans les murs aucun fragment d'architecture ancienne. Il faut cependant observer que des substructions qui paraissent antiques se reconnaissent encore dans le chemin qui longe l'église. Aux environs, les débris de tuiles à rebords sont communs. Enfin à cent mètres de l'église est un champ qui pourrait très-bien avoir emprunté son nom de *Marfaou* à un temple de Mars (*Martis fanum*).

Non loin de là coule une des plus belles sources que possède le département. Fontarède (*fons-frigida*) en a tiré son nom.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉON. — Longueur dans œuvre 16^m 90 ; largeur, 6^m 25 ; hauteur, 8^m 60.

Cette église n'était dans sa forme primitive qu'une grande *cella* rectangulaire, dont je viens de donner les mesures.

L'addition au *xiv*^e siècle de deux chapelles qui se correspondent, l'une à droite, l'autre à gauche constitue un transept dont la longueur est de 17^m 80.

Une voûte en berceau brisé que soutiennent de minces doubleaux divisés par des tores recouvre le chœur. Cette voûte pourrait, ainsi que le corps de l'église, dater seulement du *xiii*^e siècle. Le tiers-point des courbes est très - accentué.

Il y a quelques années on a achevé de voûter la nef, dans le même style. Cette restauration a fait, dit-on, disparaître les restes de curieuses peintures.

Les murs, en moyen appareil, ne sont pas soutenus par des contre-forts. Toutes les baies de fenêtres ont été remaniées.

En faisant des fouilles au - dessous du pavage de l'église, on a découvert des cercueils en pierre. Auprès de l'un d'eux, était déposé un magnifique chapiteau gallo - romain, en marbre blanc, sans volutes, orné de trois rangs de feuilles d'acanthé crochues.

D'après la tradition du pays, cette église aurait été fondée par les Templiers. Je n'ai trouvé aucun document à l'appui de cette assertion que peut rendre acceptable jusqu'à un certain point une observation purement archéologique sur laquelle je reviendrai. Les églises du département construites par les Templiers, sont généralement à chevet plat.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE DE MONT-
GAILLARD. — Simple salle rectangulaire dépourvue de voûtes et de contre-forts. (Longueur 13^m 90; largeur 7^m 80.) Trois fenêtres romanes fortement ébrasées sont ouvertes dans le mur de clôture à droite. Un portail du *xiii*^e siècle et une chapelle du *xvi*^e, faisant hâche à

gauche, témoignent des nombreux remaniements qu'a subi cet édicule.

Le seul fait intéressant à relever, c'est que le mur du chevet est ancien. Il se relie aux courtines de l'enceinte fortifiée du village. Cette église était une annexe du prieuré de Vianne, dépendant de la Grande-Sauve.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SALVY DE SAUVAGNAS. — Sauvagnas fut le siège d'une commanderie de Templiers, ainsi que l'attestent des documents historiques et de curieuses inscriptions*. L'église est une salle longue, qui paraît dater du XII^e siècle. On y a ajouté, au XIII^e ou au XIV^e siècle, de chaque côté de la travée supérieure, des chapelles carrées, formant comme les croisillons d'un transept. L'ensemble du plan reproduit ainsi la forme d'un T. Les chapelles seules sont voûtées en ogives. Leurs arcs portent sur des culs-de-lampe représentant le tétramorphe. La nef est lambrissée.

Le clocher, consistant en une tour quadrangulaire, est construit aux trois quarts hors œuvre à l'orient.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NOMDIEU. — Bien que dépourvu de contre-forts, ce petit édifice est entièrement voûté en berceau brisé, soutenu par deux doubleaux. De simples consoles, creusées de rainures longitudinales, servent de sommiers aux arcs. Les murs épais, en moyen appareil sont percés de petites fenêtres étroites comme des archères.

L'église de Nomdieu, adossée aux ruines d'une commanderie de Templiers, date sans doute de la fin du XII^e siècle ou du commencement du XIII^e.

* Publiées par St-Amans. *Essai sur les antiq. du dép. de L.-et-G.*, p. 154.

IV.

ÉGLISES DONT LE SANCTUAIRE , MOINS LARGE QUE LA NEF , EST COMPOSÉ D'UNE ABSIDE ET D'UNE TRAVÉE DE CHOEUR. CES ÉDICULES ONT POUR CLOCHER UN PIGNON-ARCADES ÉLEVÉ AU-DESSUS DE LA FAÇADE OCCIDENTALE.

Calezun, — Aubiac (oratoire), — Gaujac, — Doulournac, — Brax, — Massoulès, — Grayssas, — Lisse, — Saint-Pierre de Buzet, — Laussou, — Dévillac, — Saint-Laurent, — Blanquefort, — Lusignan-le-Grand, — Bias, — Sainte-Colombe de Duras, — Saint-Savin, — Saint-Médard, — Andiran, — La Madeleine, — Ambrus, — Saint-Léger.

Ce type fut probablement l'un des plus communément employés dès l'époque carolingienne. C'est une réduction de la basilique munie d'un chœur qui s'applique aux petites églises ainsi qu'aux oratoires. Les constructions sur ce plan sont simples, faciles à exécuter, mais généralement trop dépourvues d'ornements.

L'arc triomphal est fortement contre-bouté par les murs de refond qui font face à la nef. Ordinairement

pas de voûte, hormis au sanctuaire. L'abside est toujours la partie de l'édifice dont l'appareil révèle le plus de soin. Quelques marches d'escalier séparent le chœur de la nef. On a pu, dès une époque ancienne, adosser des autels secondaires dans les retraites de la nef, à l'orient.

Une grande simplicité règne à l'extérieur. Le pignon-arcades produit très-peu d'effet, de beaucoup inférieur, en cela, aux tours-lanternes ou aux clochers.

ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE OU SAINT-VINCENT DE CALEZUN. (VIANNE.) (Pl. XI.) — J'ai tout lieu de croire cette église antérieure au XI^e siècle. Elle n'est pas voûtée et n'a jamais dû l'être, car elle n'a pas de contre-forts à l'extérieur, ni de dosserets à l'intérieur. Elle est construite, partie en petit appareil, partie en grosses briques séparées par des couches de mortier plus épaisses que les briques elles-mêmes. Ses murs sont élevés de quatre mètres, à peine. Ses fenêtres ont malheureusement été remaniées. On voit encore l'archivolte plein cintre et sans retraites d'une porte ancienne que l'on a dû condamner par suite de l'exhaussement du sol.

La façade occidentale, son pignon-arcades et sa porte datent d'une époque relativement moderne.

L'ornementation fait complètement défaut, et cet édicule ne mérite vraiment d'être mentionné que pour son antiquité probable.

L'église de Calezun est presque au centre d'un cimetière en terrain rapporté, élevé d'environ deux mètres au-dessus des champs voisins. On y a trouvé des tombes construites en pierres appareillées, orientées la tête au couchant, dont la forme générale est celle des cercueils carolingiens.

Vers la fin du XI^e siècle, l'église de Calezun fut

donnée à l'abbaye de la Grande-Sauve par Galabruu et Arnaud de Lavardac*.

ORATOIRE D'AUBIAC. — La construction des voûtes sur les sanctuaires entraîna l'application des contreforts à l'extérieur.

On a découvert à Aubiac les substructions d'un oratoire dont la nef n'avait aucun de ces appuis, parce qu'elle n'était pas destinée à être voûtée, tandis que le sanctuaire en était pourvu.

Cet édicule vient d'être exhumé par M. Désalos, conseiller général, dans le champ dit de la *Gleisette*. On a trouvé tout auprès des substructions et des antiquités romaines, ainsi qu'un cercueil en pierre de l'époque carolingienne. Le petit appareil forme en leur entier les substructions des murs de la nef, et quatre minces contreforts flanquent les soubassements du chœur qui sont en appareil moyen.

Longueur du sanctuaire, 6^m 80; largeur, 4^m 40; longueur de la nef, 10 mètres; largeur, 5^m 60.

SUCCURSALE DE SAINTE-RAFINE DE GAUJAC (FRÉGI-MONT) (Pl. XII et XIII.) — Le sanctuaire est très-développé, relativement aux dimensions de la nef.

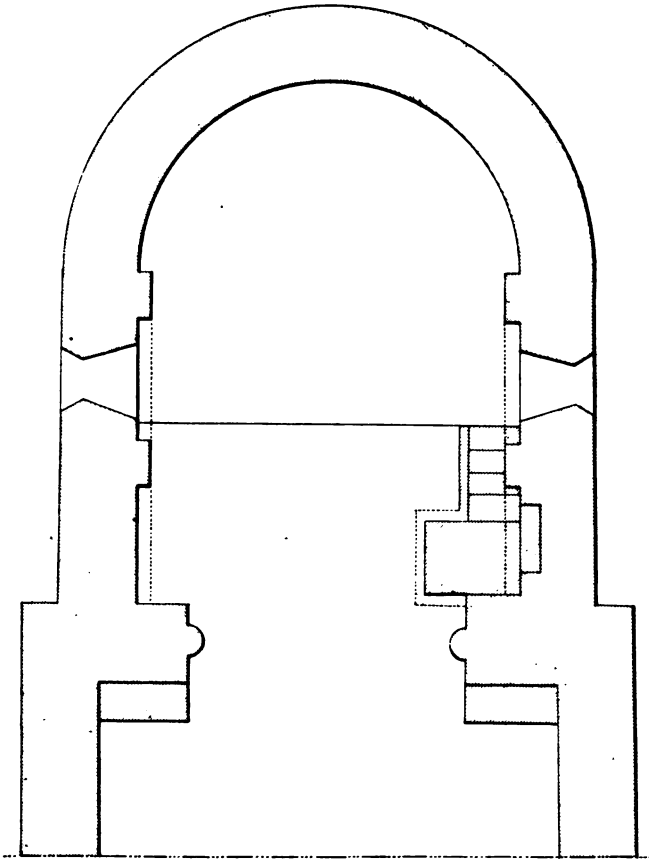
De chaque côté du chœur, sont établies deux arcades sur pilastres.

Nulle trace d'ornementation dans la nef. Toute l'église est actuellement recouverte par une charpente.

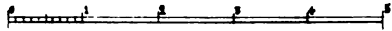
Le sanctuaire a dû être voûté. Les contreforts irréguliers dont il est pourvu n'ont pas de liaison avec les assises. C'est une addition postérieure qu'on ne peut s'expliquer que par la nécessité de contre-bouter les murs que les voûtes poussaient à l'écartement.

Les deux fenêtres du chœur paraissent avoir été remaniées. Le clocher-arcades, flanqué de deux murs, n'est pas aussi ancien que le corps de l'église.

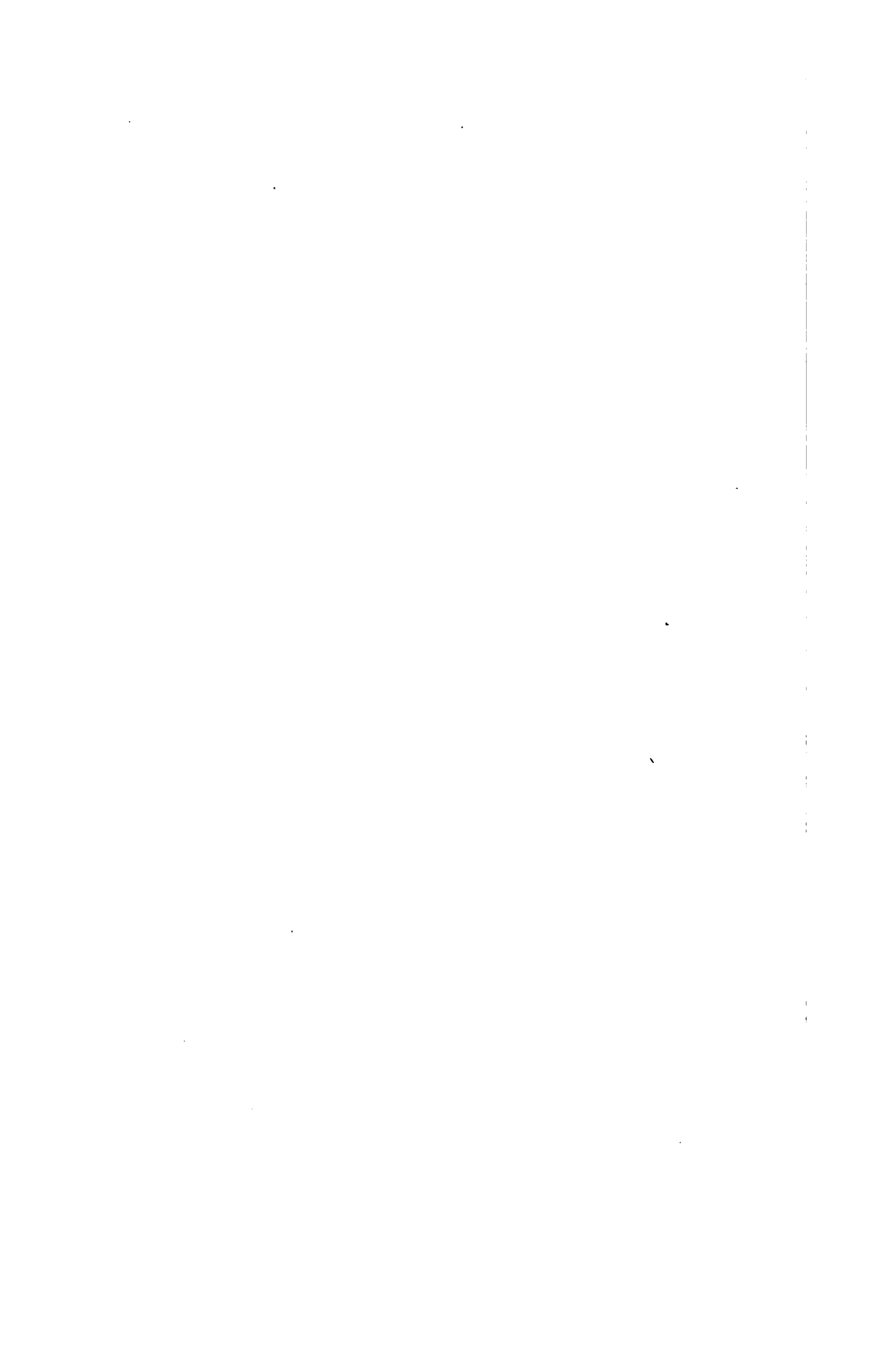
* *Hist. rel. et monum.* v. I, p. 283.



Échelle à 0^m,01 pour mètre.



ÉGLISE DE GAUJAC
PLAN ICHNOGRAPHIQUE



La porte, ouverte au midi, est d'une composition fort simple. Un tore, étagé par deux demi-colonnes et surmonté d'un bandeau de billettes, décore ses archivoltes dont le cintre est légèrement surbaissé. Les colonnettes des pieds-droits, sans bases, n'ont pour couronnement que des bourrelets de tores rompus, qui leur tiennent lieu de chapiteaux.

Les pilastres des arcades du chœur n'ont pour bases et pour impostes que des bandeaux talutés ou chanfreinés. La sculpture des chapiteaux qui portaient l'arc triomphal détruit est grossière. Ces corbeilles ne sont que des blocs presque carrés débordant sur les fûts. Elles sont plaquées de palmettes et de feuilles d'un faible relief et de volutes à peine dégrossies. Les tailloirs, peu saillants, sont composés de quelques rangs de billettes. Tout est rudimentaire dans le style, tout accuse l'enfance de l'art roman.

La petite église de Sainte-Rafine n'est certainement pas postérieure aux premières années du XI^e siècle; peut-être même remonte-t-elle au X^e?

Il était important de préciser cette date pour avoir, en même temps, celle de quelques accessoires intéressants. Je citerai d'abord une chaire à prêcher qui est placée dans le chœur. Appuyée sur les dossierets de l'arc triomphal, elle les dépasse néanmoins, de façon à ce que le lecteur ou le prédicateur pût se tourner vers les fidèles assemblés dans la nef.

Cette chaire, en pierre, est d'une forme à peu près carrée et n'a pour appui ou pour bordure supérieure qu'un bandeau chanfreiné. Elle repose sur un socle également quadrangulaire à peine moins large qu'elle. Au point de continuité de ces deux pièces l'angle saillant a été rabattu par une échine. On monte à cette chaire par un escalier de quatre marches que borde une balustrade massive en pierre.

Tel est ce petit monument, qui, malgré sa simplicité, peut paraître curieux aux yeux des archéologues.

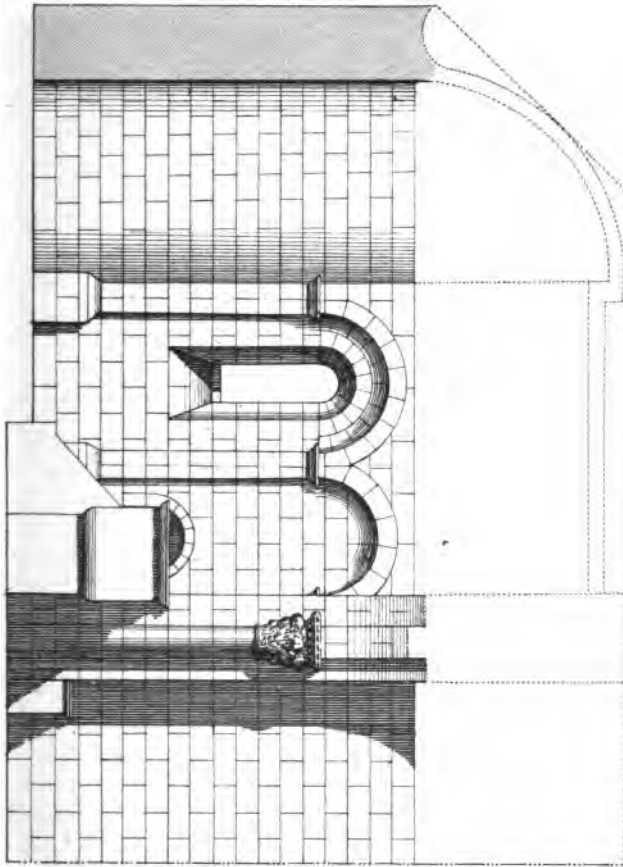
On ne cite guère, en France, de chaires remontant à l'époque romane*.

Celle-ci a bien la même date que l'église, car elle fait corps avec elle et ses moulures sont de même style que celles qui décorent les pilastres. Il y a d'autres preuves de sa contemporanéité. Une chaire élevée dans les derniers siècles du moyen âge ou à l'époque moderne, n'aurait pas été placée dans le chœur, qui est au contraire la place traditionnelle des ambons et des *analogium* auxquels succèdent les chaires. De plus, il existe dans le mur, derrière la chaire, une grande niche, ou plutôt une sorte de placard rectangulaire surmonté par un plein cintre. Une rainure et des trous de crampons indiquent que cette niche était munie de panneaux et fermée. C'est là sans doute que l'on renfermait les livres saints à l'usage et sous la main des prédicateurs. Ce placard, ouvert sans raccord dans les assises, date de la construction primitive. C'était un accessoire de la chaire.

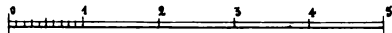
Quant à l'appareil de la chaire elle-même, il est difficile à étudier, car tout est recouvert d'un épais badigeon. La partie antérieure paraît être d'un seul bloc. Le support carré doit être également composé d'une pierre unique.

Deux autels ont attiré mon attention. Ils sont adossés aux murs de refend qui, de chaque côté font face à la nef. Dans les églises romanes de l'Agenais dépourvues de latéraux et dont le sanctuaire est plus

* De l'absence de chaires anciennes dans les églises romanes on a conclu peut-être trop vite qu'il n'en existait pas à cette époque, ou plutôt qu'on n'employait que de simples estrades mobiles en bois. Deux causes peuvent expliquer la destruction des chaires en pierre des XI^e et XII^e siècles : leur extrême simplicité, qui n'en faisait pas des monuments dignes d'être conservés ; leur position relative. Lorsqu'on préféra se placer pour la prédication au milieu de l'assemblée des fidèles, les ambons et les chaires établis dans les chœurs, devinrent des accessoires inutiles et encombrants, qu'on fit disparaître.



Échelle à 0^m,01 pour mètre.



ÉGLISE DE GAUJAC

COUPE LONGITUDINALE

étroit que la nef, on a souvent placé des autels secondaires dans les angles que déterminent les dossierets avancés de l'arc triomphal. Seulement, ces autels sont modernes, et je doutais, avant d'avoir étudié l'église de Sainte-Rafine, qu'il y eut des exemples anciens de cette disposition.

Ce sont, pour ce cas particulier, des cippes en maçonnerie surmontés d'une table ou plateau qui les débordent et dont les bords ont un bandeau taluté, c'est-à-dire la moulure d'un caractère archaïque qui se retrouve partout.

Je n'oserais pas prétendre que ces autels dont la hauteur ne dépasse pas 0^m 80, fussent consacrés. Ils pouvaient du moins servir ou pour l'exposition des reliques, ou comme supports des statues, ou pour le dépôt des offrandes telles que celles du pain béni.

Je ne doute pas que les détails du chœur de l'église de Gaujac ne reproduisent des dispositions fréquemment usitées dans les oratoires de l'époque carolingienne. J'ai cru devoir donner un plan et une coupe du sanctuaire à une grande échelle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN DE DOULOUNGAC (MADAILLAN.) — Ce petit édifice offre des parties fort anciennes. Au sud on remarque un pan de mur en petit appareil, dans lequel s'ouvre, à une grande hauteur, une fenêtre qu'on peut comparer à une archère. De nombreux débris de tuiles à rebords gisent alentour de l'église.

La nef, dépourvue de contre-forts, n'a dû être jamais voûtée.

Une chapelle, ouverte en brèche à gauche de la nef, est de la dernière époque gothique.

Le sanctuaire, orné de neuf arcades, paraît dater du XI^e siècle. Les deux seules colonnes établies sur ce point, qui n'aient pas été arrachées, ont des chapiteaux sculptés en gravures. Ils sont ornés de volutes

et de lignes géométriques curvilignes. A l'extérieur de l'abside, les contre-forts sont composés de demi-colonnes plaquées dont les chapiteaux atteignent une corniche soutenue par des modillons historiés d'une exécution barbare. Toute cette partie est en moyen appareil. La voûte du sanctuaire a été détruite.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE BRAX.

	longueur	largeur
Sanctuaire.	9 ^m 00	5 ^m 80
Nef.	20 ^m 60	7 ^m 90

Le mur de clôture de la nef, au nord, est en petit appareil, et paraît fort ancien.

Le sanctuaire, en moyen appareil, est flanqué de quatre contre-forts. A l'intérieur, il est muni de quatre colonnes engagées sur de petits dossierets qui délimitent la travée du chœur. Les chapiteaux, proportionnellement fort courts, sont ornés de grosses feuilles disposées en couronnes. Cette sculpture est dans le style du XI^e siècle.

Il ne subsiste plus que deux baies romanes qui n'aient pas été remaniées.

L'église, qui était simplement plafonnée, vient d'être recouverte par des voûtes d'arêtes.

Le mur de clôture de la nef, au midi, paraît dater du XV^e siècle, ainsi qu'une tour quadrangulaire, élevée hors d'œuvre, qui sert de clocher. L'étage inférieur de cette tour, communiquant par une arcade avec la travée du fond de la nef, est voûté en croisées d'ogives. Les arcs sont portés par des consoles décorées de mascarons.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE MASSOULÈS. — Ce petit édifice, bien que dépourvu de contre-forts, est complètement recouvert de voûtes en berceau plein cintre sans doubleaux.

Pourtant il existe, dans le fond de la nef, un arc de

voûte ou plutôt une arcade en tiers-point, qui porte le mur de clôture d'un clocher correspondant à la façade. Cette tour carrée est peu élevée et ne fait pas corps avec la première construction.

Les baies romanes ont été remaniées, à l'exception d'une seule fenêtre.

L'arc triomphal est représenté par une arcade étroite et basse, dont les supports sont dénués d'ornements. Un bandeau chanfreiné circule à la naissance des voûtes.

Une chapelle du xv^e siècle, à droite de la partie haute de la nef, une seconde chapelle que l'on vient de construire, à la façon gothique, à gauche, forment un transept disparate dans cette église des premiers temps de l'ère romane.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE GRAYSAS. — Rien ne recommande cette petite église à l'attention, hormis son ancienneté. L'abside n'a pas de contre-forts et tout le vaisseau est recouvert d'un lambris. Quelques fenêtres seules sont intactes.

Les dossierets de l'arc triomphal ont été détruits. La seule pièce de sculpture qui existe est curieuse. C'est une pierre carrée renfermant le monogramme X P dans une losange. (Pl. xxii.)

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BARTHÉLEMY DE LISSE. — La voûte du chœur est en berceau plein cintre. A gauche, s'étend une triple arcature de rez-de-chaussée dont un chapiteau, d'une composition archaïque, représente des besants. Une petite niche destinée sans doute à renfermer une lampe surmonte le chapiteau; le tout est à portée de la chaire qui, conformément à la tradition, a été maintenue dans le chœur. A droite est creusée une vaste niche entre deux colonnettes d'une bonne sculpture. Cet accessoire date du xiii^e siècle, à en juger par le

style. L'arc triomphal, à cintre brisé, et la nef, lambrissée, paraissent dater de la même époque ou même du XIII^e siècle.

Le sanctuaire, certainement plus ancien, est flanqué de contre-forts et percé d'étroites fenêtres.

L'église est renfermée dans l'enceinte bordée de fossés d'un château-fort auquel des additions du XVI^e siècle ont enlevé son caractère.

Le clocher-arcades de l'église de Lisse s'élève au-dessus de l'arc triomphal.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE BUZET.
(Pl. XI.) — Aucune des églises qui se rattachent à ce groupe si nombreux ne peut passer pour complète. Soit que les architectes n'aient pas toujours eu l'intention de voûter les nefs, soit que la plupart de ces petits édifices aient éprouvé des ruines partielles, il n'en est pas qui soient entièrement voûtés. Seule, l'église de Saint-Pierre fait exception. Son vaisseau est intact, n'ayant souffert ni du temps, ni de la main des hommes. Cependant quelques fenêtres ont été légèrement remaniées. On a surhaussé la façade occidentale par un pignon-arcades moderne et la toiture paraît avoir été refaite à une époque déjà ancienne. Elle est isolée de la voûte. C'est tout, et voilà les seuls détails qui accusent des retouches.

A l'intérieur, les belles voûtes en berceau plein cintre, les décorations variées du sanctuaire; à l'extérieur, un appareil soigné, de robustes contre-forts, le portail d'un style austère : tout nous reporte à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e.

Le plan que je donne de ce monument me dispense des longues descriptions. On y verra que la nef est divisée par des doubleaux en quatre travées. Les arcs correspondent à de simples dossierets dont ils reproduisent la coupe et les dimensions.

Les voûtes ont partout environ 10 mètres de hauteur.

Huit arcades sur colonnes décorent le rez-de-chaussée du chœur, dont cinq fenêtres ouvertes entre deux cordons de billettes constituent le premier étage. Les cordons s'étendent jusque sur les dossierets de l'arc triomphal, que flanquent des demi-colonnes.

Le détail architectonique le plus remarquable consiste dans le mode d'établissement d'un clocher au-dessus de la travée inférieure de la nef. L'architecte n'a pas osé bander un arc de support d'un mur de clôture à l'autre. Il a construit un point d'appui intermédiaire, un gros pilier rond qui porte trois arcs perpendiculaires aux murs.

Cette conception, toute exceptionnelle pour l'époque romane, pouvait amener facilement à construire des églises à deux nefs telles qu'il en existe un certain nombre, comme on en voit dans le département, et qui datent de la période gothique.

Ce ne fut pas une haute tour qu'on éleva sur l'extrados de ces arcades, mais plutôt une petite salle qui fut fortifiée ; elle est munie d'échauguettes et d'archères en croix. Cette pièce dépasse de fort peu l'amortissement des murs de la nef. On avait peine à en faire un clocher. C'est pourquoi l'on a dû plus tard surhausser le pignon de la façade occidentale pour y abriter les cloches sous deux arcades. Cette façade, sans baies, est flanquée de trois contre-forts ; mesure de consolidation, rarement usitée dans l'Agenais, mais parfaitement justifiée dans la circonstance. Il fallait contre-bouter l'arc perpendiculaire à ce plan.

Une tourelle, renfermant un escalier à vis, est ménagée à l'intérieur de l'église qui, dans cet état, était une véritable forteresse.

Le pilier circulaire n'a pour base qu'un large socle arrondi creusé d'un tore, et pour chapiteau qu'une couronne de trois rangs de billettes*.

* J'ai remarqué dans un certain nombre d'églises romanes de di-

Le portail, placé au sud, n'offre dans ses jambages et dans ses archivoltas plein cintre qu'une série de bandeaux en retraite. Un curieux monogramme est sculpté presque sans relief sur la clef supérieure.

Les pierres de la construction, de dimension moyenne, sont chargées de signes d'appareil. J'ai compté quatorze marques de tâcherons différentes; ce sont comme toujours des croix, des traits, des volutes, des lettres, etc.

Le style des arcades du sanctuaire est assez remarquable. Les fûts de colonnes offrent de belles proportions; les bases, très-régulières, sont composées de deux tores séparés par une gorge et de quelques moulures accessoires. Des tores divisent les archivoltas qui sont en plein cintre.

Les chapiteaux profondément fouillés ont généralement un seul rang de grosses feuilles. Des palmettes ornent les tailloirs des dosserets de l'arc triomphal. Des lions et des colombes décorent les corbeilles de ces hautes colonnes.

Les fenêtres qui n'ont pas été retouchées sont hautes et étroites. Il en est qui s'amortissent par une coupe rectangulaire.

J'ai observé trop souvent cette forme dans les petites églises romanes pour l'attribuer toujours à des restaurations. Ces fenêtres ouvertes sous des linteaux sont assurément anciennes pour la plupart. L'étroitesse des baies justifie assez cette forme. L'effet produit par un

verses provinces que, lorsque les piliers circulaires ont un fort diamètre on n'a pas cherché à leur donner des chapiteaux proportionnés. On s'est contenté de les couronner d'un simple bandeau sculpté, de peu de saillie. Il en est ordinairement de même des dosserets rectangulaires qui sont surmontés d'étroits bandeaux et non de hautes impostes comme les pilastres de style classique.

Dans le gothique primitif au contraire les chapiteaux sont à peu près à l'échelle des grosses colonnes.

cintre de 0^m 10 à 0^m 15 de diamètre ouvert dans une seule pierre n'est pas meilleur que celui que peut rendre une ouverture rectangulaire. A quoi bon se donner la peine d'appareiller des claveaux au-dessus des montants obliques établis à l'intérieur par un large ébrasement, lorsqu'on ne doit aboutir qu'à une étroite rainure de tous points comparable à une archère ?

L'ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE DE LAUSSOU, aujourd'hui presque abandonnée est solidement bâtie en moyen appareil et flanquée de contre-forts. Elle offre un chœur décoré de neuf arcades plein cintre sur colonnes. Cette arcature encadre les trois fenêtres du sanctuaire. La plupart des chapiteaux sont simplement épannelés. Les gorges creusées entre les deux tores des bases ont pour ornements des frettes crénelées et des dents de scie. Je suppose que cet édifice date de la fin du XI^e siècle. La porte est dans le style du XV^e.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BARTHÉLEMY DE DÉVILLAC. — A peu près dans les mêmes conditions que la précédente. Seulement le chœur, séparé par un doubleau du cul-de-four de l'abside, a conservé sa voûte en berceau brisé. L'arc triomphal repose sur des consoles, le doubleau sur des colonnes dont les chapiteaux sont grossièrement équarris.

ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-LAURENT (LUSIGNAN-LE-GRAND.) — Encore une petite église qui paraît être fort ancienne. Son abside n'avait pas primitivement de contre-forts. La nef n'a jamais été voûtée.

L'appareil, de moyenne dimension, offre une grande perfection des joints. On peut voir dans les assises de l'abside un moellon qui offre environ le tiers de la représentation d'une roue mystique sans doute à huit rayons, car on en distingue trois dans cette section.

Ce morceau de sculpture ainsi mutilé devait appartenir à un monogramme qui naturellement était antérieur à la construction de l'église.

Le cintre des anciennes fenêtres était creusé dans une seule pierre.

Des colonnes-dosserets portaient l'arc triomphal. On remarque là un chapiteau d'une composition barbare dont l'abaque est décoré de losanges juxtaposées et dont la corbeille se divise en deux parties, celle de dessus formant une sorte de bourrelet décoré de gravures en creux ; celle de dessous étant plaquée de palmettes grossières figurées à la façon d'un arbre en espalier.

L'église de Saint-Laurent est entourée d'une ceinture de bois et de ronces. Le lierre s'étale librement sur ses vieux murs. Ce petit édifice auquel le temps a donné cet encadrement romantique est construit sur une butte qui paraît factice et qui constitue le cimetière.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE BLANQUEFORT (Pl. XI.) — La clôture qui sépare la nef du chœur offre une disposition toute particulière. Les pieds-droits de l'arc triomphal ont assez d'épaisseur pour rendre remarquablement étroite l'ouverture du sanctuaire. Deux petits compartiments, sortes de niches rectangulaires voûtées en berceau, sont ménagés en avant de ces murs de clôture ; leur ouverture plein cintre fait face à la nef.

Je ne puis m'expliquer la destination de ces petites retraites qui n'ont pas tout à fait un mètre carré de surface et qui sont de plein pied avec l'église. Ce sont peut-être des armoires destinées à recevoir la réserve et telles qu'on en ménageait souvent au moyen âge dans l'épaisseur des murs. Cette conjecture paraîtra d'autant plus vraisemblable que l'autel, qui paraît contemporain de l'église, est dépourvu de tabernacle.

Cet autel, construit en pierre, affecte une forme cubique et n'a d'autre ornement que deux bandeaux, l'un taluté au pied, l'autre chanfreiné formant la table.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BASILE DE LUSIGNAN-LE-GRAND. — Les voûtes de la nef de cette église et les croisillons sont de l'époque gothique.

Les murs de clôture de la nef appartiennent d'ailleurs à la première construction, autant qu'on en peut juger par un reste de cordon, simple bandeau hiseauté, à la façon du ^{xr}e siècle, que coupent les arcs de voûte plus modernes.

Voici les mesures :

	chœur	nef
Longueur. . .	6 ^m 10	16 ^m 45
Largeur. . . .	3 ^m 80	5 ^m »»
Hauteur. . . .	7 ^m 10	8 ^m »»

L'abside est un peu plus étroite que la travée qui la précède. Un ressaut dans la voûte correspond à cette retraite.

Le chœur, recouvert en berceau plein cintre, est divisé de chaque côté par deux arcades sur colonnes. L'arc triomphal offre une double retraite ainsi que les dossierets qui le supportent. Toutes les courbes sont à plein cintre.

Trois fenêtres étroites s'ouvraient autrefois dans le sanctuaire. Elles ont été condamnées et remplacées par deux baies plus larges creusées sur d'autres points.

L'appareil et les sculptures sont masqués par une couche de plâtre.

A l'extérieur, les contre-forts, qui consistent en de simples plates-bandes, sont réunis au sommet par une arcature plein cintre double sur le rond-point, triple sur les côtés. Dans les intervalles, les sommiers de ces arcs portent sur des consoles.

Une corniche, ornée d'un damier ou plutôt creusée

de petites alvéoles séparées par des encadrements forme l'amortissement des murs de l'époque romane.

Un pan de mur, élevé sur l'extrados de l'arc triomphal, constituait peut-être le clocher-arcades de l'église primitive.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE BIAS DE VILLENEUVE. — L'abside seule est romane. Elle est ornée à l'intérieur de cinq arcades qui ont été retouchées. A l'extérieur, elle est flanquée de quatre contreforts. Les assises supérieures, en petit appareil, sont une addition qui peut dater de la fin du moyen âge. Le reste de la construction est en appareil moyen.

Les deux chapiteaux de l'arc triomphal sont décorés d'un seul rang de feuilles découpées.

On a découvert près de l'église une ancienne cuve baptismale, en maçonnerie.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE DE DURAS. — Ce petit monument est remarquable par quelques détails de la construction et par le luxe de son ornementation.

Il n'est pas voûté. La charpente établie au-dessus du chœur est en berceau : disposition obtenue au moyen de petites jambettes taillées sur une courbe qui se prolonge dans la partie supérieure des arbalétriers. Les grosses pièces sont biseautées. Il est fort probable que cette charpente ancienne était destinée à rester apparente*.

Il y a cependant des supports ménagés pour un arc triomphal. Les dosserets qui séparent le chœur de la nef sont cantonnés de trois colonnes engagées.

Cinq arcades sur colonnes s'étendent dans le pour-

* Il paraît établi par ce fait que les architectes romans ont pu construire des hémicycles sans avoir l'intention de les recouvrir par des demi-coupoles.

tour du chœur. Leurs chapiteaux sont historiés. Il en est trois qui représentent des scènes dramatiques. J'ai cru reconnaître dans une de ces compositions Abraham se préparant à immoler son fils. Un autre sujet m'a beaucoup intrigué, sans que j'aie pu deviner cette énigme. C'est une barque chargée de passagers dont deux se précipitent dans la mer ; deux hommes placés sur le rivage paraissent attendre la barque. Le relief des figures est tel que les personnages semblent hors cadre. D'autres corbeilles sont chargées d'oiseaux affrontés, d'animaux fantastiques.

Les deux portes de l'église présentent des singularités d'appareil. L'une, la plus petite, au nord, est ouverte sans retraite sous un linteau. Mais ce linteau est une plate-bande appareillée semblable à un tympan. car les cinq claveaux dont il est composé simulent une arcade par la coupe de leurs extradors.

La grande porte, ouverte au midi dans un massif de construction en applique sur le mur de clôture, offre trois retraites successives correspondant à des bandeaux qui composent les archivoltés plein cintre. Dans les angles rentrants de ces bandeaux sont sculptées en courses curvilignes des tiges végétales toutes chargées de fruits.

Ce portail a un tympan subdivisé en deux arcatures dont les sommiers opposés en porte-à-faux sont soutenus par une clef pendante qui n'est, à vrai dire, que le claveau prolongé des archivoltés supérieures. Des entrelacs décorent cette énorme pierre.

Des colonnettes géminées sont adossées aux massifs avancés du portail et se groupent dans ses jambages. Il y a là des chapiteaux dont quelques-uns, géminés, se parent de grosses volutes déroulées, de feuillages variés, d'oiseaux et de quadrupèdes. Des rinceaux sont sculptés sur les tailloirs. Six modillons, portant une corniche, couronnent ce portail.

L'église de Sainte-Colombe doit dater du XII^e siècle.

Par le style de sa sculpture romane, elle peut être comparée aux églises voisines de la Gironde.

ÉGLISE DE SAINT-SAVIN. — A moins d'un kilomètre de la bastide de Villefranche-du-Cayran, au pied d'un coteau presque désert, une belle ruine attire l'attention des touristes. L'église de Saint-Savin, aux murs ébréchés et tapissés de lierre, reste là comme un témoin des anciens âges au milieu d'un cimetière où dorment vingt générations oubliées. Seules quelques croix de bois, quelques épitaphes modernes rappellent le souvenir des derniers morts.

Les documents font défaut pour nous apprendre si la destruction d'un charmant édifice est l'œuvre du temps ou de la main des hommes, et dans quelles circonstances, à quelle époque certainement fort reculée, les voûtes se sont effondrées.

Les pierres des revêtements intérieurs ont pris la teinte grise que donnent les infiltrations des pluies. Les sculptures ont été mutilées; il y a peu de temps encore qu'elles servaient de cible aux enfants qui leur jetaient des pierres.

On peut jusqu'à un certain point expliquer la destinée de l'église de Saint-Savin. Elle fut construite au XII^e siècle pour le service des populations éparses dans cette contrée alors tout entière boisée et à demi-sauvage. Puis, dans le voisinage, dans une vallée bien appropriée au plan d'une ville, une bastide s'éleva tout d'une pièce, au XIII^e siècle. La ville neuve eut plus tard son église renfermée dans l'enceinte. Dès lors le centre de la paroisse était déplacé. Au XIV^e siècle on refit bien une nef et un portail à la vieille église, mais peu à peu Saint-Savin devait être abandonné.

Il est assez singulier que nous devions à cet abandon même la conservation intégrale des pavages étalés du chœur et de son autel appareillé. Toutes ces

choses existent presque dans le même état où elles furent établies au XII^e siècle, l'église ayant échappé à toute restauration.

Saint-Savin est probablement un édifice des moins anciens parmi ceux que je viens d'étudier. C'est aussi un des plus remarquables. Comme les proportions du sanctuaire se rapprochent beaucoup de celles de l'église de Saint-Pierre-de-Buzet, j'ai jugé qu'il était superflu d'en donner le plan.

Les arcades de rez-de-chaussée sont au nombre de douze, assises sur treize colonnes, dont l'une est au centre de l'abside. Cette arcature est profonde et ses archivoltes sont ornées d'un tore.

Un cordon de billettes sépare ce premier ordre de l'étage dans lequel s'ouvrent cinq fenêtres assez larges dont les montants sont décorés de colonnettes. Au point où les voûtes prenaient naissance, s'étend un second cordon composé de listels et de cavets.

Le doubleau qui séparait le chœur de l'abside était porté par des demi-colonnes dont les bases reposent sur les abaqes de deux colonnes de l'arcature.

L'extérieur n'offre plus rien de remarquable. Le couronnement des colonnettes qui surmontent les contre-forts et la corniche tout entière ont été détruits.

Les vingt-sept chapiteaux du chœur sont presque tous historiés. Il en est quelques-uns qui représentent des scènes de sept à neuf personnages. Leur état de dégradation ne permet pas de donner l'interprétation de tous ces sujets symboliques. Je n'ai pu reconnaître d'une manière certaine que la tentation d'Ève et la fuite en Égypte. On retrouve là : le sujet si fréquemment représenté de deux animaux dévorant les branches d'un arbre * ; des lêtes volumineuses posées en

* D'après M. l'abbé Auber, dans ces représentations, l'arbre serait « le *hôm*, arbre sacré des traditions orientales, perpétuant celle de » l'arbre de vie du paradis terrestre. On sait que cet arbre était celui

avant sur les angles des tailloirs ; des abaqués ornés de palmettes. Des oiseaux affrontés ou isolés, la chouette, l'aigle ou des hybrides, le sagittaire, etc., sont parsemés sur les corbeilles. Le relief de cette sculpture est tel que les personnages se détachent aux deux tiers de leurs blocs de pierre à grain fin et homogène. Les volutes des angles sont grosses et déroulées en hélices saillantes. Quelques bases ont des griffes.

Des restes de coloration rouge et verte se voient encore sur les sculptures. Il existe aussi dans les vides de l'arcature des portions d'un revêtement en ciment qui est orné de peintures très-simples. Ce sont des traits rouges qui forment sur un fond blanc des guillochures réticulées ou quadrillées, ou des dessins de refend. Quelques compartiments carrés encadrent quatre demi-sphères opposées les unes aux autres.

Les pierres sont couvertes de signes d'appareil. Il en est huit répétés fréquemment : ce sont les lettres A E T,

» du bien et du mal. » Le sens des sculptures est différent selon que les animaux se détournent de l'arbre ou au contraire en dévorent les feuilles. Il faut aussi discerner si les animaux (naturels ou hybrides) symbolisent les vertus ou les vices. Voici quels seraient, suivant les circonstances, les sens divers de ces représentations : 1° mauvais sens : l'homme irrégulier s'éloignant de l'arbre de vie ; l'hérétique refusant la nourriture sacrée ; le pervers dévorant les fruits de l'arbre du mal ; 2° sens favorable : l'homme juste se détournant des fruits du mal.

Voir : *Bulletin monumental*, t. xxxviii, 1872, p. 58 et 65 ; *Histoire et Théorie du symbolisme religieux*, Poitiers, A. Dupré, 1871, t. iv, p. 446, 451. Consulter la table au mot *hom*.

J'ai résumé simplement ces théories que les archéologues admettent ou rejettent. M. l'abbé Auber est persuadé qu'au moyen âge tout sujet de sculpture religieuse, quelque fantaisiste qu'il nous paraisse, avait sa signification propre. Sans prendre parti pour ou contre cette opinion, il me suffit de faire remarquer aux spécialistes que les sujets de la nature de ceux dont je viens de parler ne sont pas rares dans les églises de l'Agenais.

une croix grecque, une croix de Saint-André, une fleur de lys et des dessins ornés de volutes.

L'autel, adossé contre la colonne du fond de l'abside, fait corps avec la maçonnerie. Les parements se composent de cinq assises. Il est en forme de cippe rectangulaire. Un bandeau chanfreiné au sommet, un bandeau taluté à sa base forment son unique décoration.

Nous pouvons conclure de cet exemple et de celui tout pareil de l'église de Blanquefort, qu'aux XI^e et XII^e siècles, les autels n'étaient pas toujours isolés dans le chœur mais appliqués à l'extrémité de l'église.

Il y a quatre aires différentes dans cet édifice. La nef offre un dallage en pierres irrégulières cimentées. L'aire du chœur, plus élevée d'une marche, est composée comme celle de la nef. Au centre du chœur un massif, encore plus élevé d'une marche, montre le grand appareil. Un quatrième pavage superposé, arrondi dans son périmètre du côté de l'abside, permet le service de l'autel. Ces deux derniers massifs sont isolés des stylobates ménagés sous l'arcature. Ainsi les stylobates et les marches pouvaient tenir lieu de bancs pour l'assistance. Tous ces détails sont de l'époque primitive car les marches ont pour ornement, comme les archivoltes et les stylobates, le gros tore employé si fréquemment dans les constructions du XII^e siècle.

L'église de Saint-Savin est classée parmi les monuments historiques. On a fait construire récemment une toiture pour abriter le chœur. Il serait à désirer qu'on refît la voûte, restauration peu coûteuse, car les murs épais et admirablement conservés en supporteraient facilement le poids*.

* Une notice assez étendue sur cette église a été insérée dans l'*Annuaire ecclésiastique du diocèse d'Agen*, pour l'année 1844. Cette notice, pleine de détails intéressants, et non signée, a pour auteur M. F. Bessières, de Cambayrac (Lot). Que sa modestie nous pardonne cette *trahison* légitime.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-MÉDARD (CLERMONT-DESSOUS. — Le chœur est roman, et date sans doute du xii^e siècle. Les nefs sont gothiques.

La partie ancienne offre cette particularité curieuse qu'une voûte recouvre la travée carrée qui précède l'abside.

Au-dessus et au-dessous des trois fenêtres du sanctuaire circulent des cordons de billettes dont l'un finit par des entrelacs.

A l'extérieur, le chevet, muni de contre-forts, s'amortit sous une corniche chargée de tores rompus que portent des consoles décorées de têtes saillantes.

La nef gothique, qui n'a que deux travées, est bordée par des bas-côtés. Le tout constitue six compartiments voûtés en grandes croisées d'ogives qui ont à peu près la même hauteur sous clefs. Leurs arcs, taillés simplement en biseau, ne correspondent point à des dossierets. Il y a deux piliers; celui de droite est circulaire et de proportions dégagées, celui de gauche est octogone et massif. Leurs chapiteaux n'ont pas de sculptures. Les deux fenêtres au nord sont à la romane; les deux fenêtres au sud sont plus larges et en tiers-point.

Le clocher consiste en une tour quadrangulaire, élevée au-devant de la nef médiane qui donne un *pronaos* à l'église. Son mur de clôture engagé dans l'œuvre porte sur une large arcade en tiers-point. Les baies extérieures de cette tour, dont une est géminée, sont à plein cintre. La porte offre des moulures prismatiques dans le style du xiv^e siècle, époque à laquelle appartiennent probablement les nefs et le clocher. Une seconde porte du même style est ouverte au midi. Au-dessus de ses jambages sont encastrés quatre gros chapiteaux historiés en assez mauvais état. L'un d'eux représente la scène de la tentation et de la chute d'Ève. Ce sont sans doute des débris de l'ancienne nef romane.

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME D'ANDIRAN paraît dater du XIII^e siècle. Son chœur est recouvert par un berceau plein cintre qu'un doubleau, porté par des consoles, sépare du cul-de-four. L'arc triomphal repose sur de simples pilastres, ou plutôt sur des murs de refend dépourvus de toute ornementation.

La nef, lambrissée, a conservé trois colonnes-dosserets dont les chapiteaux sont ornés d'un seul rang de feuilles simplement épannelées.

La porte, ouverte dans la façade occidentale, n'a pour archivolté qu'un gros tore.

Le clocher, dont la base est dans œuvre, s'élève sur l'angle sud-ouest de l'église. Cette tour me paraît être une addition postérieure.

Un cordon chargé de grosses perles règne au-dessous du pignon de la façade.

ÉGLISE SUCCURSALE DE LA MADELEINE (CAUBRYRES.)

— Ce petit édifice est remarquable par la disposition de ses contre-forts à l'extérieur de l'abside. Ces appuis sont unis au sommet par des arcades extradossées, plein cintre, au nombre de cinq. L'arcade placée au centre de l'abside est plus large que les autres, et dans la partie de mur qui la surmonte la courbe du rond-point est atténuée, la surface est presque plane.

Le sanctuaire seul est voûté. La nef est d'ailleurs dépourvue de contre-forts.

La porte qui est ouverte au midi n'offre aucun ornement.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME D'AMBRUS.

	sanctuaire	nef
Longueur.	7 ^m 35	14 ^m 50
Largeur.	5 70	6 70

Cette église n'est pas voûtée. Les contre-forts à double ressaut qui ceignent ses murs semblent pourtant annoncer qu'elle était autrefois recouverte par un

berceau. Des dossierets appliqués à l'entrée du chœur étaient destinés à supporter l'arc triomphal. Une seule fenêtre romane subsiste. Une pierre unique en compose le cintre. L'ancienne porte, aujourd'hui murée est au midi. Son archivolté plein cintre, sans retraite, est formée par trois longs claveaux.

Le pignon occidental, très-élevé, percé de trois arcades, semble appartenir à une restauration. Tous les murs de clôture sont construits en moyen appareil fort régulier. On y remarque quelques pierres dont les parements offrent des séries de rainures en épis ou quadrillées et quelques marques de tacherons.

L'église d'Ambrus peut remonter au XI^e siècle. Il est difficile d'en préciser la date, car l'ornementation fait complètement défaut.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉGER. — Encore une église dont les voûtes n'existent plus. Les colonnes-dossierets qui supportaient autrefois l'arc triomphal sont mutilées.

Une seule fenêtre ouverte au centre de l'abside éclaire le sanctuaire. Deux colonnes placées dans les montants ont des chapiteaux dont la sculpture est en fort relief. L'un représente un personnage qui combat contre un dragon. L'autre est orné de deux lions et d'un animal fantastique. Les abaqes sont décorés de rinceaux. D'après le style de ces compositions, j'attribuerais volontiers la petite église de Saint-Léger au XII^e siècle.

ÉGLISES DONT LE SANCTUAIRE , MOINS LARGE QUE LA NEF , EST COMPOSÉ D'UNE ABSIDE ET D'UNE TRAVÉE SURMONTÉE D'UNE TOUR CARRÉE SERVANT DE CLOCHER.

**Sauveterre, — Auriac, — Sainte-Radegonde, — Cayssac,
Saint-Caprais-de-Lerm, — Sérignac, — Moncaut, — La Sauvetat-de-Blanquefort,
Saint-Avit.**

Ces églises ont des plans à peu près analogues à ceux du groupe qui précède. Leur élévation diffère. La travée carrée du chœur est devenue la base d'une tour. Ce n'est pas une innovation de l'époque romane, car depuis le v^e siècle un certain nombre de sanctuaires étaient surmontés d'une tour-lanterne, seulement l'usage des cloches, de plus en plus répandu, a fait modifier la destination primitive de la tour dont le rez-de-chaussée a été voûté.

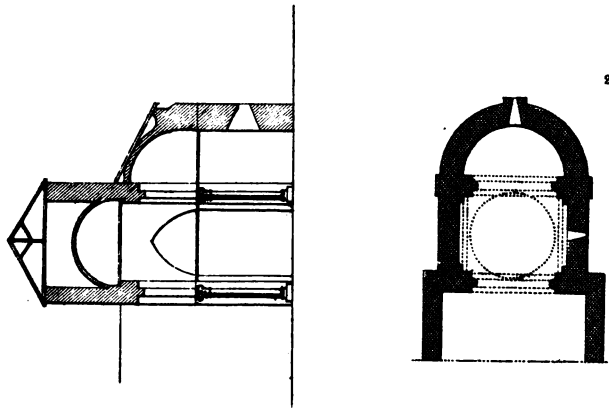
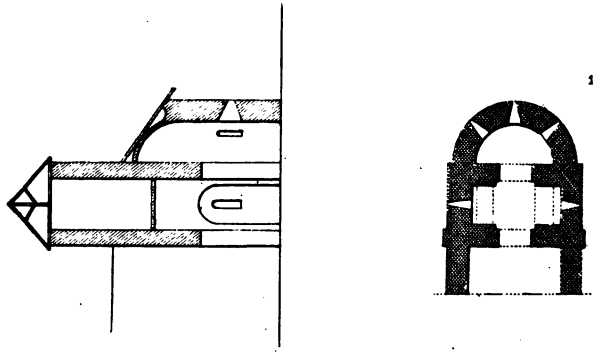
ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BARTHÉLEMY DE SAUVETERRE. — Tout d'abord je dois faire remarquer que cette petite église ne répond pas de tous points à la définition générale que je donne des monuments classés dans ce groupe. La nef n'est pas plus large que la travée du chœur, mesurée dans œuvre. Cette travée est d'ailleurs séparée du corps de l'église et de l'abside par deux arcades plein cintre fort basses, aux pieds-droits massifs et sans retraites, qui, combinées avec deux arcades pareilles dans le sens longitudinal délimitent un petit compartiment quadrangulaire voûté en berceau. L'isolement de l'abside est aussi complet que possible; et, de la nef, sa voûte reste invisible. On s'explique difficilement pourquoi le cul-de-four, placé dans ces conditions, est surhaussé.

Les baies de fenêtre (trois dans l'abside, deux dans le chœur) sont étroites et fortement ébrasées. A l'extérieur, leur cintre est creusé dans une seule pierre.

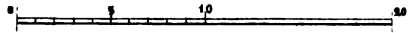
Je donne (pl. xiv) deux dessins, plan et coupe longitudinale du sanctuaire, ce qui me dispense de la description des détails. On ne voit pas figurer dans ces dessins une demi-tourelle accolée au midi. Il n'a pas été davantage tenu compte de l'exhaussement de l'abside et de la tour du clocher. L'église est devenue au xv^e ou au xvi^e siècle un poste militaire, une sorte de donjon. La partie exhaussée de l'abside est divisée en huit pans. La corniche romane, ses modillons ornés de fruits et de têtes plates, ses métopes creusées de trous circulaires, délimitent parfaitement les deux constructions.

Le mur septentrional de la nef, encore pourvu de ses contre-forts plats et de ses modillons romans n'a pas non plus ses proportions primitives. Il était autrefois plus élevé que l'abside. On l'a couronné de quelques assises nouvelles.

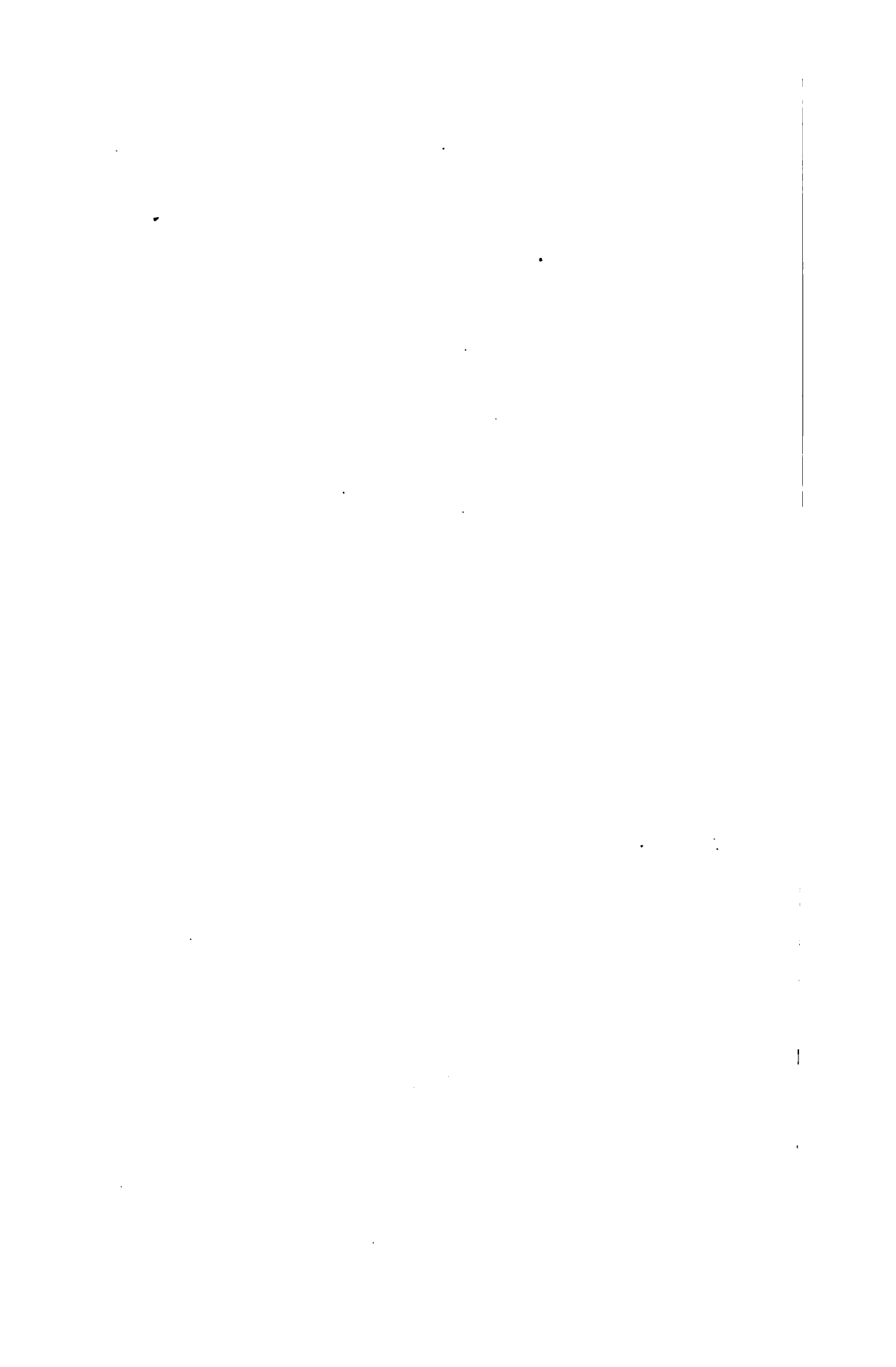
A la dernière époque gothique, une nef a été construite au midi. Ce bas-côté comprend deux travées



Échelle de 0^m,0025 pour mètre.



PLANS ICNOGRAPHIQUES ET COUPES LONGITUDINALES DES ÉGLISES
DE SAUVIETTERIE 1
ET DE SAINT-CAPRAIS-DE-LEIRI :



voutées en grandes croisées d'ogives. Les arcs correspondent à des colonnettes dont les chapiteaux représentent des personnages traités dans le goût du xv^e siècle.

La division en deux travées existe également dans la nef principale dont les voûtes sont seulement plus élevées. Les ogives, revêtues de moulures prismatiques, reposent sur des consoles. Un pan de mur qui forme le pied-droit des archivoltas entre les deux nefs, paraît être un dernier reste de l'ancienne clôture. Comme il n'y a pas de traces de dossier dans toute la partie romane de la nef, il est à présumer, en dépit des contre-forts, que ce vaisseau n'était pas destiné à être voûté.

L'intérieur du sanctuaire est dépourvu d'ornementation. Aux pieds-droits des arcades du chœur on a donné simplement un petit bandeau chanfreiné pour impostes, et pour base un bandeau pareil en profil mais retourné dans un autre sens, c'est-à-dire taluté. Les mêmes moulures se retrouvent sur un cordon établi à la naissance des voûtes.

Tout dans l'église de Sauveterre, son plan, le caractère de la construction, dénote sa haute antiquité.

Certains oratoires des époques carolingienne et même mérovingienne ne devaient pas être construits autrement. Ces étroites arcades qui ont pour montants des pans de mur formant une clôture massive, sont l'œuvre d'un architecte qui recherchait avant tout la solidité en diminuant la portée des cintres, et qui, par ignorance, exagérait l'épaisseur des supports. Il est à croire néanmoins que nous n'avons ici, comme dans tant d'autres églises, qu'une copie d'édifices plus anciens.

L'unité de construction de toute la partie romane de l'église de Sauveterre est évidente. Or le moyen appareil, les contre-forts de la nef, le style des modillons nous reportent au xi^e siècle. On peut admettre que cette église fut fondée peu après l'an mille.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN D'AUBIAC. — La tour du sanctuaire de cette église offre une copie presque exacte de celle que je viens de décrire : même base dans œuvre ; mêmes clôtures par quatre arcades plein cintre, basses, étroites, sans retraites ; même voûte à la même hauteur ; mêmes proportions relatives. Seulement les ailes de droite et de gauche de cette sorte de transept sont un peu plus développées. Aux impostes des pieds-droits, un cordon de trois rangs de billettes remplace le bandeau chanfreiné que nous avons signalé à Sauveterre.

L'étage supérieur du clocher a été remanié ainsi que l'abside, qui paraît avoir été précédée d'une travée longue.

La nef, plus large que le sanctuaire, n'est pas voûtée. Un bas-côté construit au nord est moderne.

L'ornementation fait complètement défaut. Les baies de portes et de fenêtres n'ont pas de caractère.

La travée du chœur de l'église d'Auriac paraît dater de la même époque que celle de Sauveterre.

Le village d'Auriac est construit sur les ruines d'établissements gallo-romains d'une grande importance.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE - RADEGONDE (BON-ENCOTRE.	longueur	largeur	hauteur
Abside.	4 m 00	5 m 60	
Travée du chœur.	5 60	5 10	11 m 70
Nef.	12 40	5 50	

Cette petite église diffère en plusieurs points des deux que je viens de décrire. Les dossierets qui portent la tour du sanctuaire ont plus de légèreté, divisés qu'ils sont par des colonnes engagées. Leurs archivoltes sont doubles. L'ouverture du sanctuaire offre de plus grandes proportions en largeur (3 mètres) et en hauteur (6^m 50.) Les côtés de la tour n'ont pas d'arcades dans le sens longitudinal. La voûte en berceau, bandée d'un mur de clôture à l'autre, est plus élevée

que le cul-de-four de l'abside. De même que dans l'église de Sauveterre, cette abside bute directement la tour.

La nef divisée par des colonnes-dosserets est actuellement plafonnée, mais elle avait probablement autrefois une voûte en berceau. On voit encore la base en retraite de cette voûte dont la hauteur devait être égale à celle de l'abside.

Toutes les courbes sont à plein cintre.

Les trois fenêtres anciennes de l'abside traversent des contre-forts (épaisseur, 0^m 18 ; largeur, 1 mètre) établis sur ces points. Ces baies, hautes et étroites comme des archères, ont un large ébrasement à l'intérieur. A l'extérieur leur cintre est creusé dans une seule pierre.

La tour carrée du clocher, remaniée à diverses époques n'a plus sa hauteur primitive. On y monte par une tourelle accolée au nord. Dans son état actuel, ce clocher correspond avec une retraite fortifiée établie sur l'extrados de l'abside. Cette pièce semi-circulaire est percée de trois meurtrières placées fort haut, mais auxquelles on devait accéder par une galerie de ronde dont les supports s'implantaient dans des trous de boulin qui existent encore. Une pierre d'évier, maçonnée dans un angle, prouve que cette pièce a été habitée.

Ainsi à Sainte-Radegonde, comme à Sauveterre, comme à Saint-Front, comme à Lusignan, à l'époque des guerres féodales, des luttes contre les Anglais ou des troubles du xvi^e siècle on s'est retranché dans l'église et pour transformer le sanctuaire en donjon ou en poste d'observation on a surélevé l'abside accolée au clocher*.

* Dans un registre, coté EE. 8, des archives de l'hôtel-de-ville d'Agen, j'ai relevé les notes suivantes :

« Le xxviii^e décembre 1588, messieurs les consuls ont baillé au

A Sainte-Radegonde, cette retraite fortifiée n'est qu'une addition postérieure. Je tiens à l'établir, et voici pourquoi : ses parements extérieurs sont en petit appareil avec chaînes de briques et tranchent avec tout le reste de la construction qui est en moyen appareil. Aussi quelques archéologues ont-ils prétendu, après un examen superficiel, que l'église devait être bien antérieure au XI^e siècle. Ils n'ont pas observé que les contre-forts de l'abside s'interrompent avant d'atteindre les assises du petit appareil, que cette construction d'une hauteur anormale n'a point de corniche pour couronnement, enfin, qu'à partir du point où commencent ces mêmes assises, il n'y a plus de raccords avec les murs de la tour. Il suffit du reste de pénétrer à l'intérieur de la retraite pour s'apercevoir que cette construction a été faite à la hâte, avec les premiers matériaux venus, qu'elle est cimentée avec un mortier composé de terre, qu'elle n'a point enfin l'apparence antique.

On a simplement utilisé dans ce cas les petites pierres cubiques empruntées aux substructions gallo-romaines qui sont communes à Sainte-Radegonde. On peut voir dans les environs des murs modernes construits avec des matériaux semblables.

» vicair de l'esglise de Sainte-Regonde une livre de pouldre de
» celle de la maison de ville, pour résister aux ontreprises des enne-
» mys. » f^o 64.

18 Janvier 1589, « à Gérauld Ricard, prebtre et vicair de Sainte-
» Regonde, deulx livres de pouldre pour la garde de ladicta
» esglize. » f^o 67.

Au même, 24 juin 1589, 2 livres de pouldre, f^o 96.

Au même, 23 septembre 1589, 2 livres de pouldre, f^o 102.

« Le xxii may 1590, a esté envoyé par messieurs les consulz de
» la présente ville au vicair de Sainte-Regonde, quy commende
» en l'esglize, par vertu de la lettre qu'il a envoyé, mandant par
» icelle que les ennemys doibvent aller ce jourd'hui en la dicta
» paroisse, deulx livres de pouldre. » f^o 125.

J'insiste bien longuement sur un fait qui ne serait que d'une médiocre importance s'il fallait considérer seulement l'église de Sainte-Radegonde. Mais j'ai voulu conclure de cet exemple bien constaté qu'il ne faut pas accepter à la légère comme une présomption d'antiquité l'emploi du petit appareil dans les monuments du moyen âge *.

La porte est située au midi, au bas de l'église. Deux colonnettes s'élèvent de chaque côté dans les angles rentrants des jambages. Des tores forment trois archivoltes plein cintre. Aux pieds-droits, aux chapiteaux s'appliquent de grossières palmettes, des étoiles à huit pointes, des feuilles et des torsades. A l'intérieur, mêmes motifs d'ornementation primitive sur les colonnes du sanctuaire. Leurs chapiteaux n'ont pas de volutes et les ornements qui les décorent, feuilles de charme ou d'ormeau, tiges irrégulières, boutons, rainures sont de peu de relief. Il y a même des dessins en creux. Dans la nef les corbeilles sont simplement épannelées. Le style barbare de ces sculptures témoigne de leur ancienneté relative.

Mon opinion est qu'il faut attribuer l'église de

* On peut citer la tour des Pénitents-Blancs, à Agen, les églises romanes de Goulard, de Bias, d'Argenton, de Cocumont, les églises gothiques de Dolmayrac et de Saint-Hilaire, etc., qui offrent des murs entiers ou des portions considérables de revêtement en petit appareil et qui n'ont cependant aucun des caractères des monuments antérieurs au XI^e siècle. Dans la paroisse de Saint-Côme, près d'Aiguillon, plus de vingt maisons modernes sont uniquement construites avec des matériaux de ce genre, extraits des ruines.

Il y a présomption d'antiquité quand on trouve le petit appareil dans les soubassements, ou comme revêtements de murs non munis de contre-forts, percés de fenêtres anciennes. Souvent alors ce sont des restes d'édifices antérieurs au XI^e siècle enclavés dans des constructions plus récentes. L'étude de la composition du mortier peut aider à dater ces ouvrages dans les cas douteux.

Sainte-Radegonde à la première moitié du XI^e siècle. Je serais d'ailleurs fort disposé à admettre que les églises à contre-forts plats et sans ressauts dans lesquelles d'étroites fenêtres sont percées précisément au centre de ces points d'appui, doivent être classées parmi les plus anciennes de l'époque romane. J'ai remarqué que généralement dans ces églises le plein cintre est exclusivement employé.

Je ne parle que pour mention de deux chapelles modernes ouvertes, l'une à droite, l'autre à gauche de la nef de Sainte-Radegonde. Ces annexes ne font que défigurer la vieille église. Je décrirai à part une pierre à monogramme placée au-dessus des archivoltes de la porte.

ÉGLISE DE CAYSSAC. — Cette annexe de la cure de *Monbran*, paraît dater de la fin du XI^e siècle.

Les arcs qui séparent le chœur de l'abside et de la nef sont en tiers-point obtus. Une voûte en berceau qui n'est pas plus élevée que la demi-coupoles de l'abside, recouvre cette travée du chœur.

Rien de primitif comme la sculpture des chapiteaux des colonnes-dosserets. Deux sont simplement épannelés. Les deux autres n'ont pour ornement que de gros boutons occupant la place traditionnelle des volutes.

Trois arcades plein cintre sur colonnes décorent l'abside. Un rang de feuilles grossièrement tracées constitue leurs deux chapiteaux. Des arcatures s'étendant également entre les dossierers de la travée du chœur. Un bandeau à coupe quadrangulaire circule à la naissance des voûtes dans tout le sanctuaire. Cette partie de l'église avait autrefois cinq fenêtres dont les cintres sont creusés dans une seule pierre.

La tour peu élevée, a de chaque côté, sous la toiture, deux baies en forme de créneaux, c'est-à-dire sans amortissement. Les contre-forts à double

ressauts, qui ceignent l'abside, n'ont pas de continuité avec l'appareil. Ils ont donc été ajoutés postérieurement. Malgré cette précaution les arcs de la voûte ont fléchi. Leurs dosserets se sont déjetés et la ruine du sanctuaire de l'église de Cayssac paraît imminente.

La nef, mieux conservée, n'a pas de voûte.

La porte, ornée des moulures en méplat usitées au xv^e siècle, est ouverte au nord.

L'orientation de l'église est au sud-est.

On a trouvé à diverses époques des cercueils en pierre dans les champs qui avoisinent l'église.

Voici les dimensions de l'église de Cayssac :

	longueur	largeur
Sanctuaire . . .	5 m 70	4 m 78
Nef	14 80	5 22

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CAPRAIS-DE-LERM. —

Il est tout naturel qu'à une époque où l'art de bâtir était en progrès on ait renoncé à voûter en berceau l'intérieur des clochers élevés au-dessus des sanctuaires. L'église de Saint-Caprais-de-Lerm, qui paraît dater du xii^e siècle, nous fournit un bel exemple de l'application de la coupole sur pendentifs à ces travées carrées.

Les architectes étaient alors plus hardis. Ils réduisaient l'épaisseur des supports. Des colonnes en application sur les dosserets, des archivoltés doubles à cintre brisé : telles sont, dans cette église les clôtures de la travée du chœur. Tout s'élève, tout s'élargit. L'étagement est normal. Le cul-de-four de l'abside s'amortit à une hauteur qui correspond à la naissance de la coupole. Aussi les voûtes du sanctuaire ne sont plus masquées et l'ordonnance générale quoique très simple est d'un grand effet.

Je donne (pl. xiv) le plan et la coupe du chevet de l'église de Saint-Caprais. On voit que trois minces

contre-forts constituent tous les appuis extérieurs. Il faut remarquer que, dans les églises que je décris, l'amortissement des murs de la nef renforce les dosserets de l'arc triomphal.

Les murs de clôture de la nef de Saint-Caprais datent de l'époque romane, mais ils n'ont ni dosserets ni contre-forts. Ce vaisseau n'a dû être recouvert de voûtes qu'à l'époque gothique, au xiv^e siècle, si l'on en juge par le profil des moulures. Cette voûte se divise en quatre croisées d'ogives dont trois sont traversées au centre par un arc longitudinal, dans le sens de l'axe de l'édifice. C'est un des rares exemples que je connaisse dans le pays de cette variante des voûtes gothiques qui se rencontre parfois dans l'Ile-de-France et qui est commune en Angleterre et dans les monuments du Bordelais.

Ces arcs ne correspondent avec aucun support appliqué aux murs; ils sont simplement appuyés sur des consoles.

Trois chapelles, dont deux ajoutées à gauche, une à droite, complètent ou plutôt déparent le monument. Celle de droite bien que voûtée en berceau brisé ne paraît pas contemporaine de la fondation de l'église. Les autres sont recouvertes par des croisées d'ogives et ne remontent pas au delà du xv^e siècle. L'une d'elles est divisée par des liernes et des tiercerons, et ses clefs ont des écussons pour ornements.

Dans la seconde travée, au midi, s'ouvre la porte romane, à plein cintre. Ses pieds-droits et ses archivoltes sont encadrés dans un massif avancé qu'amortissent au sommet plusieurs assises en retraites. Ces assises sont établies en arrière d'une corniche ornée de billettes et soutenue par six modillons. La porte, sans tympan, est ornée de tores, de pointes de diamant et de billettes. Deux colonnettes sont cantonnées dans les angles rentrants des jam-

bages. Elles ont des chapiteaux historiés, et leurs abaques, en correspondance avec un bandeau, sont plaqués de rinceaux et de petites roses.

A l'intérieur du sanctuaire un cordon chanfreiné circule au-dessous de la voûte de l'abside. Un cordon pareil, où de grosses perles font saillie, s'étend à la base de la coupole. Les quatre chapiteaux du chœur méritent une description. Celui-ci dont l'abaque est perlé représente deux colombes buvant au même calice; des entrelacs compliqués se croisent sur cet autre. Un troisième reproduit les deux scènes de l'Annonciation et de la Présentation, expliquées par l'inscription AVE MARIA GR PL Le quatrième, figure les martyres de Saint-Caprais et de Sainte-Foy. Comme à la cathédrale d'Agen, on voit auprès de Dacien un bourreau armé d'une hache à longs ailerons toute pareille à l'*ascia* funéraire. Saint-Caprais, qui est dépourvu des insignes épiscopaux, est assisté par un ange. L'inscription explicative de ce sujet est ANGEL. CAPRASI. DACIA . . . MI ES. Ces inscriptions sont gravées sur les tailloirs en grandes lettres enchevêtrées les unes dans les autres. Quelques parties sont malheureusement mutilées.

De gros boutons sont placés en manière de griffe sur les socles des colonnes.

Toute l'église est construite en appareil moyen d'une bonne exécution. Les pendentifs et la coupole demi-ronde sont appareillés selon les règles de l'architecture byzantine.

La tour du sanctuaire n'a pas toute sa hauteur primitive. On ne peut y accéder qu'en passant sur la toiture.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME-DE-SÉRIGNAC.

	longueur	largeur	hauteur
Abside	5 m 00	7 m 00	..
Chœur	7 60	7 00	14 ^m 80
Nef	16 60	11 50	

Il est peu de petites églises qui aient subi autant de remaniements que celle de Sérignac. Les revêtements en petit appareil des gros murs de la travée du chœur et la porte ouverte dans la façade occidentale sont peut-être antérieurs au XI^e siècle*. Je ne me prononcerai pas à cet égard. L'abside, qui est à cinq pans à l'extérieur et circulaire à l'intérieur, doit dater seulement de la fin du XII^e siècle, ou du commencement du XIII^e** , ainsi que la coupole à huit pans (deux grands et deux petits côtés) sur pendentifs qui recouvre la travée. Cette voûte, ouverte au sommet, repose sur l'extrados d'arcs brisés à retraites qui correspondent à des dosserets cantonnés de demi-colonnes. Les chapiteaux, d'un style bien caractérisé, sont décorés de deux rangs de feuilles épaisses et crochues.

La structure intérieure de l'église de Sérignac se rapproche trop de celle de l'église de Saint-Caprais

* Ce portail a bien certainement un caractère archaïque qui le distingue des autres; mais si d'une part on peut le rapprocher du portail de l'église carolingienne de Distré (Maine-et-Loire) (voir descript. et fig. dans l'*Abécédaire d'archéologie* de M. de Caumont, éd. 1868, p. 93,) d'autre part on peut le comparer aussi à la porte de Saint-Étienne de Nevers, de la fin du XI^e siècle. (Voir descript. et fig. dans le *Dic. rais. de l'archit. fr.* de M. Viollet-Le Duc, t. VII, p. 395.)

** L'église de Sérignac existait certainement avant la fondation de la bastide qui date seulement de la seconde moitié du XIII^e siècle.

En 1273, Gaston, vicomte du Béarn et Gaillard, abbé de Figeac, octroyèrent des coutumes aux habitants de la ville de Sérignac, *qu'ils venaient de fonder*. (Archives départementales. S^t E. Sérignac, A A.)

de - Lerm, pour qu'il soit nécessaire d'en reproduire le plan et la coupe.

Les murs de clôture de la nef appartiennent à diverses époques. L'un, au nord, en petit appareil, qui accuse la première construction, est divisé au dedans par trois arcades extradossées plein cintre sur pilastres. L'autre, celui du midi, moins ancien, sans arcature, sans contre-forts, est construit en moellons de grandes dimensions. La plupart des contre-forts qui entourent l'église constituent des additions postérieures; ils n'ont pas de solidarité avec les murs qu'ils appuient. En somme, l'église entière n'est qu'un assemblage de pièces disjointes. Il n'y a pas de voûte à la nef.

Les fenêtres ont été pour la plupart retouchées. Il en est une, dans la partie gauche du chœur, qui paraît ancienne et dont l'ébrasement offre une particularité curieuse. Les montants sont à angle droit du côté de l'abside, tandis que dans la direction de la nef leur obliquité est exagérée. L'épaisseur des murs sur ce point, est de 1^m 60. Cinq fenêtres étaient autrefois ouvertes dans l'abside.

La porte, dont j'ai donné le dessin en tête de l'ouvrage (pl. I.) se compose : de grandes archivolttes aux claveaux emboîtés par leurs extrémités en dents de scie; d'un bandeau orné de billettes; de deux tores; d'un bandeau à figures saillantes qui représentent assez bien un écusson orné de petites roses à huit feuilles.

Le sommet du clocher se termine en octogone par le ravalement des angles. C'est une tour surmontée d'une flèche (hauteur totale 36 mètres) dont les arbalétriers sont tordus en spirale. Cette curieuse charpente date sans doute du xvi^e siècle. Une tourelle carrée, accolée au sud, renferme l'escalier.

La coupe octogone du haut du clocher et de la coupole, la coupe pentagone de l'abside sont à remarquer.

Ces divisions à huit pans ou à cinq pans (la seconde figure revient à la moitié de la première) se retrouvent dans plusieurs églises romanes de l'Agenais, dans les coupes, dans les socles des colonnes, etc.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PARDOUX DE MONCAUT.

	longueur	largeur	hauteur
Abside	3 ^m 00	5 ^m 45	
Chœur	4 80	5 45	10 ^m 10
Nef	18 40	6 50	

L'église de Moncaut n'a pas de tour élevée sur la travée du chœur. Mais il est probable que les épais doubleaux brisés, sans retraites, qui délimitent cette travée ont été établis en vue de soutenir un clocher.

L'abside voûtée en cul-de-four ovoïde et le transept voûté en berceau brisé paraissent appartenir à la fin du xiii^e siècle.

Quant à la nef, dont le mur de clôture méridional a été complètement reconstruit, elle est voûtée en berceau plein cintre sans doubleau. Une inscription atteste que cette voûte à la façon romane date de 1678.

Des chapelles, ajoutées au xvi^e siècle, à droite et à gauche de la travée du chœur, constituent un véritable transept. Ces édicules ont reçu les voûtes en ogives et en étoile alors à la mode.

Il n'est pas impossible d'ailleurs que l'église ait eu un transept dès l'époque romane. Deux arcatures dans les croisillons paraissent appartenir à la première construction.

L'abside est divisée par trois arcades extradossées dont les colonnes trapues sont superposées à des dossierets de coupe rectangulaire. Une de ces arcades forme l'encadrement de la fenêtre unique ouverte au centre du rond-point. A l'extérieur, cette fenêtre a dans ses montants deux colonnettes, dont l'une

se compose de tores taillés en spirale. Les chapiteaux sont ornés de hibous et de têtes de lions.

Les chapiteaux de l'intérieur de l'abside sont à noter pour leur décoration. Les feuilles épaisses qui se déploient à leur surface se terminent en grosses volutes en colimaçon, en têtes d'hommes, de chiens et de béliers. Cette sculpture est admirablement exécutée. Ce serait à croire que quelques pièces ont été retouchées. On remarque un serpent dévoré par deux têtes de chien.

Dans l'abside, qui est flanquée de deux contre-forts, il existe du côté nord des soubassements en petit appareil sur une hauteur d'environ deux mètres. C'est le dernier reste d'une construction antérieure. Tout l'édifice est en moyen appareil.

Un château féodal, contigu à l'église de Moncaut, renfermait, dit-on, une galerie de cloître ornée de chapiteaux historiés. Ce château fut démoli par son propriétaire il y a trente ans environ.

Le clocher, adossé à la façade occidentale, qui consiste en une tour sur plan carré, date du xvi^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MADELEINE DE LA-SAUVETAT-DE-BLANQUEFORT. — La nef est lambrissée et sans intérêt. Le chœur voûté en berceau, surbaissé à une époque moderne, est séparé du cul-de-four ovoïde de l'abside par un doubleau. Cet arc, ainsi que l'arc triomphal, repose sur des dossierlets à coupe rectangulaire complètement dépourvus d'ornementation.

La tour n'est pas épaulée par des contre-forts non plus que l'abside.

La porte de l'église, ouverte dans la façade occidentale, est du xvi^e siècle. Il serait difficile de dater d'une manière précise la partie romane de ce petit édifice.

L'histoire nous apprend qu'à la fin du XI^e siècle l'église de La-Sauvetat était une dépendance du monastère de Monheurt par lequel il se rattachait à la Grande-Sauve.

La Sauvetat était un prieuré de religieuses*.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-AVIT (LACAPELLE-BIRON), PIEURÉ EN 1520.—Ce petit édifice, complètement voûté en berceau brisé et en cul-de-four ovoïde n'est pourtant point muni de contre-forts. Les murs fort épais sont construits avec une parfaite régularité en moyen appareil.

Le clocher, qui porte sur l'arc triomphal et sur un fort doubleau est assez élevé. Les voûtes de la nef n'ont pas de doubleau. Leur hauteur paraît dépasser 10 mètres. Je ne connais pas dans le département d'exemples de tiers-point plus accusé. L'église n'a pas de charpente. Sa couverture en pierres plates repose directement sur l'extrados des voûtes.

L'intérieur est complètement dépourvu d'ornementation. Les dossierets du chœur n'ont pas de moulures. Le cordon qui circule à la naissance des voûtes est creusé de plusieurs gorges. Je serais disposé à attribuer l'église de Saint-Avit au XIII^e siècle. Elle a subi plus tard des remaniements.

Toutes ses baies et peut-être une partie des voûtes ont été refaites.

On voit encore à l'extérieur de l'abside des métopes creuses entre quelques modillons sculptés. Dans le mur septentrional de la nef on a conservé une pierre ornée d'une rose à quatre grandes et quatre petites feuilles.

* Voir : *Hist. rel. et monum.*, t. I, p. 283; et *Histoire de l'abbaye et congrégation de Notre-Dame de la Grande-Sauve*, par l'abbé Cirot de La Ville. Bordeaux. Lafargue, 1845, t. II, p. 378.

Voici les dimensions de l'église :

	longueur	largeur
Chœur	6 ^m 30	5 ^m 50
Nef	15 90	6 30

Le clocher n'est accessible qu'au moyen d'une échelle qu'on applique à l'extérieur. Il m'a été impossible d'en prendre les dimensions exactes non plus que les mesures de hauteur des voûtes.

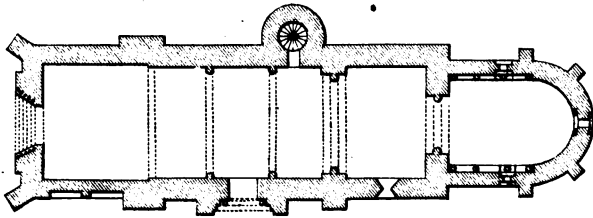
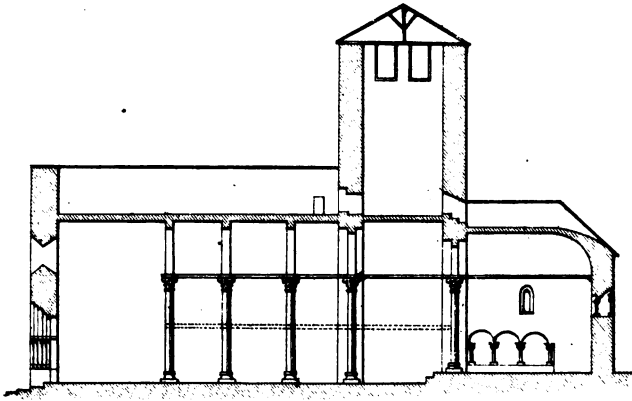
VI

ÉGLISES DONT LE SANCTUAIRE, MOINS LARGE QUE LA NEF, EST COMPOSÉ D'UNE ABSIDE ET D'UNE TRAVÉE DE CHOEUR. LE CLOCHER, CONSISTANT EN UNE TOUR CARRÉE, S'ÉLÈVE AU-DESSUS DE LA PREMIÈRE TRAVÉE DE LA NEF.

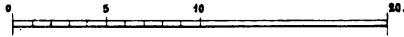
Vianne. — Mourens. — Laurenque. — Saint-Loup. — Esclotes.

Ces églises ont encore un plan analogue à ceux des deux groupes qui précèdent. Toute la différence consiste dans le déplacement du clocher, qui reste néanmoins à proximité du sanctuaire. Cette modification parait n'avoir été adoptée qu'au XII^e siècle.

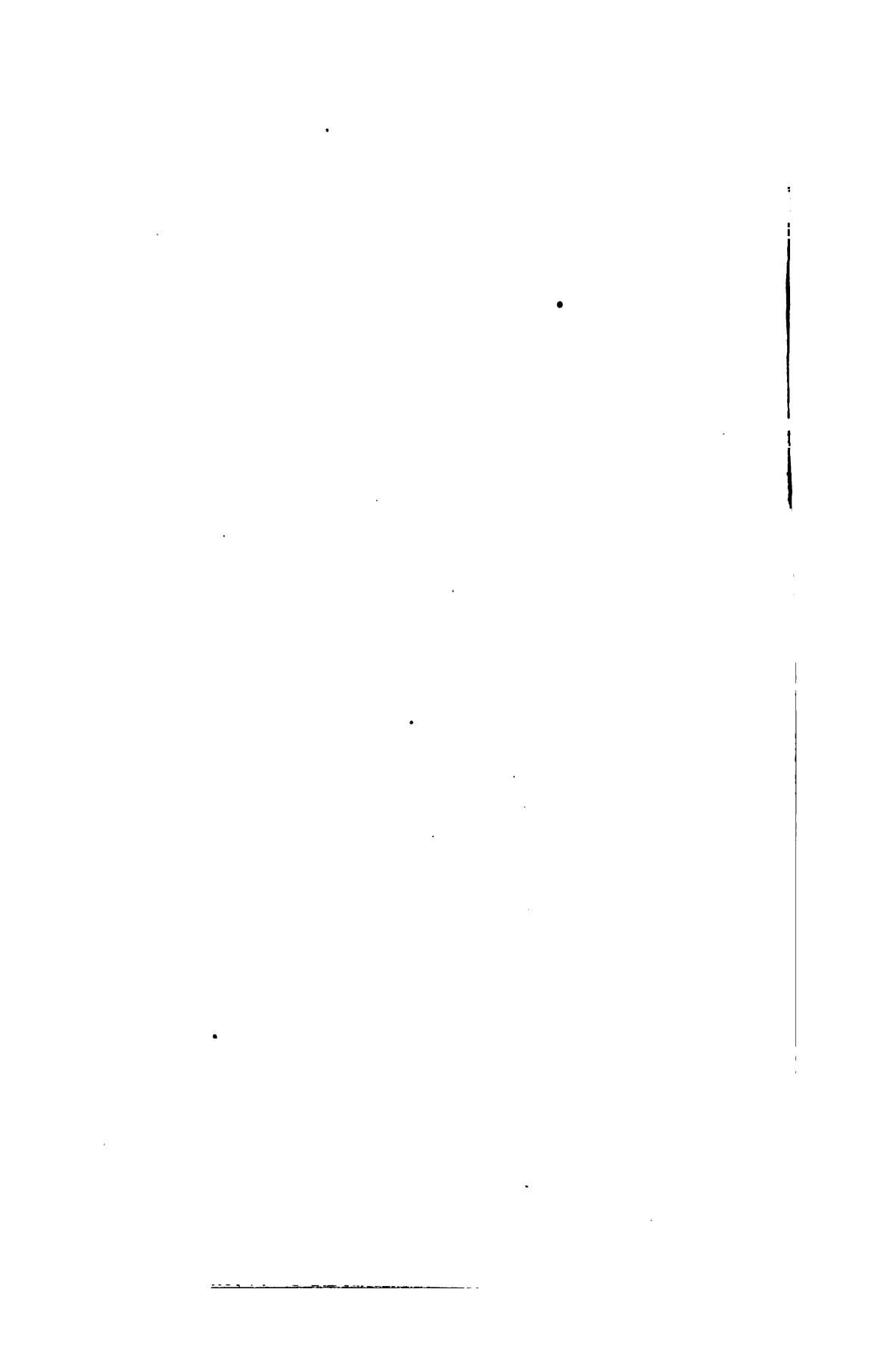
ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE VIANNE. (Pl. xv.) — Ce petit monument est d'autant plus intéressant qu'il existe dans son intégrité primitive. Des doubleaux portant sur des colonnes engagées



Échelle de 0^m,0025 pour mètre.



PLAN ICHNOGRAPHIQUE ET COUPE LONGITUDINALE DE
L'ÉGLISE DE VIANNE



au tiers, divisent la nef en cinq travées. L'arc transversal de la travée du fond repose simplement sur des consoles historiées. C'est un ouvrage du XIV^e siècle, ainsi que la façade et sa porte ornée de fines colonnettes et de tores à cintre brisé : seules disparates à signaler dans cette église complètement voûtée, dans laquelle le plein cintre est partout exclusivement employé.

Les dossierets de la travée supérieure qui porte la tour offrent une retraite ainsi que l'arc triomphal. L'arcade d'ouverture du chœur est étroite.

La tour carrée servant de clocher est relativement fort élevée. Huit baies sans amortissement, ouvertes au sommet sous la toiture, constituent son unique étage.

Les trois fenêtres étroites du sanctuaire versent un jour mystérieux sur l'autel. Ces baies sont ouvertes presque sans ébrasement mais leurs montants ont des retraites. Celle du rond-point est ornée, tant au dedans qu'au dehors, de colonnettes trapues.

Trois arcades de rez-de-chaussée, dont les archivolttes sont composées d'un tore et de grains d'orge, s'étendent de chaque côté du chœur.

Dans la nef, un cordon chanfreiné circule à la hauteur des abaqes. Un autre cordon formé de trois rangs de billettes s'étend à mi-hauteur des colonnes et les embrasse par ses anneaux d'un fort relief.

Les motifs d'ornementation des chapiteaux appartiennent au style ordinaire des églises de l'Agenais : un ou deux rangs de feuilles épaisses et crochues vigoureusement détachées de la corbeilles, de fortes volutes, quelques billettes sur les tailloirs, quelques lions ou animaux fantastiques.

L'ancienne porte aujourd'hui murée s'ouvrait au midi. Ses quatre archivolttes en bandeaux, dont l'une reposait sur des colonnes, étaient ornées de roses à neuf lobes et de dents de scie. Cette porte n'a pas

été épargnée par le temps, et ses claveaux n'offrent plus que des vestiges de sculpture.

Une seule fenêtre romane éclaire la nef. L'*Oculus* percé dans la façade occidentale est de la seconde époque de construction.

L'emploi systématique du plein cintre et les caractères du style peuvent autoriser à attribuer l'église de Vianne au commencement du XII^e siècle.

Cette église, fort intéressante par elle-même, ne l'est pas moins par sa situation. Elle a été renfermée dans l'enceinte d'une bastide du XIII^e siècle dont le plan est assez régulier*.

En 1305, les religieux de la Grande-Sauve s'établirent dans le prieuré de Vianne.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-MARTIN DE MOURENS.
(SAINTE-COLOMBE.)

	longueur	largeur
Sanctuaire . . .	7 ^m 90	6 ^m 60
Transept	7 »	8 20
Nef	8 90	7 60

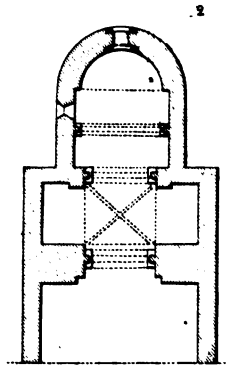
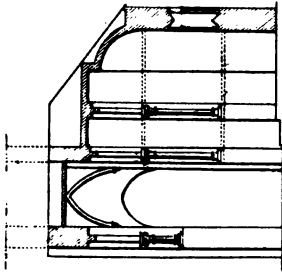
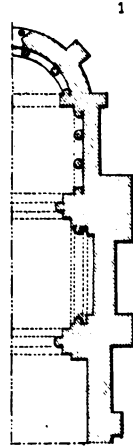
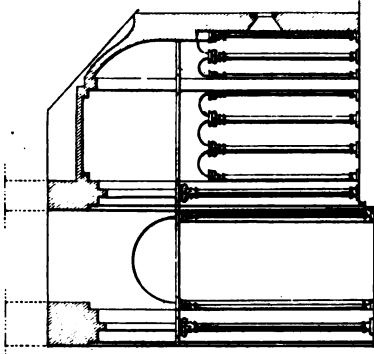
Une coupole devait autrefois recouvrir le transept, qui est délimité par des dosserets massifs à trois retraites, avec colonnes engagées. Il n'y a pas de doute sur l'intention de l'architecte.

L'église est-elle restée inachevée? A-t-elle subi une ruine partielle? Toujours est-il qu'elle n'a plus aujourd'hui ni tour de clocher ni voûte. Une charpente commune l'abrite. Seul le chœur a conservé sa voûte en berceau brisé, terminé par un cul-de-four ovoïde.

Le sanctuaire est orné dans son pourtour d'une arcature engagée (onze arcades plein cintre sur colonnes) qui forment un étage élevé. Une fenêtre

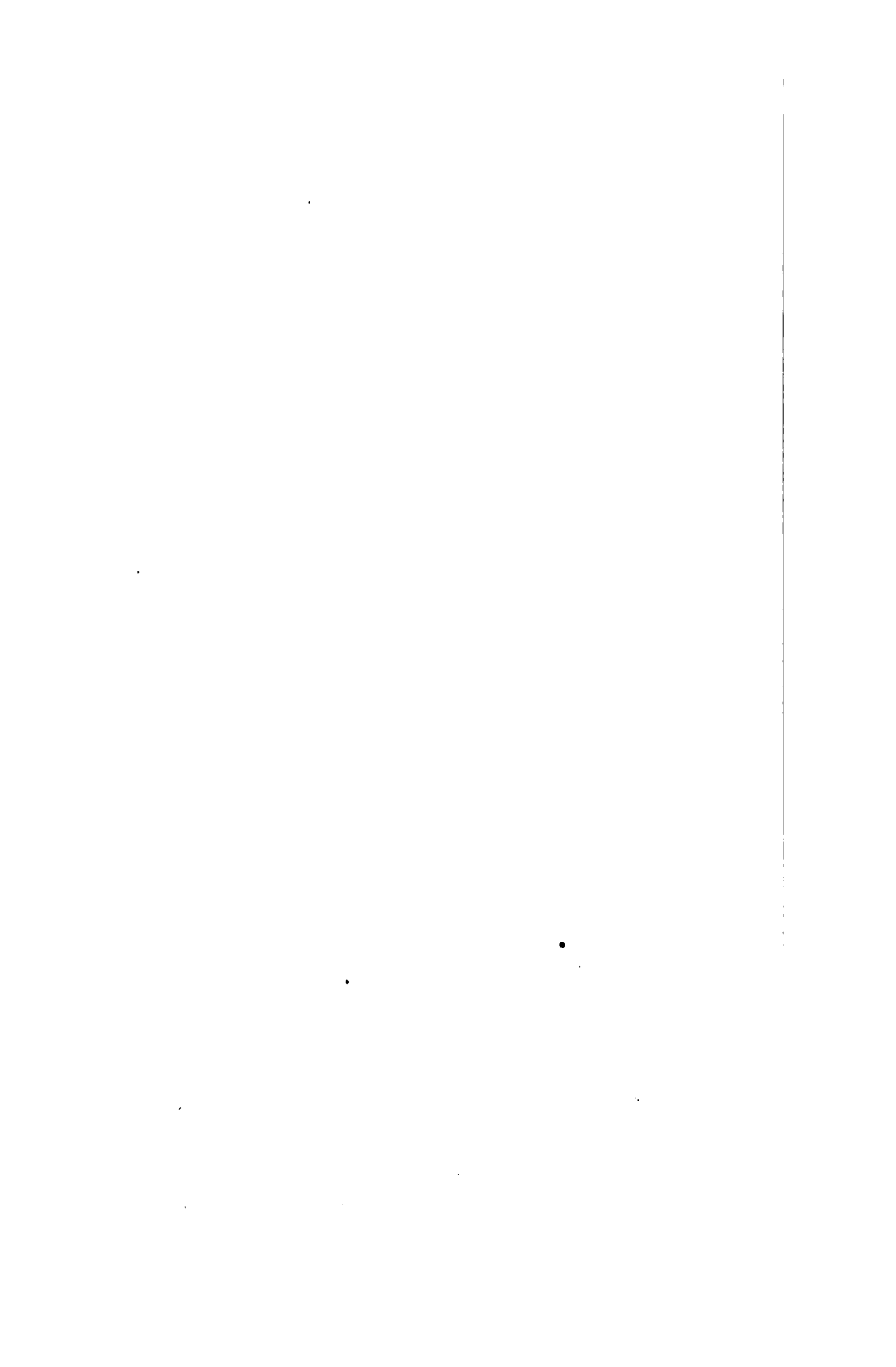
* Je me propose de publier ce plan dans un volume à part sur l'architecture civile et militaire de l'Agenais.

Pl. XVI.



PLANS ICHNOGRAPHIQUES ET COUPES LONGITUDINALES DES ÉGLISES
DE MOURIENS ' ET DE SAINT-LOUP :

Échelle de 0^m,0025 pour mètre.



munie au dehors de colonnettes dans ses montants, s'ouvre au centre du rond-point, au-dessous de l'arcature. Une baie plus large, percée en brèche du côté sud, est moderne.

L'ordonnance du chœur est fort belle, l'ornementation des chapiteaux, à la fois délicate et variée. Les abaqes sont chargés de tores rompus, de moitiés d'anneaux, d'anneaux enlacés, de volutes opposées, de palmettes. Les corbeilles sont décorées de feuillages et de sujets historiques. Fréquemment une tête appartenant à deux animaux affrontés s'avance sous l'angle du tailloir à la place traditionnelle des volutes. Des masques renversés, des perles tiennent lieu de griffes sur quelques socles de colonnes. On remarque aussi des bases ornées : l'une est composée de trois tores superposés ; d'autres se rattachent aux socles par des torsades ou des dents de scie.

Toute l'église est construite en moellons de moyenne dimension, soigneusement appareillés. D'épais contreforts à ressauts flanquent les murs. La façade occidentale surmontée d'un pignon percé de trois arcades est dépourvue de tout ornement, et la petite porte qui s'ouvre dans ses murs n'a pas de caractère. D'ailleurs la porte principale qui était ouverte au midi est actuellement murée.

L'église de Mourens est dans la style du XII^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SARDOS ET DE SAINTE-ANNE DE LAURENQUE (GAVAUDUN.) — Je dois avertir tout d'abord que le plan de cette dernière église ne reproduit pas rigoureusement les caractères du groupe. La tour du clocher, au lieu d'être placée au-dessus de la travée supérieure de la nef, s'élève au-dessus de la travée du milieu. Cette tour est quadrangulaire. Son étage supérieur a été refait.

L'église de Laurenque est citée comme une des plus remarquables du département ; ce qui tient peut-

être à la haute antiquité qu'on lui attribue. Elle ne date point cependant de l'époque latine, comme on l'a écrit. Sa construction, de même que le style, nous reportent au commencement du XII^e siècle.

Je me hâte d'ajouter que ce modeste édifice ne manque pas d'intérêt. Il est entièrement voûté et son ornementation est originale.

Une seule addition défigure l'église de Laurenque: on a voulu lui donner un transept. Deux arcatures ouvertes en brèche correspondent à des croisillons dont l'un, celui de droite, est recouvert d'une de ces voûtes en étoile à la mode dans le pays au XVI^e siècle; et l'autre d'une voûte en berceau brisé au tiers-point accusé, telle qu'on en a construit dans l'Agenais à la fin du XII^e siècle ou au commencement du XIII^e.

Le corps de l'édifice, la partie ancienne, se compose: 1^o d'une abside pourvue d'un chœur et décorée de neuf arcades sur colonnes, dont les cintres encadrent trois fenêtres; 2^o d'une nef de trois travées à peu près carrées dont les deux extrêmes sont voûtées en berceau plein cintre, tandis que celle du milieu est recouverte par une coupole sur pendentifs.

La porte, ouverte dans la façade occidentale, offre une triple retraite. Deux colonnes sont placées de chaque côté dans les pieds-droits. Quatre bandeaux composent les archivoltes plein cintre. Ils abritent dans leurs angles rentrants deux plates-bandes ornées l'une d'entrelacs et de rinceaux, l'autre de quadrupèdes et de poissons. Ce portail n'a pas de tympan. Il est placé dans un massif de maçonnerie en avancement sur la façade, massif dont l'amortissement correspond à un cordon de trois rangs de billettes.

L'ornementation de ce portail est curieuse. Deux lions, dont l'un lutte avec un serpent, se voient sur les impostes. La scène de la tentation du paradis terrestre est représentée sur un chapiteau. La détérioration des sculptures rend d'autres sujets indétermi-

nables. Il y a beaucoup de variété dans les compositions reproduites à l'intérieur. Parmi les vingt-deux chapiteaux de l'arcature et des dossierets, quelques-uns sont ornés de feuilles sur un ou deux rangs, d'autres sont historiés. Des losanges et autres dessins géométriques se voient sur d'autres, en petit nombre. Les figures humaines sont grossièrement rendues. Ce sont : Ève séduisant Adam ; l'ange chassant les coupables du paradis terrestre ; Daniel dans la fosse aux lions, etc.. Il y a aussi des colombes becquetant un fruit et des oiseaux enlacés par des serpents, sujets dont le symbolisme est d'une interprétation facile.

C'est surtout le caractère archaïque de la sculpture qui a déterminé M. l'abbé Barrère à donner à cette église une origine antérieure au XI^e siècle. Il me sera facile de réfuter cette opinion en quelques mots.

Je ferai remarquer d'abord qu'il est dangereux de trop s'attacher au style plutôt qu'à la construction pour bien dater les églises. L'exécution des sculptures est très-inégale. Je pourrais citer bien des églises de l'Agenais des XV^e et XVI^e siècles dans lesquelles des personnages ou des têtes humaines sont représentés dans la même façon grossière qu'auraient pu leur donner des sculpteurs de l'époque romane. De plus il arrive souvent que dans le même édifice se trouvent à la fois des compositions d'un bon ciseau et des sculptures grossières.

J'aurais mieux compris M. l'abbé Barrère, s'il avait appuyé ses conclusions sur l'absence remarquable de contre-forts et sur l'emploi exclusif du plein cintre.

Néanmoins j'aurais récusé même ces caractères de la construction, comme éléments de date.

Et d'abord on peut constater que dans quelques églises romanes voûtées, des environs de Gavaudun on n'a pas employé de contre-forts. Je citerai entre autres l'église de Montagnac dont le chœur date du XII^e siècle, et celle de Saint-Vite du XIII^e.

La coupole sur pendentifs vaut une date. On sait que ce genre de voûtes emprunté à l'architecture byzantine, fut inauguré au XI^e siècle dans le Périgord.

Le style lui-même a tous les caractères de la transition du XI^e au XII^e siècle. Quelques abaques sont décorés de damiers ou de rinceaux. Les tores apparaissent dans les stylobates et sur l'arc triomphal. Des griffes sont ménagées sur les socles, et les gorges placées entre les deux tores des bases se chargent d'ornements, torsades, pointes de diamant et rinceaux.

Voici les dimensions de l'église de Laurenque, dont je crois inutile de donner le plan.

	longueur	largeur	hauteur
Sanctuaire	5 ^m 30	5 ^m 20	7 ^m 50
1 ^{re} travée de la nef			
voûtée en berceau . .	6 20	5 70	7 65
2 ^e travée de la nef			
voûtée en coupole . .	5 70	6 15	11 10
3 ^e travée de la nef			
voûtée en berceau . .	5 70	5 50	7 65

En 1153, l'église de Laurenque fut mise sous la dépendance du monastère de Sarlat*. C'était encore un prieuré en 1520.

ÉGLISE DE SAINT-LOUP (MONTAGNAC.) (Pl. XVI.) —

Cette église est remarquable par les grandes divisions horizontales de son sanctuaire, par les proportions de ses colonnes élevées sur des socles qui sont de véritables dossierets, par la voûte en croisée d'ogives établie dans la travée qui précède le chœur, par la richesse de son ornementation.

La voûte plein cintre du chœur est soutenue par un doubleau sur colonnes. Le cul-de-four de l'abside est légèrement surbaissé; ce qui tient à la petite différence de largeur du rond-point.

Des archivolttes plein cintre, à retraites, portant sur

* *Hist. rel. et monum.* t. 1, p. 328.

des colonnes adossées à de massifs dosserets, délimitent dans le sens perpendiculaire à l'axe la travée supérieure de la nef. Dans les deux côtés, qui forment comme les bras d'une croix, sont établis de petits berceaux ou plutôt de larges formerets au cintre légèrement brisé. Ces arcs sont moins élevés que les archivoltes, disposition suffisamment expliquée par le mode de voûte qu'on devait appliquer au carré de la tour. En effet, pour construire une croisée d'ogives, il n'est pas nécessaire d'avoir, comme pour les coupoles, une base établie sur les extradors de quatre arcs élevés à la même hauteur. Ici les arcs diagonaux ont pour sommiers deux pierres en consoles superposées; leur coupe est quadrangulaire, comme celle des autres arcs; ils ne sont pas unis par une clef en relief. Les compartiments triangulaires sont composés de voussoirs aussi régulièrement appareillés qu'on l'eût fait pour une voûte d'arêtes. C'est vraiment l'exemple le plus primitif qui se puisse voir de la croisée d'ogives*.

Cette voûte est plus élevée au centre que le berceau du chœur; mais, à la prendre isolément, elle n'est pas surhaussée et ne dérive pas de la coupole byzantine comme celle du transept de Saint-Caprais d'Agen.

Voilà donc un élément nouveau introduit dans l'architecture du pays: un essai peut-être, mais bien plus probablement une maladroite imitation du nord. On ne devait pas d'ailleurs tirer toutes les conséquences possibles de la découverte, abandonner de si tôt les procédés romans plusieurs fois séculaires.

Il est depuis longtemps reconnu que le sud-ouest ne possède pas de monuments franchement gothiques dans le style du XII^e siècle. Pour le Lot-et-Garonne en particulier, nous verrons que le renouvellement de l'architecture date du milieu du XIII^e siècle. En-

* On peut lui comparer la voûte du porche de l'église de Moissac qui est aussi une croisée d'ogives primitive.

core faut-il ajouter que les monuments de la période gothique manquent d'originalité.

Il est intéressant de constater par l'exemple de l'église de Saint-Loup et par celui de l'église d'Esclotes, plus bas décrite, que dans le pays, l'application des croisées d'ogives fut faite d'abord à la travée carrée, qui précède le chœur.

La nef de l'église de Saint-Loup, simplement plafonnée, est sans caractère. Un clocher-arcades élevé sur la façade occidentale a remplacé la tour qui surmontait la travée supérieure. Les portes ont été remaniées. La moins moderne, actuellement murée, était au nord. Elle est chargée des ornements particuliers au xv^e siècle: courbes en accolade, pinacles à crochets découpés, moulures prismatiques.

La partie la plus riche de décorations est le sanctuaire; tout y est du style roman le plus pur.

Deux cordons de billettes, l'un de deux rangs à la base des colonnes, l'autre de trois rangs sur la ligne des abaques, ceignent l'abside et le chœur. Des rinceaux, des palmettes, des tiges enlacées décorent les tailloirs des chapiteaux, tous sculptés en fort relief. Une large fenêtre, ouverte dans le rond-point, est ornée de colonnettes à l'intérieur comme à l'extérieur et les cintres sont divisés des deux côtés en tores et en plates-bandes décorées de tores rompus.

Il y a beaucoup de sujets historiés. Voici les plus beaux: la création de notre première mère, qui est figurée naïvement sortant du sein d'Adam endormi et portant la main à sa bouche; la chute d'Ève, qui présente à Adam le fruit défendu; deux lions se ruant sur des agneaux; quatre dragons ou animaux hybrides dévorant des têtes humaines; des oiseaux. Toutes ces scènes sont d'une belle exécution et rappellent les types si caractérisés de l'école de Toulouse. Quelques figures se détachent aux trois quarts du milieu des volutes et des feuillages qui les entourent.

L'extérieur n'offre rien de remarquable que deux **contre-forts** de l'abside terminés par des colonnes et une corniche fort simple soutenue par des têtes saillantes, en consoles.

La construction en moyen appareil est couverte de marques de tacherons très-variées : lettres A, N, E, V, triangles, carrés, pointes de flèches, volutes opposées, etc.

Dans les soubassements, au midi, on remarque quelques assises en petit appareil, dont les raccords irréguliers sont une preuve évidente d'antiquité.

De temps immémorial un magnifique cercueil en marbre blanc, des premiers siècles, a servi d'autel à l'église de Saint-Loup. J'en donne la description dans la notice sur les sépultures.

L'église de Saint-Loup, ancienne succursale de la paroisse de Montagnac, est menacée d'une ruine prochaine. Ses voûtes s'effondrent. Depuis quelques années le service du culte ne s'y fait plus. C'est aujourd'hui la dépendance d'un château moderne construit sur des ruines gallo-romaines.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BLAISE D'ESCLOTES.

— Bien que cette église ne soit pas voûtée, qu'elle soit ruinée sur plusieurs points et que des couches successives de badigeon empâtent les lignes de ses sculptures, elle offre de nombreux sujets d'études, principalement pour les détails du style et la bonne entente de la décoration.

L'abside est un peu moins large que la travée du chœur qui la précède. Vient ensuite la première travée carrée de la nef, que délimitent de forts dossierets cantonnés de colonnes dans le double sens des arcs triomphaux et des formerets. Les formerets seuls subsistent, ils sont à plein cintre. La naissance des ogives est indiquée par leurs sommiers et leurs premiers voussoirs. Ce sont des arcs tels qu'on les composait à la

fin de la période romane : ils ont, en profil, deux tores séparés par une gorge dans laquelle sont sculptées des roses en relief. Rien de plus gracieux que cette décoration qui rappelle celle des voûtes du carré du transept de l'église de Saint-Macaire (Gironde), et qui en est peut-être imitée.

Il n'y a pas de traces de voûtes dans le reste de la nef.

La tour qui surmontait la travée isolée n'existe plus. Elle est remplacée, comme clocher, par un pignon-arcades moderne qui domine la façade occidentale.

Il y a dans la partie haute de l'église sept fenêtres romanes dont la plupart ont encore des colonnettes dans leurs montants, au-dedans et au-dehors.

Ces fenêtres sont placées entre deux cordons dont l'un de trois rangs de billettes est élevé au niveau des abaqes des grandes colonnes; l'autre, composé d'une série de fines moulures parmi lesquelles dominent les listels, est interrompu seulement par l'ébrasement des fenêtres dans lesquelles il s'amortit en angle droit. Il forme des anneaux sur les dossierers de clôture du chœur.

Les archivoltas des fenêtres sont divisées en tores et décorées d'entrelacs. Sur les abaqes des colonnettes règnent des enroulements. Les chapiteaux débordent les fûts et sont pour la plupart historiés. On y voit la chute d'Ève, un personnage entre deux dragons, des oiseaux affrontés, des lions. Quand l'ornementation est empruntée à la nature végétale, ce sont de grosses feuilles à crochets sur un ou deux rangs; des fruits, etc..

La porte s'ouvre au midi dans la travée basse de la nef, et pénètre d'abord un massif de construction en placage. Elle n'offre pas moins de cinq retraites à six colonnettes adossées à ses pieds-droits. Ses archivoltas plein cintre sont subdivisées par des moulures plus fines que celles que l'on emploie généralement à l'é-

poque romane. Ainsi des moulures curvilignes en adoucissent tous les angles saillants ou rentrants. Rien n'est plus varié que ces motifs de décoration, consistant en têtes de clous à huit pans, tores, boutons encadrés dans des entrelacs, billettes, dentelures. On y remarque des palmettes dont le galbe est celui des fleurs de lys.

L'église d'Esclotes ne me paraît pas antérieure au commencement du XIII^e siècle.

VII

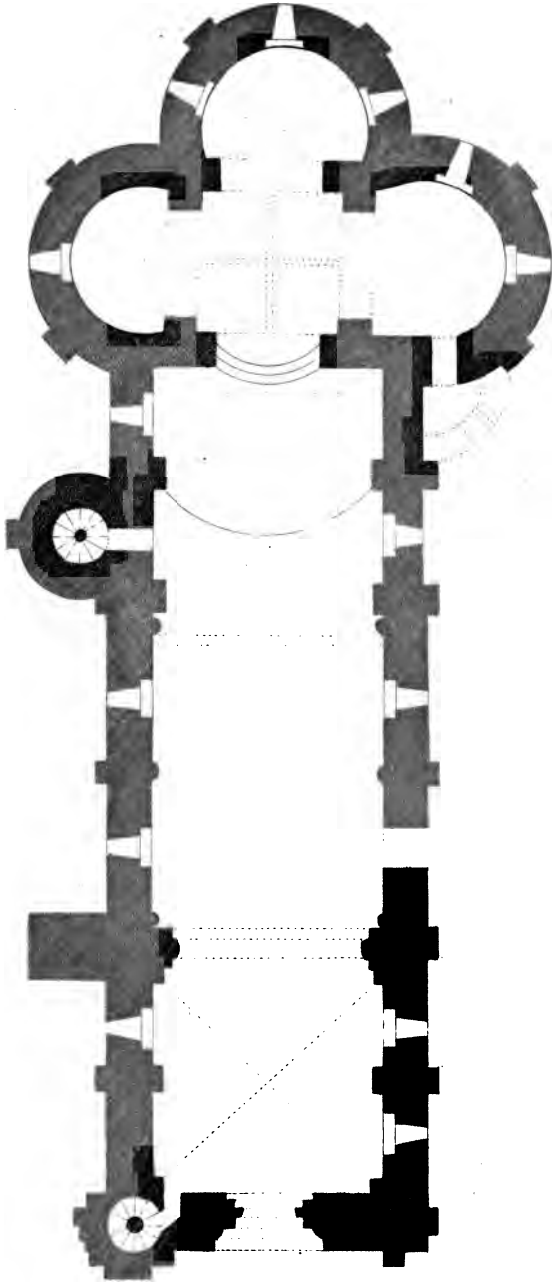
ÉGLISES DONT LE SANCTUAIRE EST POURVU DE TROIS ABSIDES DIVERSEMENT ORIENTÉES.

Aubiac, — Saint-Pierre-del-Pech, — Magnac,
Gueyze, — La Sauvetat-de-Savères.

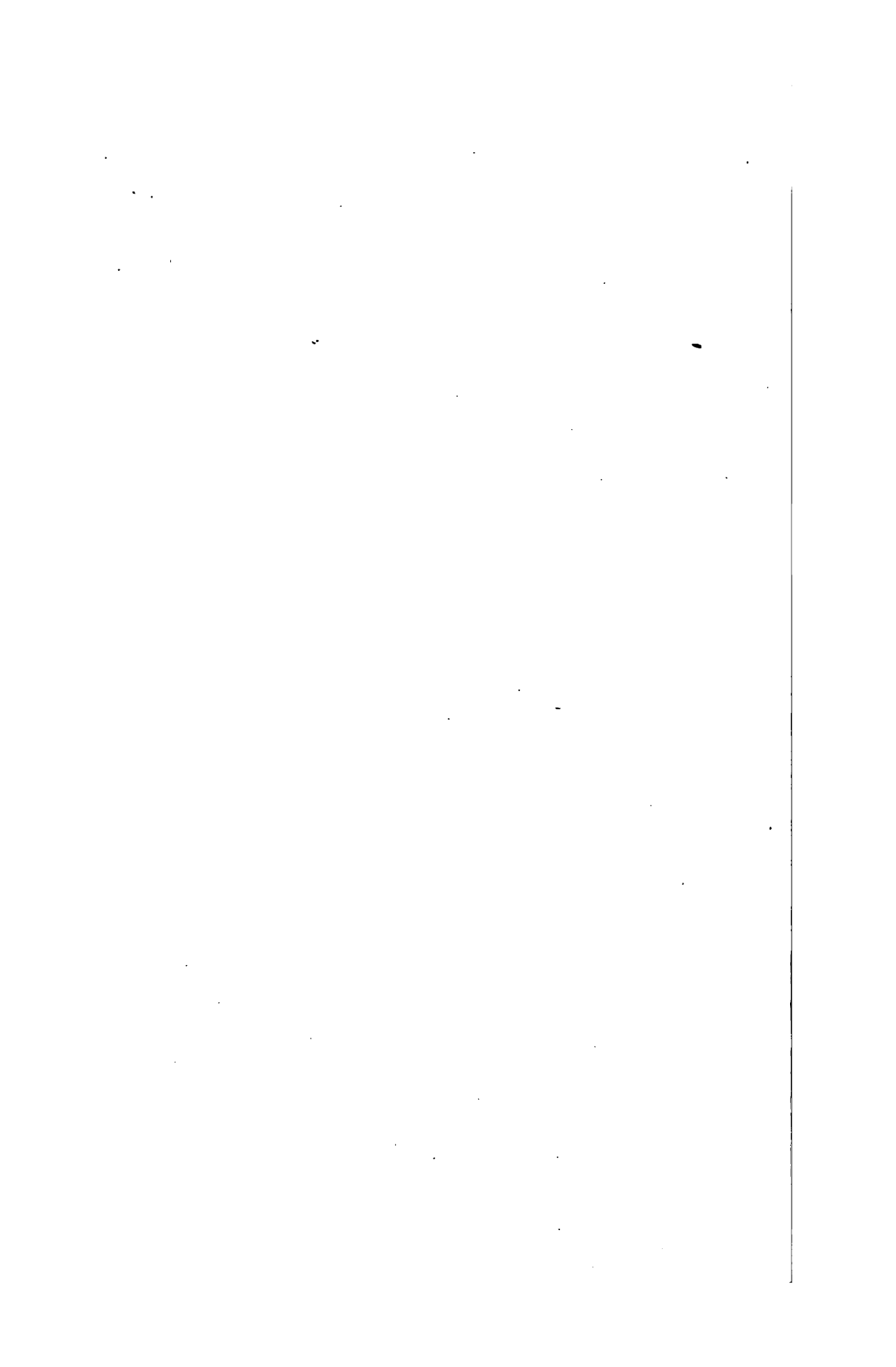
ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE D'AUBIAC,
prieuré en 1604 *. — Cette petite église, située à 7 kilo-
mètres d'Agen, sur la route de Condom, se compose :
1° d'une travée carrée, dont la voûte d'arêtes forme
le dessous d'une tour d'entrée; 2° d'une nef sans bas-
côtés, voûtée d'un berceau légèrement brisé, qui est
divisé par un seul doubleau; 3° d'une *cella* carrée,
ceinte de trois chapelles rayonnantes..

* J'ai publié déjà la description des églises d'Aubiac, de Saint-Pierre-
del-Pech et de La Sauvetat-de-Savères en deux articles qui ont paru
dans la *Revue des sociétés savantes*, 4^e série t. ix. p. 84, — 5^e série t. III.
p. 413. Je reproduis presque textuellement ces articles.

PLAN DE L'ÉGLISE D'AUBIAC.
(Lot-et-Garonne.)



Echelle
0^m 005 pour mètre



De chaque côté, à partir du mur occidental jusqu'au mur de séparation du sanctuaire, la nef est décorée de six fausses arcades : les deux du milieu reposent sur des colonnes, les autres sur des pilastres. Quatre marches constituent un double degré pour accéder à l'autel. C'est de là qu'on peut embrasser l'ensemble d'une disposition singulière. On est au centre d'une pièce carrée, ouverte par quatre arcades de même cintre et de même hauteur. A droite et à gauche, des absides forment une sorte de transept. En face, une troisième abside s'ouvre à l'orient. Les chapelles sont voûtées en cul-de-four; celle du midi est séparée du massif par un petit prolongement en berceau.

Le carré, qui abrite l'autel et qui supporte une seconde tour, est recouvert à l'intérieur par une coupole sphérique fort élevée au-dessus des autres voûtes et d'une construction originale. Elle porte sur le dos de deux arcs en plein cintre, qui partent du centre des murs et se croisent perpendiculairement. Leurs sommiers reposent sur quatre colonnettes dont la base est en retraite d'un rang de moulures qui entoure tout le carré. Les abaqes correspondent à une seconde corniche divisée par trois rangs de billettes. De très-petits pendentifs s'élèvent dans les angles; ils préparent les sections sphériques qui recouvrent chacun des cantons de la croix formée par les arcs.

Cette construction fort primitive ne rappelle en rien ni la coupole byzantine ni les voûtes sur trompes des églises de l'Auvergne.

De chaque côté, sous cette coupole, deux étroites fenêtres sont placées entre les colonnettes et les angles. A l'occident, ces baies auraient donné sous la toiture: on ne les a pas ouvertes.

Les voûtes des absides, bien plus basses que la coupole centrale et moins hautes même que le berceau de la nef, viennent buter les murs de la tour au-dessus des arcades.

Un étroit bandeau chanfreiné, entre deux baguettes, forme les impostes de ces arcades et contourne les chapelles, à la naissance de leurs voûtes. Une ligne pareille circule au-dessous du berceau de la nef et de la voûte d'arêtes.

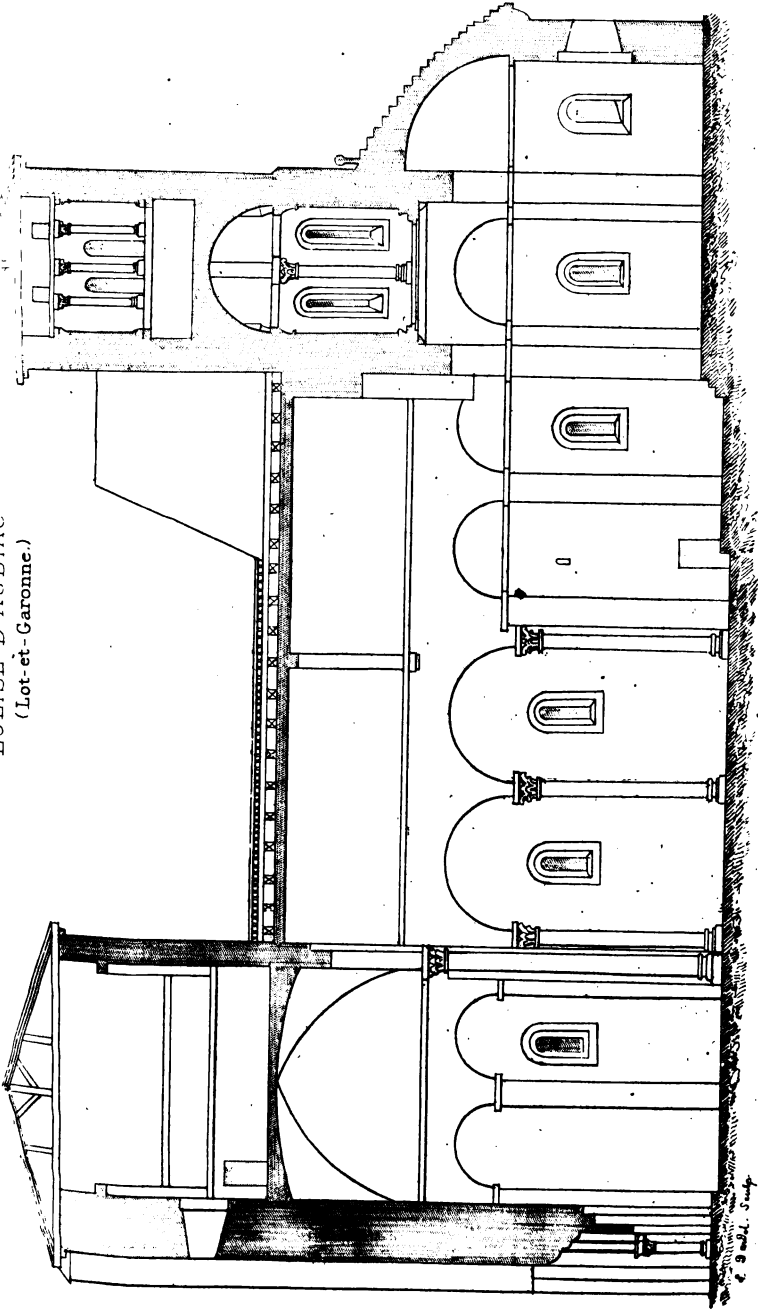
Les fenêtres sont au nombre de quatre et de cinq de chaque côté de la nef, de trois dans l'abside orientale, de deux dans l'abside méridionale. L'abside septentrionale n'en a qu'une seule. La plupart de ces fenêtres ont été remaniées; il en est trois pourtant qui nous révèlent la disposition primitive. Elles s'ouvraient par un fort ébrasement, en retraite d'un large cintre, dont les montants et l'appui formaient un encadrement. Leur ouverture à l'extérieur était d'une grande hauteur sur une petite largeur. Le remaniement visible qu'elles ont subi a consisté dans un simple élargissement à partir des montants placés d'abord en retraite. Sur notre dessin de coupe, elles ont été rétablies dans la forme ancienne.

L'arc brisé n'apparaît nulle part, sinon dans la voûte en berceau, où il est à peine sensible.

Peut-être cette voûte est-elle postérieure à la construction de l'église. L'arc doubleau semble n'avoir pas été prévu dès les fondations: il s'amortit en porte-à-faux sur de simples modillons carrés. Si le premier architecte avait dû construire cet arc, sans doute il l'aurait mis en correspondance avec un dossieret. L'indice d'une reprise des murs de la nef existe d'ailleurs extérieurement. Au midi, bien au-dessous de la toiture actuelle, un modillon reste dans l'appareil comme un témoin de l'ancien amortissement. Quoi qu'il en soit, dès le principe, l'église fut disposée pour recevoir une voûte; les contre-forts dont elle est entourée en sont la preuve évidente.

L'arc puissant engagé sous la tour occidentale est en plein cintre; il offre une retraite. Ses dossierets sont décorés de chaque côté par une demi-colonne.

ÉGLISE D'AUBIAC
(Lot-et-Garonne.)



Coupe longitudinal.

Echelle. ———— 0^m.005 pour mètre.

Imprimerie Impériale.

Le mur du transept, sur la nef, a été renforcé par un épaissement qui dessine une arcade surbaissée au-dessus de l'ouverture du carré. Cette arcade, qui pénètre dans les murs de la nef, peut avoir été ajoutée postérieurement; mais on s'expliquerait aussi bien qu'elle remontât à la construction primitive, l'architecte n'ayant pas voulu lui donner de pieds-droits saillants, afin de ménager tout l'espace entre les angles du mur et les pieds-droits de l'arcade du sanctuaire. Là, en effet, sont des autels secondaires pour lesquels il n'y aurait pas eu de place ailleurs.

Telle se représente à l'intérieur la petite église d'Aubiach. Ce que ma description peut laisser à désirer sera complété par les dessins qui accompagnent cette notice.

A l'extérieur, les contre-forts correspondent partout aux fausses arcades de la nef. De plus, chaque absidiole en a deux fort larges. Les deux qui sont placés à l'angle de la tour, sur la façade, portent une petite tourelle qui s'arrondit au premier tiers de la hauteur comme une sorte d'échauguette.

A quelque distance du sanctuaire, une seconde tourelle est accolée au mur septentrional. Ces constructions renferment les escaliers à vis qui donnent l'accès aux deux tours par l'intérieur de l'édifice. Les escaliers sont éclairés par des baies étroites. Les voûtes rampantes sont composées d'un mince blocage dont le mortier est aussi dur que la pierre.

Pour monter à la tour du sanctuaire, il faut passer sur le dos de la voûte de la nef, ce qui a fait exhausser la charpente sur ce point. Le reste de la toiture est posé directement sur le berceau selon le mode usité dans la plupart des églises romanes de l'Agenais, dont les fermes de comble n'ont pas d'entrants ni de poinçons.

J'ai signalé dans l'église de Monsempron une simplification plus grande encore. La charpente est com-

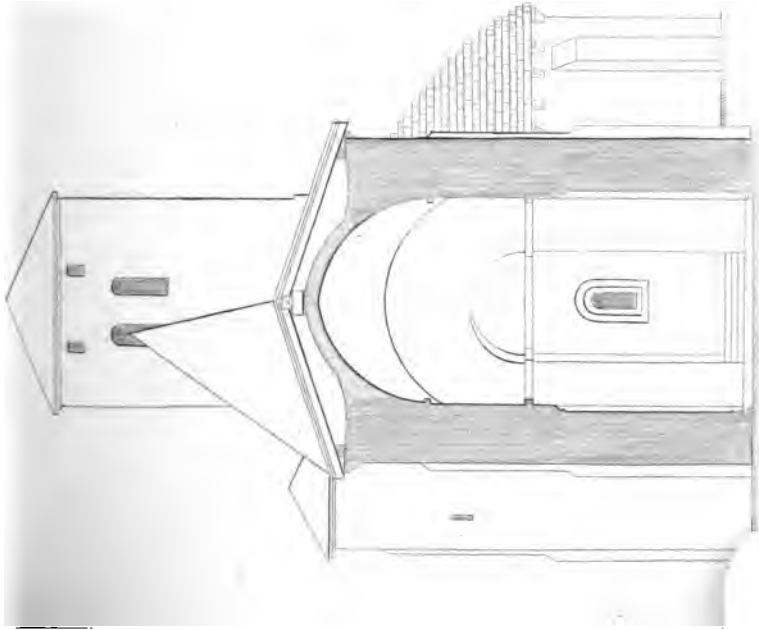
plètement supprimée. Des entassements de terre établissent une pente régulière entre la voûte de la grande nef et celles des bas-côtés. Cette surface est recouverte de pierres plates posées à recouvrement. Le versant septentrional de l'église a conservé cette toiture primitive.

Il est possible que telle ait été dans l'origine la toiture de l'église d'Aubiac. La pesanteur des dalles de pierre et du remplissage sur lequel elles étaient posées, les infiltrations qui devaient se produire, expliquent assez pourquoi, dans un grand nombre d'églises du XI^e et du XII^e siècle, ce mode grossier de recouvrement dut faire place aux charpentes. La justification de mon hypothèse sur l'église d'Aubiac serait la toiture encore existante des absides. Elle consiste en un dallage de pierres fort bien taillées, fort bien jointes, et dont les assises circulaires sont posées en retraite les unes des autres jusqu'à la pierre du couronnement, qui est un petit cylindre surmonté d'une boule. Au faite de l'absidiole méridionale, la pierre de couronnement est surmontée d'une croix. Je suis persuadé qu'un grand nombre d'églises romanes de l'Agenais avaient à l'origine des couvertures pareilles.

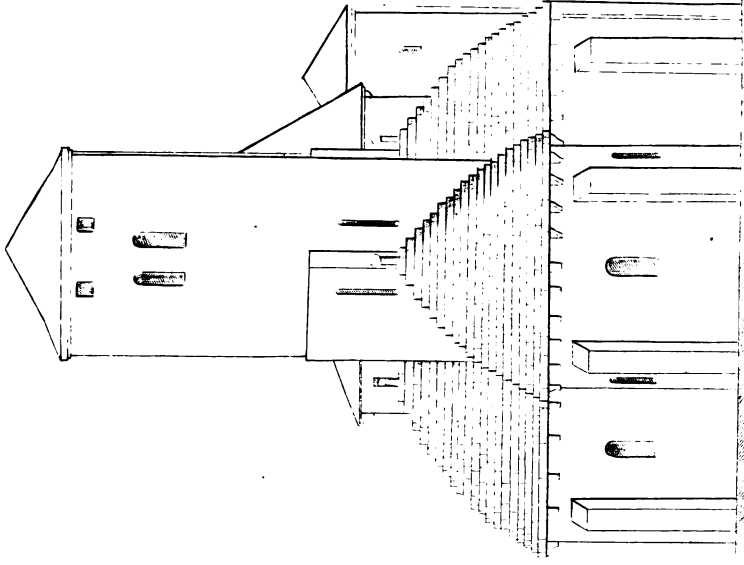
La tour centrale domine d'une grande hauteur les trois absides. Sur chaque face, outre les étroites fenêtres de la coupole, il y a près de la toiture deux étages de deux fenêtres; les plus hautes sont petites et carrées.

L'ornementation de l'édifice est toute romane. Un triple rang de billettes contourne l'archivolte de la porte, archivolte composée de plusieurs tores dont le plus large repose sur deux colonnettes aux chapiteaux mutilés, représentant des oiseaux. Au-dessous, le tympan est sans ornement. Les chapiteaux de la nef portent un ou deux rangs de feuilles sculptées grossièrement, terminées pour la plupart par des grappes ou des boutons. Sur l'une de ces cor-

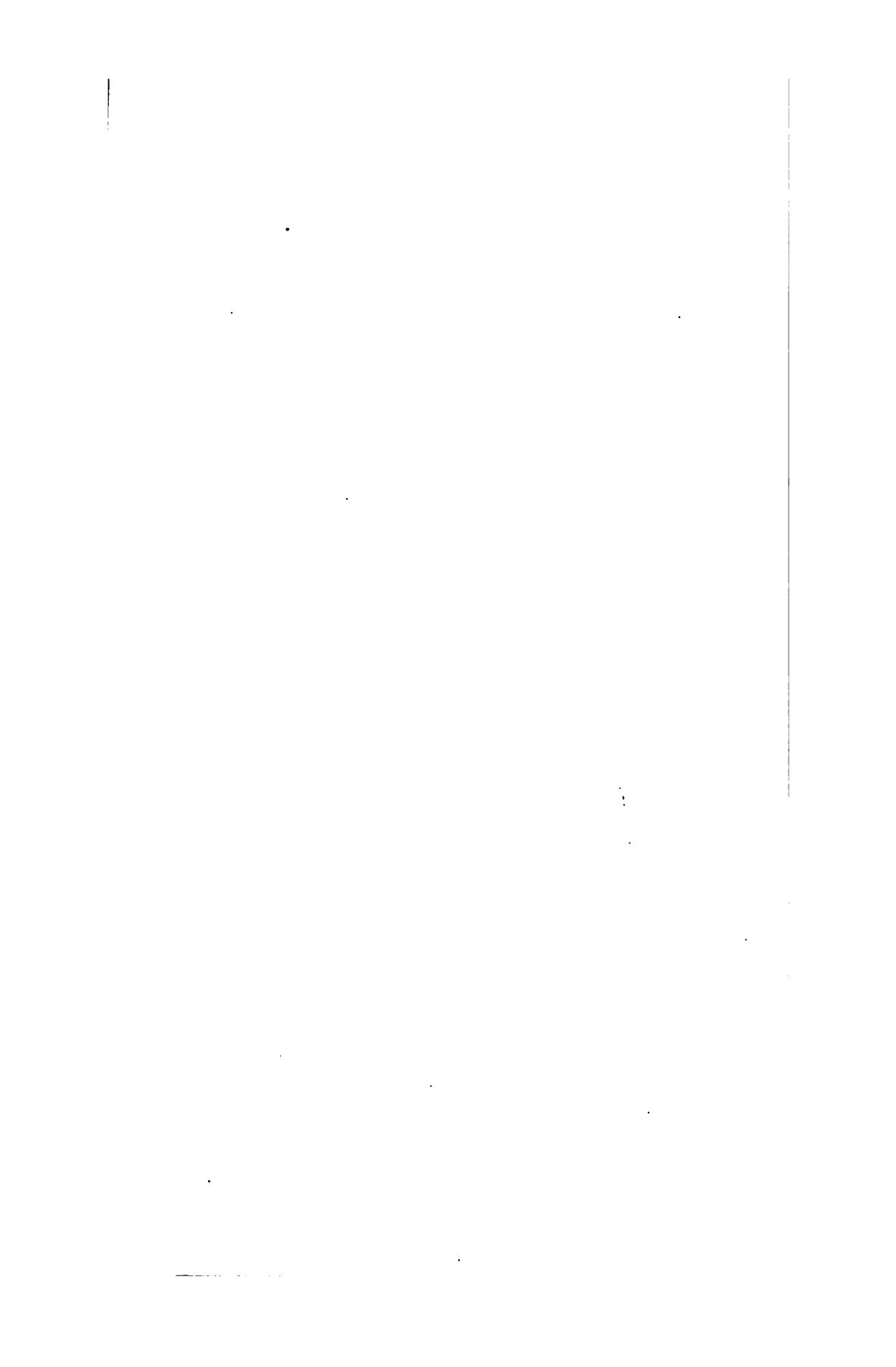
EGLISE D'AUBIAC
(Lot-et-Garonne.)



Coupe transversale.



Vue extérieure du sanctuaire.



baïlles, à la place des volutes centrales du chapiteau classique, on remarque une petite croix latine en relief. Les volutes des angles procèdent de la tradition romaine, malgré leur altération. Les bases des colonnes ont fidèlement gardé la forme attique; elles ont des griffes au-dessus des angles de leurs plinthes. Cet ornement est dans toute sa simplicité primitive; il se compose de simples boutons qui ne se reliait même pas aux tores inférieurs. Les chapiteaux des colonnettes engagées sous la coupole paraissent historiés; leurs tailloirs sont décorés de billettes.

Une particularité singulière, c'est qu'au second étage de la tour, au-dessus de la coupole, dans une pièce carrée qui renferme les cloches, chaque mur est décoré de trois colonnettes, placées en retraite d'un massif formant une plinthe continue et portant une petite architrave de quelques moulures. Il eût été facile d'unir ces légers supports par des arcades et de n'avoir qu'un étage de hautes fenêtres; mais là sans doute on suivait une tradition. L'église romane imitait jusque dans ses détails les formes anciennes, dont son plan reproduit la copie. Les chapiteaux de ces colonnettes sont décorés d'oiseaux, de têtes, de feuillages; il en est un qui porte deux lions admirablement sculptés.

La première assise de la couverture des absides est en porte-à-faux sur des modillons, dont quelques-uns sont historiés de figures humaines grossières accroupies; la plupart sont composés simplement d'une baguette et d'un cavet. Les modillons qui circulent sous la toiture de la nef, au midi seulement, sont en quart de rond.

Je dois signaler un procédé barbare employé dans la construction de la tour occidentale. Dans le mur qui porte sur le doubleau de la nef, on a cherché à établir une décharge; mais, au lieu d'un arc en-

gagé, on s'est contenté de deux assises droites qui partent diagonalement des murs pour se couper en mitre. Ces chaînes de grosses pierres, en relief à l'extérieur, sont assez mal jointes, mais ne semblent pas moins indiquer l'intention de soulager l'arc doubleau. Cette disposition est reproduite dans le mur occidental, au-dessus de la fenêtre étroite qui donne sur la façade.

Pour renforcer le même arc, on s'est servi, à l'extérieur, d'un procédé plus certain. Au nord, où le sol est en pente, le contre-fort est construit trois fois plus massif que les autres. Cependant l'arc qui sépare la voûte d'arêtes du herceau est toujours la partie faible du vieil édifice. Le mur qui le surmonte est fortement lézardé et semble demander une prompte restauration; sa chute entraînerait la nef.

Il importe maintenant de préciser la date de la construction de l'église d'Aubiach.

L'emploi du contre-fort dans tous les membres de la construction, l'ornementation romane des chapiteaux et des modillons, nous indiquent que l'église d'Aubiach fut construite au XI^e siècle, peut-être dans les premières années qui suivirent l'an mille, si l'on admet que la voûte en berceau brisé est de construction postérieure.

Je dois bien établir cette date avant de faire la part de toutes les imitations de l'architecture de la décadence qui se retrouvent dans l'ensemble de cette église, dans ses détails, dans sa construction même.

On ne pourrait prétendre que les contre-forts ont été ajoutés et que les sculptures ont été faites après coup. Les contre-forts pénètrent l'appareil des murs sans raccords, dans les absides comme dans la nef; il en est d'ailleurs qu'on n'aurait pas ajoutés. Derrière les assises de la couverture des absidioles, au centre des murs, aux points qui correspondent aux

colonnets de la coupole, les constructeurs ont plaqué de petits contre-forts, larges, mais peu élevés au-dessus du couronnement. On ne saurait attribuer ces massifs à quelque restauration. De plus, on remarque sur les pierres des contre-forts, aux absides, les mêmes signes d'appareil que sur les murs.

Je ne pense pas non plus qu'on puisse admettre que les chapiteaux et les modillons historiés aient été sculptés longtemps après la construction.

Mais, si l'église d'Aubiac est du XI^e siècle par sa construction, par sa disposition elle appartient à une famille d'édifices plus anciens.

Je rapproche d'abord de ma description celle des chapelles carolingiennes de Saint-Saturnin et de Querqueville (Normandie), que j'emprunte à M. A. Lenoir.

« Les transepts sont terminés par des absides. In-
« dépendamment de ces dispositions, les plans de
« ces deux oratoires sont conçus de manière à pré-
« senter au centre de la croix, un carré parfait, éga-
« lement ouvert sur les quatre faces et consolidé par
« de fortes épaisseurs de murs, dans le but de lui
« faire porter une tour centrale, innovation établie
« par les religieux constructeurs de l'Europe moyenne
« et septentrionale, et que, plus loin, en exami-
« nant les églises, on verra se produire dès le rè-
« gne de Charlemagne. * »

L'église de Germigny-les-Prés (Loiret), terminée en 806, offre un plan à peu près pareil. Il y a cette différence, que la tour centrale porte sur des piliers épais, et qu'elle est séparée des absides par des travées latérales**.

Le plan si caractéristique d'un sanctuaire en forme

* *Architecture monastique*, Albert Lenoir, t. II, p. 8. Voir aussi p. 63.

** *Architecture monastique*, Albert Lenoir, t. II, p. 26 et 125.

de trèfle, que surmonte une tour carrée, existe donc simultanément dans trois églises qui appartiennent à l'époque carolingienne, et dans celle d'Aubiac. Que conclure de ce fait, sinon que l'église d'Aubiac a été bâtie avec intention sur un plan carolingien?

Il y a plus: l'abside septentrionale d'Aubiac, à sa base, présente une surface d'environ deux mètres carrés en petit appareil. C'est le mode de construction usité à l'époque carolingienne. Un tel indice suffit pour conclure à l'existence d'un édifice antérieur dont le sanctuaire était aussi disposé en trèfle par le moyen d'absides ayant même dimension que les absides actuelles. Par conséquent, nous avons tout ce qu'il faut pour supposer, avec toutes les apparences de la vraisemblance, que nous voyons à Aubiac une église rebâtie à la romane, sur les substructions même d'une autre église de l'époque carolingienne. C'est ce qui me fait regarder ce monument comme très-important pour l'histoire de l'art.

Il me reste à justifier quelques restitutions, au reste bien légères, qu'on a dû faire dans les plans de l'église d'Aubiac. Au midi, sous la troisième arcade, s'ouvrait autrefois une petite porte dont l'archivolte, sans moulures, et les pieds-droits se dessinent autour du remplissage; je l'ai rétablie sur le plan. Je n'ai pas tenu compte de l'ouverture d'une porte, au fond de l'abside orientale, pour correspondre à la sacristie moderne. J'ai fait reparaitre deux baies de fenêtres houchées, parfaitement visibles à l'extérieur. Dans l'aisselle de l'absidiole méridionale s'élevait autrefois une demi-tourelle, détruite il y a peu de temps; on reconnaît encore ses arrachements dans les murs. J'ai donc dû retracer sa courbe en lignes pointées.

La coupole est décorée de peintures; les quatre évangélistes sont représentés dans les quadrilatères. Ces figures, assez dégradées, sont actuellement

dans l'obscurité, car on a bouché, par un rang de briques à l'extérieur, quatre des fenêtres de la coupole. Je n'ose point me prononcer sur la date de ces peintures, qui pourraient être l'ouvrage de quelque barbouilleur de passage, mais je constate simplement qu'elles se rapprochent beaucoup de celles de l'église de Saint-Macaire (Gironde); il y a dans le sujet même un rapprochement: les quatre évangélistes sont reproduits deux fois à Saint-Macaire, dans l'abside et sur les arcs du carré.

Il y a trente ans environ, on voulut rétablir dans la tour du sanctuaire une cloche qui avait été déplacée pendant la Révolution. On adopta le parti le plus désastreux: on ouvrit le centre de la coupole pour hisser directement cette cloche à la place qu'elle devait occuper. Afin d'effacer les traces de la reprise, on badigeonna grossièrement la clef de voûte et les arcs en simulant les veines du marbre. J'ai interrogé un des ouvriers chargés de cette restauration; il m'a affirmé qu'on avait simplement enlevé les rangs supérieurs des voussoirs pour les replacer aussitôt, sans faire de retouche aux quatre grands compartiments qui forment la coupole.

Il est certain que le second étage de la tour, où sont les cloches, avait autrefois des peintures. Les murs et les colonnettes sont encore imprégnés d'une couleur rouge ocreuse. Sous le porche, une petite surface, recouverte d'un vieux crépissage, offre également des traces de couleurs anciennes.

On peut remarquer aussi les vitraux des deux seules fenêtres qui donnent encore du jour à la coupole. Ces baies étroites sont remplies par quatre lames de verre peint superposées, séparées par des lames de plomb et scellées dans le mur. Les couleurs sont dans l'ordre suivant, de bas en haut: violet, jaune, bleu, jaune. Sans doute ce vitrage très-simple n'est pas moderne.

On peut supposer que, lorsque quatre de ces vitraux ont été brisés, plutôt que de se donner la peine de se procurer des verres semblables, on a bouché simplement le parement extérieur des fenêtres sans en combler l'ébrasement.

Un grand nombre de pierres, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice, portent des signes d'appareil. Ce sont des lettres, des croix, des traits simples, des volutes, des pointes de flèche.

On remarque une déviation sensible de l'axe du sanctuaire, qu'il faut sans doute attribuer à quelque vice de construction; on en a tenu compte dans les plans. A gauche, l'abside orientale est de 0^m,35 en retraite de l'arcade; à droite, de 0^m,95.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE-DEL-PECH. (SAINT-MAURIN.) — Le sanctuaire est la seule partie ancienne de cette petite église. Une nef non voûtée, un bas-côté de trois travées au nord, une chapelle adossée au midi, appartiennent au xiv^e siècle, ainsi que l'indiquent les moulures dont se revêtent les piliers et les arcs d'ogives.

Sans m'arrêter à décrire ces parties peu intéressantes de l'édifice, je m'occuperai des absides et de la tour centrale.

Le sanctuaire offre la plus grande analogie avec celui d'Aubiach. Pourtant une différence notable consiste dans les supports de la tour, qui sont en retraite des absidioles au lieu d'être en avant. C'est exactement le plan de l'oratoire de Saint-Saturnin, datant du vii^e siècle*. L'église d'Aubiach se rapproche davantage de la chapelle de Querqueville.

Le carré n'a pas de coupole, mais une voûte d'arêtes dont les pièces se croisent à partir des angles saillants entre les absidioles, à une faible hauteur

* Voir *Architecture monastique*, Albert Lenoir, t. I, p. 9 et t. II, p. 8.

au-dessus des voûtes en cul-de-four de cette partie de l'édifice. Les voûtes, aux absides, n'ont pas de doubleau ; elles viennent s'amortir sur les parements des murs surmontés par les arcades qui soutiennent la voûte d'arêtes. La tour est carrée, proportionnellement plus large que celle d'Aubiach et sans fenêtres ; elle s'élève de trois ou quatre mètres seulement au-dessus des chapelles. Sans doute elle avait autrefois un étage de plus. Des tuiles communes la recouvrent ainsi que le reste de l'édifice.

A l'orient, on remarque, par dehors, des contreforts à double retraite, accolés sur les angles, de la tour. C'en est assez pour nous empêcher d'assigner une date trop ancienne à ce petit sanctuaire, qui pourrait d'ailleurs remonter à la fin du ^xe siècle.

A l'extérieur comme à l'intérieur, l'ornementation fait complètement défaut. De simples modillons profilés par un bandeau et un cavet, soutiennent les toitures des absidioles.

Le moyen appareil est seul employé dans la construction.

Les fenêtres sont ouvertes par un fort ébrasement (largeur, 0^m 75, réduite à 0^m 30, sur 1^m 20 de hauteur). La chapelle orientale en a trois, et les deux autres une seule au milieu.

Ici, comme à Aubiach, l'autel devait être placé sous le carré, que trois arcades épaisses, en retraite les unes des autres, séparent de la nef. Pour ces arcades, comme pour toutes les courbes du sanctuaire, le plein cintre est seul employé.

Au-dessus de la porte du sanctuaire est encadrée une pierre qui faisait certainement partie de l'ancienne construction. Elle porte le monogramme du Christ (pl. xxii) inscrit dans un médaillon. Le X et le P croisés étendent leurs rayons jusqu'à la circonférence qu'elles pénètrent par un empatement. Au centre on a laissé un petit rond vide.

M. Didron* décrit un monogramme presque pareil sculpté sur les sarcophages des premiers siècles. Je n'oserais pas conclure que cette pierre donne la date de la construction. N'a-t-on point souvent employé dans la fabrique des églises qu'on reconstruisait des sculptures d'une époque antérieure? La nef primitive pouvait être plus ancienne que le sanctuaire encore existant.

Plutôt que d'invoquer le témoignage de cette pierre, il me semble préférable de prendre pour base de l'âge de notre église la présence du contre-fort, dont l'emploi annonce comme limite extrême, les approches de l'an mille.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN DE MAGNAC (PENNE.) — Le plan offre quelques variantes, comparé aux précédents. L'abside orientée est plus large et plus haute que les deux autres. Elle n'est pas directement soudée au compartiment carré dont les hémicycles sont les croisillons. Il existe une petite travée intermédiaire dont la voûte en berceau est séparée du cul-de-four par un doubleau. Les arcades à larges supports formant les clôtures du sanctuaire sont relativement moins étroites et moins basses que celles de l'église d'Aubiac; néanmoins leurs proportions sont massives.

Le vaisseau tout entier est voûté en berceau plein cintre, la voûte du carré isolé ayant d'ailleurs plus de hauteur que les autres. On a pu refaire quelques parties de ces constructions qui viennent d'être recouvertes de peintures imitant un appareil de briques. Je n'ai pas de renseignements sur cette restauration moderne, pour laquelle évidemment on n'avait pas à donner d'indication. En effet, un cordon circule au sommet des murs, tout autour de l'édifice. C'est l'u-

* *Iconographie chrétienne. Histoire de Dieu*, p. 401, fig. 5.

nique ornement des dosserets rectangulaires qui portent les doubleaux au nombre de trois, l'un dans le chœur, les deux autres dans la nef.

Le profil de ces cordons rappelle celui des moulures de certains édifices carolingiens : c'est un tore surmonté d'un bandeau, le tout formant un bourrelet assez saillant. Il n'existe aucun autre vestige de sculpture ni à l'extérieur ni à l'intérieur. Toutes les baies ont été remaniées. Les toitures ont été refaites.

Nul doute que le compartiment carré n'ait été destiné à porter une tour analogue à celles qui surmontent les deux églises précédentes.

On s'explique assez que ce petit édifice ait eu à souffrir de la main des hommes. Par sa forte position, la ville de Penne était le boulevard de l'Agenais. C'était un centre pour la défense qui provoquait l'attaque. Bien que l'église de Magnac soit située assez loin dans la plaine, tout près du château-fort de Castelgaillard, elle a pu servir de poste avancé et n'a point échappé aux ravages des guerres.

Les murs de cet édifice, en moyen appareil, ont une très-grande épaisseur. Les contre-forts, qui n'apparaissent que sur les côtés de la grande abside, sont tout simplement de minces bandes de pierre.

J'attribue l'église de Magnac à la fin du x^e siècle ou au commencement du xi^e.

ÉGLISE PAROISSIALE DE GUYZE. (Pl. xx.) — Cette église a comme celle d'Aubiach et de Saint-Pierre-del-Pech une sorte de transept dont les croisillons sont représentés par des absides.

Ainsi le plan du chevet reproduit, de même que dans les exemples précités, la figure éminemment symbolique de la feuille de trèfle, mais les deux hémicycles latéraux sont un peu moins larges que celui qui regarde l'orient et qui constitue le sanctuaire proprement dit.

Les absides sont voûtées en cul-de-four. Chacune d'elles a, comme une sorte d'arc triomphal, un doubleau plein cintre qui repose sur des demi-colonnes formant dossierets. Le compartiment carré intermédiaire est surhaussé et recouvert par un berceau plein cintre.

La nef, un peu plus large que l'abside orientée, offre peu d'intérêt. Elle n'est pas voûtée. Ses baies et quelques-uns de ses dossierets ont été remaniés au XIII^e siècle.

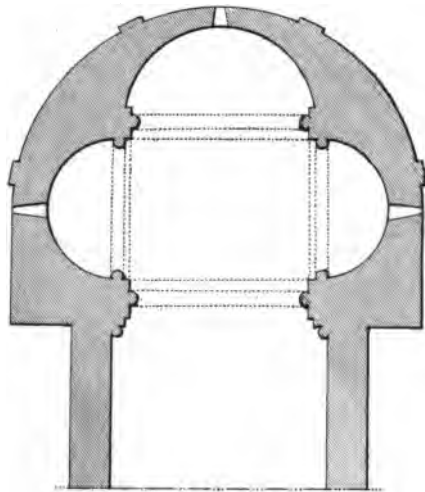
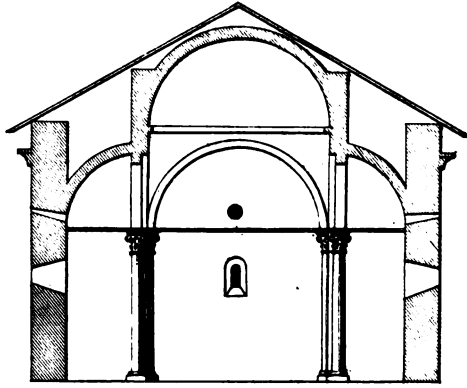
La particularité la plus curieuse c'est que le sanctuaire tout entier est enfermé dans un seul hémicycle. A l'extérieur rien ne pourrait faire soupçonner sa triple division. Il est inutile de faire remarquer tout ce qu'il y a d'exagéré dans un mode pareil de construction. L'évidement à l'intérieur n'est pas en proportion de la surface construite, et la maçonnerie de remplissage de quatre triangles épais joue un rôle bien inutile au point de vue de la solidité. De plus l'effet extérieur est un peu sacrifié.

Je présume que, de même qu'à Aubiac, une tour s'élevait autrefois au-dessus du carré du sanctuaire. Aujourd'hui la même toiture recouvre tout le chevet.

Une fenêtre s'ouvre dans le fond de chaque abside. Ces baies très-étroites, sont surmontées d'un *oculus* rond, ouvert au-dessus de la naissance de la voûte. Quelques-unes de ces ouvertures ont été condamnées, les autres ne donnent qu'une faible lumière.

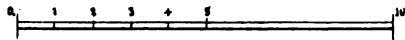
Quatre contre-forts flanquent ces murs de l'hémicycle. Ce caractère de la construction, l'emploi exclusif du plein cintre, certaines particularités du style m'autorisent à attribuer le sanctuaire, dans son état actuel, à la seconde moitié du XI^e siècle.

L'ornementation n'est pas moins curieuse à étudier que le plan lui-même. Les fûts des colonnes-dossierets sont bien proportionnés. L'un de leurs huit chapiteaux



ÉGLISE DE GUEYZE
PLAN ET COUPE TRANSVERSALE

Échelle de 0^m,005 pour mètre.





représente un monogramme porté par deux personnages prosternés. Une autre corbeille ressemble beaucoup à celle-ci. Deux personnages portent dans une gloire circulaire (de la même dimension que la roue mystique) Jésus-Christ debout et bénissant. Dans ces deux scènes la figure humaine est bien traitée. Les proportions des têtes, les lignes du visage sont régulières. Le mouvement du corps est rendu d'une façon satisfaisante. Voici quelle est la composition des autres chapiteaux : deux rangs de feuilles d'acanthe grossièrement découpées mais d'un grand relief ; un arbre chargé de fruits ; trois rangs de feuilles rondes et creuses fructifiant ; deux lions dévorant des fruits ; oiseaux affrontés ; deux rangs interposés de monstres qui s'entre-dévorent. A l'exception du dernier, tous ces chapiteaux sont d'une belle sculpture et mériteraient d'être reproduits comme des modèles de l'époque romane. Les abaqes sont décorés, sans profusion, d'ornements variés, tels que palmettes, rinceaux, torsades, billettes carrées évidées au centre, étoiles creuses à quatre pointes ou croix étoilées.

Un bandeau chanfreiné forme cordon au-dessous des voûtes des absides ; un autre cordon orné de perles règne au-dessus des cintres des absides, dans le compartiment carré.

A l'extérieur une large corniche plaquée de quatre rangs de billettes couronne le sanctuaire. Les modillons qui la supportent sont ornés de boules, de têtes, de monstres. On remarque parmi les sujets historiés un personnage accroupi. Chaque contre-fort se termine par une colonnette trapue.

La porte ouverte dans la nef, au sud, est surmontée d'un linteau entouré de trois blocs couverts de sculptures d'un caractère archaïque. Ce sont des cercles et des entrelacs, un entassement d'animaux qui se dévorent. Ces dessins au trait, presque sans relief et d'une grossière exécution, peuvent être comparés

à ceux de la fameuse pierre de Sweno, publiés récemment par M. Jules Marion*.

Je n'hésite pas à attribuer ces pierres à une époque antérieure à celle de l'achèvement du sanctuaire. Je dis l'achèvement, car il est possible que nous n'ayons actuellement sous les yeux que des revêtements donnés dans une restauration à quelque oratoire beaucoup plus ancien. En effet on a découvert autour de l'église**, au nord et à l'ouest, des substructions antiques consistant en murs de petit appareil. Ces ruines étaient recouvertes par des « débris de tuiles « à rebords mêlés de débris de marbre blanc, à carrelage ou à revêtement. » Je suis disposé à voir dans ces substructions, parallèles aux murs qui existent, les vestiges des anciennes clôtures d'une nef, mieux proportionnée que celle qui existe, et des constructions jointes à l'église.

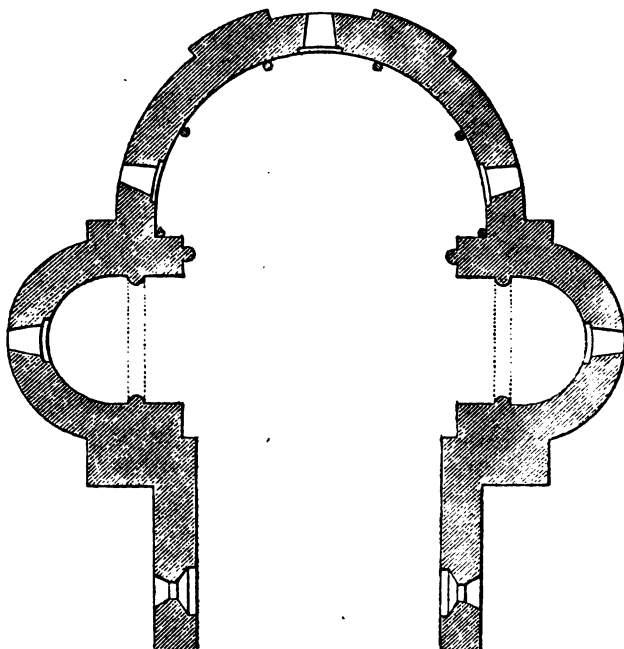
Je ne me permettrai pas de dater, même approximativement, la construction primitive dont il reste si peu de chose.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE LA SAUVETAT-DE-SAVÈRES, CHAPELLE DE PRIEURÉ EN 1520. — Dans le plan de cette église qui se rapproche assez des quatre autres, tout en formant une transition, on a donné plus de largeur à l'abside orientale qu'aux deux autres, et par conséquent plus de largeur et plus de hauteur à l'arc triomphal qu'aux archivoltes des absidioles. On supprimait ainsi le plan quadrilatéral qui devait asseoir la tour. Une travée barlongue, terminée par deux chapelles, forme un véritable transept.

* *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*. v. XXXIII, 1872. *Les monuments celtiques et scandinaves des environs d'Inverness* (Écosse.)

** Rapport adressé au Ministère de l'Instruction publique par M. Samazeuilh, correspondant, le 22 Juillet 1853.

Dans l'église de La Sauvetat, la tradition fait conserver encore, à l'extérieur, des massifs carrés aux points de rencontre des hémicycles, contre-forts assez inutiles à cet endroit où les poussées se neutralisent.



A part les absidioles en cul-de-four ovoïde, séparées du transept par un doubleau, aucune partie de l'église de La Sauvetat n'est actuellement voûtée. Pourtant deux colonnes ménagées pour l'arc triomphal et six autres disposées sur le contour de la grande abside sont comme les pierres d'attente de la voûte du sanctuaire. Des contre-forts plats garnissent les murs de l'abside. La nef, fort longue, éclairée par six fenêtres, est un peu plus étroite que le sanctuaire. Pas de contre-forts au mur septentrional; un seul au midi. La façade occidentale ne s'élève pas au-dessus des combles. La

porte est sans moulures. Les fenêtres de la nef ont un second ébrasement de l'extérieur à l'intérieur. Les colonnes du sanctuaire se perdent dans les lambris, mais les quatre chapiteaux qui portent les doubleaux des absidioles sont d'une fort belle sculpture. Sur l'un sont figurés deux dragons; un second est décoré de bandeaux roulés en volutes; les deux autres portent un double rang de feuilles. Ces quatre ou cinq grosses feuilles sur chaque rang encadrent des rameaux de lauriers avec leurs grains creusés à jour, ou des feuilles d'acanthé plus effilées mais aplaties comme dans le style byzantin. Les abaques sont décorés de têtes, de houtons ou de feuilles plaquées.

Cette fine sculpture et la courbe franchement brisée des doubleaux me porteraient à attribuer à la fin du xii^e siècle l'église de La Sauvetat-de-Savères.

Je ferai simplement mention de l'église bien connue de Saint-Macaire (Gironde) placée sur la frontière du département de Lot-et-Garonne. Cet édifice offre encore, au xii^e siècle, un plan* qu'on peut rapprocher de ceux des églises agenaises que je viens de décrire. La principale différence consiste dans l'application de la grande croisée d'ogives surhaussée au carré du transept. Les arcades basses du sanctuaire d'Aubiach sont remplacées par quatre arcs massifs élevés presque à la hauteur des voûtes. On sent ici l'influence byzantine tempérée par les innovations de l'architecture gothique.

Au point de vue des proportions et du style, l'église de Saint-Macaire est bien supérieure aux cinq petits monuments dont j'ai voulu surtout faire ressortir la forme archaïque. Ses arcatures romanes et ses peintures mériteraient une étude toute spéciale.

* *Revue des Sociétés savantes*, 5^e série, t. III, p. 418.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans faire en quelques mots l'historique des églises dont le chevet est ceint de trois absides.

J'ai fait remarquer que ce plan est appliqué à un certain nombre d'églises françaises les plus anciennes telles que Saint-Saturnin, Querqueville, Germigny-les-Près. Il se retrouve également dans un certain nombre de cryptes d'églises romanes. Ce type, répandu dans notre pays dès le VI^e siècle, n'est autre que celui de certaines petites basiliques des premiers temps du christianisme, qui ont été récemment découvertes dans la campagne romaine par M. le chevalier de Rossi et le P. Marchi*.

Les monuments construits sur ce plan sont aussi rares en France, à partir du XI^e siècle, qu'ils devaient être communs avant cette époque.

Il est probable qu'on a bâti bien peu de grands édifices sur ce modèle. Pourtant on peut citer, à l'étranger, la magnifique église romane des Apôtres[†] (Cologne)**, l'église de Sainte-Marie-aux-Fleurs (Florence) qui est encore plus vaste***.

Les cathédrales de Noyon, de Soissons, de Tournay, en Belgique, ont aussi conservé quelque chose de ce plan****; leurs croisillons sont terminés par des ab-

* Voir *Diction. des antiquités chrétiennes* par l'abbé Martigny. — Paris, Hachette, 1865. p. 80. — Consulter aussi le plan du cimetière de Calliste, dans *Rome souterraine* par J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow. Paris, Didier, 1872.

** Voir le plan de ce monument dans *Histoire de l'architecture*, par Thomas Hope, — Paris, Paulin, 1839. t. II, pl. 23.

*** Elle fut en partie construite, de 1298 à 1300, par Arnolphe, architecte florentin. Les travaux interrompus furent repris, de 1420 à 1434, par Philippe Brunelleschi. Cet architecte parvint à établir une coupole de 42 mètres de diamètre sur le compartiment carré qui existe entre les trois absides. Voir Rondelet, *Art de bâtir*, t. IV, p. 165 et pl. 189.

**** Voir *Dict. rais. de l'arch.* Viollet-le-Duc, t. I, p. 5.

sides semi-circulaires. Ces églises sont antérieures à 1250.

VIII

ÉGLISES POURVUES D'UNE TRAVÉE LARGE FORMANT UNE
SORTE DE TRANSEPT. LA NEF DE CES ÉDICULES
A LA MÊME LARGEUR QUE LE SANCTUAIRE.

Monluc. — Clermont - Dessous. — Saint - Pé -
Saint - Simon.

Je ne connais dans le département que trois petites églises qui puissent être classées dans ce groupe.

Les plans de ces églises sont loin d'être absolument identiques. Les uns reproduisent une croix latine, tandis que les autres se rapprochent assez de la croix grecque*.

* On sera surpris peut-être de constater, d'après les plans, que les croisillons soient aussi peu développés. Cette particularité se retrouve dans certaines églises byzantines du Périgord, Saint-Avit-Sénieur, le Vieux-Mareuil. — Voir *l'Archit. byzantine en Fr.* par F. de Verneilh, pl. xi.

Je tiens à ne pas exagérer ma méthode de classement des types, et je reconnais qu'on peut comparer tout naturellement à ces églises, celles dont le chevet est ceint de trois absidioles, ou dont la travée du chœur est plus large que l'abside. Ces églises dont j'ai donné la description, ont aussi des simulacres de transept.

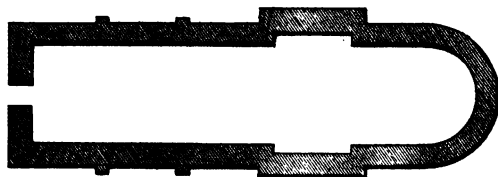
ÉGLISE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONLUC, ANNEXE DE SAINT-LÉGER. — Cette église dont je donne le plan (pl. XXI) ne paraît pas avoir été jamais voûtée. Il n'y a pas trace de dossierets à l'intérieur. Ce n'est que sur les côtés de la nef que l'on remarque des contre-forts, si l'on peut appeler ainsi de minces bandes de pierre qui s'amortissent aux deux tiers de la hauteur des murs. Le revêtement de ces murs de clôture de la nef est bâti en petit appareil avec la plus grande régularité. Le reste de la construction est en appareil moyen.

Une porte plein cintre, dont les jambages n'offrent ni retraites ni moulures; un petit *oculus*, dont les claveaux sont rabattus en biseau; un pignon légèrement surhaussé, percé d'une arcade pour la cloche : telle est dans toute sa simplicité la façade occidentale.

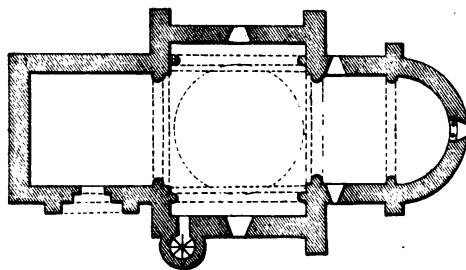
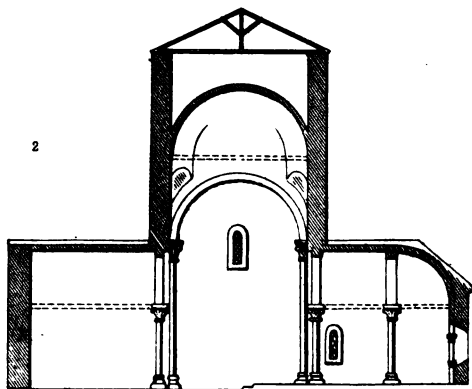
Les baies de fenêtres ont été malheureusement remaniées. L'ornementation fait complètement défaut. Je suis néanmoins disposé à faire remonter au x^e siècle la fondation de cette église, à cause du mode de son appareil et du caractère archaïque de ses contre-forts et de sa façade.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE CLERMONT-DESSOUS, CHAPELLE DE PRIEURÉ EN 1520. (Pl. XXI.) — La travée qui forme transept pouvait se prêter à la construction d'une tour servant de clocher. C'est la disposition adoptée pour l'église de Clermont-Dessous, que son style permet d'attribuer à la première moitié du xiii^e siècle.

1

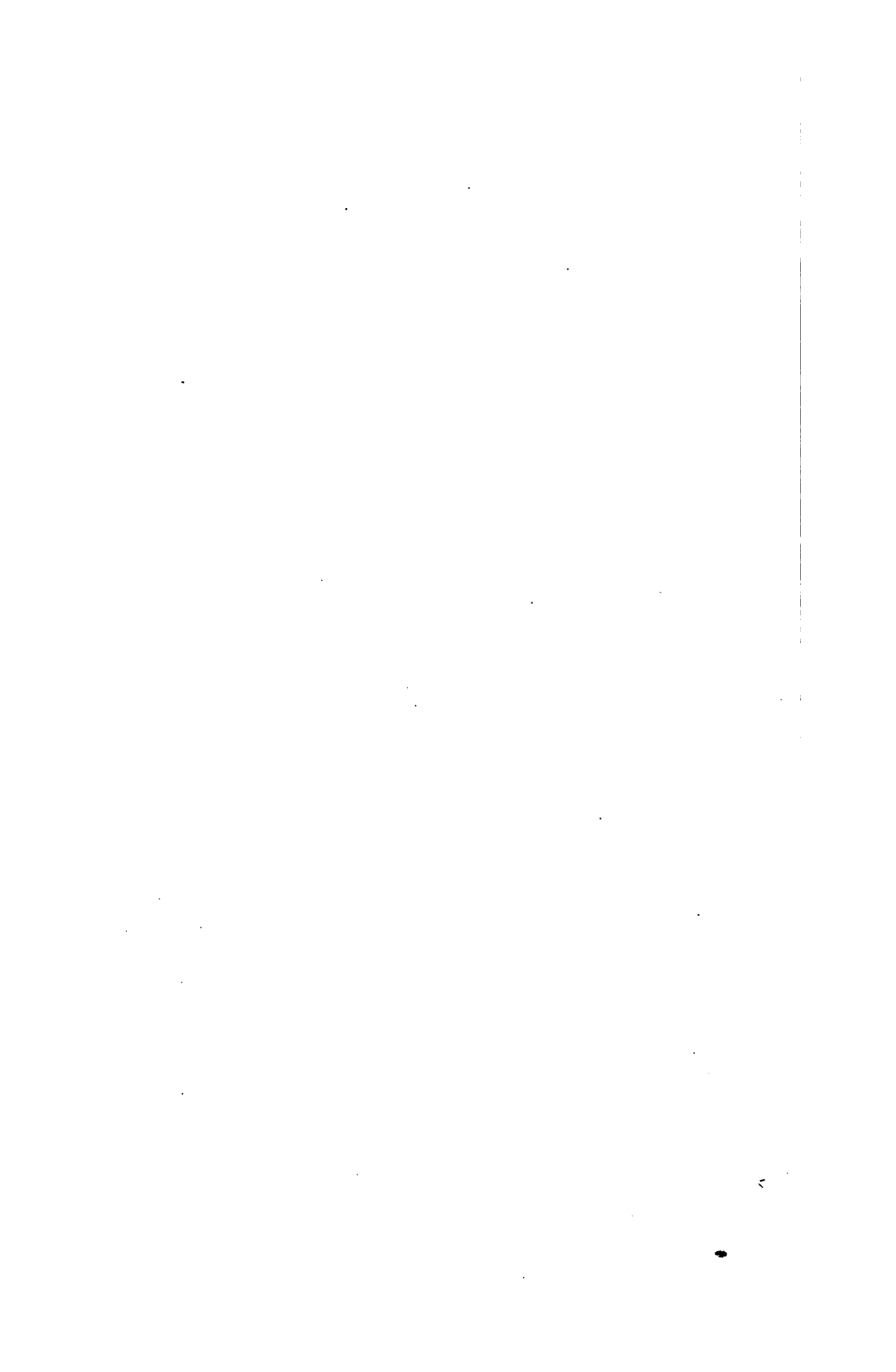


2



ÉGLISES

DE MONLUC⁴, DE CLERMONT-DESSOUS¹



Cette église se divise, dans le sens de l'axe, en trois parties de longueur égale : le sanctuaire, le transept et la nef. Ne pourrait-on voir là une imitation éloignée des types byzantins ? Cette disposition symétrique qui est assez rare, mérite au moins d'être signalée.

Des voûtes en berceau plein cintre recouvrent le chœur et la nef. Il y a des doubleaux sous les grandes arcades qui constituent les ouvertures du transept. Un autre doubleau sépare le cul-de-four de l'abside de la travée du chœur.

Dans la tour du transept, l'architecte a construit une coupole très-élevée, octogone à sa base. Les quatre petits côtés de cette voûte correspondent à des trompillons en quart de sphère, régulièrement appareillés.

Cet exemple de coupole sur trompes est, avec celui de Moirax, le seul que je connaisse dans les églises de l'Agenais.

Des cordons de trois rangs de billettes s'étendent dans la nef et dans l'abside, à la hauteur des abaques des colonnes-dosserets, et dans le transept, à la base de la coupole.

La porte ancienne, placée au sud de la nef, est aujourd'hui murée ainsi que les trois fenêtres romanes de l'abside dont les proportions et les positions relatives sont rétablies sur le plan ci-joint.

Les chapiteaux ont reçu une décoration exclusivement végétale : ce sont un ou deux rangs de feuilles épaisses et crochues. On remarque quelques larges feuilles de plantes d'eau, des boutons, des volutes aux spirales déroulées et saillantes.

A l'extérieur, une corniche très-simple, soutenue par des modillons grossièrement sculptés, sert de couronnement à l'abside. Ces modillons sont ornés de têtes de fantaisie, de rosaces et de boutons.

L'étage supérieur du clocher, absolument moderne, est en retraite de la base. Cette construction ne figure pas dans la coupe longitudinale.

L'église, du point culminant sur lequel on l'a construite, produit de loin un effet très pittoresque par le jeu de la lumière et de l'ombre.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE. (SAINT-PÉ-SAINTE-SIMON.) — Ce petit édifice a été bâti sur un plan cruciforme très-régulier. Les croisillons ont plus de développement qu'on en remarque dans les deux églises qui viennent d'être décrites.

Les seules voûtes anciennes sont celles de la nef, en berceau brisé soutenu par trois doubleaux, dont les dossierets sont des demi-colonnes.

Le reste de l'église vient d'être convenablement restauré. On a construit des voûtes d'arêtes dans les croisillons.

Il y a quelques baies romanes intactes, et deux chapiteaux ornés d'un rang de grosses feuilles dont les pointes se recourbent en crochets.

D'après le style de cette sculpture, j'attribue l'église à la fin du XII^e siècle.

IX

PETITES ÉGLISES CONSTRUITES SUR DES PLANS VARIÉS,
OU QUI OFFRENT SEULEMENT QUELQUES PARTIES
DE L'ÉPOQUE ROMANE.

Cauzac, — Saint-Sylvestre, — Caubeyres, — Pinel,
Renautou, — Sos, — Cazeaux, — Montesquieu,
Saint-Sardos, — Saint-Côme, — Montagnac-
sur-Lède, — Galapian, — Lagupie, — Ar-
genton, — Fals, — N.-D.-de-Grâce,
Courbiac. — St-Sulpice-Rive-Lot.

ÉGLISE DE SAINTE-EULALIE DE CAUZAC. — Le sanc-
tuaire date seul de l'époque romane. La voûte du
chœur, en berceau plein cintre, est séparée de celle
de l'abside par un fort doubleau qui repose sur des
colonnes-dosserets.

Des cinq fenêtres étroites de l'époque romane, l'une,
celle du fond de l'abside, est percée dans un contre-
fort, une autre est actuellement condamnée.

Les supports de l'arc triomphal et du doubleau ont des chapiteaux dont la sculpture est rudimentaire : ce n'est qu'un épannelage de la corbeille corinthienne dans lequel les volutes et la rose centrale sont remplacées par des billettes plates carrées. Ces denticules sont ornés de volutes gravées aux replis si nombreux qu'on les prend tout d'abord pour des cercles concentriques. La tentation d'Adam et d'Ève, des animaux fantastiques à la tête et aux membres grossièrement équarris, des feuilles épaisses figurent comme décoration sur les corbeilles.

La nef est recouverte de trois travées voûtées en croisées d'ogives lors d'une restauration moderne. Elle s'appuie au sud sur un bas-côté de deux travées dont les voûtes en étoile doivent dater du xv^e siècle. J'attribue le sanctuaire au commencement du xi^e.

On a trouvé des cercueils en pierre dans le cimetière qui entoure l'église.

ÉGLISE ANCIENNE DE SAINT-SYLVESTRE.— L'archivolte de la porte, qui est située au midi, est ornée d'un bandeau chargé de croix étoilées. Deux colonnettes sont établies dans les jambages. L'unique décoration de leurs chapiteaux, qui sont cubiques, consiste en des faisceaux de layures parallèles.

Les voûtes en berceau de la nef sont modernes ; celle de l'abside est, je crois, ancienne.

Ce petit édifice est construit mi-partie en pierre et en brique.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE CAUBEYRES.— Longueur totale, 15^m 40 ; largeur au sanctuaire, 5^m 50 ; largeur à la nef, 5^m 70.

Cette église offre exactement la simple structure des oratoires antiques tels qu'ils sont figurés sur le plan du monastère de Saint-Gall : une *cella* terminée par une abside. Deux fûts de colonnes-dosserets cons-

tituent toute la séparation de la nef et du sanctuaire. Une légère différence de largeur qui existe entre ces deux parties de l'édifice ne provient que d'un vice de construction.

Cette église était destinée à être voûtée, car elle est partout munie de contre-forts, et ses murs, d'une grande épaisseur, sont construits en beaux matériaux. Aujourd'hui une simple toiture la recouvre.

Une fenêtre étroite, ouverte au centre du rond-point, n'a pas été remaniée. Le contre-fort placé sur ce point s'amortit avant d'atteindre le niveau de cette baie.

L'église de Caubeyres complètement dépourvue d'ornementation, date probablement du XI^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE PINEL. (HAUTERIVE.) — Cette petite église se distingue des autres en ce qu'elle n'a pas de travée de chœur. L'abside, à peine plus large que la nef, est simplement délimitée par deux dosserets plats.

Deux travées gothiques ont été ouvertes en brèche à droite. Elles ont le style du XV^e siècle. Le vaisseau roman n'est pas voûté.

Le portail, de grandes proportions et bien conservé, est ouvert au midi. Sa décoration consiste en allant de l'intrados à l'extrados : 1^o en un bandeau chanfreiné chargé d'enroulements ; 2^o en deux gros tores ; 3^o en un bandeau décoré de trois rangs de billettes. Deux colonnettes aux chapiteaux ornés de longues feuilles sont établies dans les montants.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUST DE RENAUTOU (HAUTEFAGE.) — Le sanctuaire seul date de l'époque romane. Il est voûté en berceau plein cintre et en cul-de-four. Le chœur, formant une travée très-courte, est séparé de l'abside par de gros dosserets rectangulaires qui portent un doubleau. Les supports de l'arc

triomphal sont de vrais murs de refend. L'entrée du sanctuaire est fort étroite, ce qui constitue un caractère commun à quelques églises des plus anciennes.

Un simple bandeau chanfreiné parcourt tout le sanctuaire à la naissance des cintres des arcs et des voûtes.

Les murs, d'une épaisseur considérable, dépourvus de contre-forts, sont élevés d'un étage de façon à constituer un clocher au-dessus de l'abside.

Les deux nefs de l'église sont de la dernière époque gothique.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN DE SOS. —

L'antique capitale des Sotiates, à l'embranchement de deux voies romaines, devait être embellie par un grand nombre de monuments qui ont complètement disparu.

L'église paroissiale a quelques parties romanes, une abside semi-circulaire qui ne mesure pas moins de 12 mètres de largeur, une porte à double archivolté avec chapiteaux historiés.

On remarque au-dessous du chœur, à droite, une large arcade dont les colonnes ont des proportions monstrueuses. C'était sans doute l'archivolte d'un croisillon. Le clocher, qui consiste en une tour carrée hors œuvre, à droite, a des cordons de l'époque romane au rez-de-chaussée.

La nef, plus étroite que l'abside est sans caractère. C'est un ensemble de raccords. D'ailleurs tout l'édifice a beaucoup souffert. Il est simplement lambrissé. On travaille actuellement à le remplacer par une église neuve.

Un chapitre fut rattaché à cette église, vers la fin du XI^e siècle *.

* *Hist. rel. et monum.* t. I., p. 285.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE CAZEAUX-LÈS-LAPLUME, *Prieuré en 1604.* — Une vaste église, actuellement abandonnée s'élève au centre du cimetière de Laplume. On ne possède aucun document sur la fondation de cet édifice isolé qui appartient à deux époques.

Un portail roman, du XI^e siècle est ouvert dans la façade occidentale. Deux colonnettes aux chapiteaux historiés supportent l'archivolte ornée de billettes. Un bandeau, décoré de damiers correspond aux moulures des tailloirs. Au-dessus du cintre règne une corniche soutenue par six modillons historiés. On remarque parmi les métopes une pierre qui représente une roue mystique.

Cette porte n'a pas de tympan, mais son ouverture est rétrécie par une arcade basse dont les jambages sont en retraite. A gauche de la façade, un massif de mur, en avancement, était couronné par deux arcades dont il ne reste que les pieds-droits. Ces arcades sans doute destinées à abriter les cloches, devaient s'élever au-dessus du pignon central.

Le corps de l'église est du XIV^e siècle. Il se compose d'une grande *cella* terminée par un chevet à trois pans ou plutôt à cinq, parce qu'il commençait dans le prolongement des murs de la nef.

Des demi-colonnes engagées déterminent les divisions de trois grandes travées carrées. Il est probable que la voûte n'a jamais été construite; mais les formerets engagés dans les murs et les sommiers des arcs nous révèlent toutes les dispositions du plan. La voûte du chevet devait être formée de six triangles dont les compartiments auraient été surhaussés à la hauteur des clefs de voûte.

Dans chaque travée s'ouvre une haute fenêtre, très étroite, s'amortissant à l'extérieur sous un linteau carré, à l'intérieur sous un arc surbaissé.

Les contre-forts longs et larges se terminent par un ressaut.

Le pavé de l'église est composé d'un certain nombre de pierres tumulaires dont aucune n'est fort ancienne. On remarque une petite auge de marbre blanc, rectangulaire et de forme évasée, qui est aujourd'hui sans support, mais qui devait autrefois servir de bénitier.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-FÉLIX DE MONTESQUIEU. — Il ne subsiste de l'époque romane que le sanctuaire dont le chœur, voûté en berceau plein cintre, est séparé de l'abside par des colonnes-dosserets portant un doubleau.

Sept arcades sur pilastres s'enfoncent profondément dans les murs dont l'épaisseur est considérable. Les quatre arcades de la travée du chœur ont leurs archivoltes supérieures et leurs tympans ornés de billettes creuses.

L'arc triomphal est représenté par une arcade très-basse en tiers-point, qui a pour appui des pans de murs. L'existence d'un clocher à deux arcades au-dessus de cet arc explique cette construction massive. En se plaçant dans la nef, il n'est pas possible de voir les voûtes du chœur.

Le style des chapiteaux de l'abside décorés de feuilles est celui de la fin du XI^e siècle.

A l'extérieur, le sanctuaire est couronné par des modillons composés de grosses moulures et de dessins géométriques. Les métopes ont à leurs bases des ouvertures cintrées analogues pour la forme et les dimensions à celles qu'on ménage dans les toits des colombiers.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SARDOS, *chapelle de prieuré en 1520*. — Une salle rectangulaire de 23^m 40 de longueur sur 10 de largeur, coupée en deux par un portique de quatre piliers : voilà tout ce qui reste d'une vaste église qui avait autrefois trois absides

dont on a découvert les fondations. Ces ruines et d'autres toutes voisines attestent l'importance de l'ancien prieuré autour duquel s'éleva plus tard la bastide de Saint-Sardos*.

Le portail est la partie la plus remarquable qui reste de ce monument. Il est ouvert sur le côté nord de l'église dans une tour flanquante à deux étages, sur plan rectangulaire, qui constitue le clocher.

Quatre colonnes, sans bases, mais dont les fûts portent sur de hauts stylobates, décorent les montants en retraite. Un des chapiteaux est orné de feuillages, les trois autres sont historiés. Ils représentent des monstres fantastiques enlacés ou par couples à une seule tête.

La tentation du paradis terrestre est figurée d'une façon fort originale. Ève prend une pomme dans les griffes d'un dragon et tend l'autre main vers Adam. La même scène est répétée sur un chapiteau à l'intérieur de l'église.

Quatre tores séparés par des gorges composent les archivoltes plein cintre. Un bandeau chargé de palmettes correspond aux abaques.

Le tympan est formé d'un linteau fort large au centre duquel s'appuie une pierre qui remonte jusqu'aux clefs des cintres. Ces deux pierres figurant un T renversé, sont chargées d'entrelacs variés et de rinceaux. Restent deux triangles. Ils ont été décorés

* La bastide fut détruite de fond en comble par les Anglais en 1323. Ce fut la cause d'une rupture entre la France et l'Angleterre. Voir la narration de cet important épisode dans un mémoire de Bréquigny sur les différends entre la France et l'Angleterre sous le règne de Charles-le-Bel. — *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 41, 1780.

Il est probable que la ruine presque totale de l'église de Saint-Sardos date de 1323.

par de grossières peintures, faites à l'ocre sur la pierre nue, et représentant des oiseaux de la famille des échassiers, becquetant des fleurs placées dans des vases à deux anses. Ces compositions que la tour du clocher protège contre les intempéries des saisons sont certainement fort anciennes.

Toute la sculpture est d'une vigoureuse exécution et d'un fort relief.

On ne peut signaler de curieux à l'intérieur qu'un chapiteau représentant deux cavaliers aux chevaux affrontés. Ces personnages, ainsi que leurs montures, sont malheureusement fort mutilés. Ils auraient offert un curieux sujet d'étude. C'est peut-être une variante du cavalier énigmatique placé généralement sur les façades, à propos duquel on a tant disserté*.

Là, pas d'ennemi terrassé. Les deux champions sont évidemment dans l'attitude de la lutte.

La partie nord de l'édifice ne paraît être que le bas-côté de l'ancienne église à trois nefs. Trois travées de voûtes en ogives, paraissent appartenir à la fin de la période gothique. Le mur de clôture au sud est moderne. Les portions en style roman que

* M. l'abbé Grasilier a cru découvrir dans une charte du xii^e siècle la signification du cavalier jadis représenté sur un bas-relief de la façade de l'église de Saintes. Ce cavalier serait Constantin. (*Revue des sociétés savantes*, 14^e série, t. ix, p. 344.) Néanmoins on est loin de convenir que cette attribution soit applicable à tous les sujets de ce genre, qui ont été étudiés sur les points les plus éloignés de la France. D'après M. Quicherat, dans les bas-reliefs de la Guienne les attributs des personnages sont tout différents.

M. Louis Audiat, qui vient de publier un nouveau mémoire sur la question, conteste même l'interprétation du texte produit par M. l'abbé Grasilier. (*Voir Congrès archéologique de France*, 1872, p. 317-344.) M. Georges Musset dans un article publié dans la *Revue archéologique*, t. 26, p. 345, démontre au contraire que rien ne s'oppose à cette assimilation.

j'ai décrites appartiennent au commencement du XIII^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CÔME (AIGILLON)
prieuré en 1520. — Le plan du sanctuaire de cette église, semble être une copie de celui de Sainte-Livrade. C'est une abside ouverte dans une autre abside*. Un doubleau plein cintre sépare les deux hémicycles dont le plus grand n'a été voûté qu'à l'époque gothique. La nef, délimitée en deux travées par des dossierers flanqués de colonnes romanes, est également recouverte par des croisées d'ogives. Ces voûtes paraissent dater du XI^e siècle.

Trois fenêtres d'un fort ébrasement s'ouvraient autrefois dans l'abside proprement dite. Ces baies sont placées entre deux cordons de trois rangs de billettes. Encore au point de vue du style, une imitation de Sainte-Livrade.

Les six chapiteaux des colonnes engagées sont profondément fouillés. Sur leurs angles, les volutes, correspondant à une tige profonde, se déroulent en longs replis. Un rang de feuilles à pointes recourbées pare le reste des corbeilles. Cette décoration végétale est assez variée.

Les contre-forts qui flanquent l'édifice, larges à la base, sont à triple ressaut. Comme à Sainte-Livrade, ceux qui cantonnent l'aisselle des absides ont un seul angle saillant.

Les murs sont en moyen appareil. Le clocher-arcades, qui forme pignon sur la façade, ne paraît pas ancien, non plus que la porte ouverte au midi.

Je classe l'église de Saint-Côme parmi les monuments du XII^e siècle.

* La petite église de Mazères, peu éloignée de celle de Saint-Côme, paraît construite sur un plan pareil. Je n'en ai pas visité l'intérieur.

Cet édicule est construit sur l'emplacement d'un *castellum* gallo-romain.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN DE MONTAGNAC-SUR-LÈDE. — Le chœur est vaste et d'une architecture remarquable. Voûté en berceau plein cintre, il est séparé du cul-de-four de l'abside par un doubleau. Une arcature plein cintre sur colonnes enceint l'entier hémicycle. Ces arcades abritent cinq fenêtres qu'on vient d'élargir à l'époque moderne.

Les colonnes qui supportent le doubleau du chœur ont la même hauteur que celles de l'arc-triomphe. Sur les lignes de leurs abaques s'étend un cordon orné de perles.

La voûte est très-élevée et d'un grand effet.

Ce sanctuaire, la seule partie de l'église qui remonte à l'époque romane, au XII^e siècle, n'a pas de contre-forts.

La plupart des chapiteaux sont ornés d'un seul rang de feuilles bien découpées. Les volutes des angles profondément fouillées se rattachent entre elles par des liens en relief analogues à celles des ouvrages de ferronnerie. Tous les tailloirs sont décorés de perles. Ces chapiteaux paraissent avoir été retouchés.

La nef ceinte de chapelles est de la dernière époque gothique. Elle rappelle par son plan les églises du Haut-Languedoc. Je la décrirai dans le chapitre consacré aux monuments de ce genre.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE DE GALAPIAN.

	sanctuaire	nef
longueur.	8 m 70	18 m 20
largeur.	6 25	6 25
hauteur.	8 80	8 80

Ce petit édifice a subi bien des remaniements qui

le défigurent. Il lui reste néanmoins assez de parties de l'époque romane pour que la description en soit intéressante.

Je constaterai tout d'abord, une particularité rare dans les églises à une nef de l'Agenais. La nef est aussi large que le sanctuaire.

Une innovation singulière a été introduite dans la construction du cul-de-four de l'abside. Cette voûte est renforcée par deux arcs, qui, partant du rond-point, se fondent sans clef dans le doubleau du chœur. Ce chœur est voûté en berceau plein cintre. La nef a été recouverte dans une restauration moderne par une charpente cintrée.

Sur cinq chapiteaux de colonnes-dosserets, deux n'ont pas été retouchés. Ils sont ornés de monstres fantastiques, ainsi que les consoles qui supportent la retombée des arcs de l'abside.

Le chœur reçoit la lumière par quatre fenêtres. La place qu'une cinquième aurait dû occuper pour compléter la symétrie, est remplie par une niche qu'abrite une archivolte romane. On y voit aujourd'hui la statue de Saint-Christophe. Sur la partie du mur à gauche, dans laquelle est creusée cette niche, s'adosse une tourelle renfermant un escalier à vis qui correspond avec les combles.

Au-dessus et au-dessous des fenêtres du chœur règnent des cordons de tores rompus, autrefois mutilés, aujourd'hui rétablis.

L'église de Galapian doit dater seulement du xiii^e siècle.

On peut attribuer au xvi^e siècle un beau portail ouvert au nord et des croisillons à deux travées voûtées en étoile.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LAGUIPIE. — A cause de la complète restauration de ce petit édifice, il est bien difficile d'en donner une

description exacte. Malheureusement je n'ai pas vu les parties romanes dans leur état ancien.

Je ne fais que mentionner la nef de trois travées bordées de bas-côtés dans le style du xv^e siècle.

Seuls, la façade et le chœur sont de l'époque romane. Cinq fenêtres s'ouvrent dans l'abside. Les chapiteaux de l'arc triomphal, représentant Daniel dans la fosse aux lions et la chute d'Ève, ont été refaits. La voûte en berceau plein cintre du chœur est moderne. Un doubleau la sépare du cul-de-four.

La façade occidentale devait être une des plus belles œuvres de l'époque romane que possédât le département. Par ses étagements, par ses retraites, par ses divisions en arcatures extradossées elle devait se rapprocher beaucoup de la façade monumentale de l'église girondine de Loupiac de Cadillac. Je ne sais jusqu'à quel point on a reproduit les formes anciennes dans l'œuvre moderne, mais il subsiste encore d'assez beaux débris des arcatures qui étaient pourvues de chapiteaux géminés en corbeilles longues, ornées de feuilles bien découpées.

Le portail n'a pas été retouché. Quatre colonnettes aux chapiteaux historiés flanquent ses pieds-droits. Dans les archivoltes, des tores correspondent à ces supports. Le sujet de Daniel dans la fosse aux lions se retrouve parmi les sculptures.

Le tympan est revêtu de bas-reliefs formant six compositions en deux étages. Ce sont des personnages, des animaux aux formes étranges, un monogramme, le tout abrité sous des arcades. Il est difficile d'interpréter les sujets de ces sculptures qui ont beaucoup souffert de l'intempérie des saisons.

ÉGLISE PAROISSIALE D'ARGENTON. — Ce petit édifice n'est plus qu'une salle dénudée divisée en deux nefs par trois piliers carrés, qui portent des arcades en tiers-point. L'abside à cinq pans, est seule voû-

tée. Cette couverture de pierre est soutenue par un réseau d'arcs dont neuf clefs forment les points d'intersection. Toute cette partie, du xv^e ou du xvi^e siècle, offre peu d'intérêt.

On peut cependant remarquer dans les revêtements des murs de la nef une grande quantité de petites pierres cubiques. Ces matériaux utilisés dans une construction du moyen âge sont assurément anciens.

Dans la façade s'ouvre un beau portail roman. Cette baie, de grandes proportions, est pourvue de quatre grosses colonnes aux chapiteaux mutilés dont l'un représentait la chute d'Ève, car on distingue encore le serpent enroulé au tronc d'un arbre.

Les archivoltes sont composés de bandeaux, de trois tores, et de deux rangs de billettes.

A une certaine hauteur sur la façade s'élève, entre deux contre-forts, une arcade en tiers-point qui, par sa double retraite, abrite le portail. Cette petite voûte a-t-elle été construite en même temps que le portail plein cintre ? Je serais d'autant plus disposé à le croire que toute la façade paraît appartenir à la fin du xiii^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARCEL DE FALS.

— L'abside de cette petite église présente un plan assez rare à l'époque romane. Elle est à cinq pans égaux. A l'intérieur des colonnes-dosserets s'élèvent dans tous les angles rentrants. Les supports massifs de l'arc triomphal et ceux plus légers qui terminent les côtés parallèles, délimitent une travée ordinaire que recouvrait sans doute autrefois une voûte en berceau entre deux doubleaux. Le compartiment triangulaire de l'abside proprement dite avait dû recevoir une voûte en arc de cloître dont les arêtes creuses étaient renforcées par des arcs.

La voûte actuelle du sanctuaire date de la der-

nière époque gothique. C'est une véritable coupole à sept pans, établie sur trois grands arcs croisés d'un dossier à l'autre et sur un petit arc bandé de la clef de l'arc triomphal à la clef de voûte.

Il n'est pas impossible que le premier architecte ait adopté une disposition pareille à celle qui existe. Du moins, étant donné le plan exagone du sanctuaire, je ne vois pas de milieu entre ces deux façons d'établir la voûte : partie en berceau et partie en arc de cloître à trois triangles ; ou bien coupole à six ou sept triangles recouvrant le tout. Dans l'une ou l'autre hypothèse, il faut reconnaître une innovation, un procédé exceptionnel pour l'époque. Dans l'abside de Sérignac, abside à cinq pans à l'extérieur, nous avons vu que l'intérieur avait été réduit à l'hémicycle ce qui supprimait toute difficulté pour la construction de la voûte.

Les colonnes, qui correspondent imparfaitement avec les arcs, ont perdu leurs chapiteaux romans, mais le style de leur base ne laisse aucun doute sur l'époque de la fondation qui doit être le XII^e ou le XIII^e siècle. Les trois fenêtres de l'abside sont romanes. A l'extérieur, entre les contre-forts, placés sur les angles, s'étendent des arcades extradossées plein cintre. C'est une imitation de l'église voisine de Layrac.

La nef de l'église de Fals simplement plafonnée n'offre aucun intérêt. Un pignon-arcades moderne, sur la façade occidentale, sert de clocher.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE DE NOTRE-DAME DE GRACE, ANCIEN PRIEURÉ. (VILLENEUVE). — Notre-Dame de Grâce était autrefois un but de pèlerinage.

Le sanctuaire et une partie des gros murs de cette église datent de l'époque romane. L'abside est surmontée à l'extérieur par une corniche que soutiennent

des modillons dont quelques-uns sont historiés*. A l'intérieur elle est voûtée en cul-de-four et en berceau.

La nef a été recouverte par trois grandes croisées d'ogives. On lui a donné un transept du même style. Ces divers ouvrages, à part le croisillon gauche et la travée inférieure qui viennent d'être construits, datent du commencement du xvii^e siècle, ainsi que l'atteste l'inscription suivante placée au-dessus de l'archivolte du croisillon méridional :

1603
FRERE GEORGE DE LADVGVIE
PRIEVR DE NOSTRE DAME
DE GRACE

Les clefs de voûte portent des armoiries qui sont sans doute celles de G. de Laduguie.

Il existe dans l'église une autre inscription gravée sur une grande dalle funéraire, autrefois encastrée dans les murs de l'abside, à droite, et placée aujourd'hui dans le croisillon gauche :

SI GIST MESSIRE CRISTOFLE DE MONTALAMBERT
EN SON VIVANT SEIGNEVR DE ROGIER MONT-
GVALIART ROVETS CHEVALIER DE L'ORDRE DV
ROY CAPITENE DE 50 HOMES D'ARME. PRIES
DIEV POVR SON AME. 1604.

Ainsi est consacré le souvenir de celui qui fut peut-être l'ancêtre de l'un de nos plus illustres contemporains.

Au centre de la pierre sont figurées les armes du défunt au-dessous desquelles se voit un petit sujet

* Au-dessus de cette corniche on a construit des niches de colombier à une époque fort ancienne.

iconographique : Saint-Michel tenant une croix et foulant aux pieds le démon.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE COURBIAC. (VILLENEUVE). — Le chœur vient d'être restauré; les cinq baies romanes de l'abside ont été entourées de colonnettes grêles et d'arcatures chargées d'une profusion de billettes.

Une travée de chœur, voûtée en berceau plein cintre, précède le rond-point. L'ouverture du sanctuaire est une arcade très-étroite et très-basse dont l'extrados supporte un clocher-arcades.

La porte est située au midi; son archivolt est entourée d'un bandeau de billettes.

Les murs de la nef sont de l'époque romane; mais les voûtes en croisées d'ogives sont modernes à l'exception de celle de la première travée, qui porte à sa clef de voûte le millésime 1486.

L'église de Courbiac est dépourvue de contre-forts; je suppose qu'elle a été bâtie durant le xi^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULFICE RIVE-LOT (VILLENEUVE). — La nef est simplement lambrissée. Une sorte de bas-côté ajouté à droite n'est pas très-ancien non plus que le clocher-arcades. Le gros œuvre, l'abside voûtée précédée par un arc triomphal en tiers-point, le portail plein cintre, sont de l'époque romane. La construction, en moyen appareil, est dépourvue de contre-forts et n'est embellie par aucune sculpture. On remarque autour du rond-point quelques métopes creuses.

L'autel et un retable en bois sont chargés d'une profusion d'ornements dans le style du xvii^e siècle.

X

APERÇUS GÉNÉRAUX SUR LES ÉGLISES DE L'ÉPOQUE ROMANE.

CONSTRUCTION ET STYLE

Richesse du Lot-et-Garonne en beaux matériaux. — Divers modes d'appareil. — Des contre-forts et des voûtes. — Plans des églises. — Arcatures extradossées. — Stylobates. — Toitures et charpentes. — Tours carrées servant de clochers. — Pignons-arcades. — Tours à trois pans. — Portes placées le plus communément au midi. — Porches en bois. — Monogrammes. — Fenêtres. — Style.

Le département est riche en carrières fournissant de beaux et solides matériaux. Ce sont des calcaires d'eau douce et des calcaires marins de couleur grise ou blanche, également propres à être débités en pierres d'appareil, bien que souvent déparés par des *vacuoles* et des *tubulures*. Ces pierres, d'un grain

serré sont peu altérables à l'air, à la pluie et au froid. Après l'épreuve de longs siècles, leurs arêtes restent vives comme sur le chantier*.

Les constructeurs de l'époque romane paraissent avoir fait un choix dans les carrières. Les revêtements des églises du XI^e et du XII^e siècle sont généralement mieux conservés que ceux des églises de l'époque gothique, des châteaux-forts et des murs d'enceinte des XIII^e et XIV^e siècles.

La plupart des blocs peuvent se ravalier sans peine et même se poser en délit. Il est plus difficile de se procurer des matériaux suffisants pour la sculpture. Assez souvent les architectes ont trouvé sur place leurs fûts de colonnes, mais plus souvent encore ils ont dû faire venir de loin des pierres de choix pour leurs chapiteaux.

Dans la partie nord-est du département, il existe, particulièrement à Condat et à Monsempron, des bancs de calcaire crétacé de couleur jaune d'où l'on extrait des blocs homogènes de toutes dimensions qu'on peut réduire à la scie, tant ils sont friables au sortir de la carrière, mais qui durcissent considérablement sous l'influence de l'air**. Ces carrières étaient déjà ouvertes aux époques carolingienne et mérovingienne, car on trouve dans tout le département des cercueils qui en proviennent.

L'exploitation des carrières de Vianne a dû commencer à l'époque gallo-romaine. Du moins la tour pleine dite *Peyrelongue*, située dans la commune de

* J'ai remarqué que dans la plupart des ruines gallo-romaines en petit appareil, le ciment, pourtant si solide, est toujours désagrégé avant la pierre qui reste à peu près intacte.

** La façade de la curieuse église romane de Monsempron a été construite avec des calcaires jurassiques, et des crétacés de Condat. Tout le jurassique a été dévoré par le temps (*tempus edax*), le crétacé est resté dans son intégrité primitive. Le même fait peut être observé, croyons-nous, au beau pont de Valentré, à Cahors.

Saint-Pierre-de-Buzet, est construite en petits cubes dont le grain et la couleur d'un gris foncé accusent cette provenance.

Les parties larges des vallées de la Garonne et du Lot, quelques portions des landes sablonneuses des arrondissements de Marmande et de Nérac sont relativement dépourvues de carrières.

Il n'est pas étonnant qu'ayant presque toujours sous la main des matériaux suffisants; les architectes aient rarement fait usage de la brique durant l'époque romane. Ce ne fut guère qu'à partir du XIII^e siècle qu'on se mit à bâtir dans l'Agenais quelques édifices entiers en briques de grandes dimensions. On imitait alors les monuments du Haut-Languedoc pour la construction comme pour le style.

Les églises romanes ont généralement des revêtements en pierres débitées pour un moyen appareil de grande dimension. Dans les soubassements de celles de Mézin et de Layrac, et de quelques autres de moindre importance, les assises atteignent presque les dimensions du grand appareil.

Les assises principalement aux absides, sont d'une parfaite régularité. L'épaisseur de la couche de mortier placée dans les joints est peu considérable.

Il y a peu d'églises dont les murs aient un revêtement en petit appareil. La plupart d'entre elles, construites avec des matériaux empruntés aux ruines d'édifices anciens, ne sont pas antérieures au XI^e siècle. J'ai fait une distinction entre les églises qui offrent des portions plus ou moins régulières, plus ou moins considérables de soubassements en petit appareil et celles dans lesquelles ce genre de construction n'est employé que pour les assises supérieures. Les premières sont de date ancienne ou, pour mieux dire, ont été élevées sur les fondations d'édifices anciens. Dans les autres j'ai constaté que

la superposition du petit appareil à l'appareil moyen était généralement due à des travaux de restauration. Encore, pour se prononcer dans chaque cas particulier, faut-il étudier avec attention la qualité du ciment.

Je ne connais qu'un exemple d'*opus pseudisodomum*. Le sanctuaire de l'église de Sainte-Livrade est construit en assises alternées, de plusieurs dimensions.

J'ai cité : l'appareil imbriqué placé au-dessus des archivoltes de quelques fenêtres de l'église de Moirax ; deux exemples de claveaux taillés en dents de scie et emboîtés les uns dans les autres ; quelques assises de *spicatum opus* qui se voient sur le clocher-arcades de l'église de Cuzorn. L'*opus reticulatum* n'est employé nulle part. * Il y a donc peu de variété dans les appareils de l'Agenais.

Les marques de tacherons ne se rencontrent que sur quelques monuments bâtis à partir de la seconde moitié du XI^e siècle.

La taille des pierres, telle qu'on la pratiquait dans le pays à l'époque romane, produit de petites rainures obliques parallèles qui s'étendent d'une extrémité à l'autre de la pierre. J'ai remarqué mais rarement des bandes de rainures opposées de façon à former sur la même pierre des dessins en feuille de fougère. Quelques archéologues prétendent que c'est un caractère d'ancienneté. (Voir note B.) Les monu-

* Je ne connais pas non plus d'exemples d'interposition de chaînes de briques, à moins de citer pour tel le mode d'appareil du couronnement de l'abside de l'église de Sainte-Radegonde, qui n'est pas ancien.

A partir de la fin du XVI^e siècle l'interposition des chaînes de briques a repris faveur pour les constructions civiles. Il existe, particulièrement dans la ville d'Agen, un grand nombre de maisons où l'on peut en remarquer. Généralement l'alternance est de trois ou quatre assises de briques pour une assise de moyen appareil.

ments qui offrent cette particularité, m'ont paru néanmoins contemporains de ceux dans lesquels le ravalement s'est fait dans un sens continu. C'est ainsi que l'on peut voir dans le même édifice, je citerai notamment l'église d'Ambrus, des pierres taillées suivant les deux procédés. L'usage du taillant droit romain pour l'exécution des parements a persisté dans l'Agenais pendant toute l'époque romane.

Quelquefois les couches de mortier sont relevées en bandes sur les bords*.

C'est encore une pratique ancienne qui n'a pas été abandonnée à l'époque romane.

Les contre-forts étaient employés dès l'époque gallo-romaine pour les constructions militaires. Les remparts d'Aiguillon et de Saint-Côme en fournissent deux exemples. Dans le premier, ce sont des dossierlets d'arcades extradossées; dans le second, des appuis libres appliqués à un mur de soutènement. Ces contre-forts très-épais ont des revêtements en petit appareil.

A-t-on employé des contre-forts dans la construction des bariliques de l'Agenais** et des petites églises paroissiales si nombreuses, paraît-il, dès les premiers siècles du moyen âge?

Comme aucun de ces monuments ne subsiste,

* Intérieur du sanctuaire des églises d'Aubiach, de Sauveterre, de Moncaut etc.,

** M. l'abbé Barrère a le mérite d'avoir le premier compulsé les textes de nos vieux auteurs pour en extraire les renseignements relatifs aux monuments de l'époque latine. Je n'ai pas voulu revenir sur ce sujet qui a été traité à fond pour tout ce qui touche à la partie descriptive ou à la complète énumération de ces monuments. La question de l'emplacement des basiliques de l'Agenais est plus controversée. L'attribution de la basilique de *Pompejacum* a soulevé les plus vives discussions. Voir *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture sciences et arts d'Agen*, 2^e série, t. 1. p. 280.

force est bien de s'en tenir aux conjectures. On peut, en s'appuyant sur des analogies générales, présumer que ces églises, n'étant pas destinées à recevoir des voûtes, n'avaient pas besoin de contre-forts.

Les contre-forts les plus anciens, tels que ceux des églises présumées carolingiennes de Marmont-Pachas et de Monluc, sont étroits, peu saillants et s'amortissent aux deux tiers environ de la hauteur des murs.

Dans les églises du XI^e siècle, les contre-forts sont généralement des plates-bandes assez minces.

Ils ont pour mesures communes de 0 m 70 à 1 mètre de largeur, 0 m 10 à 0 m 20 seulement d'épaisseur. De tels appuis ne devaient pas avoir un rôle bien efficace. Il y avait plus à compter sur la force exagérée des murs pour contenir la poussée des voûtes. Les murs de clôture des sanctuaires même les plus étroits ont rarement moins et souvent plus d'un mètre d'épaisseur.

Ces contre-forts minces s'élèvent d'ordinaire aux trois quarts de la hauteur des murs. Ils sont parfois traversés par des baies de fenêtres et assez rarement unis par de petites arcatures extradossées. Dans l'abside de l'église des pénitents blancs (Agen) quatre arcades, dont les sommiers intermédiaires sont en porte-à-faux, s'étendent de l'un à l'autre. La même disposition se retrouve au sanctuaire de l'église de Lusignan-le-Grand. C'est une forme commune dans les églises des bords du Rhin et dans certaines contrées du Midi, notamment dans la région pyrénéenne.

Dans les absides des églises de Fals et de Sainte-Madeleine-de-Caubeyres des contre-forts sont unis au sommet par une arcade. Cette disposition se retrouve dans l'église de Layrac.

A partir du milieu du XI^e siècle jusqu'à la fin de l'époque romane, des contre-forts d'absides et d'ab-

sidioles, se terminent par des colonnettes élevées jusqu'à la corniche. Cette forme n'est pas rare en France particulièrement dans les provinces du centre et du Sud-Ouest.

Quelques églises voûtées situées dans la partie septentrionale de l'arrondissement de Villeneuve n'ont pas de contre-forts.

C'est principalement à partir de la fin du XIII^e siècle que l'on trouve, tout autour des églises, des contre-forts épais, à ressauts dans le sens de leur hauteur, élevés à peu près jusqu'à l'amortissement des murs.

Quand les nefs sont voûtées, c'est toujours en berceau plein cintre ou en berceau brisé. La seconde forme est appliquée dès le milieu du XI^e siècle à l'église de Moirax. Je présume néanmoins, qu'à dater de cette époque, on n'a pas préféré partout le tiers-point au plein cintre. Certaines églises aux voûtes demi-cylindriques m'ont paru dater du XII^e siècle.

Les berceaux sont généralement soutenus par des doubleaux plus ou moins espacés. Quand il n'y a pas de tour élevée au-dessus du sanctuaire, la travée du chœur est presque toujours en berceau. Le cul-de-four est quelquefois légèrement surbaissé par rapport à cette travée, ce qui tient à un léger avancement des murs de l'abside.

Les sanctuaires ont ordinairement la même hauteur que les nefs.

Pour recouvrir les travées carrées des tours de clochers l'on employa tous les systèmes de voûtes: coupoles sur trompes, coupoles sur pendentifs, voûtes d'arêtes, berceaux, arcs croisés à angle droit, arcs diagonaux de la croisée d'ogives. Ces voûtes diverses sont toujours appareillées. Il semble vraiment que cette partie de l'église fût livrée à tous les essais des architectes ou plutôt à toutes les imitations. Tout se bornait là d'ailleurs. On ne songeait

pas à faire aux nefs l'application des voûtes qu'on avait réussi à établir dans le chœur. Dans l'Agenais, et je puis dire dans l'Aquitaine, on ne voit nulle part, comme dans les écoles du nord, la tendance au progrès, la hardiesse continue d'une innovation à l'autre, la patience dans les recherches, la promptitude à rejeter les méthodes anciennes pour les nouvelles avant même que celles-ci soient suffisamment éprouvées.

Les architectes locaux ont des traditions; cela leur suffit pour leurs plans d'ensemble comme pour l'exécution des détails. Ils semblent seulement faire une expérience curieuse lorsqu'ils élèvent dans un coin, entre quatre murs : ces coupoles sur pendentifs, qui ont révolutionné d'autres provinces du sud-ouest; ces coupoles sur trompes, qui constituent l'originalité des églises de l'Auvergne; ces croisées d'ogives enfin, la plus belle invention architectonique du moyen âge, invention toute française, procédé merveilleux dans son application aux grandes surfaces, et que devaient si vite rendre célèbre dans le monde, à force de chefs-d'œuvres, nos maîtres de l'Île-de-France.

Si les architectes du pays n'ont pas su tirer tout le parti possible d'aussi riches éléments, ce n'est pas à dire pour cela que le Lot-et-Garonne n'ait pas de monuments dignes d'étude. Je me suis appliqué à faire ressortir, dans les monographies des grandes églises, le mérite de ces constructions, surtout au point de vue de la justesse des proportions et de la solidité, ainsi que de l'originalité des plans.

Ce sont des églises à trois nefs dans lesquelles les voûtes médianes sont épaulées par les bas côtés*.

* Cette contexture ingénieuse fut en faveur dans toute la région qui s'étend au sud de la Loire : Auvergne, Poitou, Guienne, etc., Dans le Lyonnais ce plan fut quelquefois employé, J'en ai cité deux exemples. *L'Église de Saint-Victor et celle du bourg de Thizy. Revue du Lyonnais*, III^e série, t. IX, p. 132. Il fut aussi appliqué dans le Haut-Languedoc.

Ce sont des églises à une nef, fortifiées et dégagées en même temps par des arcades extradossées. Ce sont des essais dans le genre de l'école byzantine. Mais ces divers monuments n'ont pas d'étages. Ainsi l'on ne s'engageait pas dans la voie féconde qui devait transformer nos églises du nord. On n'était pas amené graduellement à l'emploi de l'arc-boutant.

Je juge inutile de revenir sur l'étude des plans des monuments secondaires que je crois avoir suffisamment fait connaître au moyen du classement par groupes, sous des titres servant de résumé.

Les archivoltés n'ont pas de retraites dans les églises les plus anciennes, et les quatre arcs épais qui supportent les tours correspondent à des dosserets sans moulures. Dès le milieu du xi^e siècle des colonnes engagées divisent et allègissent ces dosserets. Les archivoltés, dans ce cas, ont des ressauts.

Les doubleaux n'ont jamais de retraites et leur coupe est quadrangulaire.

Les arcatures extradossées sont souvent employées comme décoration dans le pourtour des sanctuaires. Elles sont toujours en plein cintre. Elles reposent sur des pilastres ou sur des colonnes. Les deux modes ont été usités concurremment pendant toute la période romane. Ces arcatures sont généralement élevées au-dessus des fenêtres dont elles forment l'encadrement. Leurs proportions en hauteur, ainsi qu'en largeur sont très-variables*. Elles produisent

* Le nombre de ces arcades n'est pas le même dans tous les cas. Il y en a fréquemment 9 (Moirax, Layrac, Saint-Front, Doulougnac, Laurenque); assez souvent 5 (La Sauvetat-de-Sauvères, Bias, Sainte-Colombe de Duras); quelquefois 3 (Moncaut Cayssac). Les églises de Mézin et de Mourens ont 11 arcades. Quelques auteurs attachent des significations symboliques à ces divers nombres impairs. Je suis plutôt disposé à admettre que l'or-

toujours un excellent effet architectural. Quelquefois ces fausses arcatures sont basses et s'étendent au-dessous des fenêtres. Je les ai appelées dans ce cas arcatures du rez-de-chaussée. Cette dernière disposition est appliquée aux églises de Mézin, de Vianne, de Saint-Pierre-de-Buzet, de Saint-Savin. L'église de Saint-Front est la seule qui soit décorée de deux étages d'arcatures. Dans l'église de Sainte-Livrade les arcatures sont à l'extérieur.

Généralement des stylobates continus étaient établis dans les églises romanes sur toute leur longueur, à la base des murs. Ils portaient les socles des colonnes. C'étaient des sièges pour les fidèles. Par suite des restaurations ou de l'exhaussement du pavé des nefs, ces banquettes ont été souvent rompues ou enterrées.

Quelques églises paraissent avoir conservé leurs toitures anciennes, qui étaient presque toujours appuyées sur l'extrados des voûtes : système vicieux qui dut causer la ruine d'un grand nombre d'églises à une nef. Ces toitures sont toujours sous un angle très obtus. Dans le canton de Fumel et dans les environs, les voûtes ont parfois pour couvertures des pierres plates du pays qui se clivent comme des schistes. Partout ailleurs on emploie les tuiles communes. Des fragments de tuiles à rebords trouvés autour de quelques églises romanes me font conjecturer que le système romain fut employé même

donnance architecturale a imposé dans chaque cas particulier ces divisions factices. Il faut remarquer qu'on est forcé d'employer des nombres impairs lorsqu'il s'agit de renfermer sous une arcade la fenêtre ouverte dans le fond de l'abside. Dans le cas où les arcades règnent au-dessous des fenêtres ou seulement dans la travée du chœur, on a pu préférer des nombres pairs. Les nombres 4, 6, 8, 12 se trouvent dans les églises de Sainte-Raffine, de Gaujac, de Vianne, de Saint-Pierre-de-Buzet, de Saint-Savin.

dans le cours du XI^e siècle. J'ai décrit le dallage régulier qui recouvre les absides de l'église d'Aubiach.

Je n'ai pas à signaler de charpente de l'époque romane qui offre quelque intérêt. Il faut en excepter les parties de charpente destinées à rester apparentes des églises de Sainte-Colombe-de-Duras et de Fontarède. La dernière pourrait dater de l'époque gothique.

Les clochers de l'Agenais sont uniformes ; ils ne se distinguent les uns des autres ni par leurs plans, ni par leur position relative.

Ce sont des tours quadrangulaires élevées au-dessus du chœur ou au-dessus de la travée supérieure de la nef. Leurs parements, soigneusement appareillés, n'offrent d'ailleurs que des surfaces planes. Ces tours n'ont pas de ressauts ni d'ornementation. Les plus hautes comptent deux ou trois étages. Leurs charpentes paraissent avoir été refaites. Il est probable que quelques-uns de ces clochers étaient surmontés de flèches en bois.

Un petit nombre seulement de ces tours subsistent dans leur intégrité. Parmi celles qui n'ont été ni démolies ni retouchées il faut citer les tours de Monsempron, d'Aubiach et de Vianne.

Le système le plus usité même dans les grandes églises pour l'installation des cloches est celui des pignons surhaussés et percés d'arcades. Ces baies sont divisées souvent en deux ou trois étages et leur nombre varie. En commençant par l'arcade la plus élevée on trouve les dispositions suivantes : 1-2-3-4-1, 2-1, 3. Quelques églises romanes de la partie septentrionale de l'arrondissement de Villeneuve ont un seul étage de trois ou de quatre arcades et pas de pignons en gable ni de retraites. L'amortissement du mur est horizontal. Cette disposition est la moins ordinaire, l'amortissement de ces pignons isolés étant généralement aigu. C'est le plus souvent au-dessus

de la façade occidentale que sont élevés les clochers-arcades*.

Quelquefois un auvent appuyé sur la toiture ou en porte-à-faux sur la façade, protège les cloches placées dans ces baies.

Les tours du sanctuaire qui ont été rassées furent quelquefois remplacées par des pignons de ce genre.

Le clocher-arcades le plus curieux que je connaisse est celui de Cuzorn que j'ai décrit. Il paraît dater de l'époque de la construction de l'église, soit du commencement du XI^e siècle.

L'usage des pignons-arcades remonte sans doute à l'époque carolingienne. L'église de Monluc en fournit un exemple ancien. N'est-ce pas d'ailleurs le système à la fois le plus simple et le plus économique qu'on puisse appliquer aux petites églises?

Il y a quelques exemples de pignons-arcades adossés à deux murs surélevés sur les clôtures de la nef et recouverts d'une charpente. Le côté ouvert de ces sortes de tours à trois pans est toujours à l'orient. Ce système est appliqué à des églises qui ne sont pas voûtées et dans lesquelles par conséquent on ne pourrait trouver d'appui ou plutôt de base pour édifier le quatrième mur de clôture.

Les portails ont entre eux les plus grandes ressemblances. Je ne fais donc qu'indiquer leurs caractères généraux. La plupart ont des colonnettes établies dans les angles rentrants de leurs pieds-droits. Dans quelques églises des plus anciennes ces colon-

* Le système des clochers-arcades a duré jusqu'à nos jours, presque sans variantes. Pendant la période gothique on a rarement brisé les cintres des arcades, et les pignons surhaussés des façades sont tous pareils à ceux de l'époque romane, c'est-à-dire sans aucune ornementation. Les églises gothiques de Penne et de Notre Dame du Bourg, à Agen, offrent les dispositions suivantes : 2,2,4,5,2,2,3.

nettes sont trapues et surhaussées au moyen d'un socle élevé. A partir du milieu du XI^e siècle elles reposent sur des bases moins hautes et leurs fûts sont plus élancés.

Leurs chapiteaux sont assez souvent historiés, et souvent aussi leurs abaqes, ornés de palmettes et de rinceaux, correspondent à un cordon pareil qui forme le couronnement continu des pieds-droits.

Ces portails n'ont pas de tympan. Les églises de Saint-Sardos, d'Aubiac, de Sainte-Colombe de Duras, de Lagupie constituent des exceptions que j'ai signalées.

Les archivoltas sont toujours à plein cintre et se composent généralement d'une série de deux à huit tores séparés par des bandeaux ou quelquefois par des gorges et par des baguettes.

Des billettes plus ou moins grosses et plus rarement des rinceaux, des roses, des pointes de diamant, tels sont les motifs de sculpture appliqués le plus ordinairement aux surfaces courbes des tores ou aux plates-bandes.

Dans l'église de Saint-Pierre-de Buzet, les pieds-droits et les archivoltas se composent seulement de bandeaux en retraite.

J'ai donné, en tête du volume, le dessin de la porte de la petite église de Sérignac, remarquable par son appareil et par sa composition.

Je ne rappellerai que pour mention les portes des églises que je crois être antérieures au XI^e siècle. Ces baies sont ouvertes sans retraites et de plus dépourvues d'ornementation.

Dans un grand nombre d'églises la porte principale est ouverte au midi et correspond le plus souvent aux travées du fond de la nef. Je puis citer treize exemples * de belles portes romanes placées

* Le Mas, Saint-Pierre-de-Buzet, Sainte-Colombe-de-Duras,

au midi, pour huit exemples * de portes ouvertes dans la façade occidentale et pour deux** de portes établies dans le mur de clôture septentrional.

Les grandes églises de Monsempron et de Layrac, qui ont leurs portes principales à l'occident, ont aussi des portes secondaires au midi.

Il serait difficile d'expliquer cette diversité dans les positions assignées aux portes. M. l'abbé Auber, plus compétent que nul autre dans les questions de symbolisme, prétend avec raison que la place normale des portes est dans la façade occidentale. La cause qui a fait souvent préférer le côté du midi paraît empruntée au climat. Dans le Lot-et-Garonne comme la pluie vient de l'ouest, c'est le côté sud des constructions qui est le moins atteint.

Ce n'étaient point seulement les portes qu'il fallait abriter, mais aussi l'auvent en appentis qui les précédait presque toujours. Le dimanche après les offices on se réunissait sous ces porches. Là s'apposaient les placards et se publiaient les proclamations. Dans les villages dépourvus de maisons communes, les consuls et les jurats tenaient parfois conseil sous le porche.

Ces vieux usages existent encore dans plus d'un village : les longues assemblées qui suivent la messe ; l'apposition des affiches administratives ; les annonces diverses. Dans les registres consulaires de Buzet et de Gontaud il est question de séances de jurades tenues sous le porche, au xvii^e siècle. La mairie actuelle d'Ambrus est représentée par une baraque abritée sous l'auvent.

Saint-Caprais-de-Lerm, Sainte-Radegonde, Clermont-Dessous, Vianne, Esclottes, Gueyze, Pinel, Sainte-Rafine-de-Gaujac, Mourrens, Cocumont.

* Moirax, Aubiac, Cazeaux, Sérignac, Laurenque, Fontarède, Argenton, Lagupie.

** Saint-Sardos et Sos.

La plupart des porches sont entourés de bancs en bois ou en pierre. Aucun des auvents que j'ai étudiés n'a de caractère monumental. On comprend qu'établis aussi économiquement, sans voûtes ni colonnes de pierre, ils aient été renouvelés fréquemment et quelquefois détruits pour ne plus être relevés. Dans ce cas on reconnaît encore dans les murs les trous de boulin qui servaient à fixer les pièces de charpente.

Les portes sont ordinairement ouvertes dans un massif de mur formant placage. Ce sont donc de vrais portails. L'épaisseur à traverser étant augmentée, le développement de l'ouverture par des retraites successives est d'un meilleur effet.

Le mur de placage s'amortit généralement à mi-hauteur du mur de clôture de la nef par de légers gradins étagés sous une corniche horizontale que supportent quelques modillons.

Je ne connais pas de vantaux de l'époque romane ni d'accessoires intéressants. Je me borne à signaler un singulier système de fermeture à l'intérieur, employé notamment à St-Caprais-de-Lerm. Ce sont tout simplement des coulisses ménagées dans les murs et dans lesquelles on fait glisser une barre de bois qui traverse toute la largeur de la baie. Pour que l'emploi de cet engin primitif fut possible, il fallait toujours une porte secondaire dont le recteur avait la clef.

Un grand nombre de portes romanes ont été murées et remplacées à diverses époques par des baies gothiques ou par des ouvertures sans style.

Lorsqu'on a voulu conserver dans les églises des monogrammes anciens ou en sculpter de nouveaux, c'est ordinairement au-dessus des archivoltes des portes ou comme clefs de leur bandeau supérieur qu'on a placé ces pierres aux figures symboliques.

Je puis en citer sept exemples dont un seul a été signalé.

M. Boudon de Saint-Amans* a décrit et dessiné le curieux monogramme qu'on voit à Sainte-Radegonde, près d'Agen. C'est un entrelac des lettres XPI ménagé en relief sur une pierre carrée. A droite et à gauche s'élèvent des animaux fantastiques. Cette petite pièce a le même style que les autres sculptures de l'église. Bien qu'elle paraisse rapportée, je l'attribue à la même époque, c'est-à-dire au commencement du XI^e siècle.

J'ai décrit ailleurs le monogramme de Saint-Pierredel-Pech. J'en donne ici le dessin (Pl. xxii. fig. 1.)

Ce monument pourrait être antérieur au sanctuaire que j'ai attribué au XI^e siècle.

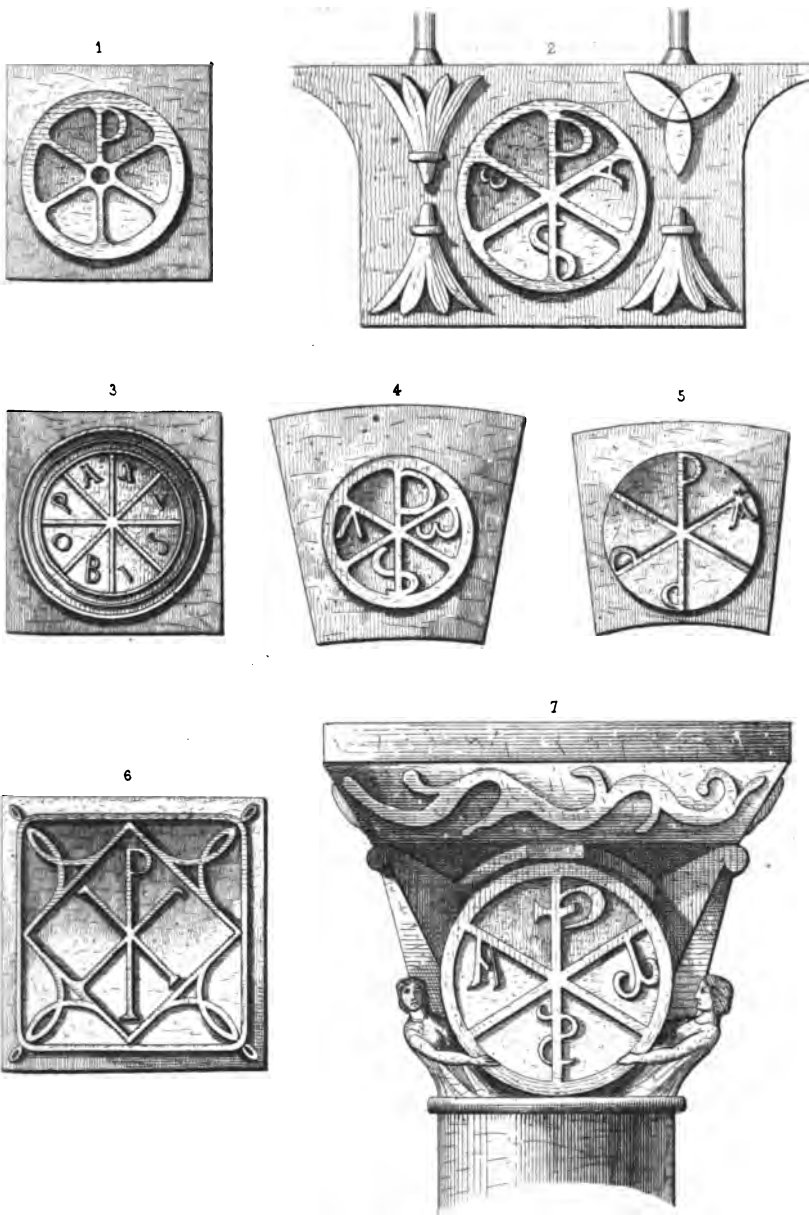
La roue symbolique du portail de l'église de Cazeaux (fig. 3), commune de Laplume, me paraît avoir une haute antiquité. Elle est sculptée en faible relief sur une pierre en calcaire jaune provenant sans doute des carrières de Condat, tandis que les parements qui l'entourent sont en pierre du pays. Cette roue, formée de trois grands cercles concentriques, a huit rayons. Chacun des triangles intermédiaires renferme une lettre en relief. L'ensemble forme ces deux mots PAX VOBIS. Pour la lecture il faut observer une interversion. Après la lettre V, qui est à droite, on revient à gauche pour lire OBIS. Le sculpteur a voulu éviter de tourner des lettres sens dessus dessous. C'est M. le docteur Jules de Laffore qui m'a indiqué cette lecture de l'inscription dont j'avais relevé les lettres sans avoir su les interpréter.

Le monogramme de l'église de Lagupie (fig. 2), est au centre du tympan et se rattache aux bas-reliefs romans. On y retrouve les lettres X P a o.

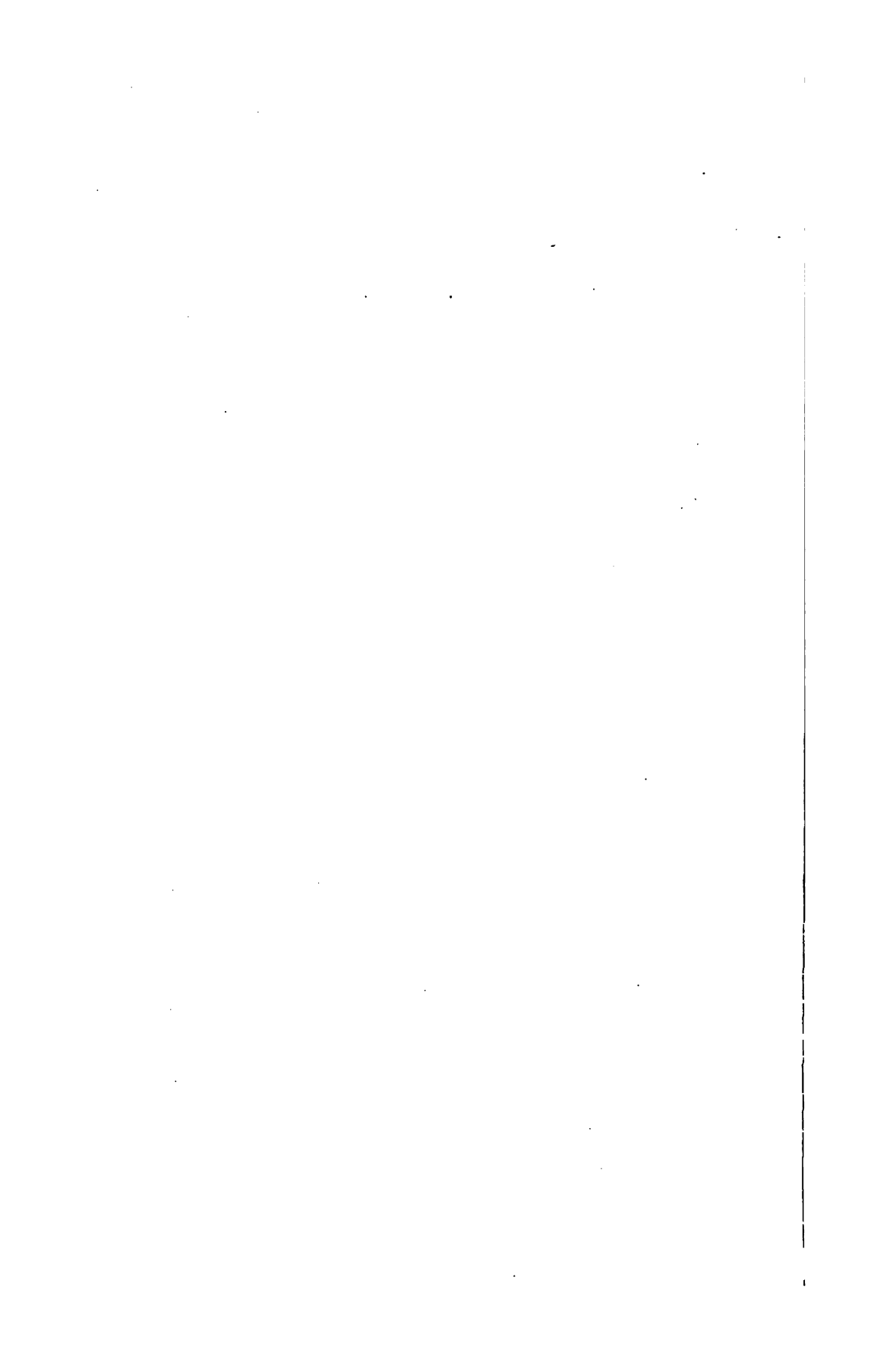
Il se rapproche beaucoup du monogramme sculpté sur le claveau central du portail de l'église de Cumont (fig. 4.)

* *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne.*

Pl. XXII.



MONOGRAMMES DES ÉGLISES
 DE SAINT-PIERRE-DEL-ÉPÉE, DE LAGUPIE,
 DE CAZAUX, DE GOGUMONT,
 DE SAINT-PIERRE DE BUZET, DE GRAYSSAS,
 DE GUEYZE.



Le monogramme de Saint-Pierre-de-Buzet (fig. 5) est sculpté sur le claveau du cintre de l'archivolte. Les triangles sont ménagés en creux entre les six branches de la roue dont trois rayons représentent un P. Un A est accolé à l'un des rayons à droite. La pierre qui porte cette sculpture fait si bien corps avec le reste du portail, qu'on ne peut pas douter de sa date.

Dans l'église de Grayssas (fig. 6) le monogramme est encadré par deux bandes carrées disposées en sens contraire.

Je rappellerai que c'est au-dessus de la porte que, dans l'église de Gueyze, on a placé des bas-reliefs fort anciens.

On peut rapprocher de ces diverses figures le monogramme (roue mystique, X, P α α ,) qui est actuellement encastré dans un dossier du chœur de l'église de Saint-Caprais, et le curieux chapiteau roman de l'église de Gueyze (fig. 7.)

Une partie de ces sujets en rappellent de tout pareils qui sont sculptés sur les tombeaux des premiers siècles du christianisme. Il est donc intéressant de constater d'après quelques-uns des exemples précédents, que l'usage des monogrammes s'est perpétué jusqu'à l'époque romane.

Les fenêtres les plus anciennes sont placées à une assez grande hauteur, du moins celles des nefs. J'ai signalé comme un caractère d'ancienneté l'ouverture des fenêtres absidales au centre des contre-forts.

Dans la plupart des petites églises du XI^e siècle ces baies sont étroites comme des meurtrières (0^m 20 de largeur environ, pour 1 mètre de hauteur.) Leur cintre est le plus souvent creusé dans une seule pierre. A l'intérieur, l'ébrasement est toujours très-considérable.

Dans les églises élevées pendant la seconde moitié du XI^e siècle, on percevait déjà de larges baies de

fenêtres dont les montants étaient parfois ornés de colonnettes.

Fréquemment, à partir du XII^e siècle on établit de ces colonnettes, tant à l'extérieur, qu'à l'intérieur, ce qui conduisit à encadrer les cintres de tores et même de bandeaux chargés de billettes. A Moirax, (XI^e siècle) des dents de scie décorent les claveaux, et à Saint-Caprais, extérieurement, ce sont des torsades.

Il n'y a pas d'exemples de fenêtres romanes en tiers-point, ni de fenêtres géminées.

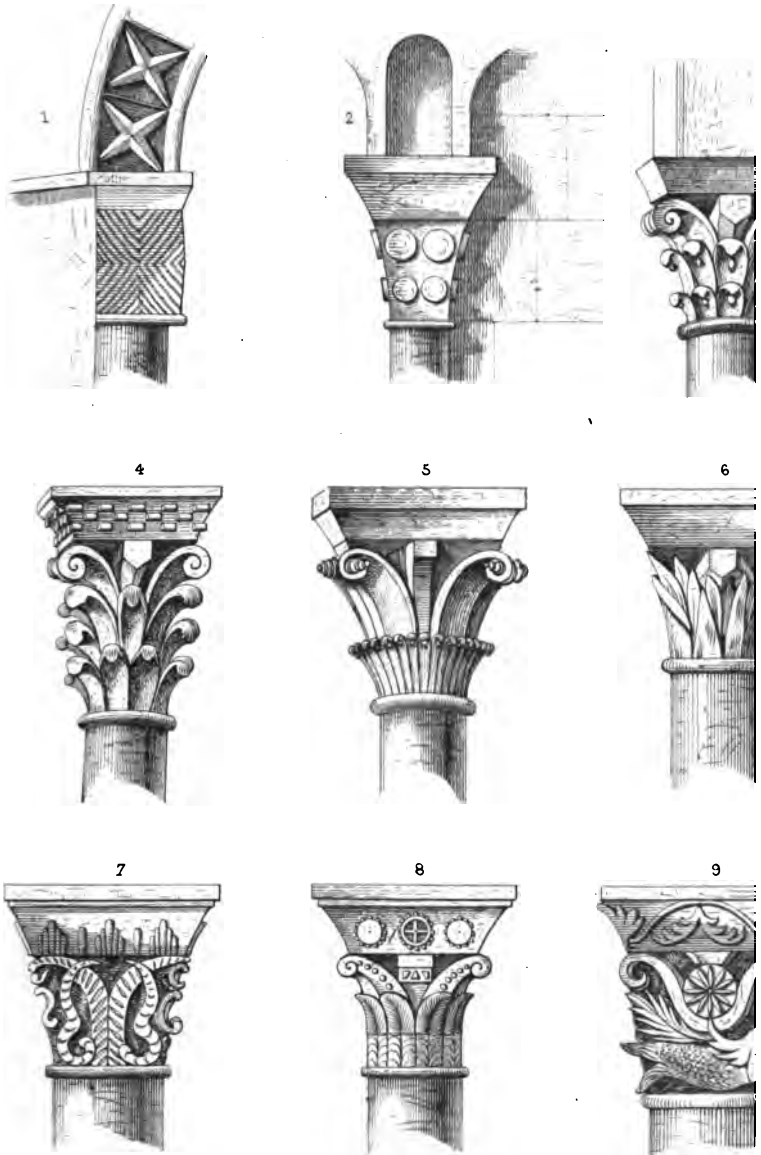
J'ai cité comme datant de l'époque romane des fenêtres étroites dont l'ouverture est rectangulaire, c'est-à-dire dont le cintre est remplacé par un linteau.

Je n'ajouterai que quelques vues d'ensemble au sujet de l'ornementation, pour compléter ce que j'en ai dit dans les monographies.

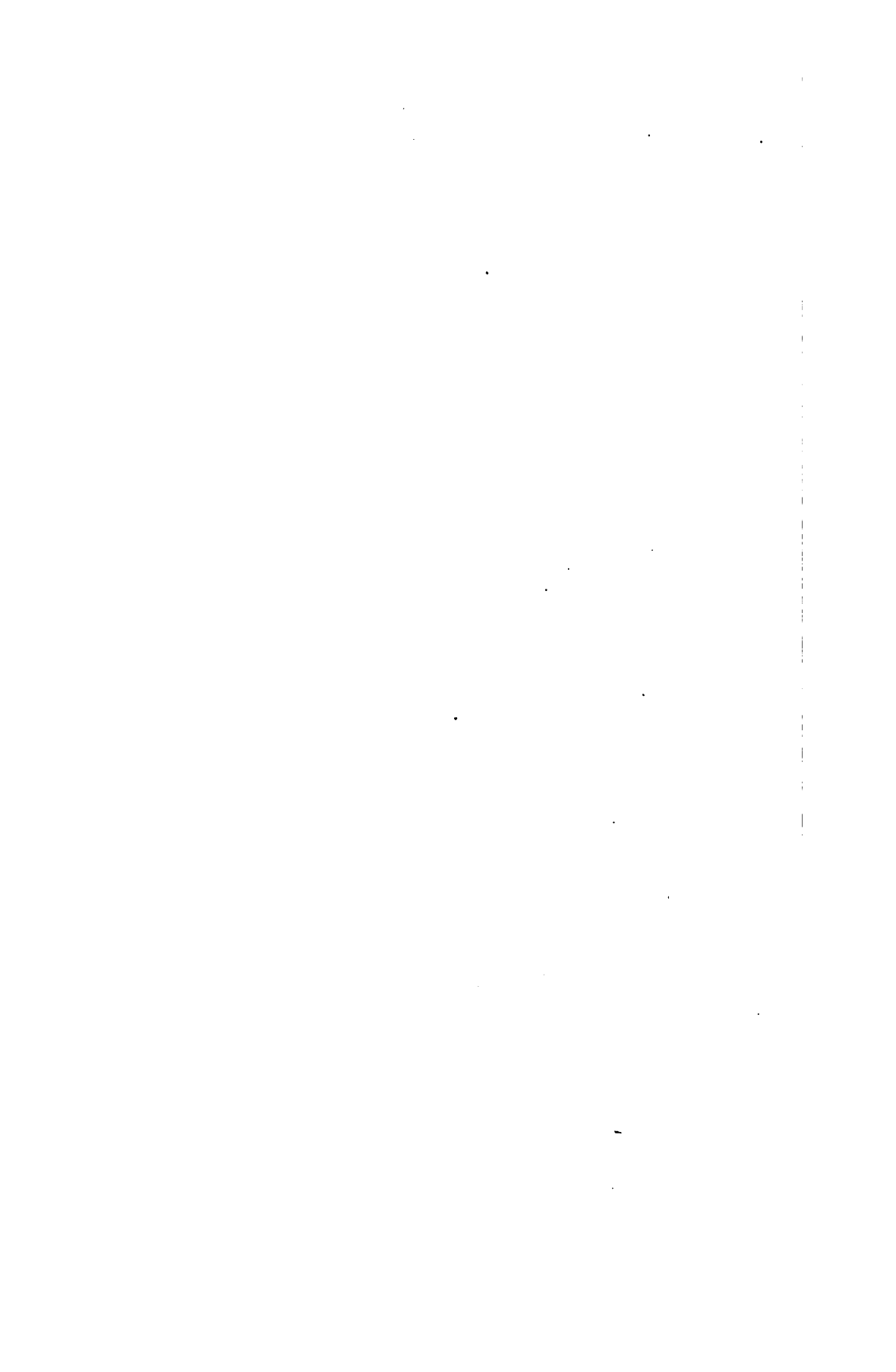
Dans quelques églises des plus anciennes la sculpture n'est qu'un placage, les feuilles se collent aux chapiteaux, le relief manque généralement et l'on ne retrouve la forte opposition des pleins et des vides, c'est-à-dire des ombres et de la lumière que dans les cordons de billettes, déjà fort employés au commencement du XI^e siècle.

Les métopes de quelques absides offrent des dessins au trait, formés par des combinaisons de cercles; d'autres sont creusées de profondes ouvertures circulaires: ces deux formes paraissent imitées de l'abbatiale de Saint-Front et se rencontrent particulièrement dans les églises les plus rapprochées du Périgord.

Depuis la seconde moitié du XI^e siècle la sculpture prend du relief surtout dans les sujets historiés. Les personnages, les monstres, les têtes, tout se détache franchement de la pierre. Si les proportions des figures humaines ne sont pas toujours justes, en



CHAPITEAUX DES ÉGLISES
DE SAINT-SYLVESTRE ¹, DE LISSIE ²,
DE CLERMONT-DIESSOUS ³ & ⁶, DE VIANNE ⁴,
DE SAINT-COMIE ⁵,
DE LA SAUVIETAT DE SAVERIES ⁷ & ⁸,
DE SAINTE-LIVRADE ⁹,



revanche les animaux naturels ou hybrides sont bien traités et certaines compositions ont une originalité singulière. Quelques sujets se rapprochent des créations capricieuses du xv^e siècle à ce point que des archéologues ont pu s'y tromper. C'est ainsi que M. l'abbé Barrère a prétendu que les chapiteaux romans de Monsempron n'ont été sculptés qu'après coup. Il faut avoir étudié les figures analogues qu'on retrouve dans une foule d'églises du xii^e siècle, pour admettre que toutes ces représentations étranges pénétrées d'un symbolisme naïf, sont bien contemporaines de la construction.

Durant le xii^e siècle les progrès de la sculpture sont également sensibles dans l'exécution des ornements empruntés à la flore. Cinquante ans plus tôt que dans le nord les feuilles se recourbent en crochets. Des fruits se suspendent à leurs pointes. Fréquemment des têtes et des boutons apparaissent aux angles des abaqes ou forment une griffe sur les bases. Les volutes des chapiteaux se détachent plus franchement et ne s'épaississent que pour se dérouler en plus longs replis.

A toutes les époques c'est l'épanelage de la corbeille corinthienne qui est le plus souvent employé pour le couronnement des colonnes. Ainsi quelque chose avait survécu de la tradition classique.

Les chapiteaux godronnés et les chapiteaux cubiques sont rares dans l'Agenais. On peut cependant faire rentrer dans cette dernière catégorie certains chapiteaux historiés qui débordent de beaucoup les astragales.

Les corbeilles oblongues que l'on trouve pour couronnement de quelques fûts dans la Gironde, et spécialement à Saint-Macaire, n'ont pas franchi les limites du département.

Je ne connais pas d'exemples de chapiteaux géminés, si ce n'est dans le portail de l'église de Sainte-

Colombe de Duras et dans la façade de l'église de Lagupie. L'église des Augustins d'Agen, aujourd'hui détruite, en renfermait de forts curieux dont quelques-uns ont été décrits et dessinés par Beaumesnil* et par Boudon de Saint-Amans**. Ces chapiteaux auxquels on attribuait une antiquité fabuleuse et dans lesquels on croyait voir des symboles du culte des Nitibriges*** me paraissent dater seulement de l'époque gothique, du xiv^e siècle.

Un grand nombre de motifs d'ornementation fort employés ailleurs sont très-rares dans l'Agenais. De ce nombre sont les frettes crénelées, les chevrons, les oves, les losanges, les billettes courtes, les galons perlés, les damiers. Les dents de scie, les torsades, les roses, les têtes de clou, les entrelacs ne sont pas non plus fort communs. Les ornements que l'on rencontre presque partout, dans les archivoltés

* Manuscrit sur les antiquités d'Agen, renfermant un grand nombre de jolis dessins dont la plupart sont assez fidèles. Nous avons gardé, grâce à cet auteur, le souvenir de plus d'un objet précieux qui depuis a disparu. Le texte laisse à désirer, et les opinions de Beaumesnil sont presque toujours fausses pour ce qui touche aux monuments religieux. C'est un défaut de l'époque. Beaumesnil vivait au siècle dernier. Il est l'auteur d'un manuscrit intitulé : *Antiquités de Poitiers et Annales d'icelle* qui existe à la bibliothèque de Poitiers, d'un volume sur les *Antiquités de Périgueux*, et je crois aussi d'un ouvrage semblable sur les *Antiquités d'Alby*.

** *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne*.

*** Un certain nombre de figures ou de scènes tracées sur des chapiteaux romans ont été mal interprétées. On a cru voir des traditions de l'histoire locale dans ces représentations dont le symbolisme (si tant est qu'elles soient toujours symboliques) est purement religieux.

On peut dire en résumé que les sujets divers représentant la lutte du bien et du mal, les vertus et les vices, sont de beaucoup les plus répandus. Les scènes tirées de l'ancien testament sont plus communes que celles empruntées aux Évangiles. Les sujets rappelant des légendes ou l'histoire des saints topiques sont rares.

des portails, dans les cordons, sur les corniches, sur les abaqués *, sont les billettes longues par trois ou quatre rangs superposés, les grosses perles, les enroulements et les palmettes.

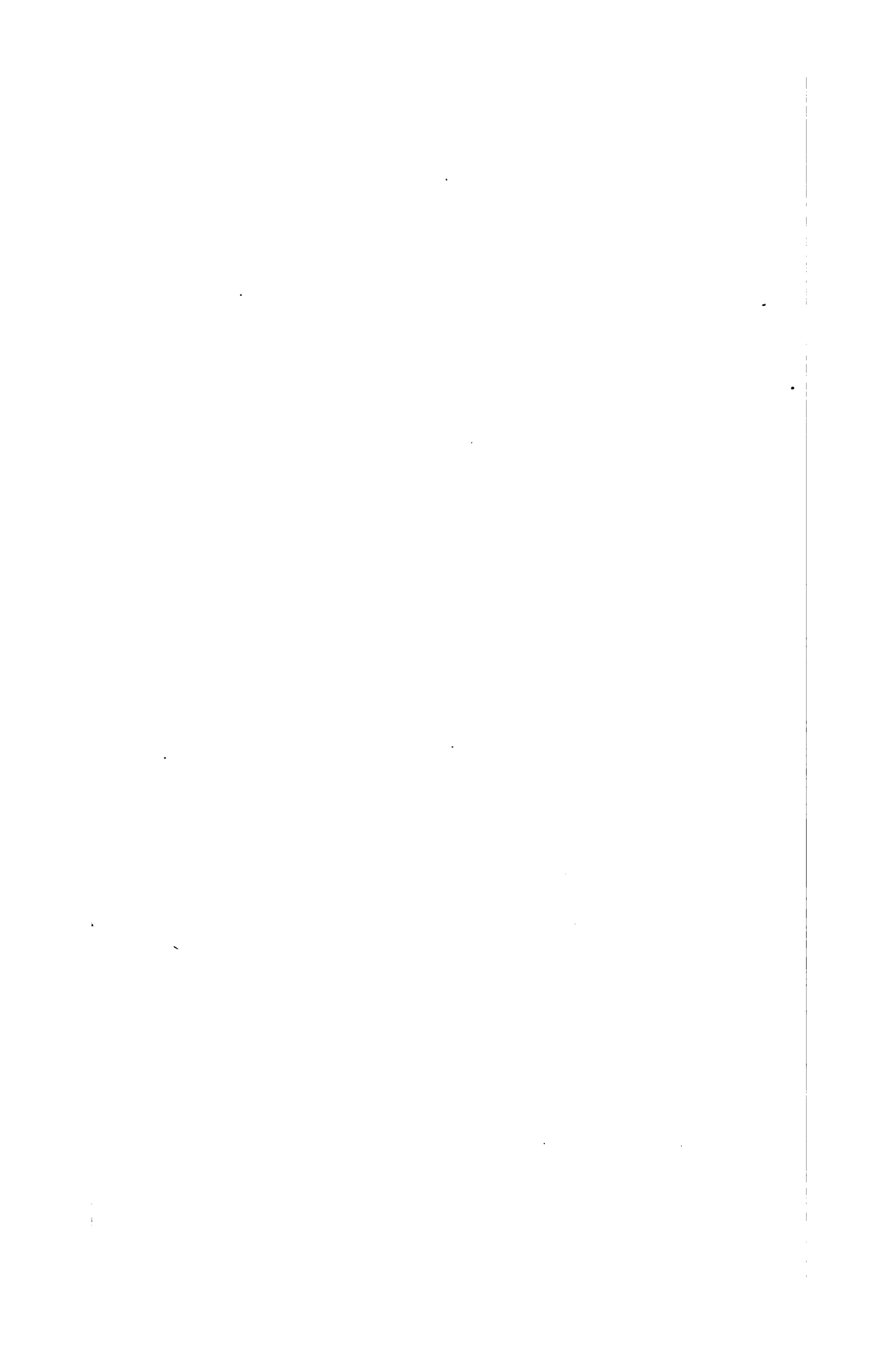
Des volutes et des rinceaux courant entre des tiges souples et serpentant, pour ainsi dire, avec leurs libres contours constituent un motif des plus fréquents et des plus originaux.

Le crayon seul pourrait traduire les variantes infinies de ces gracieuses compositions dont quelques-unes peuvent être comparées sans désavantage aux œuvres délicates de la Renaissance*.

* Dans les grandes églises de Moirax et de Layrac (seconde moitié du xi^e siècle) les abaqués n'ont pas reçu d'ornementation. C'est au xii^e siècle qu'il faut attribuer la plupart des églises dont les tailloirs sont chargés de sculptures.

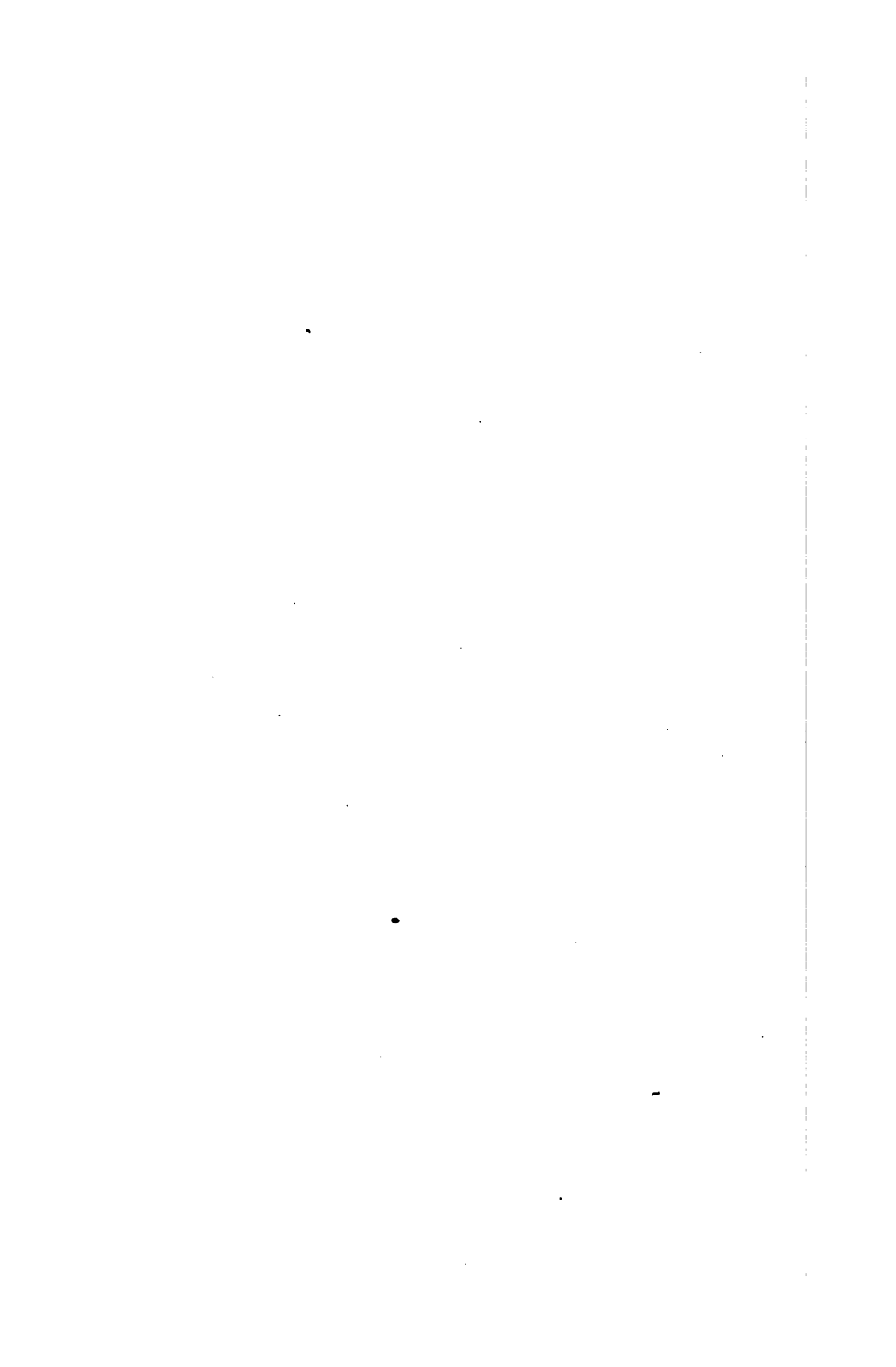
En limitant cette appréciation aux palmettes et aux rinceaux, on pourrait même dire de cette sculpture romane que par son relief elle est mieux appropriée que celle du xvi^e siècle à la décoration architecturale.

J'ai remarqué que dans la plupart des monuments tant vantés de la Renaissance les ornements trop ténus appliqués sur la pierre y font peu d'effet dans l'ensemble. Ce sont des tiges et des fleurons plutôt destinés aux détails de la menuiserie et de l'ameublement qu'aux grandes surfaces de pierre des châteaux et des églises.



ARCHITECTURE GOTHIQUE

DU MILIEU DU TREIZIÈME SIÈCLE A LA FIN DU SEIZIÈME.



ARCHITECTURE GOTHIQUE.

Les deux premières périodes gothiques ne sont pas représentées dans l'Agenais. Il n'existe aucun monument religieux dans le style primitif et je ne connais d'autre exemple du style lancéolé que la grande arcature de l'ancienne cathédrale. C'est dans les églises romanes qu'il faut chercher quelques-unes des innovations architectoniques du XII^e siècle : essai de la croisée d'ogives ; brisure des archivoltes extradossées et des arcades ; appui des colonnettes sur les abaqes des piliers ou des dossierets, etc.

Les églises ayant le caractère de la troisième période, c'est-à-dire le style rayonnant, sont peu nombreuses. Ces exemples suffisent néanmoins pour nous démontrer que les procédés des écoles septentrionales n'étaient pas inconnus dans la région. Il subsiste d'ailleurs beaucoup de fragments ayant le

style du XIII^e siècle : Ce sont des travées modifiées dans des églises plus anciennes, des portails, etc.

On a cessé de construire à la façon romane, vers 1250 environ.

J'attribuerais volontiers la rareté des édifices du XIII^e siècle à deux causes, dont l'une a déjà été indiquée par M. l'abbé Barrère. D'abord l'Agenais était couvert d'églises romanes, et, si l'on possédait un pouillé de cette époque, je suis persuadé qu'on y relèverait une liste d'édifices religieux, plus considérable que celle que l'on peut dresser aujourd'hui*. De plus le pays était ruiné par les guerres des Albigeois, et sans cesse troublé par des menaces de conflits nouveaux. On manquait à la fois de la sécurité et des ressources indispensables pour entreprendre de nouvelles constructions.

Et néanmoins il semble que l'on devrait trouver parmi les villes nombreuses les bastides bâties d'un seul jet au XIII^e siècle, des églises contemporaines de ces fondations. Il n'en est rien, et c'est un des faits qui m'ont le plus surpris en archéologie.

Voilà de quelle façon je m'explique cette particularité. Tantôt on englobait des églises anciennes dans l'enceinte des villes neuves, ainsi que cela s'est pratiqué à Sainte-Livrade, à Sérignac, à Saint-Sardos, à Vianne. Dans ce cas, le plus souvent ces édifices ne cadrent pas avec le plan symétrique des bastides, comme ceux dont la fondation est contemporaine. Tantôt on se contentait d'être desservi par les églises paroissiales voisines, comme à Villefranche-du-Cayran, dont l'église *intra muros* n'a remplacé qu'à la fin du XIV^e siècle le vieux Saint-Sabin. Souvent aussi l'on jetait les fondations d'une église qu'on

* Le fait est facile à vérifier pour Agen et ses environs. Certains actes du XIII^e siècle et du commencement du XIV^e mentionnent beaucoup d'églises qui n'existent plus.

ne pouvait achever que dans les siècles suivants. Ainsi les bastides de Villeneuve-sur-Lot, de Damazan, de Monflanquin, de Lamontjoie, etc., possèdent des édifices qui pour la plupart occupent leur place normale dans le réseau des rues et des places, tracé à l'avance, mais qui n'en ont pas moins le style du xv^e ou du xvi^e siècle.

Je suppose que tous les efforts des premiers habitants de ces villes libres avaient d'abord pour objectif la défense commune. La construction des murs d'enceinte était une besogne assez rude pour les distraire pendant de longues années de tous autres travaux. Ils devaient se contenter longtemps d'une église provisoire *.

Les neuf dixièmes des édifices gothiques de la région ont le style de la décadence: procédé de pénétration, moulures prismatiques, profils polygones des montants et des supports, sculpture imagée et feuillages grêles. On a beaucoup plus construit durant les xv^e et xvi^e siècle que durant les xiii^e et xiv^e.

Il sera prouvé par un certain nombre de dates que dans l'Agenais, le style gothique est resté en faveur durant tout le xvi^e siècle. C'est peut-être à cette période seulement qu'il faut rapporter l'application de la voûte en étoile.

Nombre d'églises plus ou moins endommagées pendant les guerres de religion ont été restaurées d'après ces principes.

Les clefs pendantes ont été rarement employées. Il en existait dans l'ancienne cathédrale Saint-Étienne.

Fidèle à la méthode que j'ai suivie pour l'étude des églises romanes, je classe par groupes les édifices religieux de la période gothique. C'est donner en

* Je dois avouer que, mon champ d'observation étant restreint, ce ne sont là que des hypothèses. Je les livre néanmoins à l'appréciation et à la discussion des archéologues qui ont étudié un grand nombre de ces cités du moyen âge.

une série de titres les caractères généraux de ces constructions.

On remarquera que l'influence de plus en plus éloignée de l'école byzantine, l'imitation des églises du Haut-Languedoc, la tradition des architectes romans qui avaient construit des églises à trois nefs sans étages, ont pu faire adopter quelques types particuliers; mais, d'autre part, les petites églises ont perdu tout caractère archaïque. Dans les plans de leurs sanctuaires rien ne rappelle plus les vieux oratoires. Il n'y a que deux sortes de chevets : ou le chevet plat, qui est assez rare; ou le chœur polygone, ordinairement aussi élevé aussi large que la nef. Le chœur n'est jamais surmonté de la tour de clocher, non plus que le carré du transept ou la plus haute travée de la nef.

I.

ÉGLISES A TROIS NEFS DONT LES BAS CÔTÉS SONT MOINS ÉLEVÉS QUE LA NEF MÉDIANE.

Saint-Étienne d'Agen, — Église de Marmande.

HISTOIRE ET RESTITUTION DE LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE. — Agen possédait autrefois un monument digne de son titre de cathédrale. Saint-Étienne pouvait supporter la comparaison avec les belles églises de Toulouse et de Bordeaux.

C'était l'œuvre de plusieurs époques, et l'ambition des agenais pendant de longs siècles avait été de mettre la dernière main à cet édifice, en construisant les voûtes de la nef et du chœur.

La cathédrale était encore inachevée lorsqu'elle fut vendue à l'époque révolutionnaire *. Sa destruction,

* Le premier prairial an vi, les citoyens Noubel, Lamarque, Lespiault, Jalabert, et Vidalot, administrateurs du département de Lot-et-Garonne, procédèrent à l'adjudication définitive de la ci-devant église cathédrale de Saint-Étienne d'Agen. Le citoyen Joseph Raymond, qui, dans les précédentes enchères avait surenchéri jusqu'à la somme de 48,000 francs en porta le prix à 64,000 francs et fut déclaré adjudicataire. (Archives départementales, série L.)

commencée dans les années qui suivirent la vente fut achevée en 1836 * Saint-Étienne a fait place aux halles.

Aujourd'hui je n'ai donc plus qu'à rappeler le souvenir de la vieille cathédrale. En étudiant les notes et les plans publiés par M. H. Brécy ** un mémoire de M. de Saint-Amans *** et les registres des consuls d'Agen, je m'efforcerai de restituer par une brève analyse l'ancienne cathédrale telle qu'elle était dans sa splendeur, et de faire en quelques mots l'histoire de sa laborieuse construction.

Saint-Étienne n'avait que trois nefs et non cinq, comme on l'a dit. Le chœur, conçu dans de vastes proportions, comprenait trois travées à peu près carrées et un chevet pentagone. Il était entouré par une double galerie et rappelait assez par son plan les cathédrales du Mans et de Bourges. Toutefois le mode d'étagement n'était pas le même à Saint-Étienne que dans les deux églises que je cite. Au Mans et à Bourges, la première galerie latérale est plus élevée que la seconde, tandis que les collatéraux de Saint-Étienne avaient été élevés à la même hauteur. C'est la disposition qui fut adoptée dans la construction des églises de Bordeaux, avec lesquelles Saint-Étienne devait avoir les plus grandes analogies.

Durant la première moitié du xvi^e siècle, la plupart des travées des galeries latérales furent recouvertes par des croisées d'ogives.

Cinq chapelles rayonnantes correspondaient aux cinq côtés de l'abside. Ces chapelles, construites sur

* Sous l'administration de M. le comte de Raymond, maire, de MM. Menne et Gladé, adjoints.

** *Esquisses historiques, archéologiques et pittoresques sur Saint-Étienne, ancienne cathédrale d'Agen*. Agen. Noubel. 1836. In-4°, 8 p. 8 pl.

*** *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne*, p. 127 et suivantes.

un plan pentagone, avaient peu de profondeur. Celle du centre, plus large que les autres, était, suivant l'usage presque général, consacrée à la Sainte-Vierge.

Il existe, je crois, de grandes irrégularités dans le plan ichnographique publié par M. Brécy avec le titre: *Saint-Étienne d'Agen en 1350*. Les chapelles rayonnantes sont isolées et n'appuyent pas leurs côtés sur les contre-forts. Il n'est pas probable que les architectes de Saint-Étienne aient commis cette faute contre les règles du goût et de la construction. Les piliers butants étaient certainement plus développés pour contenir la poussée transmise par les arcs-boutants. De plus l'ouverture des chapelles en double ressaut (elles sont représentées comme ayant une travée longue et une travée pentagone) eût été disgracieuse. En 1350, ces chapelles n'existaient pas dans la forme que M. Brécy leur suppose. Un plan ichnographique du commencement du xvi^e siècle, qui a été conservé aux archives de l'évêché, et que je publie dans les pièces justificatives (pl. xxxi), nous montre le chevet pourvu d'une galerie unique et entouré par cinq longues absides rayonnantes. La dernière disposition date, je le suppose, de la première moitié du xvi^e siècle, c'est-à-dire de l'époque où les deux évêques du nom de La Rovère firent exécuter des travaux considérables*.

Deux petits compartiments rectangulaires entre les contre-forts de la seconde travée du chœur pouvaient recevoir des autels secondaires. Deux servaient de chapelles. On avait établi la sacristie dans un autre.

* Voir note C, pièce I. En 1499, on songeait à construire des piliers. Il s'agissait évidemment ou de ceux des travées basses de la nef, ou de ceux qui devaient séparer la première galerie du chœur de la seconde.

La travée inférieure était bordée de petits croisillons. Ainsi l'église avait une sorte de transept.

Deux portes secondaires s'ouvraient dans les murs de clôture qui correspondaient avec la plus haute travée du chœur.

Les travées de la nef mesuraient dans le sens transversal, à peu près le double de leur longueur. Elles étaient donc destinées à être voûtées en petites croisées d'ogives. Les travées des bas-côtés étaient carrées.

D'après les vues pittoresques de M. Brécy, la nef et les bas-côtés avaient quatre travées. Le plan au contraire en indique seulement trois. Cette anomalie s'explique. La travée du fond n'était pas ancienne.

Le chœur et la grande nef avaient des étages. Fort probablement un *triforium* ou claire-voie était établi entre leurs archivoltes et leurs hautes fenêtres.

Le style varié des piliers était un témoignage des constructions successives de l'édifice.

Les plus anciens supports, ceux du chœur, étaient circulaires, cantonnés de quatre colonnes. C'est la forme française du commencement du XIII^e siècle. Alors même qu'on devrait attribuer aux Anglais la fondation de la cathédrale, il n'en faut pas moins observer que le style n'est autre que celui de nos beaux monuments français.

Une curieuse particularité à relever : c'est qu'une seule colonnette-dosseret s'appuyait sur les abaqes comme pierre d'attente de la voûte. Dans l'exécution elle aurait correspondu à cinq arcs : deux formets, deux ogives, un doubleau. C'est une forme de support bien exceptionnelle.

Les chapiteaux des piliers étaient de simples bandeaux de feuillage sur lesquels se détachaient les couronnements des colonnettes.

La plus haute travée de la nef avait des piliers normands, c'est-à-dire cantonnés d'un grand nom-

bre de colonnettes dont quatre principales. Les archivoltes affectaient la forme lancéolée d'ailleurs reproduite pour la symétrie dans les travées basses plus modernes, dont les supports étaient flanqués de pilastres.

Le clocher consistait en une haute tour carrée, isolée de la construction, au nord-ouest. Cette tour privée d'ouvertures à son sommet, n'avait rien d'original. Il faut avouer que les architectes de l'Agénaï au moyen âge n'ont pas su construire de clochers bien remarquables. Une flèche en bois très-élancée devait cependant donner un peu de caractère à cette construction, qui a été conservée. Cette flèche refaite plusieurs fois, existait encore en 1791*.

L'ancienne cathédrale possédait de magnifiques verrières dont les sujets sont énumérés par M. Brécy. Parmi celles du chœur, six avaient été données, à la fin du xv^e siècle, par le chanoine Thibaut des Pannetières. Ces vitraux étaient l'œuvre d'un bourgeois d'Agen, Jean Guyard. (Note C, pièce XIII.)

Il y avait aussi quelques morceaux délicats de sculpture, des clefs pendantes, de jolis culs-de-lampe, des cartouches armoriés. Le tombeau de Nicolas de Villars était surmonté d'une plaque de bronze, gravée, sinon peut-être émaillée, ou le prélat était figuré de grandeur naturelle. Le ciseau avait également reproduit sur la pierre l'image d'un autre évêque, Pierre Bérard.

A droite de l'église s'élevait le palais épiscopal, vieille construction aux murs épais munis de contre-forts** Flanqué d'une tour ronde sur un des angles,

* Un procès-verbal en date du 22 juin 1791, conservé aux archives, atteste le mauvais état dans lequel se trouvaient alors deux arêtiers et la couverture en ardoise.

** On le distinguait sous le nom de palais de l'Escuranhe. Il fut en

il conservait un caractère féodal, qui rappelait le pouvoir temporel des évêques sur la ville.

A gauche de la nef s'étendait un cloître.

Il est surprenant que, parmi tant de renseignements que nous avons sur l'église de Saint-Étienne, l'indication des mesures de l'édifice ne nous soit pas parvenue. L'échelle du plan publié par M. Brécy n'est pas indiquée. La proportion paraît être de 0^m 0015 à 0^m 0017 pour mètre. Je la déduis de la comparaison de ce plan avec celui qui se trouve dans la grande carte d'Agen relevée par Lomét, à la fin du siècle dernier. On sait quelle exactitude mettait ce savant ingénieur dans tous ses ouvrages. J'adopte donc les mesures prises sur ce dernier plan, que M. Payen a bien voulu me communiquer.

La longueur totale de l'édifice était de 70 mètres, à savoir : nef, 24; chœur, 29; galeries et chapelle absidale, 17. La largeur dans œuvre était : pour le chœur, 11 mètres; pour le chœur, les galeries et les chapelles, 37 mètres; pour les nefs, 24. C'était en tout, en longueur et en largeur, un tiers de plus que l'église de Marmande.

C'est là tout ce qu'il m'est permis de donner en fait de description sur un monument qu'il faudrait avoir vu pour le mieux apprécier. Voici maintenant quelques notes sur l'histoire de la cathédrale.

partie démolie, en 1538. Voici l'extrait d'un acte qui constate ce fait. Les consuls, les jurats et les habitants de la ville « ont arrêté et accordé que la susdite partie de la susdite maison épiscopale et édifice estant au-dessus le lieu appelé de l'Escuranhe, faite en voulte « à la mode anticque, laquelle par entier d'ung costé et d'autre apparten à ladicté maison épiscopale, seroyt abbatue et démolie pour « la dignité, bien, honnesté, utilité de la chause publicqué, réparation « de la cité et beaulté de la place d'icelle, et pour éviter plusieurs « inconveniens et scandales qui pour raison de ladicté escuranhe se « faisoient... suivant lequel vouloir et mandement a esté procédé à « ladicté démolition » etc. (Archives de l'Hôtel-de-Ville d'Agen. BB. 26.)

Les archives de l'hôtel de ville d'Agen fournissent à cet égard des renseignements, qui, malgré la destruction de Saint-Étienne, offrent encore un certain intérêt.

Ces documents nous apprennent quelles étaient, à la fin du moyen-âge et durant le xvi^e siècle, les charges du clergé pour la construction et l'entretien des édifices religieux. Les actes de cette nature sont généralement fort rares dans les dépôts d'archives, et méritent d'être mis en lumière. J'en publie un certain nombre. (Note C, à la fin du volume.)

Je ne dirai rien de la basilique primitive dédiée à Saint-Étienne, attendu qu'il n'est pas possible de déterminer son emplacement, qui sans doute a peu varié, ni de fixer la date de sa construction.

L'édification de la cathédrale, dans le style gothique, date, je le suppose, du milieu du xiii^e siècle.

La forme lancéolée des archivoltes, l'emploi du pilier français et du pilier normand nous reporteraient même au commencement du xiii^e siècle, si l'église de Saint-Étienne appartenait aux régions du nord. Mais on peut admettre que l'Agenais était en retard de 30 ou 50 ans.

On a dit, mais sans citer des documents à l'appui, que la cathédrale avait été fondée au xiv^e siècle seulement. Ce n'est guère admissible, car la partie ancienne n'avait rien du style qui régnait à cette époque dans le pays. Les monnaies d'Édouard III et du Prince Noir, frappées après 1356, qui ont été trouvées au-dessous du portail, prouvent tout au plus que la clôture de la nef avait été achevée à cette époque.

En 1249, on a commencé la construction de l'église des Jacobins d'Agen dans le style gothique le plus pur. Il est probable que la cathédrale était au moins contemporaine de cet édifice.

A défaut de voûte, le chœur et la nef étaient re-

couverts par une charpente qui devait être fort belle, si l'on en juge par sa forme élancée. * Je prouverai d'ailleurs par quelques exemples que les charpentes construites durant les XIII^e et XIV^e siècles par les architectes de l'Agenais sont le plus souvent des œuvres remarquables.

Selon toute probabilité, c'est durant la seconde moitié du XVI^e siècle que les clôtures de la nef et de la première galerie du chœur furent achevées.

La série de documents authentiques relatifs à Saint-Étienne commence à la fin du XV^e siècle. A cette époque il est déjà question de la restauration tout autant que de l'achèvement de l'édifice.

Un arrêt du Parlement de Bordeaux, en date du 22 décembre 1487 (cité dans la pièce IV, note C), condamne l'évêque d'Agen à consacrer 500 livres par an aux réparations de la cathédrale. Il est fort probable que cet arrêt fût rendu à la requête des consuls d'Agen, car nous allons voir ces derniers lutter pendant cinquante ans contre les évêques pour les contraindre à employer chaque année une somme convenable à la construction et à l'entretien des églises et particulièrement de la cathédrale.

Les consuls estimaient que le tiers des revenus ecclésiastiques devait être affecté à cette destination. (Note C, pièce II.) Cette sorte de tarif n'était pas toujours accepté sans débat, mais le principe invoqué devait être consacré par la coutume; il l'est du moins par la jurisprudence du Parlement de Bordeaux.

En 1499, le cardinal évêque Léonard de La Rovère, se préparait à reconstruire plusieurs piliers. Il pria les consuls de mettre une carrière à sa disposition. Ceux-ci l'autorisèrent immédiatement à en ouvrir une au lieu de Fonbotirola **.

* Voir la vue d'Agen en 1648, qui a été récemment reproduite à un grand nombre d'exemplaires.

** Note C, pièce I. Le propriétaire d'une vigne qui allait être détruite

M. de Saint-Amans possédait une copie authentique du marché passé, la même année 1490, entre le cardinal-évêque et l'entrepreneur des travaux. « Il « lui donnait pour la construction des piliers et pour « étayer les voûtes des bas-côtés, trois écus d'or par « mois, valant chacun 35 sols tournois, une pipe « de blé et une pipe de vin par an; plus le loyer « d'une maison pour lui et ses ouvriers, qui devaient « être au nombre de cinq. Chacun de ses ouvriers « recevait en outre, par an, une pipe de blé, une « pipe de vin, avec la moitié d'un porc salé et 40 « sols par mois. Il donnait enfin tant au maître qu'aux « ouvriers, six quarterons de sel et vingt livres d'huile « d'olive par an, jusqu'à ce que l'ouvrage fut terminé. »

Il est regrettable que M. de Saint-Amans ne nous ait pas transmis le nom du maître d'œuvres. C'était peut-être Jean Leloy, à la fois sculpteur et architecte, qui a été cité par M. Brécy.

En 1509, les consuls d'Agen se plaignent que le clergé laisse tomber en ruine les églises de la ville, et constituent deux syndics chargés d'obtenir des provisions contre lui. (Note C, pièce II.) Le cardinal fait une démarche afin d'arrêter ce procès; il déclare même qu'il ne refuserait pas un compromis à l'amiable et demande au moins un sursis. Soit par raison d'urgence, soit par mauvaise volonté, les consuls refusent le sursis et continuent leurs poursuites. (Note C, pièce III.)

par ce fait ne fut même pas consulté. On décida simplement qu'il serait indemnisé. Cela revient à une expropriation pour cause d'utilité publique. C'est exemple n'est pas le seul que l'on puisse signaler dans les archives de l'Hôtel-de-Ville. L'acte de 1538, relatif à la démolition d'une partie de l'évêché, dont j'ai donné un fragment dans une note précédente, laisse supposer également une expropriation pour cause d'utilité publique, à moins que l'on n'admette que l'évêché était compris parmi les propriétés communales, ce qui serait non moins curieux à constater.

Le procès fut terminé la même année. Le Parlement de Bordeaux, considérant que la somme de 500 livres à laquelle les évêques étaient taxés, en vertu de l'arrêt 1487, pour l'entretien des édifices religieux, n'était pas suffisante ni proportionnelle à l'augmentation des revenus, condamna le cardinal à fournir chaque année 1,200 livres pour la réparation de Saint-Étienne. (Note C, pièce IV.)

Léonard de La Rovère adressa immédiatement au Parlement une requête par laquelle, sans discuter le bien fondé de l'arrêt, il demandait la nomination de commissaires spéciaux auxquels serait confié l'emploi de cette somme. Cette requête paraît avoir été prise en considération. (Note C, pièce V.)

Cependant la lutte prit de plus grandes proportions. Le cardinal n'avait pas craint d'accuser les consuls de vouloir détourner de sa destination la rente qu'il devait payer. Ce grave reproche était-il fondé? Il est difficile de s'en rendre compte. Sans doute un peu de passion avait pu se mêler à des actes que la considération de l'intérêt général aurait dû seule inspirer.

Léonard de La Rovère avait plus de protection à la cour du roi que d'influence au Parlement. Il exposa ses griefs à Louis XII, attribuant à la haine les démarches faites contre lui par les consuls.

Le roi prit fait et cause pour son « cher et grand amy le cardinal d'Agen, » et, par une lettre impérieuse, fit défense aux consuls de poursuivre leur procès au Parlement. (Note C, pièce VI.)

Cette lettre missive, qui porte la signature autographe du roi, n'est malheureusement pas datée. Elle fut écrite à Issoudun le 25 février, et se rapporte peut-être à une nouvelle instance engagée contre Léonard de La Rovère, entre 1509 et 1515.

Le cardinal mourut en l'année 1519. Son successeur Antoine de La Rovère, continua la restauration de

Saint-Étienne. Mais, la somme de 1,200 livres, qu'il semble avoir employée chaque année à ces travaux, devenait à son tour insuffisante. Les consuls jugèrent qu'elle n'était pas en rapport avec l'augmentation des revenus. En 1531, ils résolurent de poursuivre l'évêque et les chapitres. (Note C, pièce VII.)

Bientôt l'un de ces chapitres, celui de Saint-Étienne, vint prêter son appui aux consuls en soutenant pour le même motif un procès contre l'évêque. Mais l'affaire traîna en longueur, car Antoine de La Rovère avait ses partisans, et quelques chanoines, qui bénéficiaient d'une partie du temporel de l'évêché, ne demandaient pas mieux que de gagner du temps. L'évêque ayant déferé la cause au grand Conseil, les consuls se préparèrent à intervenir. Le 13 janvier 1533 ils nommèrent des syndics de la commune qui devaient se joindre à ceux du chapitre pour défendre contre l'évêque (Note C, pièce VIII). Cette constitution de syndics fut ratifiée dans une assemblée générale*. On alla de plus sommer les chanoines dans l'église même de Saint-Étienne, d'avoir à poursuivre sans délai l'évêque d'Agen. (Note C, pièce IX.)

Ce dernier jugea plus convenable de ne pas attendre le résultat du procès. Il offrit aux consuls d'affecter une rente annuelle de 2,000 livres aux réparations de la cathédrale, et cette proposition fut acceptée. (Note C, pièce X.)

Les historiens de l'Agenais n'ont rien dit de ces curieux débats renouvelés pendant un demi-siècle. Ils ont fait au contraire grand honneur aux trois évêques du nom de La Rovère des nombreux travaux qu'ils ont fait exécuter à la cathédrale. La seconde galerie du chœur, les voûtes de ces petites travées, quel-

* Au xvi^e siècle, comme durant le moyen-âge, les syndics ou procureurs de la ville étaient ordinairement élus dans une assemblée générale des habitants.

ques portions des nefs et peut-être les chapelles absidales ont été construites ou refaites par eux. Des clefs de voûte, des consoles, des cartouches reproduisaient leurs armoiries*.

Et malgré tout, selon le livre des jurades, il y avait toujours quelque chose à refaire dans ce grand vaisseau qui, presque neuf, était livré aux infiltrations des pluies et menaçait ruine de toutes parts.

Le mode de construction était par lui-même vicieux. On ne bâtit pas d'une manière convenable par petits morceaux. Quoi qu'on en ait dit, la plupart des cathédrales du moyen âge ne sont pas l'œuvre successive et non interrompue de plusieurs siècles. Elles ont été faites ou tout d'une pièce ou par deux, trois ou quatre reprises avec des intervalles. On construisait très vite au moyen âge, dit M. Viollet-Le-Duc, qui mieux que personne a étudié cette question. L'église de Saint-Étienne, qui fut à la lettre l'ouvrage continu de plusieurs siècles, est donc une exception. On n'a jamais fait un grand effort pour l'achever**. Il ne suffisait pas d'avoir constamment, pour une somme

* Ces trois prélats ne perdaient point les occasions de transmettre à la postérité le souvenir de leurs ouvrages. On peut voir leurs armoiries plusieurs fois répétées sur la grande tour de Hautefage, dont la construction fort coûteuse, et l'on peut ajouter fort inutile, (cette tour énorme, dont les lignes sont remarquablement pures, n'est pas un clocher, ni un donjon, c'est tout au plus un logis peu commode) fut peut-être le véritable motif qui les détourna d'employer des sommes plus considérables à la restauration bien autrement importante de la cathédrale d'Agen.

** Il faut se rendre compte que la ville d'Agen eut rarement assez de sécurité ou d'assez grandes ressources pour produire cet effort. Au xiv^e siècle, le pays était ruiné par les guerres contre les Anglais. Au commencement du xvi^e siècle, la construction du pont absorba les produits des impositions. Les guerres de religion vinrent ensuite. L'église eût même à en souffrir; en 1561, les protestants la dévastèrent. (Note C, pièce XI.)

de 500 à 2,000 livres par an, un petit nombre d'ouvriers sur le chantier. Il aurait fallu ou la participation active des habitants ou les secours d'une corporation pareille à celles qui construisaient si vite et si bien les grands édifices du Nord.

Le cardinal de Lorraine (1538-1550) fit exécuter des voûtes et continua sans doute à payer la rente de 2,000 livres pour l'entretien de la cathédrale. Du moins il n'eut pas de conflit avec les magistrats municipaux.

En nous reportant à l'année 1621, nous voyons intervertir les rôles pris jusqu'à cette époque par les autorités religieuse et civile. C'est l'évêque, Claude de Gélas, qui cite les consuls au Parlement de Bordeaux pour les faire contribuer à l'œuvre de la cathédrale. Les magistrats municipaux plaidèrent pour rester indemnes, et, prenant à leur tour l'offensive, ils actionnèrent l'évêque pour l'obliger à payer sa part des travaux publics, comme l'avaient fait ses prédécesseurs.

Le même fait, accompagné des mêmes incidents, se reproduisit en 1623 *.

En 1628, M. Sauveur, chanoine théologal, somma les consuls de faire exécuter un arrêt du Parlement qui statuait sur la construction de la voûte de Saint-Étienne **.

J'ignore quels furent les résultats de ces divers procès.

A la fin du siècle dernier, les voûtes de la nef et du chœur n'étaient pas encore construites. Le roi avait accordé en 1778, une somme de 120,000 livres pour la réparation de la cathédrale d'Agen, qui fut abandonnée tout entière aux ouvriers. On cessa d'y célébrer les offices religieux; l'évêque et le chapitre s'installèrent dans la chapelle du collège.

* Archives de l'Hôtel-de-Ville d'Agen. B B. 47, fol. 49 et 110.

** Archives de l'Hôtel-de-Ville d'Agen. B B. 51, fol. 36.

Il était impossible de conserver toutes les parties anciennes. La porte et les murs de la façade étaient dans un tel état de délabrement, qu'en raison du danger qui en résultait pour le public, les consuls contraignirent l'évêque à les démolir*.

Cette façade fut reconstruite dans le goût du temps ; c'est dire qu'elle était disparate et d'un aspect fort lourd.

On sait la fin de l'église Saint-Étienne.

Tels sont les traits principaux de l'histoire d'un édifice qu'auraient dû recommander, et son antiquité et son beau style, et les souvenirs qui s'y rattachaient. Là se faisaient les prières publiques ; c'était là que l'on conduisait à leurs entrées les grands personnages, là qu'on prêtait les serments les plus solennels. Les consuls avaient à Saint-Étienne un banc réservé que recouvraient des tapisseries chamarrées. Les galeries du chœur, les chapelles absidales étaient pavées de tombes où reposaient les évêques d'Agen, les ancêtres des familles nobles ou bourgeoises (Voir note C, le plan de Saint-Étienne et sa légende) dont un grand nombre subsistent encore.

Par une dernière vicissitude, les matériaux provenant de la démolition de Saint-Étienne ont servi à construire le théâtre.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE MARMANDE. — C'est le seul édifice religieux existant dans le département de Lot-et-Garonne dont le type puisse être comparé à ceux des églises du nord.

Une grande nef avec double étage, *triforium* et fenêtres ; des bas-côtés moins élevés que la nef ; à l'extérieur, des arcs-boutants : telle est la structure générale de l'édifice. Chaque travée des bas-côtés cor-

* Archives de l'Hôtel-de-Ville d'Agen. B B. 83, fol. 141 et 148.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

quatre-feuilles du style rayonnant. Cette fusion des styles est particulière aux écoles anglaises *.

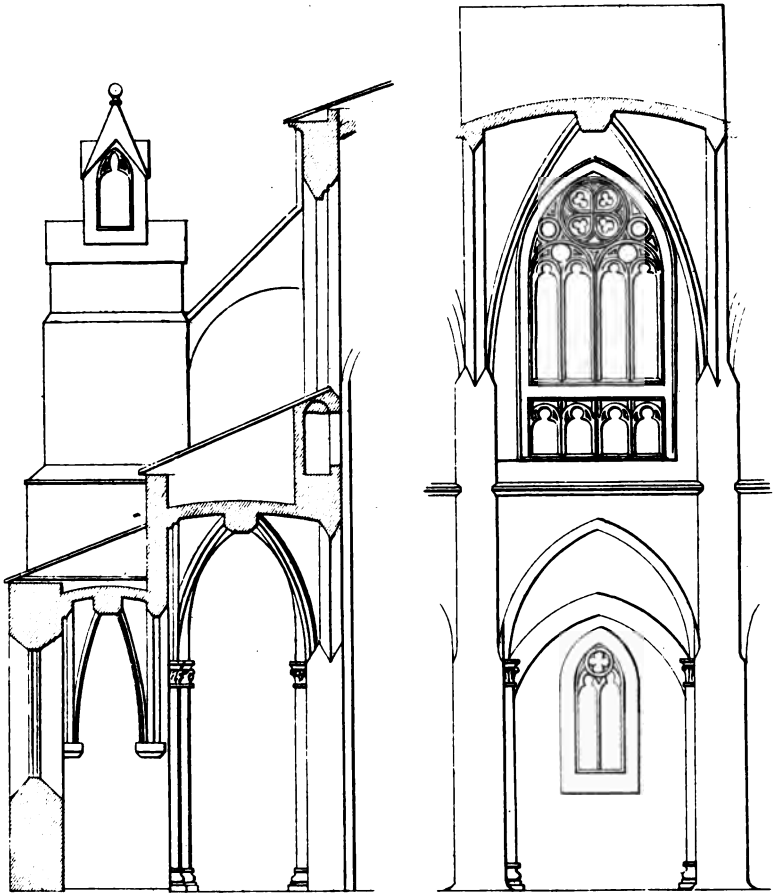
Cette influence étrangère s'explique historiquement. L'église de Marmande paraît dater en grande partie du commencement du xiv^e siècle, c'est-à-dire d'une époque où les anglais occupaient la province.

Les bases des piliers peu élevées sur leurs socles sont d'une composition très-simple. Les tailloirs des colonnettes sont octogones et décorés de deux rangs de feuilles finement découpées. Une balustrade de couronnement s'étend à l'extérieur. Elle se compose d'une arcature trifoliée.

La porte principale est partagée par un trumeau bien proportionné. Des arcatures, dont l'une au centre est creusée en niche, décorent le tympan. Des clochetons s'élèvent des deux côtés. Le gable supérieur est tronqué par une ligne horizontale. Une seconde

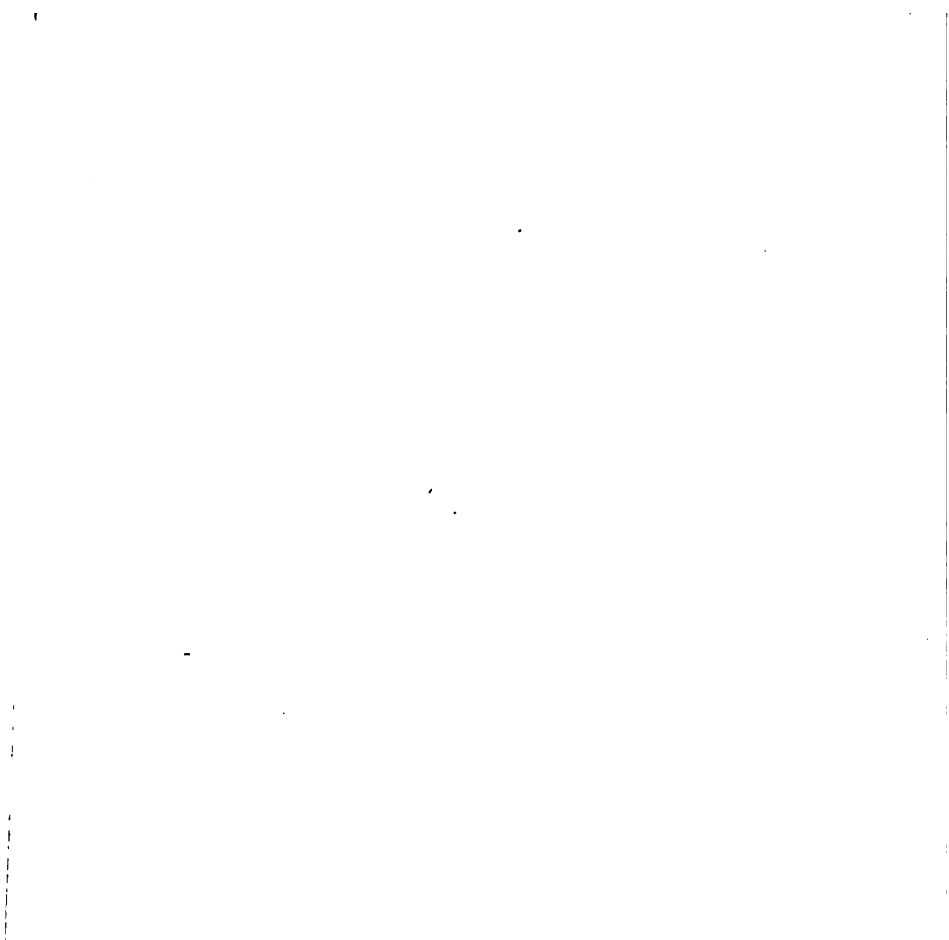
* En visitant les monuments du sud-ouest, et ceux de Bordeaux en particulier, on est surpris du caractère étranger de quelques détails du style et même de la construction de certaines églises. Les tiers-points aigus et quelques motifs lancéolés y sont appliqués à une époque où ils étaient surannés dans la France septentrionale, tandis que des pénétrations, des courbes cintrées sont employées simultanément. Certains édifices du xiv^e siècle offrent des profils qui paraissent empruntés à nos édifices du commencement du xiii^e siècle, en même temps que d'autres qui devaient devenir à la mode chez nous seulement au xv^e siècle. Nul archéologue, que je sache, n'a tenté d'étudier dans un travail d'ensemble les anomalies de ces monuments à style mixte. L'influence anglaise paraît évidente, mais il faudrait un certain nombre de documents historiques donnant des dates certaines, et beaucoup d'études comparatives des monuments situés au-delà de la Manche, pour se prononcer en toute connaissance de cause, et pour arriver à cette précision que réclame aujourd'hui la science archéologique, renfermée jusqu'à présent dans des formules souvent trop vagues.

A mon avis, les Anglais étaient en avance sur nous pour certains détails et certains procédés qu'ils ont pu créer, mais ils étaient en retard pour beaucoup d'autres qu'ils nous empruntaient.



ÉGLISE DE MARMANDE
COUPES TRANSVERSALE & LONGITUDINALE D'UNE TRAVÉE.

Échelle à 0m,005 pour mètre .



porte, ouverte au nord, offre à peu près les mêmes divisions, mais son ornementation est plus simple.

Un cordon parcourt toute la façade, glisse sur les contre-forts, monte ou descend sous l'appui des fenêtres, en décrivant des angles droits. Ces déviations anguleuses des cordons sont encore une imitation du style anglais.

La rosace, placée au centre de la façade, est très-développée et d'une belle composition dans son ensemble. Elle est ornée de quatre feuilles aux lobes arrondis encadrés par des cercles, et de trèfles lancéolés dessinés dans des triangles curvilignes.

Une tourelle, à coupe octogone, appliquée sur la façade, renferme l'escalier.

Le pignon de l'église est surbaissé.

Le clocher, à gauche du chœur, n'a pas de caractère; d'ailleurs il est moderne. Il a remplacé une tour, élevée sur la façade, qui fut détruite par un grand orage le 17 juin 1672*.

A l'extérieur, des corniches s'étendent à niveau de l'amortissement des murs des bas-côtés et de la nef principale. Les premières, très-massives, sont composées de gros tores interrompus et de groupes de feuilles énormes repliées et frisées; les secondes sont formées de fines moulures rectilignes.

Au sud de l'église il existe un cloître dont quelques murs sont fort anciens, mais dont les arcades datent de la Renaissance.

* Voir les détails relatifs à cet événement dans l'excellente *Notice sur la ville de Marmande*, par M. Philippe Tamizey de Larroque. Villeneuve-sur-Lot, 1872. Imp. X. Duteils, in-8°, p. 108.

II

ÉGLISES A TROIS NEFS, DONT LES BAS-CÔTÉS ONT LA
MÊME HAUTEUR SOUS CLEFS QUE LA NEF MÉDIANE.

Mézin, — Temple de Port-Sainte-Marie, — Casseneuil.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN DE MÉZIN. —

Cet édifice appartient à trois époques parfaitement caractérisées. Le sanctuaire, les absidioles, la majeure partie du transept sont du commencement du XII^e siècle; les deux premières travées des nefs du XIII^e; les deux dernières et la façade du XIV^e *.

* L'église de Mézin est une de celles que M. l'abbé Barrère a décrites avec le plus de bonheur. On saura gré à l'auteur de l'*Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen* d'avoir consacré à ce monument un certain nombre de planches.

Je donne les plans et la description de l'église d'après les notes prises, il y a six ans, avant la restauration.

Ces raccords et cette variété de style ont un peu déparé l'édifice. Le plan général néanmoins conserve l'unité de la construction primitive. Ainsi la grande nef qui est dépourvue d'étage, selon les données de l'école romane du Sud-Ouest se prête sans effort aux innovations de l'architecture gothique.

La première pierre de l'édifice fut posée par une colonie de religieux bénédictins rattachée à l'abbaye de Cluny. D'après M. l'abbé Barrère, ce prieur serait plus ancien que ceux de Moirax et de Layrac. Il faut reconnaître alors qu'il ne subsiste plus rien d'apparent de la construction primitive.

L'abside surhaussée, voûtée en cul-de-four, est précédée par une travée de chœur, que recouvre un berceau semi-circulaire. Une série de onze arcades s'étend au rez-de-chaussée. Les supports, qui étaient certainement des colonnes, ont été détruits, et les claveaux des cintres, scellés dans le mur, restent suspendus en porte-à-faux. Cette abside est éclairée par sept grandes fenêtres (1^m 20 de largeur) ouvertes presque sans ébrasement et décorées de colonnettes. Une bordure saillante de tores rompus contourne leurs cintres et glisse horizontalement dans les intervalles à la hauteur des chapiteaux des colonnettes. Un autre cordon, de trois rangs de billettes circule dans tout le sanctuaire, à la naissance des voûtes.

Deux absidioles orientées précédées d'une travée correspondent avec le transept. Ces chapelles sont placées à l'extrémité des croisillons, de sorte qu'elles ne font pas face aux bas-côtés. Elles sont la copie en réduction de l'abside principale. Une travée, voûtée en berceau plein cintre, précède leur rond-point et leur cul-de-four. Cinq fausses arcades et un cordon de billettes les décorent. Elles ont chacune deux fenêtres, l'une au centre, l'autre du côté extérieur. Il est surprenant qu'on n'ait pas donné un mur mitoyen au chœur et aux absidioles. Il en aurait résulté un grand

avantage, car les chapelles du transept eussent été dans l'axe des nefs latérales. L'anomalie que je signale, cette singularité du plan, se retrouve également, ainsi que nous l'avons vu, dans l'église de Moirax.

Le chœur est plus large que la nef.

Au centre des culs-de-four des absidioles, au point de jonction de ces voûtes avec les berceaux, on a ménagé une ouverture circulaire sorte de lanterne qui pourrait ne pas dater de la première époque.

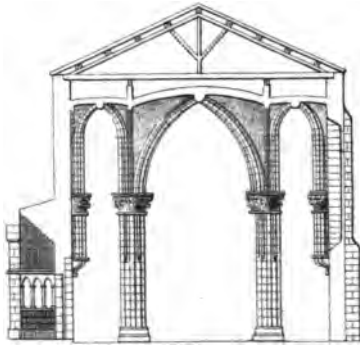
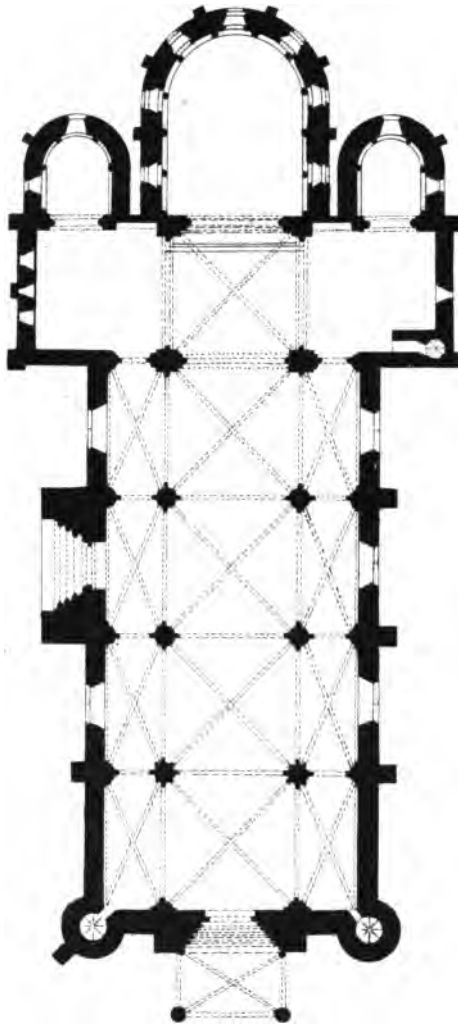
Le mur de clôture du transept au nord est percé de trois fenêtres disposées en deux rangs superposés. La baie supérieure est étroite et élevée, les deux de l'étage inférieur ont plus de hauteur sur une largeur moindre. Dans le croisillon gauche il n'existe plus que la fenêtre du plus haut étage.

Les croisillons sont voûtés en berceau plein cintre. Les piliers du transept, à section cruciforme, flanqués de demi-colonnes, portent trois grands arcs plein cintre retraités.

Telle est la structure de l'église, tels sont les principaux détails, du moins pour l'intérieur de la partie romane.

L'arc occidental du transept est brisé et commence l'œuvre du ^{xiii}^e siècle. Il est fort probable que la voûte romane destinée au transept, une coupole sans doute, n'a jamais été construite. La voûte actuelle en croisée d'ogives, élevée à quatre mètres au-dessus de celle des nefs, paraît dater de la dernière époque gothique. Les arcs reposent sur des consoles doubles sculptées. Entre l'arc triomphal et la voûte gothique s'ouvre une fenêtre dont le remplage est une croix grecque.

Quatre travées divisent chacune des nefs. Les voûtes de ces compartiments sont de grandes croisées d'ogives pour la nef médiane, des croisées d'ogives longitudinales pour les bas-côtés. Le profil de leurs arcs représente un pentagone, car leurs angles ont été sim-



ÉGLISE DE MÉZY
PLAN & COUPE TRANSVERSALE.
Échelle à 0m,0025 pour mètre .

plement rabattus en biseau. C'est une imitation des églises construites en brique.

La hauteur de ces voûtes sous clefs est la même dans la nef et dans les bas-côtés. Pour obtenir ce résultat, il a fallu hausser sur des dossierets les doubleaux des nefs latérales. De cette façon l'équilibre n'est pas maintenu comme dans les églises romanes de Moirax, de Monsempron, du Mas. Les poussées de la grande voûte s'exercent au sommet des piliers, tandis que celles des doubleaux et des ogives des bas-côtés s'exercent sur un point plus élevé; les centres où agissent les poussées n'étant pas communs, il en résulte que ces deux forces destructives n'ont pu se neutraliser l'une par l'autre. Il faut remarquer aussi que les contre-forts extérieurs sont insuffisants. L'effet nécessaire de ces vices de construction s'est produit sur les piliers qui se sont déjetés de droite et de gauche d'une manière très-sensible. Une sérieuse restauration est donc devenue indispensable. Je puis citer un exemple où l'emploi des mêmes procédés a produit les mêmes conséquences. L'église de Saint-Laurent, au Puy-en-Velay, est parfaitement analogue par sa structure à celle de Mézin. Les voûtes des trois nefs ont la même hauteur sous clefs. Dans cette église aussi les piliers se sont déjetés.

Le principe adopté par l'architecte de la cathédrale de Poitiers est plus rationnel et dérive de cette méthode *préventive* que les archéologues praticiens trouvent excellente au point de vue de la stabilité. Les doubleaux des bas-côtés ne sont pas relevés par de petits arcs-dossierets et il existe entre les voûtes de la nef médiane et celles des bas-côtés une différence de hauteur un peu plus grande que la différence des rayons des cintres, car la clef de voûte centrale est un peu plus élevée.

Je ferai remarquer que ces trois églises gothiques appartiennent précisément à des provinces où l'on a

construit des églises romanes sans étage : l'Auvergne, le Poitou, la Guyenne. Ainsi la tradition romane s'étant perpétuée dans ces régions à une époque où les imitations des églises gothiques de l'Île-de-France étaient généralement à la mode, a produit des monuments presque identiques. Je vois dans ce fait incontestable la preuve que les architectes du moyen-âge ne copiaient pas toujours servilement des méthodes étrangères, mais qu'ils cherchaient à adapter les procédés nouveaux pour la construction des voûtes à des plans connus et pratiqués longtemps dans leur pays.

La structure originale de l'église de Mézin et de ses analogues est d'un bon effet. Il n'y a plus là cette tendance exagérée à la verticale qui est le caractère dominant, et parfois le défaut des grands édifices de l'architecture religieuse du nord.

Le corps de l'église n'est qu'une *cella* bien proportionnée que divisent deux portiques. De grandes baies dans les bas-côtés suffisent à répandre partout la lumière. Les proportions des piliers sont justes et presque classiques : ils ont en hauteur douze modules (le rayon étant pris pour module.) Ils sont cantonnés de quatre colonnettes à la base, de huit au sommet et rappellent ainsi d'assez près les piliers normands. Le faisceau d'arcs qui couronne ces supports est superbe. Le tiers-point des doubleaux est aigu, ce qui paraît élever les voûtes.

On a trop peu étudié ces variantes de structure des églises gothiques. Aujourd'hui que le courant pousse aux imitations, il est peu d'architectes qui cherchent leurs modèles en dehors de certains types convenus. C'est une faute. On pourrait par exemple construire de forts beaux édifices sur des plans et des élévations voisins du type de l'église de Mézin. Il serait facile d'ailleurs d'éviter les défauts que j'ai signalés dans cette construction. C'est à cause de l'intérêt que me paraissent offrir les nefs de l'église de Mézin que j'ai placé

la description de cette église de pair avec celle des monuments gothiques.

Je passe à l'examen de quelques détails.

Dans les quatre premiers piliers, les colonnettes correspondant aux ogives s'amortissent à mi-hauteur sur des culs-de-lampe. Il en est de même de tous les dossierets des bas-côtés. Les deux piliers du fond sont cantonnés de huit colonnettes de toute hauteur et leurs bases sont revêtues des moulures primatiques qui caractérisent l'époque de la construction.

La décoration des chapiteaux gothiques est assez finement exécutée. Ce sont des feuilles bien découpées, sur deux rangs. Dans la nef latérale de gauche une console représente un fouillis de vigne composé avec une élégance remarquable.

On entre dans l'église par deux portes anciennes dont l'une est ouverte dans la façade occidentale, l'autre dans le mur de clôture au nord. Les jambages et les archivoltés de ces baies sont décorés de colonnettes en retraite et de tores. Les parements de celle du nord sont ornés de dessins réticulés encadrant des quatre-feuilles.

Des meneaux et des remplages aux dessins rayonnants garnissent les fenêtres qui n'ont pas été retouchées.

A l'extérieur, l'église a l'aspect d'une forteresse. Une seule toiture basse recouvre ses trois nefs. Ses murs sont en moyen appareil fort soigné. Deux tourelles semi-circulaires contenant des escaliers à vis sont accolées aux angles de la façade occidentale et dominent l'amortissement des murs qui est horizontal. Cette façade est divisée par un cordon et décorée par deux édicules pareils aux clochetons des piliers-butants du nord. Une rosace est ouverte au centre. Un porche précédait autrefois la porte. Il devait être voûté, car on voit encore les socles des piliers avancés.

Le clocher écrasé, surmonté d'une flèche, qui est élevée au-dessus du carré du transept, ne date pas de la première époque. Il a peu de caractère. La partie romane, comprenant les absides et le transept, est surchargée des motifs ordinaires de décoration : cordons de billettes, couronnant les fenêtres et parant la corniche; colonnettes surmontant les contreforts; modillons historiés, etc.

On a débuté dans la restauration de l'église de Mézin en démolissant de fond en comble toute la partie romane. Un grand nombre de fragments de sculpture ont été volontairement sacrifiés et jetés dans les soubassements du sanctuaire, qui n'offrira plus qu'un médiocre intérêt pour les archéologues.

Il est regrettable qu'on ne fasse pas toujours figurer dans les restaurations des édifices du moyen âge les pièces de sculpture provenant des démolitions. Comment reconnaître le style des édifices anciens dans les morceaux dus au ciseau des artistes modernes? Il ne s'agit pas de faire mieux que les tailleurs de pierre de l'école romane, ce qui n'est pas difficile assurément; il s'agit de garder les souvenirs d'une époque qui compte dans l'histoire de l'art. Si l'on ne veut pas à tout prix se résoudre à enchâsser dans des parements neufs des modillons et des chapiteaux que le temps a recouvert d'une teinte grise ou noire, et dont la conservation peut n'être pas parfaite, que du moins on dépose ces fragments dans les musées.

A notre époque où tout objet ayant un caractère archaïque, fût-il de l'Égypte, de l'Inde ou du Japon, fût-il de la plus monstrueuse laideur, est recherché et classé dans les collections publiques ou privées, on est surpris, affligé même de voir l'indifférence ou plutôt le mépris avec lequel sont traitées nos compositions de l'époque romane, pleines de renseignements sur les costumes de nos ancêtres

sur les armes et les instruments dont ils se servaient et même sur leurs mœurs et sur leurs croyances.

TEMPLE DE PORT-SAINTE-MARIE. — Parmi les nombreuses chapelles élevées dans l'Agenais par les chevaliers du Temple, il n'en existe pas de plus belle ni de mieux conservée que celle de Port-Sainte-Marie.

Elle constitue par son plan singulier une remarquable exception aux traditions de l'Ordre, qui, en souvenir du temple de Jérusalem, préféra les plans elliptiques ou circulaires à toutes les innovations de nos architectes occidentaux.

Elle se rattache, par l'époque et par l'unité de sa construction, aux plus beaux souvenirs de notre école française. Il me suffit de dire qu'elle est décorée du style du XIII^e siècle.

Deux grandes *cella*, la première carrée, la seconde plus étroite, rectangulaire, orientée dans le sens longitudinal, déterminent toute l'aire de l'édifice.

La hauteur des voûtes est la même dans toute la chapelle. Les clefs des ogives ne s'élèvent pas au-dessus des clefs des doubleaux.

Deux grandes croisées d'arcs gothiques recouvrent la première *cella*, qui renferme aussi des bas-côtés étroits, voûtés en ogives longitudinales. Deux piliers ronds, supportant la retombée des arcs, établissent cette division.

Les doubleaux des bas-côtés étant surélevés, de petits arcs en tiers-point ont été construits entre les tailloirs des piliers et ceux des dosserets, division qui vient interrompre heureusement une élévation verticale proportionnellement exagérée. Ces arcades libres rappellent les arcs-boutants légers qui occupent une place semblable dans la salle basse de la Sainte-Chapelle de Paris.

La *cella* longitudinale qui forme le chœur se divise

en trois grandes travées. Un fort doubleau la sépare à l'occident de la première partie de l'édifice, qu'on peut appeler la nef. A l'orient, le mur de clôture forme un chevet plat. Une large et haute fenêtre est percée dans ce massif, au-dessus de l'autel. Chaque travée du sanctuaire et des bas-côtés offre une ouverture pareille.

Telle est l'ordonnance intérieure de ce petit édifice.

A l'extérieur, de puissants contre-forts, à section rectangulaire, correspondent aux dossierets.

Le clocher, dont le plan peut être représenté par deux carrés longs, accolés, s'appuie à l'angle nord-ouest du temple qu'il déborde latéralement en lui donnant un *pronaos* par une large arcade aujourd'hui murée. La double tour, à deux étages, s'élève au-dessus des combles.

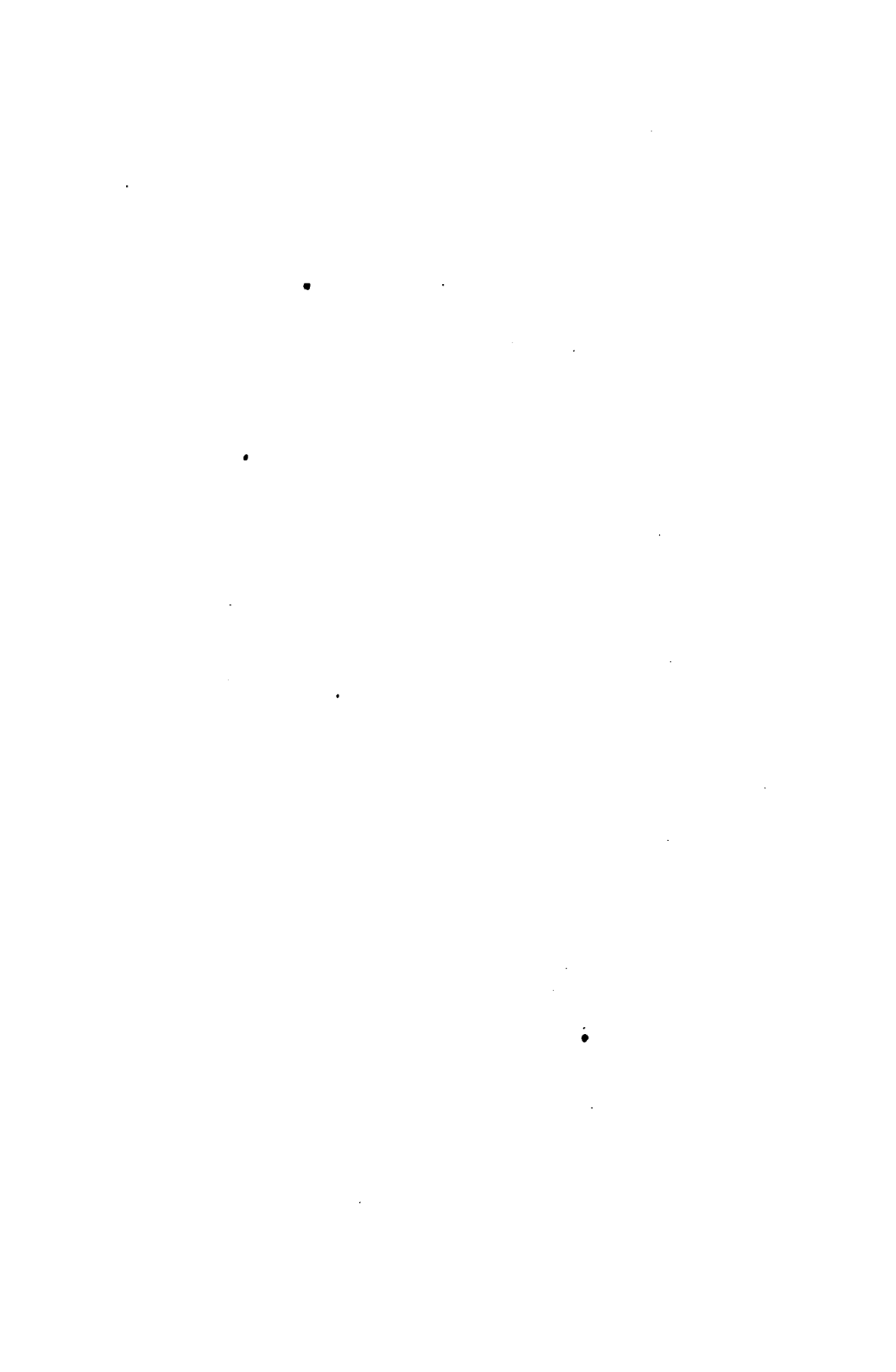
La façade occidentale est dépourvue de toute ornementation et son portail est moderne.

Toutes les fenêtres du temple offraient peut-être anciennement une disposition particulière qui nous est révélée par deux de ces ouvertures mieux conservées parce qu'elles sont en parties murées : l'une nous donne le dessin du remplage, et l'autre la division de la base.

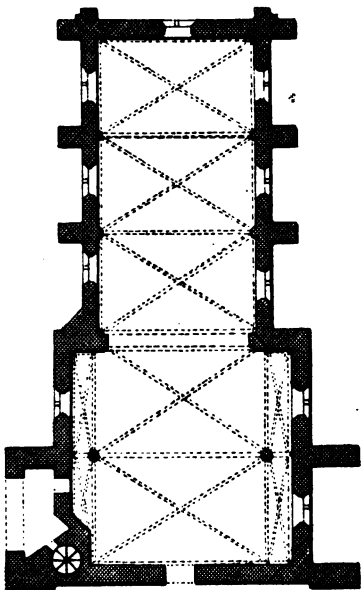
Les montants étaient unis au tiers de leur hauteur par un linteau portant au centre sur un petit pilier carré, le tout formant un T. Le pilier est surmonté d'un chapiteau-*corbeau*, c'est-à-dire « posé » à l'extrémité de la colonne comme on pose un « *chapeau* avec ses *liens* à la tête d'un poteau en bois, » lorsqu'il s'agit de soulager la portée d'une pièce de « charpente horizontale.* »

Deux corbeaux semblables sont établis en correspondance dans les montants. Nous croyons cette disposition aussi rare dans les édifices religieux du moyen

* Viollet-le-Duc. *Dict. d'Archit.* T. II. p. 542.



Pl. XXVI.



ÉGLISE DES TEMPLIERS DE PORT-SAINTE-MARIE

PLAN

Échelle à 0m,0025 pour mètre

Age * qu'elle fut commune dans les constructions militaires ou les constructions privées.

Cette division fut-elle appliquée à toutes les fenêtres ? Les baies inférieures avaient-elles reçu des vitraux ? L'état actuel de l'église rend difficile une réponse à ces deux questions.

Le dessus des remplages de la partie supérieure des fenêtres est ingénieux et d'un bel effet. Ces armatures de pierre se composent d'un triangle curviligne qui inscrit un trilobe et porte sur une arcade géminée.

Les chapiteaux des supports n'ont pas emprunté d'ornements à la flore. Ils se composent d'un simple bandeau entre l'astragale circulaire et le tailloir à pans coupés. Le tracé des tailloirs représente une figure octogone qui se réduit naturellement au pentagone dans les dossierets **.

Les moulures de l'arc triomphal se dégagent d'un socle carré et retraité pour glisser sans interruption jusqu'au point d'intersection des courbes.

Les demi-colonnes, formant les dossierets du chœur, reposent sur des socles quadrangulaires et sont creusées de quatre petites moulures (grains d'orge) verticales. Ces demi-colonnes ont des tailloirs.

Dans les bas-côtés, une seule colonnette mince, de pierres posées en délit, constitue chaque dossieret. Les sommiers des arcs viennent reposer sur de gros

* Cette forme fut employée quelquefois pour les balustrades des grandes églises, notamment dans la cathédrale de Chartres. Je n'en connais pas d'exemple pour la division des fenêtres.

** Cette forme des tailloirs, les moulures en méplat très-accentuées qui s'appliquent sur tous les tores sont des caractères de la seconde moitié du XIII^e siècle. La sculpture nous vient en aide pour confirmer cette date. Le chevalier, représenté sur une clef de voûte, est coiffé d'un heaume qui se rapproche de la forme adoptée sous Philippe-le-Bel. L'église des Templiers de Port-Sainte-Marie est peut-être une des dernières construites par cet Ordre chevaleresque.

bourrelets en pentagone qui surmontent en porte-à-faux ces fragiles colonnettes, trop fragiles, car la plupart sont détruites.

Les arcs de voûte sont légers et d'un profil délicat. On pourrait en recommander l'étude aux architectes qui, adoptant la renaissance gothique, sont si souvent embarrassés pour les détails de la composition, pour le tracé de leurs épures.

Les clefs des croisées d'ogives sont des chefs-d'œuvre de sculpture. Ce sont trois roses artistement fouillées, deux écus, deux mascarons, entre autres une tête mitrée. *L'agnus Dei*, portant une banderolle, forme un de ces pendentifs. La clef la plus remarquable représente un chevalier, armé de pied en cap, l'épée au clair; la pose du cheval est pleine de mouvement; la figure du chevalier est précieuse pour l'étude des armures, mais il faudrait établir un échafaudage pour en relever un dessin fidèle. J'ajoute que ces belles clefs de voûte sont déshonorées par une couche de badigeon.

Le département de Lot-et-Garonne a peu d'églises plus dignes d'être classées parmi les monuments historiques que celle que je viens de décrire. Le Temple de Port-Sainte-Marie offre un grand intérêt historique et archéologique. Bien que le plan de cet édifice soit tout particulier (et c'est un intérêt de plus), il s'accommode au style de la plus belle époque de l'architecture française, époque qui malheureusement est la moins représentée dans l'Agenais. Cette chapelle n'est aujourd'hui qu'une succursale presque abandonnée. Elle réclame une restauration intelligente, sinon bientôt elle irait rejoindre au rang des souvenirs les nombreux monuments que possédait autrefois Port-Sainte-Marie, et qui furent détruits à diverses époques.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET DE SAINT-PAUL DE CASSENEUIL. — Cette église, dont le vocable paraît indiquer la haute antiquité, n'est qu'un composé de pièces disparates. Il y a des murs, des voûtes et des dossierets romans; le gothique de deux ou trois époques s'accuse, sur quelques points, dans la construction et dans le style. Par derrière le chevet plat, on voit, à l'extérieur, les sommiers des arcs qui devaient soutenir la voûte d'une abside. Il serait oiseux d'analyser cette église, dont l'importance est secondaire, pour essayer d'assigner une date à chacune de ces pièces disparates. Contentons-nous de la décrire dans son ensemble, en la prenant telle que nous l'ont faite les ruines et les restaurations partielles.

La grande nef comprend cinq travées carrées dont les trois supérieures sont accompagnées de bas-côtés élevés à la même hauteur que la nef médiane, et les deux inférieures bordées de larges chapelles latérales.

Les murs de clôture qui forment le cadre de ces constructions offrent un plan rectangulaire.

Ainsi l'on trouve réunies dans cet édifice les deux structures les plus originales qui aient été communément employées dans l'Agenais : l'une rappelant la construction de l'église de Mézin, l'autre dans le genre de certaines églises du Haut-Languedoc.

Les deux premiers piliers sont circulaires, les deux derniers cruciformes. La seconde travée, délimitée par ces supports, est voûtée en berceau brisé et surmontée d'un clocher assez bas, dépourvu de caractère, dans lequel deux baies sont ouvertes de chaque côté. Tout le reste de l'église est voûté en croisées d'ogives. Les arcs sont ornés de moulures prismatiques du xiv^e et du xv^e siècle. Dans la travée du sanctuaire les profils offrent des tores et des moulures curvilignes qui semblent accuser une œuvre du xiii^e siècle.

Les supports ont des styles bien différents. A côté de chapiteaux du XII^e siècle, décorés de rinceaux, se trouvent des bandeaux et des consoles du XV^e siècle ornés d'animaux hybrides, de dragons ailés à têtes humaines, de personnages accroupis, de bustes en cariatides, de chiens et de taureaux : toutes les fantaisies à la mode à cette époque de décadence où le symbolisme est sacrifié et laisse le champ libre aux caprices parfois licencieux des sculpteurs. Les clefs de voûte sont composées dans le même esprit et très-variées comme exécution.

La porte, ouverte à la façade occidentale, a de grandes proportions. Des branches écotées et des feuilles sont découpées à jour dans ses pieds-droits et ses archivoltés. C'est probablement une œuvre du XVI^e siècle.

La partie de l'église la plus intéressante est certainement la travée supérieure touchant aux chevets plats du sanctuaire et des nefs latérales. Sur ces trois points les voûtes sont ornées d'anciennes peintures dans lesquelles cinq couleurs sont employées : le vert foncé, le rouge et le jaune ocreux, le blanc et le noir. Ce sont des tons mats qui rappellent les teintes des riches tapisseries de l'époque. L'action du temps a sans doute affaibli leur éclat, mais l'ensemble n'en est pas moins harmonique.

On y voit un certain nombre de personnages dont les noms et les rôles sont expliqués par des phylactères, larges banderolles chargées d'inscriptions en caractères gothiques.

Malgré tous mes efforts, je ne suis pas arrivé à tout déchiffrer. Il faut remarquer que la voûte a 10 mètres de hauteur, que bon nombre d'inscriptions ont souffert ; des mots sont effacés. Un échafaudage serait nécessaire pour relever tous ces fragments.

Dans la travée gauche, huit anges tiennent des phylactères sur lesquels sont inscrits des versets du *Te Deum*.

Dans la travée droite, des anges placés sur les côtés portent des banderolles où se lisent les phrases de l'*Ave Maria* et des passages des écritures se rapportant à la Sainte-Vierge. Au centre de la même voûte on a représenté des personnages de l'Ancien Testament: Job, Jérémie, Jonas, Judas Machabée, etc., tenant des phylactères ou sont retracées des sentences morales ou religieuses sous forme de quatrains disposés sur quatre lignes et irrégulièrement coupés. J'indique par des barres les divisions arbitraires des inscriptions.

Voici la sentence de Job :

Tu mes au monte ta cure
 Pance au | mal et poreture
 Que les | danpnés endurerunt
 Quant | en anfer danpnés seront.

Un autre personnage dont je n'ai pas pu déchiffrer le nom, dit :

Prennent cestui enseignement
 Panse | una foyz tant seulement
 Ung chescun | jour que tu mouras
 Et per ainsy | bien vivre pouras.

C'est, on le voit, une poésie bien primitive. Elle a été sans doute dictée par un clerc du xv^e siècle au peintre de l'église de Casseneuil. Toute vulgaire qu'elle soit, elle n'en a pas moins une saveur qui la fait apprécier. On y trouve l'application de quelques règles curieuses de notre ancienne prosodie, l'e muet à la fin d'un vers comptant pour une syllabe; quatre rimes masculines, deux par deux, sans alternance de rimes féminines.

Ces peintures paraissent dater du règne de Louis XII, si l'on en juge par les costumes et les coiffures dont l'étude serait intéressante : ce sont des chapeaux à haute forme, des chaperons les uns à quatre cornes, les autres gaufrés ou pointus. Les saints et les philosophes sont drapés dans les chappes et

les houppelandes pareilles à celles qui devaient recouvrir les épaules des damoiseaux de Pujols ou de Montpezat. Cette pratique naïve du moyen âge et même de la renaissance qui consiste à affubler selon les modes du temps les personnages peints ou sculptés fait revivre à nos yeux ces générations disparues, et la voûte d'une église traduit les parures de fête qui brillaient dans les châteaux.

Tout au fond de la travée centrale, Notre-Seigneur est figuré assis sur un trône et tenant dans sa main le globe du monde. Il est entouré du tétramorphe. Dans les trois autres triangles de la même voûte sont représentés huit personnages, prophètes ou philosophes. On lit entre autres les noms de Platon et de Sénèque. Ce mélange singulier du sacré et du profane est encore un des caractères de l'époque. Je n'ai pu déchiffrer que des fragments insuffisants des sentences.

Je me contente de rapprocher simplement de ce groupe l'église de Saint-Médard (Clermont-Dessous) que j'ai décrite, à cause du style de son sanctuaire, parmi les monuments de l'époque romane, et celle de Lusignan-Petit. Cette dernière est pourvue d'un transept dont les croisillons ont chacun deux travées, délimitées par des piliers, qui atteignent la même hauteur que les voûtes de la nef.

La plus grande partie de cette église date du xv^e ou du xvi^e siècle. Il y a deux voûtes en étoile. La construction, dont l'aire figure à peu près une croix grecque, est flanquée de contre-forts sur les angles. Le chevet est pentagone. Les culs-de-lampe et les clefs offrent d'assez bons sujets de sculpture.

III.

ÉGLISES A DEUX NEFS.

Jacobins d'Agen, — Temple, — Meylan,
Sainte-Colombe.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DES JACOBINS D'AGEN. — On cite généralement dans les grands ouvrages d'archéologie trois églises à deux nefs construites par les Frères Prêcheurs, et l'on a conclu de ces exemples que ce plan anormal était particulier à cet ordre religieux.*

La chapelle des Jacobins de Toulouse a les proportions d'une cathédrale. C'est un monument de premier ordre, trop abandonné, trop peu connu et qui

* Il est plus vrai de dire que cette structure a été employée systématiquement par les disciples de Saint-Dominique, mais qu'il en existe d'autres exemples. On a prétendu que le motif qui a déterminé ces religieux à adopter ce type, était le désir de faciliter la prédication. Dans ce cas, il faut reconnaître que le résultat n'a pas répondu aux espérances, car les conditions d'acoustique sont fort mauvaises dans les vaisseaux rectangulaires.

pourrait être l'objet d'une longue et intéressante monographie.

L'église des Jacobins de Paris n'existe plus. Nous ne connaissons cet édifice que par des plans d'ailleurs exactement relevés.

L'église d'Agen est une copie en réduction des deux autres. (Je dis copie bien qu'elle ait été fondée avant leur achèvement.) Elle a une date certaine. M. l'abbé Barrère a le premier mis en lumière les documents relatifs à cette construction. Elle fut fondée en 1249. Arnaud Bélanger en fut l'architecte.

Tout l'édifice se réduit à un seul vaisseau bâti sur un plan rectangulaire. Un portique de trois piliers circulaires partage la *cella* en quatre parties égales dans le sens longitudinal. La voûte se subdivise en huit grandes croisées d'ogives. Les chevets sont plats, ce qui est un point de ressemblance avec l'église de Paris, en même temps qu'une dissemblance avec l'église de Toulouse dont le sanctuaire est un rond-point recouvert par une des plus belles voûtes gothiques qui se puissent voir.

Le tiers-point des doubleaux et des formerets est très-accusé. Je comprends parmi les formerets les arcs jetés d'un pilier à l'autre. Il fallait une pratique éprouvée de la construction pour arriver à si bien équilibrer ces voûtes élevées à la même hauteur et contre-boutées les unes par les autres. Étant donnée une force de résistance suffisante dans les contre-forts, toute la stabilité de l'édifice dépendait de la stabilité des piliers, dont les dimensions ne sont pas énormes. Les poussées dans tous les sens viennent se neutraliser au sommet de ces supports. .

Les piliers des Jacobins sont composés d'assises de pierre, tandis que tous le reste de la construction est en brique. L'église conventuelle de Toulouse présente la même particularité.

L'emploi de la brique pour les arcs des voûtes, pour

les dosserets, pour les montants des fenêtres amène comme résultat forcé la suppression des moulures curvilignes généralement employées dans le nord à cette époque. Tous ces membres de la construction n'ont en profil que des surfaces droites et des biseaux. Cependant les dosserets sont flanqués chacun d'une demi-colonne : ils s'amortissent en échine à partir de quelques mètres du sol. La sculpture est appliquée seulement aux parties construites en pierre, c'est-à-dire aux couronnements des gros piliers et des dosserets, ainsi qu'aux meneaux des fenêtres. Ces remplages en arcatures et en rosaces sont composés d'après les motifs ordinaires du style rayonnant.

Les chapiteaux des colonnes et des dosserets ne représentent qu'un mince bandeau de décoration végétale, au profil peu saillant. Nous avons remarqué des exemples de cette forme originale dans quelques églises romanes*. M. F. de Verneilh donne à la fois la description et l'origine de ces couronnements singuliers. Saint-Front a des chapiteaux de ce genre. On trouve, dit M. de Verneilh, « dans le Limousin en général, et « dans la cathédrale de Limoges en particulier, des « chapiteaux identiques à ceux de notre abbaye Périgourdine. Nous voulons parler spécialement de ces « chapiteaux sans tailloir, sans abaque, et reconnaissables à ce seul caractère, qui soudent les colonnettes « des fenêtres au tore de l'archivolte supérieure. Au lieu « d'un vrai chapiteau c'est plutôt un gracieux anneau « de feuillages ou d'animaux fantastiques. Il s'en « trouve de tout pareils à la cathédrale de Limoges** »

A l'angle sud-ouest de l'église des Jacobins, s'élève, à demi hors œuvre un clocher fort simple, qui est orné

* Piliers des églises de Monsempron et de Saint-Pierre de Buzet, colonnettes des fenêtres du chœur de la cathédrale d'Agen, porte de l'église de Gaujac.

** *L'archit. Byz. en France*, p. 197.

de fausses arcatures en tiers-point à peine indiquées, et qui se réduit à un plan octogone. Cette construction est grêle et ne répond pas aux proportions de l'édifice *.

Une seule toiture à angle obtus recouvre l'édifice.

L'ancienne porte n'existe plus. On en a percé deux dans la partie qui était autrefois le chevet, et les autels sont aujourd'hui à l'occident. Deux affreuses chapelles qui visent à former des croisillons ont été ouvertes en brèche à des époques modernes.

Une restauration aujourd'hui presque complète vient d'être faite tant au-dehors qu'au dedans. Cette restauration a consolidé l'église et fait renaître à l'extérieur les éclatantes couleurs de son manteau de briques rouges et brunes serties de filets blancs. On a rétabli les justes proportions des nefs, en déblayant les couches épaisses de terre qui recouvraient l'aire ancienne. Tout cela est bien; mais d'autre part cette retouche générale devait amener un résultat que déplorent les vrais archéologues. On a recouvert de couches nouvelles en couleurs vives les anciennes peintures aux tons mats et à teintes ocreuses. On n'a pas toujours reproduit exactement l'ordonnance générale et le détail de la décoration du XIII^e siècle. On a fait du neuf étincelant d'étoiles d'or et d'azur foncé. C'est de quoi satisfaire peut-être le public; mais les peintures anciennes ont en partie disparu. On doit savoir gré à M. Viollet-le-Duc d'en avoir conservé le souvenir dans son dictionnaire d'architecture **. Le savant architecte avait jugé cette décoration assez remarquable pour consacrer cinq planches à en reproduire quelques parties.

* Le plan des églises à deux nefs, de même que celui des églises à une nef bordée de chapelles, se prête mal à l'établissement des clochers. Aussi le clocher des Jacobins de Toulouse, qui est fort remarquable, est-il construit hors œuvre. Trois petites tourelles sont accolées à la façade de l'église.

** T. VII, p. 87.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DU TEMPLE, *ancienne chapelle des Templiers*. — Un portique de trois piliers, divise cet édifice en deux nefs de largeur inégale dont chacune a quatre travées. (Longueur du vaisseau dans œuvre, 24^m 40 ; largeur de la nef méridionale, 5 mètres, de la nef septentrionale 6^m 60.) Les voûtes, en croisées d'ogives, ont la même hauteur. Une couche de plâtre masque leurs moulures. Comme dans la plupart des églises de Templiers du département les chevets sont plats.

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MEYLAN est construite sur un plan analogue à celui des Jacobins, seulement ses piliers et ses voûtes n'existent plus ou n'ont jamais été construits. D'ailleurs les demi-colonnes qui devaient jouer le rôle de dossierets et les deux formerets engagés dans les murs du chevet plat ne laissent aucun doute sur les divisions de l'église. Chaque nef devait avoir quatre travées recouvertes en croisées d'ogives.

Cette église date sans doute de la fin du XIII^e siècle. On remarque dans le portail un singulier mélange de style. Les archivoltés à cintre brisé ont à la fois des pointes de diamant et des étoiles qui rappellent le style roman et des tores accompagnés de moulures en méplat.

Dans les trois églises des Jacobins d'Agen, du Temple et de Meylan, la division des nefs est systématique ; elle est accidentelle dans un certain nombre de petites églises, soit que leur seconde nef doive être considérée comme une addition, soit qu'on n'ait pas pu élever un bas-côté parallèle ou troisième nef.

Je citerai simplement parmi les églises de ce genre celles de Cuzorn, de Caubon, de Saint-Pierre de Lévignac, de Sainte-Colombe. Seule cette dernière vaut la peine d'être décrite.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE EN BRUILHOIS.

	longueur	largeur
Abside.	6 mètres	5 ^m 60
Nef.	22 »	8
Bas-côté.	22 »	5 80

L'analyse de cet édifice est rendue difficile par ses nombreux remaniements. L'abside est romane. Une grande partie du vaisseau est du xv^e siècle. Il y a de plus des constructions partielles qui datent de la Renaissance et que révèlent les caractères du style et les raccords de l'appareil extérieur, plutôt que la forme des voûtes.

L'église se compose d'une abside surhaussée, d'une grande nef et d'un bas-côté septentrional.

L'abside est voûtée en demi-coupole ovoïde. Une petite travée en berceau brisé la sépare de la nef. Un fort doubleau constitue l'arc triomphal. Le sanctuaire ainsi limité n'a d'autre décoration que les colonnettes d'une petite fenêtre ouverte au centre. Une baie plus large a été percée depuis dans le mur méridional du chœur. Les chapiteaux des demi-colonnes engagées sur les dosserets de l'arc triomphal portent les feuilles épaisses et les volutes du style roman.

La grande nef étagée, accompagnée dans toute sa longueur par le bas-côté au chevet plat, se divise en quatre travées. La travée supérieure est voûtée en berceau brisé et date de la première époque. Les seconde et troisième travées ont reçu des voûtes en étoile ; la dernière est recouverte en simple croisée d'ogives.

Ce sont aussi des croisées d'ogives qui constituent les voûtes du bas-côté (4 travées). Les archivoltes de séparation pénètrent les piliers par leurs moulures, à 2^m 50 au-dessus de l'aire du pavé.

Tous les arcs sont divisés en arêtes émoussées brusquement fondues dans les supports.

Les trois piliers sont massifs ; ils ont des mesures et des formes différentes : le premier (2^m sur 0^m 90 de dia-

mètre) et le second (2^m 20 sur 2^m 70) sont irréguliers ; le troisième (1^m 80 de diamètre) est formé de quatre dosserets pentagones adossés.

Les dosserets engagés dans le mur méridional ne sont pas établis avec une exacte symétrie.

Une rosace dans la façade, quatre fenêtres dans le bas-côté, trois au midi dans la grande nef (1^{re}, 3^e et 4^e travées) offrent quelques dessins mêlés de courbes et de contrecourbes.

Le portail dont les pieds-droits sont revêtus de moulures en méplat s'ouvre dans la grande nef à l'occident. Cette façade n'a d'autre ornement qu'une petite niche creusée à une certaine hauteur, surmontée d'un arc en accolade. Un massif quadrangulaire formant la base d'une tour s'étend en arrière de cette façade. Il est ceint par une corniche irrégulière tantôt isolée, tantôt s'appuyant en porte-à-faux sur une large échine. La tour octogone, percée de fenêtres sur chaque face, est rattachée sur cette plateforme. Ce clocher est surmonté d'une flèche en pierre à huit pans. Au nord, une tourelle flanquante l'accompagne. Cet édicule, qui renferme l'escalier, et qui s'appuie sur le bas-côté, est une copie en réduction de la tour principale.

L'ornementation, à l'intérieur de l'église, est des plus singulières par ses motifs, par ses dispositions. La sculpture s'applique à des bandes étroites qui couronnent les piliers, ainsi qu'aux dosserets auxquels elle donne des impostes historiées, et aux consoles qui sont établies un peu au-dessous de la retombée des arcs de voûte. Du reste nulle symétrie ni pour la place, ni pour la hauteur. Point d'ordre, point de correspondance d'une travée à l'autre. Les bandeaux saillants ne sont pas en réalité des supports, car les moulures des arcs ou des arcades pénètrent au-dessus de leur niveau.

Le symbolisme des figures grossières et grimaçantes qui s'étalent sur ces quelques parties livrées aux sculpteurs est satirique plutôt que religieux. Toutes ces com-

positions ne sont pas de la même époque. Sur le dossier de la seconde travée, deux volutes encadrant des roses, quelques petites têtes et des feuilles finement découpées semblent une œuvre du xvi^e siècle. Ailleurs ce sont d'affreux mascarons et des scènes telles qu'un lièvre entre deux chiens, une figure humaine encadrée par des ailes de chauve-souris, le buste d'une femme aux deux bras relevés pour soutenir les tresses d'une chevelure ondoyante, un tronc d'arbre couché horizontalement deux personnages soutenant l'écu de France aux trois fleurs de lys, etc.

Il n'y a pas dans le département de grands édifices datant de la dernière époque gothique, ce qui donne un peu d'intérêt à l'église de Sainte-Colombe, église inachevée puisqu'elle n'a qu'une seule nef latérale, église qui n'a pas été conçue toute entière sur un plan du xv^e siècle, puisqu'elle s'ajoute à une abside romane; puisqu'elle abaisse ses voûtes au niveau du vieil arc triomphal.

On doit tenir compte de ce défaut d'unité qui pouvait entraver l'architecte; mais tout en faisant la part de cette difficulté capitale, on doit reconnaître qu'il était possible de donner plus d'allègement aux piliers, plus de hauteur aux fenêtres, plus de régularité dans l'ornementation. On aurait pu même laisser l'abside romane surbaissée, élever la nef, en la divisant en deux étages.

Les procédés de construction des voûtes, le style des moulures, ont été empruntés aux modes de la dernière période gothique. C'est tout. La structure de l'édifice rappelle encore les plans des églises à trois nefs de l'époque romane. Ainsi quatre siècles n'avaient fait introduire que des modifications de détails dans ce plan qui paraît avoir été en si grande faveur dans la région du sud-ouest. Le percement des baies se rapproche du plein cintre par ses arcs en tiers-point surbaissé. La tendance du gothique, qui n'avait pas eu d'originalité dans cette province, ramenait pour ainsi dire au point

de départ. A cette époque où les écoles septentrionales touchaient à la décadence malgré des recherches stériles, l'école agenaise vieillissait comme elle avait vécu, sans avoir tenté de grands efforts, sans avoir connu de rajeunissement.

IV

ÉGLISES A UNE NEF AVEC CHEVET PENTAGONE.

Cazeaux, — Dolmayrac, — Lompian, — Hautefages,
Figuiès.

C'est la forme la plus simple, et les petites églises bâties sur ce plan peuvent se passer de longues descriptions. Toutes celles que je vais étudier sont postérieures au XIII^e siècle.

J'ai parlé déjà de la chapelle de Cazeaux (Laplume) qui serait, dans ce genre, un monument assez remarquable si l'on en eût construit les voûtes, qui sont parfaitement indiquées.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ORENS DE DOLMAYRAC. — (Longueur 17^m 10 ; largeur 7^m 90). Ses voûtes en grandes croisées d'ogives légèrement surhaussées

recouvrent deux travées. Elles ont 10 mètres environ de hauteur. Des culs-de-lampe soutiennent la retombée des ogives. Un arc triomphal fort large, orné de moulures prismatiques ainsi que ses dosserets, forme la séparation du chœur dont la voûte est surchargée de liernes et de tiercerons. Une chapelle ou galerie de trois petites travées, ouvertes au midi par une brèche, est une addition qui ne détruit pas le plan général.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LOMPIAN (*Damazan*). — 20 mètres de longueur, 5^m 20 de largeur. Cette église diffère des autres en ce qu'elle est voûtée en petites croisées d'ogives. Quatre travées assez basses précèdent le sanctuaire. Les arcs sont ornés des moulures qui caractérisent la dernière période gothique. Les fenêtres, divisées par d'épais meneaux, ont pour tout remplage un petit *oculus*. Les contre-forts de ce petit édifice sont en brique.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE HAUTE-FAGE. — Style de la fin du xv^e siècle. La voûte du sanctuaire est soutenue par sept arcs, qui s'unissent à une clef commune et dont l'un correspond avec le centre de l'arc triomphal. La nef se partage en deux travées voûtées en grandes croisées d'ogives légèrement surhaussées. Les profils des arcs sont délicats. Les dosserets sont des demi-colonnes qui n'ont pour abaqes que des bandeaux de feuillage. La porte en accolade, dont les sculptures ont été mutilées, est ouverte au nord. Je dois décrire ailleurs la magnifique charpente de cette église.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP DE FIGUIÈRES (*Argenton*). — Achevée en 1551, ainsi que l'indique une inscription sur une clef de voûte. Elle se divise en deux travées à peu près carrées que recouvrent des voûtes en étoile. La voûte du chœur, construite d'après le

IV

ÉGLISES A UNE NEF AVEC CHEVET PENTAGONE.

Cazeaux, — Dolmayrac, — Lompian, — Hautefages,
Figuères.

C'est la forme la plus simple, et les petites églises bâties sur ce plan peuvent se passer de longues descriptions. Toutes celles que je vais étudier sont postérieures au XIII^e siècle.

J'ai parlé déjà de la chapelle de Cazeaux (Laplume) qui serait, dans ce genre, un monument assez remarquable si l'on en eût construit les voûtes, qui sont parfaitement indiquées.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ORENS DE DOLMAYRAC. — (Longueur 17^m 10 ; largeur 7^m 90). Ses voûtes en grandes croisées d'ogives légèrement surhaussées

recouvrent deux travées. Elles ont 10 mètres environ de hauteur. Des culs-de-lampe soutiennent la retombee des ogives. Un arc triomphal fort large, orné de moulures prismatiques ainsi que ses dossierets, forme la séparation du chœur dont la voûte est surchargée de liernes et de tiercerons. Une chapelle ou galerie de trois petites travées, ouvertes au midi par une brèche, est une addition qui ne détruit pas le plan général.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LOMPIAN (*Damazan*). — 20 mètres de longueur, 5^m 20 de largeur. Cette église diffère des autres en ce qu'elle est voûtée en petites croisées d'ogives. Quatre travées assez basses précèdent le sanctuaire. Les arcs sont ornés des moulures qui caractérisent la dernière période gothique. Les fenêtres, divisées par d'épais meneaux, ont pour tout remplage un petit *oculus*. Les contre-forts de ce petit édifice sont en brique.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE HAUTEFAGE. — Style de la fin du xv^e siècle. La voûte du sanctuaire est soutenue par sept arcs, qui s'unissent à une clef commune et dont l'un correspond avec le centre de l'arc triomphal. La nef se partage en deux travées voûtées en grandes croisées d'ogives légèrement surhaussées. Les profils des arcs sont délicats. Les dossierets sont des demi-colonnes qui n'ont pour abaque que des bandeaux de feuillage. La porte en accolade, dont les sculptures ont été mutilées, est ouverte au nord. Je dois décrire ailleurs la magnifique charpente de cette église.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP DE FIGUIÈRES (*Argenton*). — Achevée en 1551, ainsi que l'indique une inscription sur une clef de voûte. Elle se divise en deux travées à peu près carrées que recouvrent des voûtes en étoile. La voûte du chœur, construite d'après le

même système est surchargée d'arcs secondaires, de liernes et de tiercerons unis ensemble par sept clefs. Les arcs et les dossierets sont composés de moulures prismatiques. Les proportions de hauteur et de largeur de ce petit vaisseau sont assez justes.

Une petite chapelle faisant hache à gauche n'a reçu que la moitié d'une voûte gothique.

Les dates de cette église construite certainement d'un seul jet, et de plusieurs autres, que je citerai, prouvent que dans l'Agenais, durant tout le xvi^e siècle, on a construit exclusivement les églises à la façon gothique.

V

ÉGLISES A UNE NEF , POURVUES D'UN TRANSEPT.

Saint-Hilaire, — Lamaurelle, — Lusignan-le-Grand,
Lagarrigue, — Goux, — Lauseignan,
Saint-Pastour, — Pujols.

Les églises de ce groupe sont toutes postérieures au XIII^e siècle. Leur chevet est généralement pentagone, et ses contre-forts font face aux angles de la construction.

Les voûtes, en grandes croisées d'ogives ou en étoile sont légèrement surhaussées. Elles ont même hauteur sous clefs dans tout le vaisseau principal. Les voûtes d'ogives des croisillons sont moins élevées. La communication avec les bras du transept a lieu par des arcades basses au tiers-point obtus, comme percées en brèche.

Selon que la nef se compose d'une ou de plusieurs travées (sans compter celle qui correspond au transept) le plan général représente une croix grecque ou une croix latine.

Les doubleaux sont ordinairement épais et creusés de moulures curvilignes. Au contraire les arcs transversaux sont minces et revêtus de moulures prismatiques qui pénètrent les supports.

Je vais citer sept églises construites sur les points les plus divers du département, qui répondent exactement à cette description générale. Je connais d'autres édifices que je pourrais à la rigueur faire rentrer dans ce groupe. Les uns sont inachevés, les autres présentent de légères variantes. Leur mention offrirait peu d'intérêt. Les quelques notes qui suivent prouveront d'une manière suffisante que le plan que je viens de retracer sommairement fut très-usité dans l'Agenais du xiv^e siècle au xvii^e.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE. — Les croisillons sont établis sur des plans rectangulaires, en sorte que les petites croisées d'ogives sont tournées dans le sens longitudinal.

La nef proprement dite a deux travées. Celle du fond est un peu plus large que l'autre. Ses voûtes ont été remaniées à l'époque moderne, ainsi que le clocher quadrangulaire, racheté en octogone, qui la surmonte.

L'escalier du clocher est actuellement dans une tourelle flanquante. Autrefois la communication était établie par une galerie ménagée dans l'intérieur d'un mur de clôture.

Il y a quelques jolies clefs de voûte et des consoles décorées de feuilles délicatement sculptées.

Une partie de l'église est construite en petit appareil, matériaux empruntés sans doute à des ruines. Au sud, on peut voir une petite portion de soubassement qui paraît antique.

ÉGLISE DE SAINT-MARTIN DE LAMAURELLE (*Dolmayrac*). — Construit d'un seul jet, ce petit édifice ne paraît avoir subi aucun remaniement. Sa nef n'a qu'une

travée : ainsi le plan reproduit exactement une croix grecque.

Un clocher-arcade est élevé sur la façade occidentale ; il est complété par l'exhaussement des murs latéraux.

C'est, en somme, une petite tour ouverte d'un côté. Les moulures ont le style du xv^e siècle.

LUSIGNAN-LE-GRAND. — J'ai déjà décrit la partie romane de cette église. Les voûtes gothiques de la nef et l'addition du bras du transept ont donné à ce petit édifice tous les caractères des églises du groupe.

Le croisillon de gauche est recouvert par une voûte en étoile.

Une croisée d'ogive transversale remplit une petite travée qui précède le chœur.

Le plan, dans son ensemble, reproduit la croix grecque, car la nef est composée d'une seule travée.

A l'époque de la dernière transformation, on a construit au-dessus du chœur un étage fortifié. Les murs de cette salle sont percés de dix meurtrières appropriées à l'usage des armes à feu.

Sur l'extrados de l'arc triomphal s'élève une sorte de clocher, composé de trois murs et d'un appentis.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE LAGARRIGUE. — Sa date est certaine : le millésime 1559 est gravé sur la clef de voûte principale de la première travée.

La couverture du chevet est soutenue par un réseau d'arcs unis par sept clefs. Les trois premières travées de la nef sont recouvertes par des voûtes en étoile ; celle du fond par une simple croisée d'ogives, ainsi que les croisillons. Des demi-colonnes composent les dossierers qui divisent les travées.

Une tour rectangulaire, ayant un étage de baies en plein cintre, surmonte la façade occidentale.

ÉGLISE DE GOUX, (AIGUILLON). — Voisine de la précé-

dente, elle est construite sur un plan analogue. Sa nef n'a que trois travées dont les deux premières sont recouvertes par de grandes croisées d'ogives, tandis que la dernière n'a qu'une petite croisée. Le transept est incomplet. Il n'existe qu'un seul croisillon à gauche.

ÉGLISE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LAUSSEIGNAN, (*Lavardac*). — Vaisseau gothique, dans le style du xv^e siècle, accolé à une abside romane.

Le carré du transept et la travée unique de la nef sont plus larges que le chœur. Des voûtes en étoile les recouvrent. Les croisillons assez étroits ont reçu de simples croisées d'ogives.

Le clocher consiste en une haute tour carrée placée hors de l'œuvre.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PASTOUR. — Longueur totale dans œuvre, 21^m 10; longueur des bras du transept, 16 mètres; largeur de l'abside et de la nef, 8^m 70; hauteur des voûtes du grand vaisseau, 10^m 10; des croisillons, 5^m 10.

Cette église est conçue dans des proportions plus justes que les autres. La hauteur relative de ses voûtes lui donne un certain caractère.

L'abside à sept pans (8 arcs à la voûte) est éclairée par de hautes fenêtres garnies de meneaux. La nef n'a qu'une travée. Les croisillons sont plus longs que larges.

Leurs croisées d'ogives sont longitudinales.

Une petite chapelle de deux travées, accolée à l'abside, au midi, communique avec le sanctuaire par une arcade aux montants obliques. Au midi toujours, dans l'aisselle du transept, s'élève une tour rectangulaire haute de 17^m 50. Ce clocher n'a qu'un étage de fenêtres plein cintre.

La porte, placée dans la façade occidentale, est fort remarquable. Elle est divisée par un trumeau qui sou-

tient deux arcs plein cintre. La grande archivolté ou arc de décharge est également à plein cintre. Une décoration de torsades, de moulures rondes et de palmes lui est appliquée ainsi qu'aux pieds-droits. Deux bustes malheureusement mutilés ressortent dans le tympan. Cette porte a le style de la Renaissance. A l'intérieur de l'église, on retrouve comme motifs de décoration pour les minces bandeaux qui couronnent les colonnettes, des palmes et des feuilles de laurier du même style. L'édifice tout entier doit dater de la seconde moitié du xvi^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS DE PUJOLS. —

Le vaisseau dont les proportions sont assez vastes, est tout entier recouvert par des voûtes en étoile. La nef a quatre travées, y compris celle qui sépare les croisillons. Les moulures prismatiques des arcs pénètrent les dossierers au profil pentagone.

Cet édifice jouait son rôle dans l'ensemble des fortifications redoutables qui défendaient Pujols. Le clocher qui consiste en une tour carrée massive et qui est accolé à l'extrémité occidentale de la nef, protège une porte de ville. Son rez-de-chaussée, voûté en berceau, est sans communication directe avec l'intérieur de l'église.

VI.

ÉGLISES A UNE NEF BORDÉE DE CHAPELLES LATÉRALES.

**Bruch, — Villeneuve, — Saint-Hilaire d'Agen,
Lamontjoie, — Damazan, — Port-Sainte-Marie,
Laplume, — Montagnac-sur-Auvignon,
Francescas, — Montagnac-sur-Lède.**

J'ai publié dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* *, un article de généralités sur certaines églises gothiques du Haut-Languedoc et des provinces voisines, dont les plans font contraste avec les divers modes de structure des édifices du nord.

Voici en quelques mots les caractères particuliers et les principales variantes de ce type, ainsi que mes appréciations sur son origine, sur la date de son adoption, sur les causes qui le firent préférer à d'autres, enfin sur la géographie du groupe.

* T. xxxiii, p. 545.

Grandes ou petites, ces églises n'ont qu'une nef bordée de chapelles latérales, qui sont construites entre leurs larges contre-forts.

Presque tous ces édifices sont dépourvus de transept, et se terminent par un chevet pentagone. Il y a quelques exemples de chevets plats et de chevets composés de trois absides.

La petite croisée d'ogives est généralement employée dans les monuments de premier ordre, à cause de leur largeur disproportionnée. Parfois ces grandes églises sont pourvues de galeries, sortes de *triforium*, établies sur l'extrados des chapelles, ce qui a fait rejeter en arrière les baies de fenêtre formant le second étage.

Par le système de la construction, on éludait l'emploi des arcs-boutants, que remplacent assez rarement des arcades établies, dans le sens longitudinal, au sommet des contre-forts, soit à l'extérieur de l'église, soit à l'intérieur, dans le cas où il y a un *triforium*.

Un certain nombre de petites églises sont voûtées en grandes croisées d'ogives, conformément au système adopté dans les régions voisines, à savoir : quelques parties de la Provence d'une part; et d'autre part, le Sud-Ouest, où cette forme était imposée par les plans de l'école byzantine.

La plupart de ces églises ont des fenêtres de premier étage donnant dans la nef. Ces baies sont ordinairement très-étroites dans les petites églises, et peuvent être aussi remplacées par des œils-de-bœuf. Quelques édifices, ceux qu'une seule toiture recouvre, ne reçoivent le jour que par les chapelles.

Le clocher, toujours unique, est généralement placé sur la façade occidentale. Néanmoins, dans les petites églises il est quelquefois situé sur les côtés, jamais au-dessus du sanctuaire. Ces tours sont rarement à l'échelle des monuments.

L'extérieur des églises est d'un aspect assez lourd. Généralement la hauteur des vaisseaux n'est pas en

proportion de la largeur qui, dans quelques exemples, est portée jusqu'aux dernières limites.

On peut noter approximativement comme formant le périmètre du groupe, les villes d'Albi, de Carcassonne, de Perpignan, de Saint-Bertrand de Comminges, de Condom, de Moissac, qui toutes possèdent des églises de premier ordre bâties sur ce plan. Ces grands édifices ont certainement inspiré des imitations dans les régions voisines de ces frontières, que je suis loin de donner comme absolues. En effet, les exemples du type existant dans les villes de Cahors, de Puy-Lévêque, et dans celles de l'Agenais, que je vais citer, démontrent qu'à l'Ouest les points extrêmes du groupe sont au-delà de Moissac et de Condom. Les copies en réduction sont très-nombreuses, et je ne serais pas surpris qu'on en comptât plus d'une centaine. Elles n'ont pas été suffisamment étudiées, et d'ailleurs elles offrent peu d'intérêt en raison même de leur uniformité.

Le centre du groupe est Toulouse, Albi, Montauban, c'est-à-dire la partie du Haut-Languedoc où l'on construit en briques. J'attribue l'origine du type à cette région.

En effet, la préférence des architectes du Haut-Languedoc pour les églises à une nef s'explique très-bien par la difficulté qu'ils éprouvaient à construire en briques des supports isolés ayant une certaine légèreté. Faute de matériaux convenables pour élever des colonnes ou des piliers sveltes, comme ceux des églises gothiques à trois ou cinq nefs, ces constructeurs ont réduit leurs édifices à un seul grand vaisseau.

Une seconde preuve de l'origine du type, c'est que la plupart de ces églises diffèrent autant par le style que par la structure de celles du Nord. Généralement, elles n'ont pas de colonnettes, ni de moulures courbes. Les profils des dossierets, des montants et des meneaux de fenêtre, des archivoltes, des arcs de voûte, sont d'ordinaire à pans coupés et à biseaux. Ces façons repro-

duites même dans plusieurs églises bâties en pierre, caractérisent précisément les églises en brique du Haut-Languedoc. Nous pouvons donc conclure à l'imitation.

La date de l'adoption du type est difficile à préciser. L'église de Saint-Jacques de Montauban, qui a subi beaucoup de remaniements, mais dont la base bien caractérisée est de la fin du XII^e siècle, serait peut-être le premier exemple connu de ce plan *. La plupart des édifices de ce genre ne sont pas antérieurs à la fin du XIII^e siècle.

Après avoir établi ces prémisses, il me sera facile de rattacher à ce groupe un certain nombre de petites églises agenaises dont la description se trouvera par le fait singulièrement abrégée.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AMAND DE BRUCH. — Bien que les voûtes de la nef soient de construction récente **, je prends cet édifice pour modèle du groupe. Il est complet, et ses proportions sont relativement assez justes.

La nef comprend quatre travées voûtées en grandes croisées d'ogives. Les trois travées supérieures sont bordées de chapelles voûtées en croisées d'ogives longi-

* Je ne voudrais pas être accusé de rien exagérer dans l'intérêt de ma thèse. Ce plan, à vrai dire, n'est pas original. C'est celui des saintes chapelles et de certaines églises secondaires du Nord. Il y a de plus l'addition des chapelles entre les contre-forts; mais, par toute la France, des additions semblables ont été faites dans les édifices religieux de grandes proportions, quelle que fût leur structure.

Il faut seulement observer que nulle part ce plan ne fut employé systématiquement, et dans les proportions grandes ou petites, comme dans les provinces méridionales.

** Ces voûtes sont d'ailleurs élevées d'après les indications précises données par les formerets anciens. La restauration de l'église de Bruch a été exécutée en 1867 et 1868, par M. Léo Courau. Les plans ci-joints sont la réduction de ceux qui ont été dressés par cet architecte.

tudinales. Celle du fond correspond avec le clocher, qui est placé au midi, et dont le rez-de-chaussée donne un *pronaos* à l'église.

Le chevet à cinq pans est surmonté d'une voûte que renforcent six arcs.

Les dosserets engagés au quart sont circulaires. Leur socle est polygone. Ils s'amincissent au-dessus du point de pénétration des archivoltés; un mince bandeau sculpté les couronne.

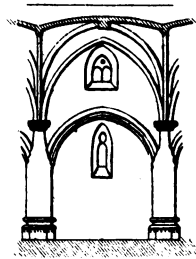
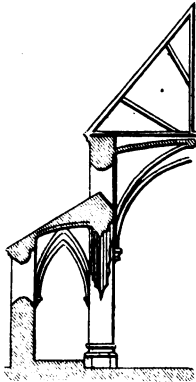
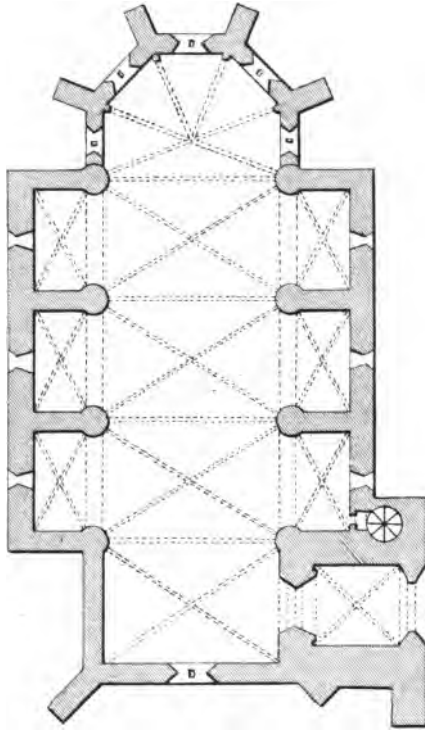
Ces bandeaux, ainsi que les consoles, qui supportent les ogives des chapelles, ont pour ornement des feuillages variés, des figures grimaçantes, des têtes humaines, des animaux hybrides, des anges tenant des phylactères, etc.

Les archivoltés sont basses et forment à la brisure de leur courbe un angle très-obtus. Les fenêtres de la nef ont peu d'élévation et une assez grande largeur.

L'église de Bruch est située en dehors de l'enceinte fortifiée du village.

ÉGLISES PAROISSIALES DE SAINTE-CATHERINE ET DE SAINT-ÉTIENNE DE VILLENEUVE-SUR-LOT. — Ces deux édifices ont entre eux les plus grandes analogies : chevets pentagones, nefs de quatre travées bordées de chapelles, et de plus cette particularité que les contreforts de la nef s'élèvent plus haut que la toiture des chapelles. Leurs archivoltés, en tiers-point obtus, pénètrent les supports. L'ornementation, plus développée dans l'église de Sainte-Catherine que dans l'autre, a tous les caractères de la décadence gothique. Des bandes étroites qui surmontent les dosserets sont, ainsi que les consoles, ornées de monstres, de personnages grimaçants, de têtes d'anges, de rameaux infléchis chargés de grossiers feuillages.

Voici les différences à noter. Les voûtes de l'église de Saint-Étienne, bâties sur des plans à peu près carrés, sont renforcées par des liernes et des tiercerons. Quel-



ÉGLISE DE BRUCH
PLAN. — COUPES D'UNE TRAVÉE
Échelle à 0m,0025 pour mètre

1

2

3

4

ques chapelles n'appartiennent pas à la construction primitive. Les colonnes-dosserets sont peu engagées.

L'église de Sainte-Catherine est construite mi-partie en pierre et en brique. Son portail, ouvert dans la façade occidentale, a tous les caractères de la fin du XIII^e siècle.

Une série de tores revêt ses montants et ses archivoltes.

Un pignon aigu, à cinq arcades en trois étages, surmonte cette façade et constitue le clocher.

La travée basse de la nef n'est pas bordée de chapelles tandis que la première moitié du chœur, très-développée, en est pourvue. Les arcs sont multipliés sous la voûte de ce chevet. Unis par huit clefs, ils retracent assez bien le dessin d'une rose à sept feuilles. Les autres voûtes sont composées d'ogives simples. Quelques clefs sont armoriées.

Les demi-colonnes sont engagées sur de larges dosserets.

Les moulures des arcs, d'ailleurs très-mal combinées, reproduisent des profils particuliers. La structure des doubleaux rappelle des formes usitées dans le Nord au XII^e siècle, tandis que les ogives sont formées de séries de baguettes en ressaut.

Les chapelles latérales sont dépourvues de fenêtres. Les baies de la nef et du chœur, dont les remplages affectent le style flamboyant, ont conservé quelques précieux restes de vitraux anciens, exemple qui est, je crois, unique dans le département.

Les deux églises ont été fondées sans doute en même temps que la bastide, mais elles n'ont été terminées que durant les XV^e et XVI^e siècles.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE D'AGEN, ANCIENNE CHAPELLE DES CORDELIERS. — Cette construction est mi-partie en brique et en pierre. La nef fort large a trois travées voûtées en grandes croisées d'ogi-

ves légèrement surhaussées. L'abside a sept pans et ses compartiments de voûte sont relevés.

Ces voûtes sont relativement fort basses, tandis que les fermes du comble sont légères et élancées. Je dois décrire ailleurs cette magnifique charpente.

Les arcs, ogives en plein cintre, doubleaux et formerets en tiers-point obtus, sont revêtus de moulures prismatiques. Leurs sommiers reposent sur des consoles.

Des fenêtres assez hautes mais étroites s'ouvrent dans les travées et dans les côtés du chœur. Leur remplage a le style de la fin du *xiv^e* siècle.

Les compartiments ménagés entre les contre-forts ne sont pas réguliers. Ceux du nord, moins larges que les autres sont anciens. Ces constructions accessoires correspondent avec la nef par des arcatures géminées.

Dans une restauration récente, dont M. le curé Magen a fait l'œuvre de sa vie, on a remanié les supports, complété la ceinture de chapelles, refait tout le rez-de-chaussée du chœur actuellement orné de stalles et de crédences. Les fenêtres dont plusieurs étaient condamnées, ont été garnies de beaux vitraux. Tout l'intérieur a été décoré par des peintures. Le portail, la rosace, la tribune, la chaire, l'autel, l'appui de communion, la plupart des consoles sculptées, appartiennent à cette restauration. Une flèche élégante a été construite à l'angle sud-ouest, sur les plans de M. Verdier.

L'édifice ancien n'avait d'autre clocher qu'une petite tourelle en carré long, qui s'appuyait sur le haut des contre-forts dans l'angle sud-est. Une petite croix de fer, en forme de tau la surmontait. Les fenêtres jumelles, ouvertes sur chaque face, étaient en plein cintre. On voit encore de ce côté une pierre sur laquelle sont représentées les mains stygmatisées de Saint-François.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS DE LAMONTJOIE.
— Édifice presque identique aux précédents, entière-

ment voûté, et d'assez grandes proportions. Il ne comprend que trois travées recouvertes par de grandes croisées d'ogives. Les chapelles, dépourvues de fenêtres, sont voûtées en croisées d'ogives longitudinales. Le clocher, placé au midi, correspond avec la travée basse de la nef.

Le chevet pentagone est bordé de deux petites travées qui simulent les croisillons d'un transept.

Les supports sont de grosses demi-colonnes qui se terminent par de minces bandeaux décorés de feuillages.

Cette église renferme un trésor bien rare : une magnifique chasse émaillée du XIII^e siècle, contenant des reliques de Saint-Louis.

Au chevet s'adosse un grand rétable à colonnades, surchargé d'ornements dans le style de la fin du XVI^e siècle, et dans le goût espagnol.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE DAMAZAN. — La nef compte trois travées accompagnées de chapelles, ainsi que la partie basse du chevet pentagone. L'ordonnance générale a été modifiée par des restaurations. On a pratiqué des galeries dans les clôtures des chapelles, ainsi transformées en bas-côtés. Les voûtes de la nef sont modernes et leurs arcs reposent sur des consoles, car il n'existait pas de dossierets.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE PORT-SAINTE-MARIE. — Cet édifice, qui a 29^m 60 de longueur sur 21 mètres de largeur, se divise seulement en deux travées carrées. Les chapelles de droite sont plus larges que les autres. L'abside est à sept pans.

Les voûtes de la nef, en grandes croisées d'ogives, n'ont été construites qu'à l'époque moderne, mais suivant une ordonnance tout indiquée. Les arcs de voûte du chœur sont supportés par des colonnes.

Les chapelles ont d'épaisses arcades pour archivoltes et pour couvertures des croisées d'ogives longitudinales.

Dans le fond de l'église une étroite travée est ménagée au-dessous de la tour du clocher.

A l'extérieur, du côté sud, une arcature (sept arcades en tiers-point) extradossée rompt la monotonie des lignes d'appareil d'un mur de soutènement.

Les contre-forts du sanctuaire sont très-développés. Ils abritent quatre petites chapelles ou dépendances, bâties sur des plans irréguliers.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BARTHÉLEMY DE LAPLUME. — Cet édifice est à date certaine. L'acte de fondation, dont l'original existe dans les archives de la commune, a été publié par M. l'abbé Barrère *. La première pierre fut posée en 1511 par noble Pierre de Saint-Cyr, architecte.

J'ai lu sur un des piliers de la nef l'inscription suivante: A. D. MDXLI DIE VI NOBE. FVIT CONSECRATA PRS ECCLESIA. On a donc employé trente ans à la construction.

Le clocher de cette église bâtie sur un point culminant, attire de loin le regard. C'est une tour, carrée à la base, octogone au sommet, qui ne se rattache à l'église que par un côté et fait saillie à gauche de la travée inférieure. Elle abrite le portail en lui donnant un porché monumental recouvert par une croisée d'ogives à clef percée.

On descend par un escalier jusqu'à cette porte que surmonte une accolade et que divise un trumeau décoré par une niche. De fines sculptures encadrent le tympan et revêtent les pieds-droits.

La nef comprend quatre travées dont les trois supérieures sont bordées de chapelles latérales. Des voûtes en étoile recouvrent cette nef, et de simples croisées d'ogives les compartiments latéraux.

Six arcs, unis par une clef commune, soutiennent la voûte du sanctuaire, dont le plan est pentagone.

* *Hist. rel. et monum.* t. II, p. 177, pl.

Les supports des arcs sont : dans le chœur , des demi-colonnes ; dans la nef, de gros piliers semi-circulaires ; dans les chapelles , de simples consoles. Les sommiers des arcs ne sont pas sur le même plan. Pour éviter la confusion , on en a fait correspondre quelques-uns à de petites arcatures intermédiaires. Le procédé de pénétration est appliqué partout.

Les consoles , ainsi que les abagues en bandeaux des piliers , ont été chargés des motifs de cette sculpture fantastique particulière à la Renaissance : anges ou démons sous toutes les formes ; animaux hybrides mêlés à ce cycle infernal ou céleste. A côté de la sirène traditionnelle se voient des têtes d'hommes sur des corps de griffons ou des têtes d'animaux sur des corps humains. Des sculptures pareilles existent à l'extérieur sur la tour du clocher. Les ornements empruntés à la flore sont rares. On remarque pourtant dans le sanctuaire des ceps de vigne dans lesquels se joue un personnage.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE FRANCESCAS. — Cette église , ainsi que beaucoup d'autres , a son histoire qui se rattache aux luttes de la commune. Durant le xvi^e siècle , des fossés l'entouraient , son clocher était muni de créneaux et ses murs de meurtrières. Mais , en dépit de leurs efforts pour transformer cet édifice en forteresse , les habitants n'osèrent pas se déclarer pour un parti , et , craignant de subir le sort réservé aux défenseurs des villes closes , ils durent par deux fois détruire de leurs mains les quelques ouvrages défensifs qui protégeaient leur bourg et leur sanctuaire.

Aussi protestants et catholiques venaient effrayer tour à tour par une occupation militaire et ruiner par des réquisitions cette ville si malheureusement située sur les routes d'Agen , de Condom et de Nérac.

Les livres des jûrades , conservés aux archives du département sont remplis des doléances de ce pauvre

peuple tantôt menacé par le seigneur de Lasserre, tantôt forcé de recevoir les soldats de Monluc, tantôt implorant l'assistance du roi de Navarre.

Les mêmes registres fournissent quelques dates des restaurations de l'église. Ces documents seraient précieux et je les citerais tous si le monument avait une plus grande importance. Mais l'église était plus que modeste, et d'ailleurs elle vient d'être complètement remaniée à l'époque moderne.

Un chevet pentagone ; une nef de trois travées bordée de chapelles ; une tour carrée servant de clocher, construite hors œuvre, à l'angle sud-ouest : tels sont les principaux membres de l'édifice.

On vient de voûter le sanctuaire, de peindre la charpente apparente moderne de la nef, de diviser par des arcatures doubles les archivoltés des chapelles.

Le portail, qui date du xvi^e siècle, est d'un grand caractère. Les pieds-droits de cette baie sont bordés de clochetons ; l'archivolte, jouant le rôle de linteau, est en anse de panier. Le tympan très-vaste est orné de moulures en relief retraçant les dessins particuliers au style flamboyant. De hautes arcatures à cintre brisé encadrent le tout.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN DE MONTAGNAC-SUR-LÈDE. — C'est durant les xv^e et xvi^e siècles qu'on a contruit à la suite du chœur roman de cette église une nef de trois travées bordées de chapelles. Cette nef est voûtée en petites croisées d'ogives, tandis que les compartiments latéraux sont recouverts par des voûtes en étoile dont les liernes se prolongent jusqu'à la clef des formerets.

La plupart des arcs reposent sur des consoles représentant des têtes saillantes. Il y a pourtant deux demi-colonnes faisant l'office de dossier. Toutes les moulures sont prismatiques.

La dernière chapelle construite est celle du fond à

gauche. On lit sur un des supports l'inscription suivante :

L. MDXLV MAISTRE. I
 SERAING CVRE DE VAV
 RIS FIST FAIRE LA PNT CHA
 PELLE A HOVNEVR DE DIEU
 DE NOSTRE DAMME DE PITIE
 ET DE S. I. EVANGELISTE.

Vauris est une paroisse voisine de Montagnac.

On peut voir dans une des chapelles latérales un curieux autel en bois, de la Renaissance. Deux panneaux représentent : Jésus au jardin des olives consolé par les anges, tandis que ses disciples dorment ; Jésus portant sa croix. Le crucifiement est figuré sur la porte du tabernacle.

La façade de l'église est flanquée de deux petites tourelles carrées hors œuvre que relie à une certaine hauteur une galerie en porte-à-faux sur plusieurs assises. En arrière de cette galerie percée de meurtrières s'élève un pignon-arcades qui constitue le clocher.

L'église a subi récemment diverses restaurations. On vient d'abaisser les toitures des chapelles pour ouvrir des fenêtres dans la nef, qui en était dépourvue, les jours étant pris dans les chapelles.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE MONTAGNAC SUR AUVIGNON. — Je ne cite que pour mention cet édifice plusieurs fois ruiné. Tout le côté gauche de la nef, bordé de chapelles, a le caractère des églises du groupe. La grande tour carrée du clocher subsiste encore. Elle s'adosse à une maçonnerie massive en petit appareil qui pourrait remonter à l'époque gallo-romaine.

VII

ÉGLISES POURVUES DE CHARPENTES REMARQUABLES*.

Mauvesin, — Aiguillon (chapelle des Carmes) — Agen
(église de Saint-Hilaire) — Hautefage,
Tourliac, — Villefranche.

Il n'est pas ordinaire de trouver dans les monographies de plus en plus nombreuses des églises du moyen âge, la description des charpentes.

La plupart des archéologues négligent l'étude de ces œuvres, qui pourtant révèlent une grande science de composition et d'assemblage, et qui ne méritent pas moins d'attention que les constructions elles-mêmes.

Il est vrai qu'un certain nombre de fermes de combles se ressemblent, que beaucoup d'autres ont été refaites, ce qui excuse certaines omissions. Mais il faut dire aussi que la tendance la plus commune est d'aborder l'étude des monuments à des points de vue trop super-

* Extrait du *Bulletin monumental*, t. XL, année 1874, p. 110.

ficiels d'artiste et d'antiquaire. Comme si le style était autre chose aux édifices que ce que le vêtement est au corps, au lieu d'analyser les plans, de disséquer les constructions par grandes pièces, on s'arrête avec trop de complaisance aux accessoires, sculpture et symbolisme, et l'on n'a que quelques mots pour l'œuvre capitale, celle des architectes, des maîtres maçons, des charpentiers, qui ont créé les proportions, qui ont ajusté avec tant de hardiesse les madriers et les voussoirs.

Les charpentes qu'on a le mieux décrites sont celles qui étaient destinées à rester apparentes ; elles deviennent fort rares. Moins bien garanties que les voûtes contre les agents de destruction, elles ont été généralement renouvelées ou mutilées. Il en est peu qui remplissent actuellement leur ancien rôle. Parfois on a reporté au-dessous des entrails le lambrissage, qui était jadis appliqué sur les pièces courbes.

Ces charpentes, qui reproduisent le plus souvent, dans une contexture grandiose, l'image d'une carène de navire renversée, sont d'autant plus intéressantes qu'elles resteront comme des modèles désormais sans copies. Tandis que la mode fait imiter partout les plans, les voûtes et le style des édifices du moyen âge, on ne peut songer à faire des ouvrages de charpenterie d'un aussi grand luxe. Il ne fallait pas moins des forêts d'arbres séculaires encore assez communes aux XIII^e et XIV^e siècles pour qu'on pût choisir parmi des milliers de chênes ces longues pièces de bois droites transformées en entrails et en poinçons biseautés, et quelquefois aussi décorées de sculptures.

Il est évident que les assemblages de pièces de fer laminé sont appelés à remplacer les grandes charpentes. Toutefois les premiers essais font douter que les architectes contemporains sachent tirer tout le parti possible de cet élément nouveau. Le fer ayant à la fois plus de souplesse et de force de résistance que le bois, doit être

traité d'une façon différente. Mais, bien qu'il ne s'agisse pas de copier, en employant le fer, certains modèles d'anciennes charpentes, il n'est peut-être pas inutile de s'inspirer de ces compositions pour donner aux édifices religieux des couvertures un peu différentes de celles, d'ailleurs bien réussies, qui peuvent convenir à nos halles et à nos gares.

ÉGLISE DE MAUVESIN, PRÈS MARMANDE. — La charpente apparente de cette église a été complètement décrite par M. Viollet-le-Duc *. Je ne puis qu'énumérer, après le savant architecte, les caractères particuliers qui rendent intéressante cette œuvre de la fin du XIII^e siècle.

C'est un berceau brisé, avec entrails et poinçons, au-dessus duquel existe un véritable faitage. Les jambettes qui forment la partie basse du berceau sont pendantes et s'assemblent dans les blochets ainsi que les chevrons. Les sablières sont posées sur les entrails.

Il est regrettable que cette belle charpente n'ait pas été maintenue dans son état primitif. Elle est aujourd'hui masquée par un lambris attaché aux entrails.

CHAPELLE DES CARMES, (AIGUILLON.) — La structure de cette chapelle est bien simple. C'est un vaisseau construit sur un plan rectangulaire, de 22^m 40 de longueur, sur 10 mètres de largeur **.

* *Dictionnaire*, t. III, p. 29. Dans la table, l'église de Mauvesin est attribuée par erreur au département du Gers.

** La longueur pouvait être autrefois plus considérable. En reprenant toute la façade, qui est construite dans le goût du dernier siècle, on aurait supprimé, dit-on, une ou deux travées ou maîtresses-fermes. Cet édifice ne sert plus au culte; il est subdivisé en plusieurs salles, dont quelques-unes reçoivent les débris de la mairie. J'avais passé bien des fois devant ce vieux monument, sans soupçonner qu'il pût rien offrir de remarquable, lorsque M. Cabrié,

Il est probable que l'église n'a jamais eu qu'un chevet plat. Elle est dépourvue de contre-forts, et ses baies anciennes ont été remaniées.

Tout l'intérêt qu'elle peut offrir est dans sa charpente, originairement destinée à rester apparente.

Des madriers en trois pièces (une jambette A, l'intrados de l'arbalétrier B, un esselier C), recourbées de façon à former un berceau brisé, ont leur point de départ au-dessous de l'amortissement intérieur des murs goutterots. Les arbalétriers plongent dans la maçonnerie de remplissage D. Je n'ai pu étudier de quelle façon ils se relient aux entrails et aux blochets noyés dans la construction.

Les jambettes reposent sur des sablières apparentes E, ornées de moulures. Ces poutres horizontales, placées en porte à faux, sont un véritable cordon de boiserie. Elles se raccordent avec les entrails et reposent sur des modillons F composés de simples pierres brutes.

Au-dessus du berceau s'étendent des entrails retroussés G. Ils sont combinés avec des entretoises H et soutiennent des jambettes droites I, rattachées aux arbalétriers.

La charpente n'a qu'un sous-faite L. La stabilité se maintient, bien que quelques poinçons se soient détachés des entrails.

Les mattresses-fermes sont au nombre de cinq. Elles délimitent six travées.

Les pièces apparentes, entrails et poinçons sont fortement biseautéés; ainsi leur coupe est octogone. Leur

mair d'Aiguillon, eut l'obligeance de me faire visiter la charpente ancienne.

Depuis l'époque où j'ai pris ces notes, M. le marquis de Castelnau-d'Essenault, inspecteur divisionnaire de la Société Française d'archéologie, a publié dans le *Bulletin monumental* (1873, t. xxxix, p. 665) un article, intitulé *Souvenirs archéologiques de la ville d'Aiguillon et de ses environs*, dans lequel figure une description de la charpente des Carmes, ainsi qu'un plan de la petite église romane de Saint-Côme.

épaisseur est fort réduite : le diamètre ne dépasse pas 30 centimètres. Les poinçons ont des moulures qui simulent la base et le chapiteau d'une colonne. Les entraits sont ornés, dans le milieu et à leurs extrémités, de sculptures à gros traits, creusées dans des bourrelets dont les fortes dimensions prouvent combien on a dû réduire l'épaisseur des madriers.

Les sujets représentés sont des têtes humaines, des personnages vêtus de longues robes, et surtout des têtes de monstres fantastiques, aux profils variés. Ces derniers motifs rappellent de fort près les gargouilles des cathédrales. Les gueules largement ouvertes semblent broyer les poutres entre deux rangées de dents formidables.

Les quelques dessins ci-joints donneront une idée de cette curieuse ornementation.

La structure de la charpente se reproduit à l'extérieur, sous l'apparence d'un gable élancé.

Une pièce des archives de la ville d'Aiguillon fournit la date approximative de la construction de cette chapelle. C'est la traduction en français d'un *vidimus* de 1402, relatant un acte du 22 mars 1280-81, par lequel Pierre de Saint-Pastour concède au frère Laurens, provincial des carmes, un emplacement dans l'intérieur de la ville d'Aiguillon, à la condition que les PP. carmes détruiront leur couvent et leur église, situés au-delà des murs, pour les reconstruire en deçà *

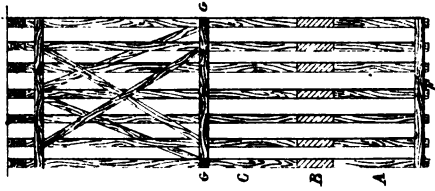
Bien que la copie de cette charte n'offre aucun des signes de validation qui peuvent donner à des *vidimus* l'autorité des actes originaux, j'ai tout lieu de la croire authentique, car les formules en sont régulières.

ÉGLISE DE SAINT-HILAIRE D'AGEN. — J'ai déjà dit en décrivant cette église que les voûtes, composées de

* Archives départementales de Lot-et-Garonne. Fonds des communes. (St. E. Aiguillon. GG. 1.)

Chapelle des Carmes (Aiguillon)

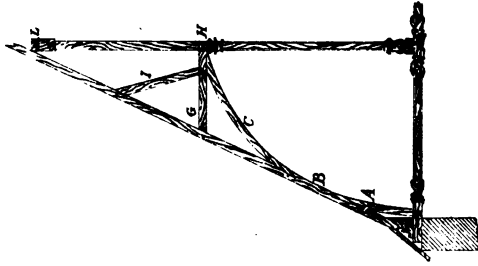
Coupe longitudinale d'une ferme *Coupe transversale d'une ferme*



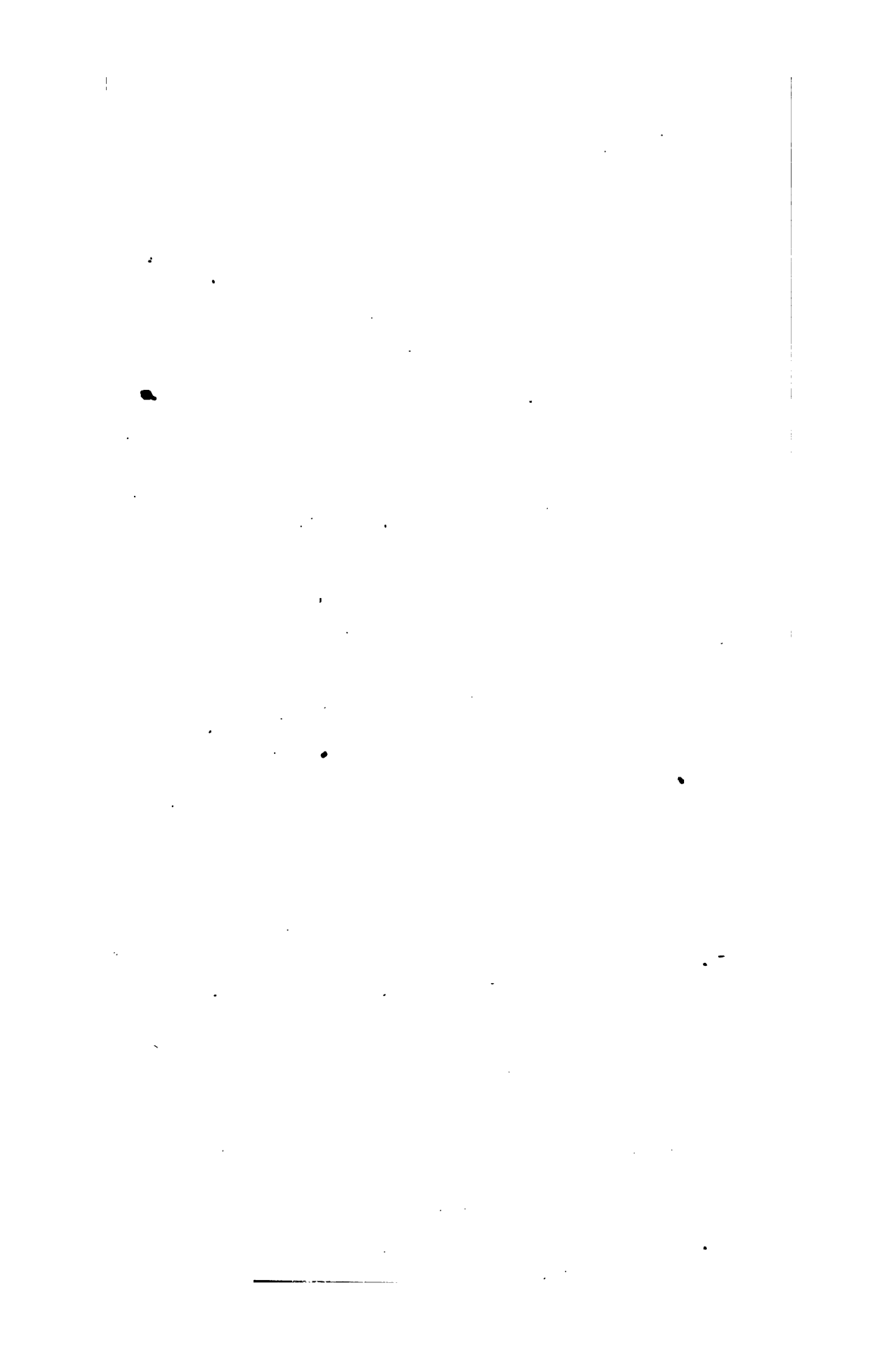
Echelle à 0^m01 pour mètre.
0 1 2 3 4 5

Eglise de Hauteefage.

Coupe transversale d'une ferme.



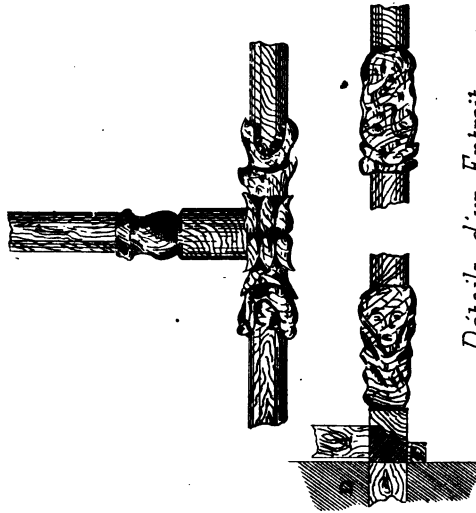
Echelle à 0^m01 pour mètre.
0 1 2 3 4 5



Chapelle des Carmes. (Aiguillon.)

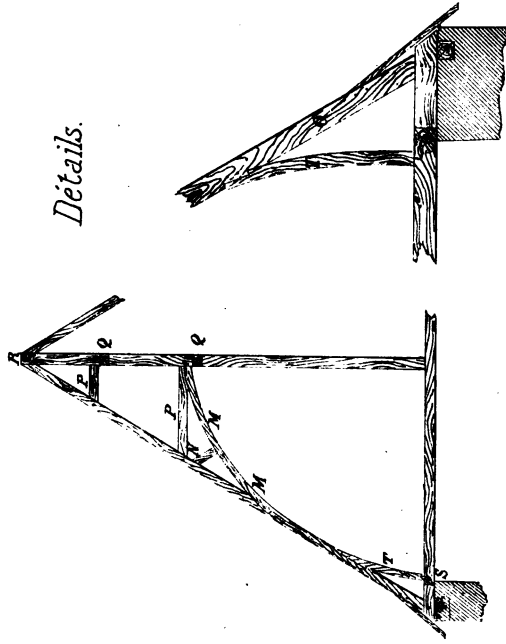
Eglise de S^t Hilaire d' Agen.

Base d'un Poinçon.



Détails d'un Entrait.

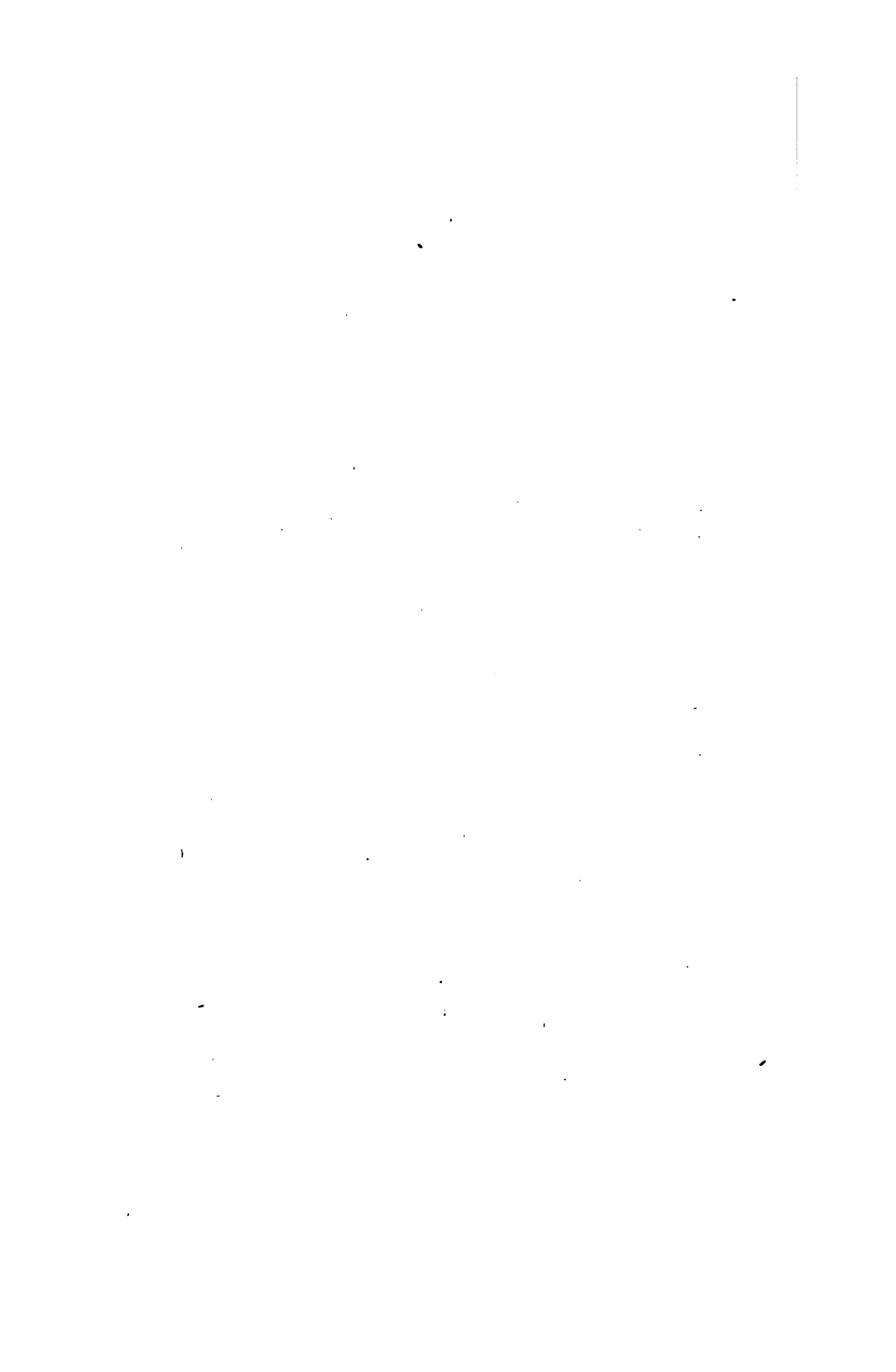
Coupe transversale d'une ferme.



Détails.

Echelle à 0^m005 p^r mètre

Echelle à 0^m015 p^r mètre.



grandes croisées d'ogives, sont relativement fort basses. L'édifice est surmonté d'une charpente en berceau brisé, très-élançée, dont la structure se rapproche beaucoup de celles des églises de Mauvesin et d'Aiguillon. Les entrails et les poinçons sont chanfreinés sur leurs arêtes.

Cette charpente était-elle destinée à rester apparente ? Je ne le crois pas. Il faudrait, pour établir une opinion contraire, prouver d'abord que les voûtes et les contre-forts ont été ajoutés après coup. De plus, on ne voit pas de traces de clous sur les pièces recourbées qui auraient eu un lambrissage. Enfin, il existe au-dessus de l'amortissement des murs, des vides qui auraient été comblés si la charpente avait constitué l'unique couverture de l'église.

Il faut donc admettre que, tout en prodiguant ce luxe qui consiste dans le choix et dans l'ajustement des pièces de la charpente, les constructeurs ne tendaient qu'à donner à l'édifice un pignon aigu pour façade, en même temps que des fermes très-inclinées, produisant un grand effet à l'extérieur.

La partie haute de la charpente offre un ensemble de pièces plus compliqué que celui des deux églises précédentes. Les esseliers courbes MM sont composés de deux madriers qu'enforcit, à leur liaison, une contre-fiche N appuyée sur l'arbalétrier O. Il y a deux entrails retroussés PP, deux entre-toises QQ et un faitage R.

La sablière S, sur laquelle reposent les jambettes T, est dans le plan des entrails * ; l'autre V, placée à l'extrémité du mur, est au-dessous des mêmes pièces. Dans les intervalles des entrails ce sont des blochets qui jouent leur rôle. Les fermes-maitresses sont au

* Il faut remarquer que d'après cette disposition, qui existe aussi dans l'église d'Aiguillon, la sablière se soude aux entrails, tandis que les blochets s'assemblent dans la sablière.

nombre de dix. La charpente représente un triangle de 13^m 40 de base, sur 11 mètres de hauteur.

ÉGLISE DE HAUTEFAGE. — Si l'on pouvait conserver quelques doutes sur la destination réelle de la charpente de l'église de Saint-Hilaire d'Agen, ils seraient dissipés par l'étude des fermes de comble de l'église de Haute-fage. Le rapprochement avec la coupe transversale des fermes de l'église d'Aiguillon, démontre assez le peu de différence qui existe entre les charpentes des deux ordres.

Il faut donc admettre que les charpentiers de l'Agè-nais traitaient avec le même soin une œuvre dissimulée aux regards, que si elle eût été destinée à rester appa-rente.

A l'extérieur, l'élévation de la toiture révèle les belles proportions des fermes de comble, qui n'offrent com-parées aux trois que je viens de décrire, qu'une légère simplification. Les jambettes, les parties intermédiaires des arbalétriers, les esseliers, au lieu d'être taillés sui-vant des lignes courbes, sont droits. L'esselier, qui n'atteint pas le poinçon, est fixé dans l'entrait retroussé. Les sablières sont posées l'une au niveau des entrails, l'autre au-dessous, comme à Saint-Hilaire.

L'ensemble offre le tracé d'un berceau à sept pans. Les bois sont tous équarris à vive arête.

L'œuvre entière ne renferme que quatre travées déli-mitées par trois fermes-maitresses.

Je juge inutile de décrire longuement les assemblages de la partie élevée au-dessus de l'abside polygone. Ils dérivent des mêmes principes que les fermes ordi-naires.

Ce rond-point est moins compliqué que celui de l'é-glise de St-Hilaire, dans lequel trente arbalétriers sont élevés au-dessus du chœur. Ces pièces se soudent les unes aux autres, à une certaine hauteur et sont rédui-tes au nombre de onze à leur point de réunion autour

du poinçon. Quatre poutres horizontales tendent des murs goutterots au centre de l'entrait.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE TOURLIAC. — Les modèles précédents de charpentes, admirables par leur exécution aussi bien que par leurs formes élancées, auraient pu tous également suffire comme couvertures des églises, c'est-à-dire remplacer les voûtes. Combinés avec des croisées d'ogives ces types ont un défaut. Naturellement les clefs des doubleaux ne peuvent dépasser le niveau des entrails. Reste comme construction inutile toute la portion des murs qui s'étend entre les sommiers des arcs et les sablières. Il est vrai qu'au centre des travées les formerets s'élèvent de toute la hauteur des murs ; mais il subsiste malgré tout de grands triangles aveugles perdus sous le comble.

En faisant subir quelques modifications hardies à leurs charpentes, les architectes de l'Agenais en vinrent à corriger ce défaut pour l'économie de la construction.

Dans l'église de Tourliac, l'entrait est reporté au tiers de la hauteur de la charpente. Plus haut s'étend un second entrait retroussé. Par la combinaison des jambettes et des esseliers consolidant le tout, on eut deux étages superposés qui forment comme deux berceaux à sept pans. Dans chaque moitié de ferme ces berceaux se décomposent ainsi : premier étage : une jambette élevée perpendiculairement du blochet à l'arbalétrier ; l'arbalétrier ; un esselier, bandé de l'arbalétrier à l'entrait retroussé ; l'entrait ; second étage : une jambette ou moise élevée perpendiculairement du premier entrait à l'arbalétrier ; l'arbalétrier ; un esselier tendant de l'arbalétrier au second entrait retroussé ; l'entrait.

On comprend que, grâce au dégagement du bas de la charpente, les voûtes puissent prendre naissance immédiatement au-dessous des blochets. Seulement, le développement des formerets étant gêné par les arbalé-

triers, leur courbe dut être fatalement modifiée. Elle fut réduite à la forme dite anse de panier.

La charpente de l'église de Tourliac, très-élançée, n'a qu'un sous-faîte. Les voûtes sont modernes; mais leur tracé était exactement indiqué.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE VILLEFRANCHE DU CAYRAN. — Le chœur, plus étroit que la nef, comprend un chevet pentagone et une travée recouverte par une voûte en étoile et bordée de croisillons. Cette partie de l'édifice a le style de la dernière époque gothique. Des culs-de-lampe et des abaques représentent des personnages grotesques et des animaux fantastiques.

La charpente de la nef est analogue à celle de l'église de Tourliac. On l'a masquée par une voûte légère simulant des croisées d'ogives.

Toutes les charpentes que je viens de décrire produisent un grand effet, étant plus élançées que ne le sont généralement les voûtes. Mises au jour, ces magnifiques couvertures en boiserie grandiraient les proportions des églises et seraient certainement préférables aux grandes croisées d'ogives qui écrasent leurs nefs.

Reste à savoir si les influences de la température, trop sensibles dans les limites extrêmes du froid et de la chaleur, et si les gouttières, difficiles à éviter dans les grandes pluies, ne rendraient pas inhospitaliers des édifices pourvus uniquement d'un genre d'abri aussi simple.

Qu'on me permette maintenant une observation technique. Je n'oserais affirmer, au simple titre d'archéologue, la solidité remarquable de ces charpentes. Tout au plus pourrais-je tirer une conclusion de ce genre en prenant pour argument l'épreuve décisive que les siècles ont déjà fait subir à ces ouvrages. Mais il me

sera facile d'invoquer l'autorité d'un maître pour mieux faire ressortir tout le mérite de ces ouvrages.

M. Rondelet, qui écrivait un traité de construction devenu classique à une époque où nos anciens monuments n'étaient pas encore appréciés à leur juste valeur, a décrit théoriquement une charpente semblable à celle de l'église de Hautefage. Il conclut ainsi : « Cette « combinaison qui forme partout des triangles, est la plus « propre à maintenir les assemblages, parce que toutes « les pièces sont mutuellement entretenues par d'autres « qui agissent dans le sens de leur longueur, dans « lequel elles ne sont susceptibles ni de rallongement « ni de diminution sensibles par les variations de la « température...

« Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que, dans « les combles d'une grande étendue, la composition de « ces fermes donnait lieu à des effets perspectifs d'un « beau caractère et dont on pourrait tirer un parti avantageux pour les charpentes qui doivent demeurer « exposées à la vue *.

Il faut observer également que les pièces auxiliaires, qui forment le berceau brisé ou le berceau à sept pans, jouent en quelque sorte le rôle de sous-arbalétriers et contribuent à maintenir l'œuvre dans son plan vertical.

Toutes les charpentes que je viens de décrire ont des fermes d'assemblage** ou des chevrons portant fermes.

Les pénétrations des pièces sont généralement à tenons et mortaises, selon la pratique la plus ordinaire du moyen âge. Il y a cependant dans l'église de Saint-Hilaire un certain nombre de pièces reliées par des ar-

* J. Rondelet. *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*. Paris, 1829, in-4°, t. II, p. 119, 120, et pl. CVI, fig. 1.

** On entend par là que toutes les pièces de bois dont elles sont composées sont d'un même échantillon, et que chaque chevron « figure l'arbalétrier d'une ferme. » (Rondelet, *loc. cit.*)

matures en fer. Ces ajustements me paraissent appartenir à des restaurations.

Ces diverses charpentes sont en bois de chêne.

Les édifices religieux de l'Agenais ne sont pas les seuls qui soient pourvus de belles charpentes. Une aile du château de Duras (xv^e siècle), abritant une grande salle de proportions gigantesques, est recouverte par une charpente qui se rapproche assez de celle de l'église de Hautefage.

Henri IV, alors qu'il n'était que simple gouverneur de la Guyenne, faisait choisir les plus beaux chênes de la forêt de Francescas, pour composer les fermes de comble élancées de son château de Nérac.

Il me reste sans doute à découvrir dans le département d'autres charpentes qui mériteraient d'être décrites.

Je n'hésite pas à attribuer aux traditions importées par les Anglais le goût des architectes du pays pour les belles charpentes. La composition et l'assemblage de ces œuvres révèle l'habileté de praticiens habitués à la construction des navires.

On remarquera d'ailleurs que quelques-unes des églises munies de ces fermes de combles datent précisément de l'occupation anglaise.

Je signalerai néanmoins une différence capitale entre les charpentes anglo-normandes et celles des églises du Lot-et-Garonne : les premières sont composées de grosses pièces, les secondes, de madriers réduits autant que possible par l'équarissage dans les parties les moins exposées à se déjeter.

VIII

ÉGLISES SUR DES PLANS DIVERS OU QUI N'ONT QUE DES
FRAGMENTS DE L'ÉPOQUE GOTHIQUE.
DE QUELQUES PARTICULARITÉS DU STYLE GOTHIQUE DE
L'AGENAIS.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU BOURG (AGEN). —
Ce petit édifice, très-simple, bâti en brique, a le style
du XIII^e siècle.

La nef, terminée par un chevet plat, se divise en
quatre travées recouvertes par des croisées d'ogives.
Trois petites colonnettes élancées composent les dosse-
rets et correspondent à la naissance des arcs.

Les fenêtres latérales n'ont pas de remplage; elles
sont étroites comme des baies romanes, et la brisure de
leur cintre est peu sensible.

A droite, dans les trois plus hautes travées, on a
pratiqué des ouvertures en brèches, auxquelles corres-

pond une sorte de bas-côté, de la dernière période gothique*.

Le portail est à l'occident. Son archivolte en tiers-point est décoré de roses. Au-dessus, un *oculus* s'ouvre dans la nef. Six arcades, presque en plein cintre, par 1, 2, 2, 1, ajourent le pignon, en forme de gable élançé, qui surmonte la façade.

À l'intérieur, quelques feuillages décorent les chapiteaux des colonnettes. Les profils des arcs sont délicats.

On voit appliqués dans cette chapelle des procédés d'allègement du XIII^e siècle altérés par les traditions romanes et les façons lourdes qui sont la conséquence de l'emploi de la brique. Il est certain, par exemple, que les fenêtres ne sont pas à l'échelle de l'édifice. Il en existait pourtant une dans le chevet qui était fort belle, mais seulement ébauchée. Elle était munie de rosaces et de meneaux. Ces pièces de remplage étaient simplement ravalées. Actuellement on démolit le chevet pour le remplacer par un chœur à cinq pans.

Une bonne restauration a consisté à reprendre par la base les colonnettes qui avaient été tronquées, et à refaire des tailloirs mutilés.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-FOY D'AGEN. — Il est inutile, je crois, d'analyser dans tous ses détails un monument qui appartient à des époques très-différentes et qui néanmoins offre peu d'intérêt.

L'église de Sainte-Foy est la première construction ancienne qui frappe les yeux du voyageur lorsqu'il franchit l'enceinte de la gare d'Agen. Ce premier coup d'œil est défavorable, car on croirait plutôt voir une grange qu'un édifice religieux.

La nef, qui était d'abord unique, appartient à la pre-

* Ce sont là sans doute les trois chapelles que Florimond Dauré fonda par son testament, en date de 1553. (Archives de l'Hôtel de Ville d'Agen. BB. 42.)

mière époque gothique, c'est-à-dire à la seconde moitié du XIII^e siècle. Elle comprend trois travées voûtées en grandes croisées d'ogives légèrement surhaussées. Les arcs, dont les moulures sont assez fines, reposent sur des consoles dont la plupart ont été refaites. Les fenêtres à cintre brisé, sont étroites, munies à l'intérieur de colonnettes dans leurs montants comme les baies romanes. On remarque des cordons qui forment un encadrement en forme de merlon autour de ces fenêtres.

Les murs sont en grande partie bâtis en briques beaucoup plus petites que celles qu'on avait employées dans la construction des Jacobins*.

A l'extérieur, un cordon, au profil carré, posé sur un rang de modillons bruts circule au deux tiers environ de la hauteur. Au-dessous de la charpente, à angle très-obtus, on a ménagé une sorte de retraite qui a des baies en plein cintre faisant sans doute l'office de créneaux, car l'église était reliée à l'enceinte fortifiée.

Tel était au XIII^e siècle le sanctuaire dédié à l'illustre martyr agenais. Plus tard, vers le XV^e siècle, on fut obligé d'agrandir ce modeste édifice insuffisant pour le service d'une paroisse. On éleva des bas-côtés et un chevet pentagone parementés en pierre et flanqués de contre-forts sur les angles. On fit dans les murs des ouvertures en brèche pour établir la communication entre les trois nefs. Ces archivoltes sans moulures, basses et lourdes, rappellent de tous les points les épaisses arca-

* Les briques de parements de la chapelle de Notre-Dame du Bourg sont également de dimensions moyennes.

Je ne crois pas que les briques larges et épaisses, à la façon toulousaine (0 m 30 à 0 m 33 de longueur, sur une épaisseur de 0 m 05 à 0 m 06) aient été en usage dans l'Agenais, à une autre époque qu'au milieu du XIII^e siècle. Alors l'influence des constructions du Haut-Languedoc se faisait ressentir dans le choix et dans la fabrication des matériaux comme dans l'adoption de certains plans et de quelques détails de style.

des, dites cornières, qui abritent les côtés d'une des rues de la ville. On recouvrit par des croisées d'ogives longitudinales les deux travées de chaque bas-côté. Le style du remplage des fenêtres et les profils des arcs accusent la dernière période gothique.

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE VILLERÉAL.

— Le plan de cette église est exactement en croix latine. Le chevet est plat; deux chapelles secondaires sont abritées dans les aisselles des croisillons. Seuls ces édicules et les bras du transept sont voûtés en croisées d'ogives.

La longueur du vaisseau dans œuvre est de 39 mètres; sa largeur, 10^m 80, et dans les croisillons 26 mètres. La hauteur des dossierers de la nef est de 8^m 30. La voûte qu'on avait l'intention de construire aurait donc eu 14 mètres de hauteur sous clef.

Ce monument peut être étudié à divers points de vue.

Je ferai remarquer tout d'abord qu'il date, comme son style le prouve, du milieu du XIII^e siècle, c'est-à-dire qu'il est contemporain de la fondation de la bastide. C'est là un fait assez rare dans l'histoire des villeneuves de l'Agenais.

Cette église paraît avoir été construite d'un seul jet et n'offre la trace d'aucune addition. Ses proportions vastes témoignent des espérances qu'avaient les fondateurs de grouper dans ce centre une population nombreuse.

Elle était autrefois facilement accessible de tous côtés. Une porte monumentale est ouverte dans la façade occidentale; deux autres portes, vis-à-vis l'une de l'autre, sont percées dans les murs de la nef.

Il suffisait de murer ces baies (ce qui a été fait pour les portes latérales, à je ne sais quelle époque) pour transformer l'église en forteresse. La façade est flanquée sur les côtés de deux tourelles carrées reliées au

sommet par un chemin de ronde crénelé. Les baies de fenêtres sont placées à une assez grande hauteur pour n'être pas facilement escaladées. Les murs sont fort épais et munis de gros contre-forts que je crois tous contemporains, bien qu'il y en ait de trois sortes différentes : ceux de la nef sont appliqués perpendiculairement aux murs ; ceux des croisillons font face aux angles* ; ceux des angles du chevet ont la forme des tourelles carrées de la façade ; ils doublent complètement ces angles et se présentent à l'extérieur en pointe. Ce sont de véritables éperons**.

Tous ces appuis sont dépourvus de ressauts.

Les tourelles de la façade n'étant point assez larges pour renfermer les cloches, celles-ci ont été placées sous les arcades du mur surhaussé de la façade. L'amortissement de ce mur, coiffé d'une petite toiture, est horizontal. Les clochers-arcade de ce genre placés entre deux tourelles unies par un chemin de ronde, se rencontrent particulièrement dans l'arrondissement de Villeneuve. Les églises de Montagnac-sur-Lède, de Montaut-le-Vieux, en offrent des exemples.

Tous les tiers-points des baies de portes et de fenêtres sont fort aigus, c'est-à-dire affectent la forme lancéolée qui, à l'époque de la construction, était abandonnée dans le nord depuis déjà cinquante ans. Les dossierets placés dans les angles sont des colonnettes isolées ; ceux qui sont appliqués au mur de la nef se composent d'un faisceau de cinq colonnettes rondes. Ils partagent le vaisseau en cinq travées. Les dessins rayonnants des remplages des fenêtres et des caissons du portail, les profils des croisées d'ogives construites dans les chapelles, les feuillages qui ornent les cha-

* Quelques auteurs ont prétendu que cette forme n'avait pas été appliquée avant le xiv^e siècle. Cet exemple démontre qu'on en faisait usage dès le milieu du xiii^e.

** Cette forme a été souvent appliquée aux tours carrées des manoirs du xii^e siècle.

piteaux des colonnettes, ont également le style du milieu du XIII^e siècle.

Des statuettes aujourd'hui mutilées ornaient les archivoltes du portail dont les proportions sont vastes.

La fenêtre placée au centre du chevet est à la fois large et haute. Elle est divisée par deux meneaux et remplie au sommet par trois cercles. Cette belle fenêtre est actuellement murée.

Il serait convenable de la rétablir et de l'orner de vitraux dans la restauration qu'on se propose de commencer bientôt.

Cette restauration est bien facile à exécuter. Le tracé des voûtes est tout indiqué. Les ogives des croisillons fournissent des modèles pour le profil des arcs.

Il ne faudra pas hésiter, par exemple, à sacrifier le rétable moderne plaqué sur le chevet. Il n'a pas de style. Il se compose de panneaux vides et de colonnes qui ne portent rien. Impossible de le préférer à la verrière.

Il ne me reste plus qu'à citer quelques portions d'édifices qui n'ont pas été terminés dans le style de leur fondation ou qui ont été refaits.

Les églises de Monflanquin, de Fréchou, de Moncra-beau, possèdent des portails du XIII^e siècle dont les pieds-droits offrent une série de colonnettes qui correspondent à des tores de même mesure plaqués sur les voussures.

Le portail de l'église de Savignac de Monflanquin, qui date de la dernière période gothique, est fort remarquable. Ouvert entre deux faux contre-forts surmontés de pinacles, il est encadré par des moulures dont les courbes gracieuses se terminent en tiers-point, à l'exception de celle de la bordure extérieure qui forme une accolade chargée de crochets végétaux.

Jusqu'à une certaine hauteur, les pieds-droits sont ornés de moulures rectilignes. Plus haut, c'est une ligne de consoles. Quelques-unes portent une large bande

formée de demi-cercles de branches feuillées enlacées. Cette décoration végétale est en plein relief, car, selon le mode de sculpture de l'époque, les évidements sont profonds.

Des oves font saillie sur le linteau, et le tympan, de grandes proportions, est occupé au centre par une niche. Les côtés sont ornés de moulures qui présentent les courbes et les contre-courbes particulières au style flamboyant.

L'église paroissiale de Sainte-Bazeille a conservé son ancien clocher surmonté d'une flèche en pierre, dont les arêtes sont chargées de crochets massifs. C'est peut-être, avec le clocher de Sainte-Colombe, le seul exemple de flèche en pierre que l'on puisse citer dans le département. Je n'ai visité, il est vrai, que les deux tiers des communes du Lot-et-Garonne, mais je ne suppose pas qu'il me reste à découvrir des édifices construits sur des plans nouveaux. Sept ou huit types avec des variantes, pour l'époque romane, autant pour l'époque gothique : c'est, je crois, tout ce qui constitue l'originalité des édifices de la région.

Durant la période gothique, les architectes de l'Agonais n'ont été ni bien inventifs, ni bien féconds. Ils n'ont pas toujours appliqué régulièrement les principes de la construction que l'esprit d'imitation leur faisait adopter. C'est ainsi que les tiers-points sont quelquefois appareillés avec une clef centrale qui chevauche sur les claveaux ; c'est ainsi que le plein cintre persiste souvent dans les baies des clochers et des pignons-arcades. Fréquemment les fenêtres des nefs sont étroites et percées par un large ébrasement, comme à l'époque romane.

L'ornementation est rarement originale. On peut citer comme un des motifs les plus curieux, les troncs d'arbre et les bâtons écôtés qui se voient sur un pilier

de l'église de Sainte-Colombe, et sur le portail de celle de Casseneuil. Cette forme singulière se rencontre fréquemment dans les édifices religieux et surtout dans les constructions civiles du Quercy. Elle fut à la mode à la fin du xv^e siècle et au xvi^e.

Rapprochons de ce genre d'ornement les grosses tiges chargées de feuilles qui décorent les piliers de l'église de Sainte-Catherine de Villeneuve-sur-Lot, et les ornements du portail de Savignac qui vient d'être décrit.

RÉSUMÉ.

Il est aisé maintenant de faire la part des influences diverses qu'a subies l'architecture religieuse de l'Agénais.

Les plans de l'école romane de l'Aquitaine (nefs sans étage, contre-boutées les unes par les autres) ont été appliqués aux églises à trois nefs des XI^e et XII^e siècles. De là devaient dériver plus tard certaines églises gothiques dont les nefs ont les mêmes hauteurs sous clefs.

Dès le XI^e siècle, le pilier rond, cantonné de quatre colonnettes, est appliqué à l'église de Moirax. Au XII^e siècle, des piliers circulaires forment la séparation des nefs dans l'église de Monsempron.

Les monuments byzantins du Périgord ont inspiré directement les constructeurs de l'église de Saint-Caprais d'Agen. Les coupoles sur pendentifs des chœurs et des transepts romans, les grandes croisées d'ogives surhaussées, les plans rappelant la croix grecque de certaines églises gothiques, constituent des imitations de plus en plus éloignées qui concordent d'ailleurs avec la dégénérescence de l'école dont Saint-Front de Périgueux fut la création primordiale.

Les plans romans et byzantins se sont modifiés les uns par les autres.

Les petites églises romanes du département offrent sept ou huit types, très-simples il est vrai, mais dont

la plupart paraissent reproduire des plans usités dès l'époque carolingienne ou même dès l'époque mérovingienne. Dans cette dernière catégorie on peut comprendre particulièrement les églises dont le chevet est ceint de trois absides diversement orientées.

Les clochers, élevés au-dessus des sanctuaires, tiennent la place des anciennes tours-lanternes.

Presque toutes les formes de voûtes ont été appliquées aux travées carrées des chœurs.

L'église de Layrac est un modèle achevé des grandes églises romanes à une nef.

Les églises de Sainte-Livrade et de Saint-Côme, curieuses par la disposition particulière de leurs chapelles absidales, doivent être distinguées parmi les plus anciens exemples d'un plan qu'on devait appliquer plus tard aux cathédrales de Sens et de Cantorbéry.

Le style tient à la fois des écoles de l'Auvergne, du Haut-Languedoc, de la partie occidentale de la Guyenne, et du Poitou.

Le genre roman paraît avoir duré jusqu'au milieu du XIII^e siècle.

L'architecture gothique n'est pas représentée dans l'Agenais par des édifices de premier ordre. Il ne subsiste aucun monument dans le style des deux premières époques. Il est douteux qu'on en ait élevé. Cependant dès la fin du XII^e siècle on applique les croisées d'ogives aux chœurs et aux transepts de quelques églises.

Au milieu du XIII^e siècle on construit à Agen les chapelles des Jacobins et de Notre-Dame du Bourg. La première est remarquable par sa division en deux nefs, qui d'ailleurs se retrouve dans d'autres édifices.

Le style qu'on avait inauguré, le style de la belle époque, ne fut pas encore appliqué aux églises rurales. Le temple de Port-Sainte-Marie fait exception.

On peut faire remarquer que les chapelles bâties dans l'Agenais par les Templiers ont, la plupart, des chevets plats.

Au milieu du XIII^e siècle on jette les fondations de la belle cathédrale Saint-Étienne, toujours inachevée, souvent reprise, et qui de nos jours est totalement détruite.

Au XIV^e siècle on construit l'église de Marmande. Ce sont les deux seules églises conçues selon les procédés architectoniques des écoles du Nord, les seules dans lesquelles l'emploi de l'arc-boutant ait permis de donner des étages à la nef principale.

Un plan qui paraît avoir son origine dans le Haut-Languedoc, où l'on construisait en brique, fut souvent adopté dans l'Agenais, à partir du XIV^e siècle. Ce plan consiste essentiellement à réduire les édifices à une large nef bordée de chapelles établies entre les contre-forts.

Au XIV^e siècle, on recouvrait encore quelques nefs de magnifiques charpentes apparentes, figurant un berceau en tiers-point aigu. Cette pratique pourrait être une importation anglaise. Le style de quelques églises offre des détails d'un caractère étranger qui semblent accuser la même influence. Il faut toutefois remarquer que les voûtes gothiques ne sont jamais appareillées à la façon anglaise.

Depuis le XIV^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e on a bâti beaucoup de petites églises sans grand caractère, très-difficiles à dater d'une façon précise. Leurs arcades sont lourdes, tous les tiers-points sont obtus, et toutes les moulures prismatiques.

Les plans de ces églises, fort monotones, ne rappellent en aucune façon ceux de l'époque romane.

Durant la dernière période gothique on ne renforçait pas toujours les voûtes par des liernes et des tiercerons.

En somme, l'Agenais n'a pas produit en architecture de création originale depuis le XIV^e siècle. On ne peut citer non plus aucune église remarquable dans le style de la Renaissance ou dans les styles plus modernes.

**DE LA CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION DES
ANCIENNES ÉGLISES. DES ÉGLISES NOUVELLES.**

J'aborde, dût-on m'accuser d'un peu de pédantisme, un sujet délicat, mais important, que je ne veux d'ailleurs traiter que sommairement, en dehors de toute personnalité et de toute critique de détail. Quelques mots sur la conservation des églises anciennes me paraissent le complément nécessaire d'un ouvrage qui vise à faire apprécier ces monuments.

Il ne subsiste plus dans le département qu'un petit nombre d'édifices du moyen âge. Tandis que les communes achèvent de détruire leurs murs d'enceinte, avec leurs tours et leurs portes sacrifiées; tandis que les ruines des châteaux de l'époque féodale sont pour la plupart exploitées comme des carrières de moellons, le temps, cet autre démolisseur, ébranle peu à peu les œuvres de l'architecture religieuse épargnées plus que les autres par la main des hommes. Ici ce sont des arcades qui fléchissent, là des voûtes lézardées dont la chute est imminente. Il ne faut point pour cela se hâter de démolir un édifice dont les modestes

proportions ne sont pas exclusives d'un caractère architectonique, et à qui son respectable passé devrait faire trouver grâce. Il est telle petite église romane dans laquelle trente générations sont venues s'agenouiller, prier, vivre de la vie de l'âme. Dût-on dépenser pour l'étayer la somme que coûterait une église neuve, n'est-ce pas une œuvre pieuse en même temps que préférable de conserver le vieux sanctuaire ? Il suffit souvent de quelques contre-forts et de quelques doubleaux pour consolider un édifice dont la ruine paraissait inévitable. Mais, restaurer à propos, restaurer convenablement voilà le grand art.

Il est élémentaire de ne rien ajouter et de ne rien retrancher aux édifices du moyen-âge, tant que la nécessité n'est pas urgente.

Murer une porte romane pour en ouvrir une autre, élargir des fenêtres, c'est faire acte de vandalisme et Dieu sait si on y met du scrupule ! Bien des curés ou des maires veulent avoir de *jolis* vitraux comme ceux de la paroisse voisine, et l'on sacrifie une petite baie romane parée de ses colonnettes au désir d'avoir un Saint-Jean-Baptiste vêtu d'une robe verte ou un Saint-Martin au manteau rouge.

C'est au remaniement des baies de fenêtre, qui fut d'ailleurs le tort de toutes les époques, qu'il faut en partie attribuer l'absence totale de vitraux anciens dans les églises de l'Agenais.

Je ne dis rien des chapiteaux recouverts de plâtre des arcatures de chœur dans lesquelles les fûts de colonnes ont été rompus *pour faire de la place*. Notre époque est rarement responsable de ces actes de mutilation ou de mauvais goût. Mais nous avons à nous garder du badigeon blanc ou jaune et de décorations murales, dont c'est aujourd'hui la pleine mode, pastiches trop souvent maladroits et qui coûtent fort cher.

Il vaut mieux généralement mettre à nu l'appareil des arcades et des voûtes romanes que de le peindre

de quelque façon que ce soit. Les petites communes ne peuvent pas songer à parer leurs édifices de splendides peintures comme celles de Saint-Caprais d'Agen. Il est au contraire facile et peu coûteux de gratter les couches de badigeon. Alors les voussoirs gris sertis par les joints de mortier blanc composent naturellement une sorte de mosaïque, et la construction reprend son air robuste. La restauration des sculptures est plus délicate à opérer. Il faut veiller à ce que le grattage n'entame pas la pierre ; surtout il ne faut rien retoucher.

Rétablir l'aire ancienne des édifices pour dégager les bases des colonnes ; refaire une corniche écroulée en copiant les profils que conservent encore quelques pierres ; reprendre un fût de colonne tronquée, un meneau arraché ; remettre en place des chapiteaux ou des modillons : voilà d'utiles restaurations presque toujours faciles à exécuter.

Les accessoires, le mobilier des églises, ne doivent pas, autant que possible, constituer des disparates. Le style à donner aux chaires est une pierre d'achoppement. Les vieux modèles manquent. Il faut rechercher les plus simples, et s'adresser à des architectes qui aient de saines notions d'archéologie.

Il est plus facile d'avoir des fonts-baptismaux convenables ; car il en existe encore un certain nombre des diverses périodes du moyen âge, qui peuvent inspirer de bonnes imitations.

Les marbriers ont des autels tout faits, à tous les prix, mélange informe de tous les styles, dans lesquels on est arrivé à donner au roman de la légèreté, de la lourdeur au gothique. C'est malheureusement (de même que pour les vitraux) l'ambition de la plupart des curés d'acquérir un de ces autels qui brillent d'un éclat grossier et dont le style composite s'accommode naturellement à celui de toutes les églises.

Je préférerais voir dans les églises romanes des autels en pierre, bien simples, mais composés pour le milieu dans lequel ils doivent être placés et non pas achetés de rencontre.

Le difficile est de faire entendre qu'un autel de pierre vaut souvent mieux qu'un autel de marbre ; qu'il est, vérité incontestable, infiniment plus monumental.

Il ne faut pas sacrifier des pièces décoratives qui ont un mérite artistique réel pour rétablir bon gré malgré l'unité de style d'une église. Quelques chapelles de prieuré, quelques églises paroissiales du XII^e ou du XIII^e siècle ont des boiseries, des stalles, des rétables des XVI^e et XVII^e siècles, où se fait sentir la main d'un bon ouvrier. Il faut les conserver avec soin, comme choses douées d'une valeur propre. J'ai souvent regretté de voir relégués dans les sacristies des tabernacles et des panneaux d'autel en bois sculpté qui certainement valent mieux que les marbres par lesquels on les a remplacés.

Je n'irai point jusqu'à donner des conseils aux architectes pour les constructions nouvelles. N'ont-ils pas le privilège accordé aux peintres et aux poètes ?

Pictoribus atque poetis

Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Ils peuvent ou créer, en se servant des ressources modernes, qui sont si variées et si larges, ou se constituer une originalité en combinant avec art les procédés de construction et les variantes infinies des styles du moyen âge. Leurs œuvres les moins recommandables sont les copies serviles, et je sens qu'en face de ces pastiches ils me trouveraient fermés à l'indulgence.

Néanmoins je voudrais que certaines traditions de l'architecture locale fussent mieux étudiées par eux. Leurs monuments n'y perdraient rien. Quelques exemples.

La mode, car il y a des modes en architecture, est aux églises gothiques et principalement aux pastiches du XIII^e siècle. On a fini par tomber dans l'uniformité. Les neuf dixièmes des clochers de ces églises sont composés d'après les types de la Normandie et de l'Île-de-France. Le diocèse de Bordeaux est tout planté de clochers aigus généralement placés au centre des façades. Peu importe que les églises ne soient pas à l'échelle des lignes perpendiculaires des clochetons et des flèches, pourvu qu'on puisse dire de loin : quel beau clocher ! Je ne discute pas le mérite de ces constructions prises isolément. La composition des clochers est la pierre de touche des architectes, a dit un maître, Viollet-le-Duc. Quelques-unes de ces créations ou de ces copies sont fort bien réussies, j'en conviens ; un plus grand nombre sont vulgaires et peu solides. L'invasion menace de passer du diocèse de Bordeaux à celui d'Agen. Gare à la monotonie ! Que du moins on élève le clocher en vue de l'ensemble, non pour lui-même !

Nous avons vu que, dans l'Agenais, à l'époque romane, toutes les tours de clocher surmontent ou le carré du transept, ou la travée du chœur, ou la travée haute de la nef. Ainsi, par une idée religieuse bien comprise, le clocher annonce de loin le sanctuaire et non le porche de l'église. Depuis les tours-lanternes de nos basiliques du V^e siècle* jusqu'à nos dernières cathédrales gothiques, on a généralement couronné le sanctuaire ou ses abords de la tour unique ou de la plus haute flèche.

De la série souvent triple des étagements de l'abside, des croisillons, du clocher, résulte un grand effet architectural. A tous les points de vue c'est une

* Voir à ce sujet les conclusions d'une savante étude de M. J. Quicherat, directeur de l'École nationale des Chartes, *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours*. Didier. 1869. Extrait de la *Revue archéologique*.

disposition à reproduire , non pas toujours , mais quelquefois du moins.

Il faut aussi remarquer que la préférence des anciens architectes pour les clochers peu élancés ainsi que pour les toitures à angle obtus , a sa raison d'être dans certains climats. Les constructeurs des régions méridionales ont moins à se prémunir contre l'effet des pluies et des neiges que ceux des provinces du nord. Quand les ressources sont limitées , mieux vaut construire un beau sanctuaire et un clocher très-simple , qu'un clocher riche et coûteux et un sanctuaire vide d'ornements.

L'Agenais a de belles églises dont les grandes nefs n'ont pas d'étages. Leurs proportions sont très-justes par cela même que la ligne perpendiculaire n'est pas exagérée. La solidité de ces édifices , qui n'ont pourtant que de minces contre-forts , est attestée par leur durée. Les plans des petites églises romanes offrent une certaine variété. Voilà donc , dans le pays même , d'excellents sujets d'études et d'imitations bien comprises.

Et de même certains motifs du style des églises locales mériteraient d'être reproduits. Citerai-je les profils délicats des arcs de l'église de Marmande ; les sommiers des ogives de l'église d'Escottes , décorés de roses ; les clefs peu saillantes et finement découpées du temple de Port-Sainte-Marie , etc. Quant aux corniches , aux archivolttes , aux modillons , aux chapiteaux de l'époque romane , il en est de fort remarquables au point de vue de la composition. Les proportions des arcatures du même style ont aussi quelque chose de la justesse symétrique de l'architecture classique.

On construit , on restaure peut-être non moins d'églises à notre époque trop calomniée qu'en n'importe quelle période du moyen âge. C'est une noble ambition , celle de léguer à nos successeurs , en même temps que les témoignages de notre foi , des preuves de notre goût dans les œuvres d'art.

SÉPULTURES CHRÉTIENNES DE L'AGENAIS.

I

SARCOPHAGES EN MARBRE BLANC OU GRIS BLANC DE FORME RECTANGULAIRE, ORNÉS DE SCULPTURES.

DU IV^e AU VII^e SIÈCLE.

On citerait, je crois, peu de départements où l'on ait découvert un plus grand nombre de cercueils de ce genre que dans le Lot-et-Garonne. Agen en a fourni la majeure partie, mais il s'en est également rencontré au Mas d'Agenais, à Castelculier, à Montagnac, à Bauville, à Madaillan.

Malheureusement ces tombes ou ces fragments de tombes n'ont pas été tous conservés. Cette raison et l'importance du sujet, me déterminent à en publier une nomenclature complète et des descriptions sommaires au risque de répéter deux auteurs, Beaumesnil, dont le manuscrit déjà cité nous a conservé de précieux dessins, et Saint-Amans qui, dans son *Essai sur les antiquités de Lot-et-Garonne*, a donné quelques notes accompagnées de planches sur un certain nombre de ces sarcophages, qui existaient encore de son temps.

Je mentionne simplement le bas-relief représentant la toilette d'une dame romaine (4 personnages) qui provient de Lusignan-le-Grand, et qui, après avoir passé par Saint-Hilaire, est actuellement déposé dans le musée d'Agen. La destination de ce bas-relief, publié par M. de Saint-Amans, par M. l'abbé Barrère et par M. Debeaux*, ne me paraît pas douteuse. C'est la moitié de la face extérieure d'un couvercle de sarcophage**. Il est à présumer que c'est une sépulture païenne.

Pour l'étude des tombeaux chrétiens qui n'existent plus, je suivrai l'ordre des planches qui accompagnent l'ouvrage de M. de Saint-Amans.

VI^e Notice, pl. I, fig. I. — Auge cantonnée de pilastres cannelés, sur les côtés de la face antérieure. A droite et à gauche doubles panneaux remplis par des enroulements dont le dessin est varié, et qui représentent des ceps de vignes chargés de feuilles étalées ou en rinceaux. Au centre, monogramme mutilé dans une roue.

Couvercle tectiforme, à quatre pentes, orné de courbes de feuillage.

* *Essai sur les antiquités du département. — Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen. — Recueil des travaux de la Société d'agriculture sciences et arts d'Agen*, première série, t. ix. p. 146.

** Ceux qui ont vu dans ce bas-relief les fragments de la frise d'un temple, seraient fort embarrassés pour expliquer le rôle de l'énorme mascaron qui occupe l'angle gauche et se présente de profil. Il existe à droite la moitié d'un cartouche qui occupait le centre du couvercle dont la longueur totale était d'environ 2 m 60. Ces dimensions n'ont rien d'exagéré. Ce sont exactement celles d'un tombeau romain trouvé à Châlons (voir : *Congrès archéologique de France*, t. xxx, 1867, fig. à la p. 218.) Sous le rapport de la forme et des dimensions ce couvercle se rapproche également beaucoup de celui d'un tombeau qui existe dans l'église de Saint-Laurent, à Rome. (Voir : *Histoire de l'architecture*, par Th. Hope, Paris, Paulin, 1839, t. II, pl. 2.)

« Ce tombeau, conservé dans la cathédrale Saint-Étienne, mutilé par les protestants en 1561, a disparu pendant la Révolution... Le corps de Jean de l'Église, entrepreneur du pont d'Agen, par contrat passé avec les consuls de cette ville en 1381, y avait été déposé*.

Pl. II. — Auge évasée, c'est-à-dire plus large au sommet qu'à la base. La face principale est divisée en trois panneaux isolés par des pilastres cannelés aux impostes ornées de dents de scie. Les compartiments de droite et de gauche sont remplis chacun par un damier de huit carrés dont le dessin est retracé par des layures obliques. Le centre est occupé par une grosse tige, accostée de quatre ailerons et par deux ceps de vigne ornés de feuilles et de fruits.

Couvercle tectiforme, à quatre pentes, décoré d'imbrications sur l'un des grands côtés et sur l'autre de quatre tiges de chêne et de lauriers, en quatre panneaux, et d'une rose à 12 feuilles (6 grandes et 6 petites) encadrée dans un cercle.

Ce cercueil a servi d'autel dans l'ancienne cathédrale.

VIII^e Notice, pl. VIII, n^o 2. — Auge évasée, cantonnée de colonnettes sur les angles, ornée d'un bandeau saillant à la base et au sommet. Au centre, monogramme X P en grandes lettres dont les extrémités sont pattées. L'α et l'ω sont placés entre les barres du X.

* Ce détail est fort intéressant à noter. C'est une preuve que, jusqu'à la fin du moyen âge, on a utilisé, sans scrupule et pour ainsi dire officiellement, les vieux sarcophages pour des inhumations nouvelles. Il n'y a plus lieu dès lors de mettre toujours sur le compte des pillards la violation des sépultures dans les auges en pierre des époques mérovingienne et carolingienne. On sait d'ailleurs que l'intégrité de ces sépultures est un fait exceptionnel.

Ce cercueil, dont le couvercle n'est pas connu, était autrefois encastré dans la maçonnerie d'un autel de l'église de Saint-Caprais.

Pl. IX, n° 1. — Auge évasée, cantonnée sur les côtés de colonnettes aux chapiteaux feuillagés, orné sur trois faces de strigiles et de roses. Le centre du côté extérieur est occupé par le monogramme X P entre deux cercles concentriques.

Couvercle tectiforme, à deux pentes, dépourvu d'ornementation.

« Il a 6 pieds 1 pouce de long, et 2 pieds un pouce
« de hauteur, sur une largeur, dans le haut, de
« 2 pieds 9 pouces. Il est resté sur le mur du cimetière
« de Saint-Caprais, jusqu'à l'époque de la démolition
« de ce mur en 1819. »

Pl. IX, n° 2. — Ce tombeau offre beaucoup d'analogie avec le précédent. L'auge est évasée. La face principale est ornée de strigiles et de cannelures rectilignes séparées par six pilastres. Les deux petits côtés n'ont qu'une rose au centre pour toute décoration.

Le couvercle manque.

Ces deux derniers sarcophages « furent trouvés l'un
« et l'autre remplis d'ossements qu'on a conservés
« comme des reliques de nos saints Nitiobriges. »

Pl. X. — Auge exactement rectangulaire. Longueur 7 pieds; hauteur, sans compter la couverture, 2 pieds 2 pouces. Face à trois panneaux séparés par des colonnettes. Les deux compartiments latéraux sont ornés de deux rangs de cannelures coudées, imitant le *spicatum opus* et opposées les unes aux autres, de manière à former des losanges au centre. Le milieu est occupé par un magnifique pied de vigne, pourvu de ses racines, chargé de rinceaux et de feuilles ouvertes.

Couvercle tectiforme, à quatre pentes, biseauté au sommet, décoré sur tous les côtés par des feuilles d'*arum* admirablement sculptées.

Ce cercueil servait « d'autel dans l'une des chapelles « du chœur de l'église de Saint-Caprais. »

Pl. XI, n° 2. — Auge ornée de strigiles sur trois côtés, avec colonnettes sur les angles. Un monogramme X P, entre deux cercles concentriques, occupe le centre de la face antérieure. Roses à six feuilles sur les petits côtés.

Couvercle détérioré et sans ornements.

Ce sarcophage « était autrefois dans le jardin d'un « chanoine de la cathédrale; on ne sait aujourd'hui « ce qu'il est devenu. »

Pl. XIII, XIV, XV. — Fragments de quatre ou cinq cercueils, ornés de bas-reliefs représentant: les trois hébreux dans la fournaise; la multiplication des pains; le bon pasteur; des personnages debout; d'autres qui émondent des ceps de vigne chargés de feuilles et de fruits. Tous ces sujets sont exactement figurés comme ceux qui nous ont été conservés par les peintures et les sculptures des catacombes*.

La planche XVI, qui n'a pas été faite, devait représenter un sarcophage dont l'auge était ornée de tiges de vigne et le couvercle de feuilles de nénuphar et de lotus.

Deux morceaux de sarcophage sont conservés dans les murs de l'ancienne salle capitulaire de Saint-Caprais, aujourd'hui chapelle du collège. L'un représente

* On peut rapprocher la composition des trois hébreux dans la fournaise du dessin reproduit dans *l'Histoire de l'art monumental* par Bâtissier. Paris, Furne, 1845, p. 346; la multiplication des pains et Orphée, des planches p. 347 du même ouvrage, et des planches v et vii de *Rome souterraine*.

le monogramme X P α α, encadré par une couronne de feuilles lancéolées, et des ceps de vigne chargés de feuilles pleines et de rinceaux.

L'autre est la face antérieure complète d'une auge exactement rectangulaire, la plus longue que je connaisse. Elle ne mesure pas moins de 2^m 32. Cette surface est divisée en cinq compartiments isolés par des colonnettes. A droite et à gauche, personnages debout, appuyés sur un bâton ou sur un instrument de travail. Aventure de Jonas en deux scènes : à droite Jonas est précipité dans la mer et dévoré par un monstre hybride, à la tête cornue, aux pieds de taureau, aux ailes de dragon ; à gauche Jonas est rejeté sur le rivage par le monstre. Il appuie un bras sur l'arène, pose l'autre sur sa tête et s'abrite sous le feuillage d'un figuier ou d'une cucurbité. Cette représentation, qui donne en deux tableaux trois scènes ordinairement séparées, prouve que le repos de Jonas sous l'ombrage est postérieur et non pas antérieur à son séjour dans la mer. Ces compositions sont d'ailleurs analogues à celles des catacombes*.

Au centre du tombeau est un monogramme X P α α, encadré par des cercles et des quatre feuilles.

Sarcophage en marbre blanc existant dans le fonds du musée d'Agen. Auge à peu près rectangulaire. Longueur, 2^m 11 ; largeur, de chaque côté, 0^m 68 en

* Voir : Le grand ouvrage de M. Perret ; le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, par M. l'abbé Martigny, art. Jonas ; *Rome souterraine* pl. III ; Bâtissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 346, etc. Le sujet de Jonas est un de ceux qui sont le plus souvent reproduits sur les sarcophages romains. J'emprunte à *Rome souterraine* p. 394, les chiffres suivants relevés d'après les études faites par Bosio et Burgon sur 103 sarcophages du musée de Latran et des cryptes du Vatican. L'histoire de Jonas est figurée, 34 fois ; la multiplication des pains, 34 fois ; le bon pasteur, 15 fois ; les trois enfants dans la fournaise, 7 fois.

haut et 0^m 63 en bas ; hauteur, 0^m 52. Trois faces sont ornées de deux rangs de moulures creuses coudées imitant le *spicatum opus*. Le monogramme X P a o occupe le centre de la face principale ; et des roses à six feuilles, le centre des petits côtés.

Il existe des pilastres cannelés sur les angles.

Couvercle tectiforme à quatre pentes, peu élevé mais large et débordant l'auge. Les grands côtés sont ornés d'imbrications ; les deux petits triangles renferment des rosaces à six feuilles et des monogrammes encadrés par des couronnes de feuilles lancéolées. Des torsades sont appliquées sur toutes les arêtes qu'elles adoucissent.

Cercueil servant de réservoir d'eau près de la maison de Lapalme, à *Renaut* (Agen). A l'extérieur : longueur, dans le haut, 1^m 93, dans le bas, 1^m 83 ; largeur, 0^m 75 ; hauteur, 0^m 52.

A l'extérieur : longueur, dans le haut, 1^m 78, dans le fond 1^m 76 ; largeur, 0^m 63 ; hauteur 0^m 43.

La face principale comprend trois panneaux séparés par des pilastres cannelés. Celui du centre, en partie masqué par l'application d'un canal d'écoulement pour les eaux, est orné de ceps et de feuilles de vigne ; les deux latéraux sont décorés de deux rangs de rainures coudées imitant le *spicatum opus* et opposées les unes aux autres de telle sorte que celles des bords sont incomplètes, tandis que celles du centre se rejoignent en formant des losanges. Les deux petits côtés ont une ornementation semblable à celle de ces derniers panneaux.

L'intérieur de l'auge n'a point de bourrelet ni de cavité destinée à recevoir la tête du mort.

Le couvercle n'existe plus*.

* M. Adolphe Magen, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture sciences et arts d'Agen, a donné le premier une excellente descrip-

Labénazie, cité par M. l'abbé Barrère, prétend que de son temps (sans doute au commencement du XVIII^e siècle) on trouva des sarcophages de marbre à *Grand-font* (Castelculier) et à *Martouret* (Madaillan). On ne possède d'ailleurs aucune description de ces tombeaux, qui n'ont pas été conservés. A Madaillan on a gardé le souvenir de l'exhumation d'une de ces tombes découverte sur le promontoire élevé de *Martoulet*. C'était, disent encore les gens du pays, la sépulture d'un curé. D'après la même tradition, le cercueil aurait été transféré dans le cimetière de Doulournac.

M. A. Lagrèze-Fossat a décrit récemment (*Bulletin archéologique*, décembre 1872), un curieux sarcophage qui est conservé dans les caves du château de *Massanès* (Boville). Je ne puis mieux faire que d'emprunter à cette notice fort bien faite la description de ce monument.

Le couvercle est perdu. L'auge, évasée, mesure à l'extérieur 2 mètres de longueur au sommet, 1^m 90 de longueur à la base, 0^m 68 de largeur, 0^m 46 de hauteur. La face antérieure et les faces latérales sont couvertes de sculptures qui occupent cinq panneaux séparés par des pilastres strigilés. Les trois panneaux qui décorent la face antérieure sont chargés de pampres fructifiants ; les deux autres, sur les côtés, sont ornés de branches de lierre.

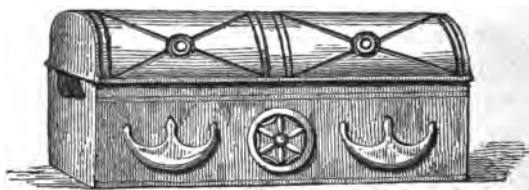
Cette décoration végétale est admirablement rendue.

L'auteur de la notice, après avoir signalé les ressemblances qui existent entre le sarcophage de Massanès et celui de Moissac, fait remarquer que le premier s'éloigne du second par l'absence du chrisme et des deux colombes qui becquettent ou qui se désaltèrent dans un vase.

tion de ce sarcophage. *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts*, première série, t. VIII, p. 123.

D'après des renseignements qui m'ont été donnés par M. le curé de Saint-Pastour, le sarcophage de Massanès ne serait pas le seul qu'on ait découvert à Boville. On en a trouvé un dans la vigne de *Laguariguette* près du pont de *Nogers*, qui ne paraît pas avoir été conservé.

J'ai publié, dans la *Revue des Sociétés savantes**, une courte notice sur un sarcophage antique qui existe dans l'église de *Saint-Loup*, ancienne annexe de la paroisse de Montagnac. Il se distingue de tous les autres par la forme de son couvercle, qui représente exactement un demi-cylindre, et par l'absence complète de motifs de décoration empruntés à la flore. En voici les dimensions : longueur du cercueil et du couvercle, 2^m 18 ; largeur du cercueil et du couvercle, 0^m 88 ; hauteur du cercueil, 0^m 61 ; hauteur du couvercle, 0^m 42 ; hauteur totale 1^m 03.



Ce sarcophage est décoré de quelques sculptures. Sur le devant de l'auge on remarque quatre moulures horizontales, l'une en bas, les trois autres en haut ; une rosace encadrée au milieu de la face, et, de chaque côté de cette rosace, un écusson de la forme des boucliers scythiques.

Le couvercle offre à sa base un filet qui produit un léger rebord. La surface du cylindre est divisée en quatre compartiments remplis par des diagonales qui se rencontrent sur des patères. Ces motifs d'ornements sont exécutés en creux.

* Cinquième série, t. iv, p. 518.

Les faces latérales sont lisses. Il m'a paru que la face postérieure n'avait pas non plus de sculpture. Je regrette ne n'avoir pu ni déplacer ce cercueil, qui est adossé à l'abside, ni le faire ouvrir, pour l'étudier d'une manière plus complète. Il est d'un poids considérable, et de plus renfermé dans un cadre grossier portant une table de bois. C'est dans cet état que depuis un temps immémorial il a servi d'autel à l'église de Saint-Loup.

Une singulière dévotion s'attachait autrefois à ce sépulcre. Il existe une cassure irrégulière sur le côté gauche de l'auge. Ceux qui souffraient de migraines ou de névralgies venaient passer leur tête dans cette ouverture pour obtenir leur guérison. A en juger par le poli de la cassure, un nombre infini de personnes ont accompli cette pratique superstitieuse. M. de Saint-Loup, propriétaire actuel de l'église et du tombeau, aujourd'hui fort âgé, m'a dit en avoir été maintes fois témoin.

Ce sarcophage est particulièrement intéressant par ses dimensions extraordinaires, par la forme rare de son couvercle, par le caractère de ses sculptures dont le symbolisme est moins caractérisé que dans tous ceux que je viens de décrire. C'est avec les cercueils de plomb du iv^e siècle qu'il a le plus d'analogie.

Il ne serait pas indifférent de constater que le cercueil de Saint-Loup n'a jamais été déplacé. Le fait incontestable est qu'il a servi d'autel à une petite église de la fin du xii^e siècle, remarquable par le luxe de son ornementation romane. Mais cette église elle-même paraît avoir remplacé un ancien oratoire.

A l'extérieur du sanctuaire, au sud, on remarque une portion de soubassement en petit appareil dont le raccord irrégulier avec les assises en moyen appareil est un indice d'antériorité. A 50 mètres environ, au nord de l'église, on a trouvé, en creusant les caves du château, des substructions, en petit appareil, des portions de mosaïques, sept fragments considérables de fûts

de colonnes dont le marbre paraît provenir de trois ou de quatre carrières différentes : marbre blanc, marbre bleu veiné de blanc ; marbre gris et rouge ; pouddingue rouge, blanc et vert. Deux fragments, qui se raccordent et paraissent former un fût complet, mesurent en hauteur 1^m 90 ; leur diamètre est, à la base de 0^m 35, au-dessous de l'astragale de 0^m 25.

Une tête de cheval en pierre et des monnaies trouvées dans ces fouilles n'ont pas été conservées.

Tout le plateau de Saint-Loup est couvert de débris de tuiles à rebords.

Il est donc possible que sur ce point deux églises aient successivement occupé l'emplacement d'un riche établissement gallo-romain* ; et que le cercueil ait constitué de tout temps dans ces églises une sépulture apparente.

Le Mas d'Agenais a fourni un beau sarcophage, qui, tout récemment encore, était déposé à la ferme de *La Garesse*. Ce monument figure dans l'*Abécédaire*** de M de Caumont. C'est une auge exactement rectangulaire, divisée sur sa face antérieure en cinq compartiments séparés par des pilastres cannelés. Le panneau central renferme

* Au reste cette superposition des civilisations et parfois des cultes n'est pas rare dans le département. M. Samazeuilh, qui a signalé le premier le sarcophage de Saint-Loup, mais sans le décrire, a cité (*Dictionnaire géographique, historique et archéologique de l'arrondissement de Nérac*, 1865, et *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2^{me} série, t. II, 1872) six exemples, bien constatés par des fouilles d'églises de campagne élevées sur des substructions gallo-romaines. J'ai constaté un fait pareil, en étudiant l'oratoire d'Aubiac. Le même auteur cite une église construite sur un *tumulus*, celle de *Goux* (Cocumont). L'église de *Vignes* (Puch) offre la même particularité.

** *Architecture religieuse*, édit. 1868, p. 50. Le dessin est de M. Léo Drouyn. Ce sarcophage avait été reproduit d'une manière très imparfaite par M. de Saint-Amans, ouvrage cité, VIII^e notice, pl. XVII.

le monogramme X P a u, encadré par une couronne de feuilles lancéolées, les autres panneaux sont ornés de deux rangs de cannelures coudées, imitant le *spicatum opus*.

Ce cercueil vient d'être transporté, m'a-t-on dit, à Bougion, dans la propriété de M. Bénat.

En somme, près d'une vingtaine* de cercueils, dont plus de la moitié étaient intacts, ont été trouvés dans le département, décrits et dessinés par des archéologues, depuis un siècle. Mais, telle a été l'indifférence du public, des administrations et du clergé pour ces monuments vénérables, que presque tous ont été dispersés ou détruits. Il n'en existe plus qu'un seul dans le fonds du musée, deux dans les murs de la chapelle actuelle du collège de Saint-Caprais, quatre dans des propriétés privées. Parmi ces derniers, deux servent d'abreuvoirs, et un autre est affecté à la conservation du lard.

Soyons du moins reconnaissants à Beaumesnil et à M. de Saint-Amans, qui n'ont omis dans leurs ouvrages ni la description des sarcophages qu'ils ont connus, ni les particularités intéressantes qui s'y rattachaient.

Grâce à ces auteurs, nous savons qu'au siècle dernier cinq ou six de ces tombeaux servaient d'autels ou entraient dans la construction des autels, à Saint-Étienne et à Saint-Caprais. C'est la même pratique que j'ai constatée pour Saint-Loup de Montagnac. Il est probable que le xviii^e siècle conservait encore une tradition du moyen âge pendant lequel on avait tou-

* M. de Caumont, qui, dans sa vie laborieuse, toute vouée à la science, avait exploré la plus grande partie de la France, déclarait, en 1866 (voir : *Congrès archéologique de France*, t. xxx, p. 104), qu'il ne connaissait qu'une centaine de ces sarcophages de marbre. Il recommandait, en toute circonstance, de conserver avec soin, de reproduire par la photographie et par le dessin ces précieux monuments.

jours accordé une certaine vénération à ces riches sépultures apparentes, sauvées de la ruine des églises primitives. Ces cercueils avaient leur légende. On présumait sans doute qu'ils avaient d'abord renfermé les restes des martyrs de l'Agenais, tandis qu'il est bien plus probable qu'ils furent affectés à l'inhumation des riches tenanciers, des grands personnages du IV^e au VII^e siècle.

A défaut d'inscriptions, on ne peut que s'en tenir aux dates extrêmes que je viens d'indiquer. Nos plus sàvants archéologues, M. de Caumont, M. l'abbé Cochet, n'ont point réussi, malgré de longues études spéciales à établir une classification pour les sarcophages de marbre et de pierre antérieurs à l'époque romane.

La question d'origine de ces tombeaux n'est pas non plus parfaitement élucidée. Certains archéologues se basant sur les analogies qui existent dans la structure, dans le style, dans le symbolisme de ces cercueils et de ceux à peu près pareils qui sont communs en Italie, supposent que ces sarcophages ont été fabriqués dans ce dernier pays.

D'autres pensent au contraire que la plupart de ces monuments, sinon tous, ont été sculptés dans les Gaules*. On a même cru pouvoir distinguer deux

* Il faut admettre dans ce cas que nos sculpteurs nationaux avaient des sortes de modèles ou de cartons qui leur permettaient de représenter chaque scène selon les formes conventionnelles à peu près invariables, d'abord admises en Italie. Le fait n'a rien d'in vraisemblable. Les types appliqués aux sujets religieux varient peu. C'est ainsi qu'il est parfaitement constaté que dans l'Orient, les peintures byzantines reproduisent les mêmes types, les mêmes arrangements des scènes, le même symbolisme traditionnel, quelles que soient d'ailleurs leur date et leur situation géographique. Il s'en faut de beaucoup que l'Occident ait accepté aussi rigoureusement des canons, des règles immuables. Mais, de même que du IV^e au VII^e siècle on imitait les plans et le style de basiliques romaines, de

types, celui du sud-est, région dans laquelle le principal chantier était à Arles ; celui du sud-ouest, moins parfait, dont les modèles étaient peut-être à Toulouse.

M. Lagrèze-Fossat croit que le marbre du cercueil de Massanès provient des carrières de Saint-Béat. Ce fait, s'il était bien établi, serait une preuve décisive en faveur de l'origine française des sarcophages* du sud-ouest. Je ne saurais donner mon opinion sur la provenance du marbre des cercueils que j'ai vus, car je ne suis pas assez fixé sur les différences qui existent entre les marbres blancs des Pyrénées et les marbres d'Italie.

Les décorations des sarcophages de l'Agenais sont très-variées. Parmi ceux que j'ai mentionnés, il n'en existait pas deux qui fussent exactement sur le même modèle. L'exécution des sculptures est très-inégale : elle est quelquefois grossière et se réduit à des motifs simples ; plus souvent elle est délicate et rappelle les bons modèles. Les colonnettes et les pilastres qui décorent quelques auges ont des profils très-différents pour leurs bases et leurs chapiteaux. L'étude de leur style est intéressante. On paraît s'y être trop peu attaché. On n'a pas non plus assez remarqué la manière toute nouvelle de traiter la décoration végétale dans ces monuments funéraires. M. Lagrèze-Fossat, qui est un botaniste distingué en même temps qu'un archéologue érudit et consciencieux, décrit ainsi la façon dont les branches de lierre et les ceps de vigne

même on a pu copier jusqu'aux détails des peintures et des bas-reliefs des tombeaux chrétiens.

* Au contraire, l'origine italienne du marbre des sarcophages d'Arles ne suffit pas à prouver que ces tombeaux aient été sculptés en Italie. Car on pouvait faire venir les blocs bruts pour en tirer des chapiteaux ou des sarcophages. De tous temps, nos statuaires n'ont pas agi autrement.

sont rendus sur les panneaux du sarcophage de Massanès : « Les pampres sont bien rendus et disposés avec beaucoup d'art. On voit rarement des feuilles de vignes aussi bien imitées dans tous leurs détails ; quant aux grappes, faute d'espace peut-être, elles sont trop petites et trop maigres dans le panneau central et dans celui de gauche ; elles sont au contraire belles, bien fournies et à grains déjà mûrs dans le panneau qui est à droite.... Le lierre, nous l'avons déjà dit, remplace la vigne sur les faces latérales. Un naturaliste ne l'aurait pas mieux représenté. Cet arbuste est figuré au moment où ses baies en ombelles se détachent par leur couleur noirâtre du vert sombre des feuilles. Du côté de la tête, tous les rameaux sont *fertiles* ; aussi y chercherait-on en vain quelques-unes de ces feuilles lobées qui caractérisent les rameaux *stériles* ou les tiges encore trop jeunes pour fleurir et fructifier : *toutes les feuilles sont donc rigoureusement entières à la marge*, telles qu'elles s'offrent vivantes au regard de l'observateur. Du côté des pieds, ce sont encore des rameaux *fertiles* qui décorent le panneau ; mais ces rameaux n'ont fleuri et fructifié que pour la première fois, puisque leur base est encore munie de deux feuilles lobées. »

On peut faire les mêmes observations sur la plupart des sarcophages de l'Agenais. Le lierre, la vigne, le chêne, le laurier, l'arum sont exactement rendus.

Les artistes se sont constamment et directement inspirés de la nature. C'est le germe de toute une révolution dans les arts. En effet, l'application systématique de ces principes à la décoration des monuments devait aboutir à cette variété infinie de chapiteaux, de consoles, de bandeaux d'archivoltes et de cordons qui constituent les styles divers de nos édifices, du x^e au xvi^e siècle.

C'est à l'époque mérovingienne, ou même à une

époque un peu antérieure qu'il faut attribuer cette façon originale d'interpréter la flore. C'est au moment où le plan basilical subit déjà quelques modifications que nos artistes nationaux commencent à secouer les règles classiques pour le style.

Sans doute on a été bien lent à abandonner les types convenus pour les entablements, le mode des supports, les corniches, etc. Une grande innovation dans les arts ne produit pas immédiatement tous ses effets, surtout à des époques troublées et relativement barbares qui sont plutôt une décadence qu'une renaissance. Les chapiteaux gardent encore le galbe antique et les feuillages consacrés pour l'ornementation. Cependant on pourrait citer une assez grande variété de corbeilles de l'époque mérovingienne ou d'une époque antérieure*, pour démontrer que le *naturalisme* dans la décoration n'était pas réservé seulement aux bas-reliefs des sarcophages. Ainsi dès les premiers siècles du moyen-âge nos ancêtres étaient entrés fort avant dans cette voie féconde qui devait les amener cinq cents ans plus tard à créer des styles nationaux.

Il est à souhaiter que l'un des vœux souvent exprimés par M. de Caumont soit un jour réalisé : qu'on fasse de tous les sarcophages de marbre qui existent en

* J'ai étudié dans six communes différentes du Lot-et-Garonne, des chapiteaux en marbre qui proviennent d'édifices fort anciens et qui cependant ne rappellent en rien les formes classiques. La forme ronde des corbeilles, la substitution d'un crochet végétal aux volutes, la façon nouvelle de traiter les feuilles à plusieurs lobes, la substitution de feuillages variés à l'acanthé témoignent de l'effort des sculpteurs pour renouveler les types surannés et se rapprocher de la nature. Ces chapiteaux, que je ne pourrais bien faire connaître que par le dessin ne datent certainement pas de l'époque romane, car, dans l'Agenais, on n'employait pas le marbre durant les xi^e et xii^e siècles. Je les attribuerais volontiers aux premiers siècles du moyen âge, à la période pendant laquelle les sarcophages sculptés étaient en usage.

France une étude spéciale. Avec les facilités que donne la photographie, rien de plus simple que de traduire leurs panneaux en belles planches. On pourrait rapprocher de ces monuments quelques types des tombeaux de la Rome chrétienne. On composerait ainsi un ouvrage des plus intéressants, qui comblerait peut-être en partie cette lacune qui existe dans l'étude de nos monuments du iv^e au vii^e siècle.

Je crois que de cet ouvrage ressortiraient les conclusions suivantes : Les sarcophages qui existent en France ont été sculptés par des artistes nationaux. Les personnages, les scènes et les détails symboliques ont été imités des modèles romains. L'ornementation végétale, restreinte, il est vrai, à quelques espèces symboliques, est traitée d'une façon toute nouvelle. Elle s'inspire directement de la nature ; d'où il résulte que la révolution artistique qui devait aboutir en France à la création des styles de l'époque romane, a sa première origine au iv^e ou au v^e siècle.

Agen n'est pas cité dans la longue liste des villes de France qui possèdent des sarcophages de marbre ouvragés des premiers siècles*. J'espère que cette omission sera réparée dans les futurs répertoires archéologiques ou dans les ouvrages spéciaux.

* Cette liste a été donnée par M. l'abbé Martigny, d'après les indications de M. Ed. Le Blant. (*Diction. des antiq. chrét.*, art. *sarcophage*). L'omission d'Agen est d'autant plus singulière que les tombeaux qui existaient dans cette ville avaient été mentionnés il y a près de trois siècles, par le plus illustre des auteurs agenais. On lit dans les *Scaligerana* (art. Agen) : « Il y a à Agen des sépulchres de pierre, des bières de pierre de taille (Scaliger aurait dû dire, de marbre ; il a été trompé par la teinte grise qui est comme la patine donnée par les siècles à ces vieux monuments) avec les *a* et *a* de « Constantinus Magnus, qui sont vieux de 1,200 ans. Votre oncle les « découvrit et me les montra à propos de ceux de Verni. »

II

SARCOPHAGES DE PIERRE DÉPOURVUS DE SCULPTURES.

DU IV^e AU XII^e SIÈCLE.

Les cercueils de pierre appartiennent généralement aux époques mérovingienne et carolingienne *. Il n'est pas facile de les bien dater. Il se peut, comme j'aurai bientôt l'occasion de le faire remarquer, que quelques-uns de ceux de l'Agenais, ne soient pas antérieurs à l'époque romane. Il y en a de deux formes. Les uns, assez rares, sont rectangulaires et grossièrement taillés ; ce sont apparemment les plus anciens. J'en ai vus de ce genre dans les fondations de l'ancienne église de Saint-Hilaire d'Agen (Pénitents blancs). Les autres sont plus étroits et souvent plus bas d'un côté que de l'autre.

* Je suis surpris de voir un certain nombre d'ouvrages archéologiques, attribuer si souvent les cercueils de pierre à l'époque romaine. On en fait de même pour toutes les substructions entourées de tuiles à rebords. Il est constaté pourtant que l'usage des sarcophages, de même que celui des tuiles à rebords, s'est perpétué jusqu'à l'époque romane, c'est-à-dire pendant six à huit siècles.

Pour avoir des dates approximatives dans les deux cas, il faut que les ruines ou les tombes produisent quelques objets dont la fabrication ou le style puissent servir d'indices.

On a découvert à Agen quelques sarcophages en pierre avec le **D M. M.** de Saint-Amans les a cités. Il n'y a pas de doute ici. Les

Ces sarcophages ont des dimensions qui varient peu ; leurs couvercles sont généralement monolithes et tectiformes*. En un mot ils sont analogues à ceux qu'on trouve sur tous les points de la France. Il est donc inutile d'en donner une plus longue description.

Tous les tombeaux de l'Agenais, que j'ai étudiés, sont dépourvus de sculptures et d'inscriptions. On n'avait pas découvert autre chose que des ossements dans ces antiques sépultures. Quelques-uns de ces sarcophages ont dû être fabriqués sur place, car ils sont en pierre du pays. Mais la plupart sont en calcaire jaune grossier de Monsempron ou en calcaire fin de Condat. On trouve ces derniers sur des points éloignés de ces carrières. Ce sont les mieux fabriqués que je connaisse.

On peut juger combien était répandu jadis ce mode de sépulture, par le grand nombre de cercueils en pierre que l'on exhume journellement. La culture, l'abandon ou le déplacement des cimetières amènent la découverte et souvent aussitôt après la destruction de ces monuments funéraires.

J'ai vu les cercueils trouvés à :

Aubiac, dans le cimetière de *La Gleisette* ;

Casseneuil, à *Pech-Neyrat* ;

Caumont, dans le cimetière de *Saint-Martin* ;

Laplume, dans la propriété de M. Fortuné de Laffore ;

Lédât, dans le cimetière ;

sépultures étaient païennes. Je n'hésite pas à attribuer à l'ère chrétienne les tombes que je vais énumérer dans cet article.

La plupart ont été trouvées près des églises ou des ruines d'oratoire. Elles sont généralement plus basses et plus étroites d'un côté que de l'autre. Cette forme était peu usitée à l'époque romaine. Elle a été employée systématiquement durant la période carolingienne, beaucoup plus que durant la période mérovingienne.

* Je n'ai point vu de couvercles semi-circulaires, ou tectiformes, à quatre pentes. L'angle formé par la rencontre des deux surfaces est tantôt obtus, tantôt aigu.

Madailan , au *bos de la Gleize* ;
 Montaut-le-Vieux , non loin de l'église ;
 Razimet , dans le cimetière actuel ;
 Sos , près de la vieille église de Saint-Martin.

Parmi ceux qui ont été découverts depuis une période de vingt ans environ , et qui ont été en partie détruits , on m'a cité ceux de :

Auriac* , dans les champs , au nord du village ;
 Bon-Encontre , dans le cimetière de Sainte-Radegonde ;
 Castelnaud-sur-Gupie , sous le porche de l'église ;
 Cauzac , dans le cimetière de Sainte-Eulalie ;
 Cocumont , près de l'église vieille ;
 Duras , dans le cimetière de Saint-Ayrard ;
 Escassefort , au nord du cimetière ;
 Foulayronnes , près de Cayssac ;
 Labastide , près de Sainte-Gême ;
 Laroque , au sommet de la montée de la route de Cahors ;
 Laussou , dans le cimetière ;
 Lévigac , sous le sol de la grande rue ;
 Moncrabeau , à *Vialère* , à *Parisot* , à *Puy-sur-Losse* ;
 Monflanquin , dans l'ancien cimetière de Saint-André ;
 Montagnac-sur-Auvignon , à *Caoussens* ** , dans le cimetière d'une église détruite , qui était dédiée à Saint-Martin , et sous les murs d'enceinte ;
 Sainte-Colombe de Duras , dans le cimetière ;

* Quelques sarcophages de la commune d'Auriac pourraient remonter à l'époque romaine. Il en est qui renfermaient des vases et des ampoules de verre d'une bonne fabrication.

Il existait toute une ville antique à Auriac.

Les cercueils découverts à *Lourdens (Fargues)* , dans un champ qui renfermait des objets gallo-romains , paraissent également être antérieurs à l'époque franque.

** On a trouvé à *Caoussens* deux squelettes dans le même cercueil. Un fait semblable a été constaté à Auriac.

Sainte-Livrade, sous les murs de l'église ;
 Saint-Léon, sous le dallage de l'église, et près
 de *Lamolère* ;

Thouars, sous le porche de l'église ;

Téurtrès, près du cimetière actuel ;

Villeneuve-sur-Lot, dans le cimetière de *Bias*, etc.

Je puis dire, d'après les nombreux renseignements que j'ai recueillis, que, suivant l'usage ordinaire, la plupart de ces tombes étaient orientées de telle sorte que les pieds des morts fussent tournés à l'Est.

Il serait utile de consigner toutes les découvertes de cercueils de ce genre, pour déterminer le nombre et l'emplacement des anciennes basiliques et des oratoires et faire ainsi une sorte de statistique des paroisses de l'Agenais aux premiers siècles du moyen-âge *.

La ville d'Agen a fourni un grand nombre de cercueils de pierre. On en a découvert près du moulin de La Salève. M. de Saint-Amans a donné la description et deux dessins de sarcophages trouvés à cinq mètres de profondeur dans les anciennes dépendances du cimetière de Saint-Caprais. Ceux-ci se

* J'accepterai avec gratitude tous les renseignements qu'on voudra bien me donner sur ce sujet et sur tous ceux que doit comprendre le *Répertoire archéologique du département* auquel je travaille.

On ne peut que déplorer l'indifférence générale à l'égard des découvertes archéologiques. On devrait se rendre compte pourtant que, par exemple, l'existence d'un cimetière romain démontre, aussi bien que pourrait le faire un texte d'auteur latin, l'antiquité d'une commune. Un cimetière de l'époque franque équivaut pour une paroisse à une mention dans un diplôme. L'archéologie est devenue un des éléments les plus considérables de l'histoire des époques reculées. Des ouvrages tels que ceux de l'abbé Cochet, n'ont pas moins d'autorité que les récits de nos anciens annalistes, qu'ils complètent. C'est à la terre, c'est aux tombes qu'il faut dérober le secret des religions, des mœurs, de l'industrie de nos ancêtres.

distinguaient de tous les autres par une croix grecque pattée, qui était sculptée sur leur couvercle.

On a trouvé, il y a dix ans, près de l'ancienne église de Saint-Hilaire (Pénitents blancs), sur l'emplacement de la maison d'Hercule Forges, à 2^m 20 de profondeur, une tombe en pierre de Saint-Macaire, dont M. Adolphe Magen, témoin de la découverte, a relevé les dimensions. Les voici, d'après les notes qu'il a bien voulu me communiquer. Longueur hors œuvre 1^m 97, dans œuvre 1^m 84; largeur dans le haut hors œuvre 0^m 75, dans le bas 0^m 42; profondeur 0^m 37; hauteur du couvercle 0^m 23. Cette tombe contenait un flacon de verre au col allongé à la panse arrondie, qui est analogue à une fiole que M. l'abbé Cochet attribue à la fin de la période romane.

III

TOMBES BATIES EN PIERRE OU EN BRIQUE.

TOMBES CREUSÉES DANS LE TUF

OU DANS LE ROCHER.

DU IX^e AU XIII^e SIÈCLE.

On a découvert dans le cimetière de Cardonnet (Saint-Cirq) des tombes en pierres appareillées, au sujet desquelles je n'ai pas de renseignements suffisants. Elles étaient, je le suppose, semblables à celles qui ont été exhumées dans le cimetière de Calezun (Vianne), et dont l'une est encore ouverte dans un talus. Les parois de cette tombe, rétrécie d'un côté, sont formées par une rangée de pierres de moyen appareil. Trois ou quatre dalles épaisses juxtaposées leur servent de couverture. Un compartiment carré est ménagé pour la tête, qui était placée à l'occident.

Des tombes de ce genre ont été également reconnues dans le cimetière de Monsempron, qui offrait trois modes de sépultures différents et qui mérite une description spéciale.

Ce cimetière joignait l'église au midi et au couchant. Il était composé de couches de terre rapportées dont l'épaisseur était si considérable (1^m 50 à 2 mètres) qu'une porte latérale de l'église étant devenue hors de service, on l'avait murée. Puis, pour mettre le dallage

intérieur de niveau avec le sol du cimetière, on avait refait la porte occidentale et rempli la nef d'une couche de terre de plus d'un mètre de hauteur. Dans une restauration moderne on a rétabli l'aire primitive de la nef et complètement déblayé le cimetière.

La couche inférieure recouvrait des tombes, dont les unes étaient creusées dans le rocher, et les autres bâties sur le rocher. Ces tombes, fort nombreuses, étaient assez rapprochées les unes des autres. Elles avaient la forme d'un trapèze, et, dans le haut, un petit compartiment était ménagé pour recevoir la tête du mort. Leur orientation était généralement régulière. Elles ne renfermaient pas autre chose que des ossements qui tombaient en poussière sous l'action de l'air. Dans une de ces fosses on a trouvé auprès d'un squelette fort bien conservé une grande quantité de charbon de bois ou de lignite.

On peut comparer les tombes de Monsempron à celles qui existent près de la vieille chapelle de Sainte-Croix de l'abbaye de Montmajour. M. Mérimée, qui les a décrites minutieusement*, ne croit pas qu'elles aient servi. Il est fort possible, en effet, que l'on creusât ces tombes à l'avance; et celles de Montmajour ont pu rester sans emploi. Mais il ne faut pas en donner pour raison le peu de profondeur des fosses, ce qui aurait rendu insupportable l'infection des cadavres.

Au-dessus des tombes creusées dans le roc ou bâties, s'étendait une couche de terre dans laquelle on a découvert un certain nombre de cercueils en pierre plus étroits d'un côté que de l'autre.

Une troisième couche servait aux sépultures modernes.

Il faut tirer de cet exemple diverses conclusions.

* *Notes d'un voyage dans le midi de la France.* Paris, Fournier, 1835, p. 302.

1° Les inhumations dans les sarcophages étaient postérieures aux inhumations dans le roc, lesquelles ont néanmoins le caractère des sépultures romanes. Ainsi donc l'usage des cercueils de pierre s'est perpétué dans l'Agenais jusqu'au XII^e siècle et peut-être jusqu'au XIII^e *.

2° Le cimetière renfermait de nombreuses couches de terre rapportée. Ce dernier fait, parfaitement constaté, explique l'exhaussement remarquable d'un très-grand nombre de cimetières de la région. Cet exhaussement est factice. Il explique aussi de quelle manière on aurait pu utiliser les tombes de l'abbaye de Montmajour, qui intriguaient si fort M. de Mérimée. Enfin il nous laisse supposer que les sarcophages de pierre n'étaient pas ensevelis dans une fosse mais simplement posés sur le sol et recouverts d'une couche de terre plus ou moins épaisse.

Je connais d'autres exemples de tombes de la même forme que celles du cimetière de Monsempron.

On peut voir encore à Lévignac, dans une cave voisine de la halle, trois fosses mortuaires parallèles creusées dans le tuf. Elles dessinent à peu près la forme du corps et ne sont séparées entre elles que par de minces parois.

On a trouvé des fosses pareilles à Saint-Pastour, dans un jardin peu éloigné de l'église actuelle; à Casseneuil, près du vieux pont sur la Lède. Tout récemment M. Teulère a décrit, dans le *Journal de Lot-et-Garonne*, des tombes creusées dans le tuf, qu'il

* Cela s'explique fort bien pour Monsempron, où existait, comme je l'ai fait remarquer, un chantier de fabrication. Telle est la force de la coutume qu'une tombe de l'époque moderne, trouvée dans les couches supérieures, rappelait encore les anciens modes de sépulture. C'était une auge aux parois très-épaisses, en plusieurs pièces scellées avec du fer.

venait d'exhumer autour de l'église de Marmont-Pachas. Ces dernières n'étaient pas orientées.

Les tombes bâties en forme d'auge n'étaient pas toujours en pierres appareillées. Il en existe aussi en briques. M. de Saint-Amans a donné, dans l'ouvrage que j'ai eu si souvent l'occasion de citer*, le dessin d'une plaque de ceinturon en bronze avec sa boucle et ses trois clous, trouvée « avec des ossements dans un tombeau construit et maçonné en grandes briques plates au lieu de *Las Cabailhes*. » (Castelculier). La croix grecque qui orne cette plaque fait présumer à M. de Saint-Amans que ce tombeau était celui d'un Templier. Toutefois ce n'est pas sans quelque doute qu'il lui donne cette attribution, car il remarque que, tant par la nature du métal que par son ornementation, cet objet se rapproche de certains autres qui passaient pour gaulois à cette époque.

M. de Saint-Amans, qui écrivait dans un temps où les sépultures anciennes n'étaient pas encore classées, avait raison de douter. Cette plaque de ceinturon paraît appartenir à l'époque mérovingienne. Des fouilles faites dans le champ de *Los cabalhos* seraient peut-être fructueuses, car cette tombe que le hasard a fait découvrir, ne doit pas être isolée**.

Ainsi ce mode de sépulture était déjà usité dans le département pendant la période franque. Il s'est

* *Essai sur les antiq. du dép. de Lot-et-G.*, ix^e notice, p. 221, et pl. v.

** M. Payen, architecte départemental, a, dans sa collection, des fibules, des plaques et divers objets de bronze qui proviennent fort probablement de sépultures de l'époque franque.

On a récemment donné au musée d'Agen une agrafe, deux contreplaques et une moitié de fermoir de bourse en bronze, qui ont été trouvées sous le dallage d'une église de Laroque. Ces objets ont le style de ceux qu'on rencontre dans les tombeaux mérovingiens.

On a trouvé, m'a-t-on dit, des objets de même nature près des églises de Lompian (Puch) et de Saint-Côme (Aiguillon). L'ancienne église paroissiale de Saint-Côme était, je crois, sous le vocable de

perpétué, comme je vais le prouver, jusque pendant la période romane.

On a fouillé récemment à Sainte-Livrade et à Caseneuil des cimetières du moyen âge qui ont fourni de très-nombreux exemples de sépultures dans des tombes construites en briques unies par du mortier. Je vais donner, au sujet de l'une de ces découvertes, quelques notes que j'ai déjà fait parvenir au Ministère.

A la distance de quatre ou cinq cents mètres de la ville de Sainte-Livrade, sur les bords du Lot, à droite de la grande route et près de l'entrée du pont, on remarque une plate-forme d'environ 150 mètres de longueur sur 60 de largeur, assez élevée au-dessus des rives et de la plaine pour être à l'abri des inondations. Ce plateau, qui porte le nom de Saint-Martin, a paru propice à l'établissement d'une promenade. En faisant une plantation d'ormeaux, il y a quatorze ans, on y découvrit des fondations de murs, des amas de tuiles à rebords et quelques tombes en maçonnerie contenant des ossements et des vases. On n'a rien conservé des objets trouvés à cette époque. Les fosses de plantation, étroites, creusées au milieu des ruines, étaient insuffisantes pour le développement des arbres. On résolut, il y a quatre ans, de miner toute la surface de la promenade jusqu'au sol vierge, qu'on rencontre à 1^m 50 de profondeur.

Ainsi le but des travaux n'eut rien de scientifique : les découvertes ne furent pas signalées ; ces travaux ne furent surveillés qu'au point de vue de leur exécution matérielle. Lorsqu'on me fit voir les objets provenant de ces fouilles, j'adressai de nombreuses questions à deux personnes qui ont visité quelquefois

Saint-Pastour. C'est autour des substructions de cet édifice qu'on a reconnu un cimetière de l'époque franque.

La plupart des objets que le hasard fait découvrir dans les anciens cimetières ne sont pas recueillis, ou disparaissent sans éveiller l'attention des rares archéologues ou même des collectionneurs.

le chantier. Ces témoins n'ont fait que des observations superficielles. Voici néanmoins le résumé de leurs réponses.

Les fondations des murailles qu'on mit à jour avaient plus d'un mètre d'épaisseur. Leur blocage offrait la plus grande résistance au pic et à la pioche. Les tuiles à rebords et les tuiles creuses gisaient par monceaux au milieu des décombres. Des couches de béton formaient par intervalles un *nucleus* épais recouvert de quelques fragments de mosaïques. On n'a pu me donner aucune indication sur le plan général des constructions, dont quelques-unes remontent peut-être à l'époque gallo-romaine.

Sur certains points on a découvert des séries de tombeaux dont la plupart étaient formés par deux rangs parallèles de petites briques, superposées de plat, et fermées dans le haut et le bas par des clôtures pareilles. Ces tombes étaient recouvertes par des briques plus larges que celles des parois, qui étaient élevées en biais sur deux rangs et formaient par leur jonction une double pente. Des vases, placés près de la tête des morts, renfermaient des charbons et des cendres. L'orientation était, m'a-t-on dit, la tête au levant.

Il y a là quelques faits opposés aux usages le plus souvent constatés dans les antiques inhumations. Dans l'orientation, la tête est généralement au couchant; les vases sont le plus souvent déposés aux pieds ou aux côtés du mort. Sans doute les provinces méridionales peuvent révéler quelques pratiques funéraires différentes de celles qui ont été observées dans le nord et particulièrement dans la Normandie; mais pour être plus affirmatif sur ces divers points, je voudrais avoir assisté aux exhumations.

Un grand nombre d'objets trouvés dans le sol ou dans les tombes ont été détruits ou dispersés. Voici la liste et la description de ceux qui ont été recueillis à la mairie de Sainte-Livrade et que j'ai vus.

17 vases, la plupart avec une anse, presque tous en terre rouge assez fine. Je donne le dessin des plus curieux (pl. xxx) au cinquième de leur grandeur:

Fig. 1. Aiguière en terre rouge recouverte d'un vernis rouge à bandes jaunes.

Fig. 2. Marmite à trois pieds en terre blanche, inégalement recouverte d'un vernis blanc.

Fig. 3. Pot à large panse, forme de théière, en terre rouge assez fine, sans vernis.

Fig. 4. Pot à anse de panier, forme dite *potager*, en terre rouge, couvert à moitié d'un vernis de manganèse, avec un ornement de zigzags, exécuté en jaune.

Fig. 5. Bidon en terre rouge, sans vernis. Il y a plusieurs vases de ce type ainsi que du type fig. 1.

Fig. 6. Vase en forme de poivrière, en terre rouge.

Fig. 7. Tirelire en terre rouge.

Je n'ai point pu savoir si les objets suivants ont été trouvés dans le sol ou dans les tombes.

La partie supérieure d'un casque de cuivre. Cette pièce, couverte de patine, renferme encore à l'intérieur des charbons.

Une petite sonnette, à parois minces, en bronze, de forme rectangulaire, rétrécie au sommet, terminée par une tige aplatie. Des grains oxydés à l'intérieur doivent être les débris d'une chaînette en fer.

Une Faustine, grand bronze.

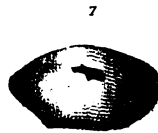
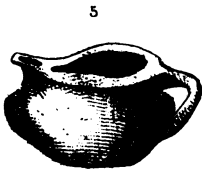
Deux bagues de dimensions ordinaires, l'une à tige plate avec un chaton en bronze, l'autre à tige ronde en verre, avec un chaton formé par le point de soudure.

Un fragment de fiole ou ampoule de verre.

Une quinzaine de perles de verre, dont la pâte, probablement mêlée de cobalt, a la couleur de l'oxyde de cuivre.

Deux perles d'ambre, de couleur jaune mat. Elles sont légères et friables.

Pl. XXX



Poterie trouvée dans les tombes en briques du cimetière de
Sainte-Livrade, figurée au cinquième de la grandeur.

Quelques perles noires les unes rondes, les autres à facettes, probablement en grenat.

Un petit disque en bois, percé au centre, forme d'amulette, etc.

On a trouvé sur le même emplacement, mais hors des tombes :

Un fragment de mosaïque de 30 centimètres carrés environ.

Une grande brique (longueur 0^m 60 ; largeur 0^m 58 ; épaisseur 0^m 06) qui faisait sans doute partie d'un pavage.

Cinq sabots de cheval en fer, recourbés aux extrémités comme des patins, offrant, sur leur largeur, deux oreilles de chaque côté. Ces hipposandales sont exactement pareils à ceux qui furent trouvés dans les sépultures franques de Rennecourt (Meuse)*.

Un coutre de charrue, grosse tige de fer carrée d'une longueur de 0^m 90, terminée par un tranchant de biais sur un côté.

J'ai trouvé moi-même à la surface du sol de nombreux débris de petits vases pareils à ceux qui sont déposés à la mairie, ainsi qu'un fragment de poterie dite samienne.

On m'a fait voir quelques-unes des briques qui formaient la couverture des tombes. Elles ont 0^m 30 de longueur, 0^m 21 de largeur, 0^m 04 d'épaisseur.

Un certain nombre d'objets trouvés dans le sol se rapportent à la période franque. J'avais jugé d'abord que les tombes pouvaient dater de cette époque. M. Quicherat a rejeté cette attribution en s'appuyant sur une preuve décisive : on ne fabriquait pas de poterie vernissée à l'époque franque. C'est au XI^e ou XII^e siècle que M. Quicherat attribue les sépultures de Sainte-Livrade. Les vases sont, à son avis, fort curieux.

* Voir la description et le dessin de ces objets dans *Le tombeau de Childéric*, par M. l'abbé Cochet, p. 153.

Leurs formes, dit-il, « sont celles de la poterie mo-
« derne à l'état d'essai, ou bien des imitations altérées
« des types romains^{*}. »

Au xvii^e siècle, une petite chapelle dédiée à Saint-
Martin existait encore sur la plate-forme qui a conservé
ce nom. M. Castex, curé de Sainte-Livrade, auquel
je dois de nombreux renseignements, a trouvé sur un
registre des Pénitents la mention de cet édifice qui
sans doute avait remplacé quelque vieil oratoire.

L'ancien cimetière de Casseneuil, situé au-devant
de la façade de l'église, renfermait peut-être un plus
grand nombre de tombes que celui de Sainte-Livrade.
Il y a quelques années qu'on l'a détruit complètement
pour niveler une place et réduire la pente d'une route.
Par-dessous des couches de terre profondes s'étendait
une nécropole dans laquelle les tombes bâties, conti-
guës les unes aux autres, ressemblaient aux alvéoles
d'un rayon de cire. Chaque auge avait son mobilier
céramique. Ni les poteries ni les objets divers, trouvés
pêle-mêle avec les ossements, n'ont été conservés. Je
n'ai pu avoir qu'une relation incomplète de ces dé-
couvertes. On a remarqué qu'une seule tombe renfer-
mait trois squelettes. Le mode de construction et de
couverture était le même qu'à Sainte-Livrade.

A Bias (Villeneuve), en creusant des fosses nouvelles
dans le cimetière, on a découvert à plusieurs reprises
des sépultures analogues. M. le curé m'a fait remar-
quer des briques qui formaient le couvercles de ces
tombes. Elles étaient rabattues en biseau sur un côté
afin de s'ajuster mieux pour former un angle aigu.

À Hauterive, près de *Pinel*, et à Beaugas, dans le
cimetière actuel, on a fait de pareilles découvertes.
Dans cette dernière localité on a recueilli, m'a-t-on
dit, des lampes en terre cuite dans les tombes. Partout
on a rencontré ou des vases de verre ou des poteries.

* Voir *Revue des Sociétés savantes*, v^e série, t. II, p. 94.

Malheureusement je n'ai jamais pu assister aux fouilles qui ont amené ces diverses découvertes. Je serais reconnaissant à qui voudrait m'avertir à temps pour que je pusse prendre des notes complètes sur les inhumations de ce genre. Je suis persuadé que ces sépultures appartiennent à une époque bien tranchée et que leur étude serait fort intéressante. Il faut noter que toutes ces localités, Sainte-Livrade, Casseneuil, Bias, Pinel, Beaugas, sont peu éloignées les unes des autres. Je n'ai pas appris que des cimetières analogues aient été découverts sur d'autres points du département. Aurions-nous affaire à un usage local ?

Malgré le peu de renseignements que j'ai pu obtenir, je suis disposé à attribuer les tombes creusées dans la pierre ou dans le tuf, ainsi que les tombes bâties en pierre ou en brique, aux ^{x^e}, ^{xi^e} et ^{xii^e} siècles.

IV

MODES DIVERS DE SÉPULTURES.

Sous les porches des églises de Saint-Pierre-del-Pech et de Saint-Léon, on remarque des arcatures extradossées en tiers-point qui abritent des excavations ménagées dans le plein des murs. D'un sommier à l'autre des arcs, s'étend une sorte de table appareillée. A Saint-Léon, la largeur de cette arcature est de 1^m 65, sa hauteur de 1^m 60. Dans les deux églises le style des quelques moulures des archivoltes accuse le xiv^e siècle. Ces monuments singuliers sont peut-être des tombeaux dans le genre des *arcosolium*. Il est possible également que ces niches aient été ménagées pour le dépôt des offrandes qu'il est d'usage de faire aux Rogations. Des fouilles seules permettraient de décider la question.

Il existe à l'Ermitage d'Agen (couvent des Carmes) une excavation ménagée dans le rocher qui se rapproche assez de la forme des *arcosolium*. Mais cette ouverture est rectangulaire au lieu d'être cintrée. En voici les dimensions : largeur 1^m 60, hauteur 0^m 60, profondeur 0^m 70. On lui donne le nom de *lit de Saint-Caprais*. Cette excavation touche à la fontaine miraculeuse. Il n'est point probable que ce soit la place d'un tombeau mais, d'après les anciennes traditions, d'après la véné-

ration qui s'attache encore à ces débris, on peut conjecturer que cette excavation est fort ancienne*.

Je puis citer deux exemples fort curieux de sépultures dans le corps même de la maçonnerie des églises. En 1836, en démolissant les parties anciennes (xiv^e siècle) de la cathédrale Saint-Étienne, on trouva, dit M. de Saint-Amans, maçonné dans une banquette, au côté droit du chœur « le tombeau d'un enfant « revêtu en évêque. Sa robe, de couleur violette, une « crosse et une mitre placées en sautoir au-dessus de « sa tête, ne laissent aucun doute à cet égard. La « taille de cet enfant indiquait l'âge de 12 à 14 ans. » M. de Saint-Amans fait remarquer qu'un tombeau d'enfant, revêtu des ornements pontificaux, existe en Angleterre, dans la cathédrale de Salisbury, et suppose que ce sont là les tombes de deux évêques-enfants, élus pour certaines cérémonies qu'on accomplissait la veille du jour des Saints-Innocents.

Dans la nef de l'église de Mauvezin qui paraît dater de la fin du xiii^e siècle, un crâne humain affleure le parement intérieur d'un mur. Ce crâne, qui fut découvert par hasard, est enchassé dans la maçonnerie. Or, M. le curé de Mauvezin m'a affirmé qu'un acte, qui fait partie des archives du château de Mauvezin, mentionne le désir exprimé par un baron de Ferrand, partant pour la croisade, d'être à sa mort enseveli debout dans l'église

* L'Ermitage renferme aussi deux chapelles creusées dans le roc. L'une est relativement vaste; elle se termine par une abside large. Longueur de la nef, 9 m 45; largeur, 4 m 65; hauteur, 3 m 85; longueur de l'abside, 5 m 40; hauteur, 4 m 85. Cette chapelle, dont la voûte simule un berceau surbaissé, paraît avoir été remaniée depuis le moyen âge (on a sculpté un écusson sur ses parois); elle est actuellement recouverte de plâtre et de peintures.

La seconde chapelle est tout au plus du xvii^e siècle. C'est un simple réduit dans lequel on a taillé un autel surmonté d'un tabernacle, de chandeliers, de deux niches abritant des personnages en bas-relief.

du lieu dont il était le seigneur. Je n'ai pas pu obtenir communication de cette pièce intéressante.

Je ne connais pas dans le département de pierres tumulaires gravées, ni d'inscriptions funéraires du XI^e au XVI^e siècle.

Il existe un cercueil analogue pour la forme à ceux de l'époque carolingienne, sur lequel se lisent en caractères gothiques les noms de Jérôme-Patrice de Monorgon, seigneur de Clermont-Dessous, et de damoiselle Jehane M..., sa femme. Cette inscription est gravée sur les deux côtés d'un couvercle monolithe en bâtière plus étroit à la base qu'au sommet. Ce tombeau malheureusement fracturé gît actuellement sous le porche de l'église de Clermont-Dessous. M. l'abbé Barrère, plus heureux que moi, a déchiffré, il a quelques années, la date de 1506 sur les parties de ce couvercle aujourd'hui très fruste. La forme des lettres confirme cette lecture. J'avais d'abord attribué cette tombe à la fin du XV^e siècle.

Il serait fort curieux de constater pour cette époque une sépulture dans une auge de pierre, et, qui plus est, une double sépulture. Mais, il est à peu près certain que ce n'était là qu'un faux sarcophage ou cippe dont l'inscription indiquait simplement le lieu de l'inhumation. Il est regrettable toutefois que le bloc massif ou l'auge, dont les bords étaient pris dans une rainure du couvercle, n'ait pas été conservé.

Les fragments qui subsistent sont trop incomplets pour qu'on puisse relever la longueur exacte du couvercle. La largeur est de 0^m 47 à la base et de 0^m 65 au sommet; la hauteur est de 0^m 20 de l'angle supérieur à la base.

On a trouvé récemment, dans les fondations de l'église du prieuré de Sainte-Livrade, une belle statue

d'évêque de grandeur naturelle, en marbre saccharoïde qui est aujourd'hui conservée dans l'église. Ce gisant, seul débris d'un tombeau apparent, qui devait être remarquable, paraît dater du xiv^e siècle. La tête repose sur un coussin, orné, de même que les vêtements, de dessins qui représentent de fines broderies.

On n'a pas conservé les tombeaux des évêques d'Agen qui existaient dans l'ancienne cathédrale. Les objets même provenant de ces tombeaux n'ont pas été recueillis. Cependant le fonds du musée d'Agen possède une crosse dorée et émaillée qu'on attribue au cardinal de La Rovère, évêque de 1487 à 1519. Je la crois beaucoup plus ancienne. Elle semble appartenir à la fin du xiii^e siècle.

J'ai peu de renseignements sur l'origine des litres funèbres qu'on remarque sur un très grand nombre d'églises entourées par les cimetières. Ces litres consistent en des bandes horizontales de ciment, d'une largeur d'environ 0^m 40. Elles sont placées à mi-hauteur des murs et tranchent par leur couleur et leur composition avec l'appareil continu du revêtement. Au milieu des rayures occasionnées par la pluie on distingue souvent des traces de peinture sur ces couches de ciment. Les litres de l'église de Brax offrent encore la représentation de quelques armoiries. Je suppose que la plupart de ces litres sont modernes.

On donnait aussi le nom de litres à des tentures apposées à l'intérieur des églises lors des cérémonies funèbres.

Les consuls des villes libres n'accordaient pas volontiers aux nobles l'autorisation d'apposer des ceintures armoriées à l'intérieur de leurs églises. Du moins il en était ainsi dans les temps modernes*.

* Le 24 octobre 1617, le seigneur de Laugnac fut enseveli aux

L'usage d'enterrer dans les églises s'est conservé, du moins dans quelques communes jusqu'à la Révolution. La faculté d'avoir des sépultures de ce genre constituait sans doute un privilège pour certaines familles*.

Dans le plus grand nombre des paroisses rurales, l'emplacement du cimetière est encore, suivant l'antique tradition, ou tout autour de l'église ou bien du côté méridional plutôt que dans toute autre direction.

Il n'existe dans les cimetières de l'Agenais que j'ai visités, ni croix datant du moyen âge, ni lanternes des morts, ni chapelles funéraires.

Cependant quelques édifices religieux assez considérables s'élèvent encore dans la solitude des cimetières**.

Cordeliers. Les consuls d'Agen étaient invités à la cérémonie funèbre, « mais à cause de la noblesse, nous n'y allâmes point, ny mes- sieurs les présidiaux. Nota que les F. Mineurs ont permis qu'il a esté fait une sointure dans l'esglise, avec les armoiries de Laugniac, « sans notre consentement. » (Archives de l'hôtel-de-ville d'Agen. Jurades. B B. 44.)

En 1730, les consuls d'Astaffort intentèrent un procès à la marquise de Fimarcon, afin de faire « rayer et biffer les littres et ceintures funèbres appozées dans les églises, comme estant une innovation et contre les droits de la communauté, et aux mépris des « arrêts de règlement, qui défendent à tout seigneur engagiste de « faire mettre ceintures funèbres. » (Archives communales d'Astaffort. B B. 7.)

* En 1720, les consuls d'Astaffort ayant décidé de faire réparer le dallage de l'église de Saint-Félix, mirent cette restauration à la charge des particuliers qui avaient droit de sépulture dans l'église. Ceux-ci devaient payer aux maçons 12 sous pour le pavage de chaque tombe. Pour chaque sépulture nouvelle, ils devaient payer 10 sous pour faire enlever les pierres et les remettre en place. (Archives communales d'Astaffort. B B. 7.)

** A Laplume, à Laroque, à Sainte-Bazeille, à Villefranche du Cayran, etc.

Ce sont des églises paroissiales abandonnées plutôt que des chapelles funéraires.

De belles tombes se voient encore dans quelque châteaux. Les plus remarquables qu'on puisse citer pour les environs d'Agen, sont : le cénotaphe décoré de bas-reliefs qui existe au château de Lafox * et le sarcophage souvent décrit, qui rappelle le souvenir de Monluc, au château d'Estillac.

* Ce magnifique monument, tombeau d'un Durfort, paraît dater du xiv^e siècle. Il vient d'être donné au musée d'Agen.

NOTE A.

DE L'ÉTUDE DES VOCABLES DES ÉGLISES POUR AIDER A PRÉCISER L'ÉPOQUE DE LEUR FONDATION.

Il ne faut pas confondre la fondation d'une église primitive avec celle du monument qui subsiste dans le même lieu. Une église a pu être reconstruite deux ou trois fois sur le même emplacement en conservant le même vocable.

Tous les archéologues savent que la plupart de nos cathédrales ont une origine très-ancienne. Elles occupent la place d'édifices plus modestes, renversés intentionnellement pour être rebâti, ou plus souvent ruinés pendant les guerres.

Le même fait s'est produit souvent pour les petites églises. Il est certain qu'au XI^e siècle un grand nombre d'oratoires carolingiens ont été restaurés ou plutôt repris de fond en comble pour être recouverts de voûtes et décorés dans le style de l'époque.

Un sujet d'études fort curieux, mais qui commande d'étroites réserves, c'est la recherche des vocables qui ont prévalu dans des localités spécialement consacrées à quelque divinité du paganisme. Je me permettrai à ce propos de citer quelques-unes des conclusions auxquelles est arrivé mon savant collègue et ami M. Gouget, archiviste de la Gironde, conclusions basées

sur de longues explorations faites dans le Lyonnais et dans la Vendée.

« Le vocable de Saint-Michel est fort ancien. On le trouve souvent sur le parcours des chemins verts celtiques et des routes gallo-romaines. En géographie locale, Mercure, protecteur des routes, était le prédécesseur de Saint-Michel.

« Fréquemment Saint-Pierre a remplacé Jupiter. Les Notre-Dame, qui ont quelquefois succédé à Diane, arrivent particulièrement au ix^e siècle. »

J'extrais ces renseignements d'une lettre particulière de M. Gouget, qui met naturellement de fortes réserves à ces opinions.

Il est certain que le catholicisme s'est bien des fois superposé aux anciens cultes, en adoptant leurs lieux consacrés. Telle fut la politique de l'église pour la conversion des barbares. Rien n'est explicite à cet égard comme les instructions adressées à la fin du vi^e siècle par le pape Grégoire à Mellitus et à Laurentius, apôtres de l'Angleterre.

« Il faut se garder de détruire les temples des idoles ; il ne faut que détruire les idoles, puis faire de l'eau bénite, en arroser les temples, y construire des autels et y placer des reliques. Si ces temples sont bien bâtis, c'est une chose bonne et utile qu'ils passent du culte des démons au service du vrai Dieu ; car tant que la nation verra subsister ses anciens lieux de prière, elle sera plus disposée à s'y rendre par un penchant d'habitude, pour adorer le vrai Dieu.

« Secondement, on dit que les hommes de cette nation ont coutume d'immoler des bœufs en sacrifice. Il faut que cet usage soit tourné pour eux en solennité chrétienne, etc. »

* Voir Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, t. 1, livre 1, p. 50. Furne-Jouvet, 1866.

Ce n'est pas seulement dans la Grande-Bretagne que des prescriptions pareilles furent appliquées. Voici à ce sujet un passage très-concluant extrait de la *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée dans le Péloponèse, les Cyclades et l'Attique*, par M. Bory de Saint-Vincent, t. II, p. 135. Strasbourg, imp. Levrault, 1837-38 :

« Le *Taletum* (consacré au soleil) répond parfaitement à ce qu'on nomme le Saint-Hélie, comme
 « presque tous les combles sourcilleux de la Grèce
 « que l'antiquité avait également consacrés au culte
 « d'Apollon, dieu du jour, et dont *hagios-Hélias*
 « (équivalent à soleil sacré) n'est qu'un synonyme.
 « De telles réminiscences du paganisme dans la Grèce
 « chrétienne se retrouvent fréquemment, ainsi que
 « nous l'avons déjà remarqué : partout où l'on ren-
 « contre une église sous l'invocation de Saint-Denys,
 « les anciens adorèrent Bacchus; les temples de
 « Vénus se sont ordinairement métamorphosés en
 « chapelles de Sainte-Vénérande ou de la Sainte-
 « Vierge; ceux de Mars sont dédiés à Saint-Dimitri,
 « à Saint-Paul, à Saint-George, ou bien à quelque
 « autre bienheureux guerrier de profession. »

M. Renan a observé le même fait en Phénicie. Voici ce qu'il dit des ruines qui se retrouvent dans le Liban :
 « Chacun de ces sommets était couronné de temples ;
 « pas un seul n'est resté debout, le christianisme dans
 « ce pays ayant poursuivi avec une extrême rigueur
 « la destruction des sanctuaires anciens, centres de
 « cultes très-dangereux et très-difficiles à déraciner ;
 « mais leurs débris se voient encore sur chaque pro-
 « montoire, et de ces débris s'est formé presque tou-
 « jours une chapelle dédiée à un saint, et portant
 « des vocables sous lesquels il est souvent facile de
 « reconnaître le culte antique. * »

* *Revue archéologique*, nouvelle série, t. III, p. 173.

C'en est assez pour prouver l'importance de l'étude des vocables des églises. Il existe en France assez d'inscriptions anciennes attestant l'existence des temples païens, pour qu'on puisse rapprocher de leurs vocables ceux des églises qui leur ont succédé. Combien de pèlerinages ou de sanctuaires vénérés ont pu s'établir sur l'emplacement même de monuments celtiques ou de temples gallo-romains !

En somme, le vocable d'une église est quelquefois un commencement de preuve en faveur de l'ancienneté de sa fondation, mais il faut avoir d'autres données pour se prononcer en toute assurance.

Les traces du paganisme sont trop effacées dans l'Agenais pour que je cherche à tirer parti moi-même de cette méthode. D'autres seront, j'espère, plus osés et plus habiles.

Dans la liste générale des églises du diocèse d'Agen actuellement desservies, j'ai relevé 68 vocables de Notre-Dame, 48 de Saint-Pierre, 39 de Saint-Jean, 24 de Saint-Martin, 14 de Saint-Étienne, 13 de Saint-Saturnin ou Cernin, 7 de Saint-Caprais, 3 de Sainte-Foy, etc.

NOTE B.

DE L'ÉTUDE DE LA TAILLE DES PAREMENTS POUR AIDER A DÉTERMINER LA DATE DES ÉGLISES ANCIENNES.

Un de nos meilleurs archéologues, M. Henri Revoil, attache la plus grande importance au caractère des tailles en feuilles de fougère ou pointillées, qui rappellent les façons données aux cercueils de l'époque mérovingienne.

A la suite d'études approfondies, M. Revoil reste convaincu qu'il existe en France, et particulièrement en Provence, des monuments antérieurs au XI^e siècle en bien plus grand nombre qu'on ne le croit généralement. Il a développé cette thèse dans un supplément à son grand ouvrage sous ce titre : *Documents relatifs au classement chronologique de l'architecture du midi de la France*. M. Revoil fera connaître prochainement les résultats d'une mission qui lui a été confiée pour l'étude des plus anciennes églises des bords du Rhin. Ce voyage, qui a donné lieu aux découvertes les plus intéressantes, n'a fait que confirmer son opinion.

De son côté, M. Edouard Fleury, président de la société académique de Laon, soutient qu'une église entière, celle de Chivy, comparable à tant d'autres que nous attribuons à l'ère romane, doit dater de l'époque mérovingienne. Pour formuler cette conclusion, il se base sur l'analogie qui existe entre les bijoux mérovingiens et l'ornementation des chapiteaux de cette église.

Ces questions de date si importantes, ainsi soulevées avec des arguments nouveaux dans ces dernières années, préoccupaient vivement le regretté M. de Caumont, un des créateurs de la science archéologique. Elles sont à l'ordre du jour au Comité du Ministère de l'Instruction publique. (Voir *Bulletin monumental*, t. 38, p. 102. — *Revue des Sociétés savantes*, v^e série, t. v, p. 15 et 334).

En attendant les résultats définitifs des discussions qui seront engagées à ce sujet, on est bien obligé de constater qu'après quarante années d'études auxquelles ont contribué des centaines de spécialistes, on se trouve, comme au point de départ, placé entre deux systèmes, quand on veut déterminer les dates des plus anciens édifices romans. Les uns établissent des séries chronologiques en rapprochant des monuments à dates certaines ceux qui ont des caractères similaires. Les autres se basant, à défaut de textes, sur le style ou sur des caractères extérieurs, datent les églises d'après les analogies que leur ornementation peut fournir avec des objets industriels anciens.

Dans l'état actuel de la question, et jusqu'à preuve du contraire, j'ai préféré m'attacher au premier système généralement admis plutôt qu'au second. J'aurais voulu pouvoir introduire quelques faits nouveaux à l'appui de l'une ou de l'autre thèse. Malheureusement je n'ai trouvé que deux églises romanes historiquement datées parmi celles qui ont fait l'objet de mes études.

Je n'ai reconnu dans aucun édifice un ensemble de caractères qui fût suffisant pour le faire attribuer aux premiers siècles du moyen âge, à la période latine.

Toutefois je suis persuadé que les oratoires et les petites églises des époques carolingienne et même mérovingienne étaient généralement construits sur des plans analogues à ceux de certaines églises romanes de l'Agenais. Ma conviction résulte de la compa-

raison facile à établir entre ces édifices et ceux qui sont décrits par nos plus anciens auteurs, ou ceux, en petit nombre, qui subsistent encore en France et dont l'antiquité est incontestée.

Une autre preuve moins directe peut être tirée de la persistance des types. Ces six ou sept types que nous voyons communément usités pendant deux cents ans, auraient-ils été créés tout d'une pièce après l'an mille ? Ce n'est pas probable. Je crois plutôt que le XI^e siècle a copié le X^e, le IX^e même, tout comme le XII^e devait copier le XI^e.

De plus, dans quelques cas particuliers il y avait un motif déterminant de conserver les plans anciens : c'est lorsque on relevait de ses ruines une église carolingienne en conservant tout ou partie de ses sous-bassements. J'ai cité un certain nombre d'exemples d'édifices reconstruits de cette façon : Les églises d'Aubiach, de Brax, de Doulournac, de Montagnac, de Saint-Loup, de Sérignac, etc.

Sans doute pendant cette période de l'an 1000 à l'an 1050, où l'on a tant construit, les architectes devaient chercher beaucoup moins à modifier des plans déjà expérimentés qu'à les accommoder tels quels aux innovations architectoniques, à la construction des voûtes. Or pour les petits vaisseaux ce n'était pas une difficulté. Un peu plus d'épaisseur dans les murs et surtout l'application du contre-fort suffisaient pour préparer un bon résultat.

Je m'empresse d'ajouter que je limite ces appréciations aux petits édifices. Dans la construction des monuments de premier ordre, des églises à trois et à cinq nefs, on devait fatalement s'éloigner de plus en plus des proportions de la basilique, en sacrifiant la largeur à la hauteur. La série des transitions par lesquelles a passé le type de l'église romaine primitive pour arriver à celui de la cathédrale française, est admirablement retracée dans le cours de M. Jules Quicherat.

NOTE D.

PIÈCES RELATIVES A LA CONSTRUCTION ET A LA RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE SAINT-ETIENNE.

I

Achat d'une Carrière pour la reconstruction des Piliers.

Anno quo supra domini M^oCCCC^oLXXXX^oIX^o et die
xxiiii^a mensis Aprilis..... venit vicarius domini agen-
nensis episcopi ad fines ut habeat quedam lapicidaria
sive peyrere ut sit prompta et bone servitutis ad
extrahendum lapides; nam dictus Agennensis epis-
copus tradidit e capitulo pilaria ecclesie Sancti-Stephani
Agennensis ad reffaciendum sive fortificandum. Sunt
illa pilaria devastata et in periculo caditionis predicte
ecclesie, et pro utilitate reypublice etiam oportet ut.....
habeat lapicidaria sive peyrere....

Omnes predicti jurati sunt oppinionis quod lapici-
daria sive lepeyriera sia feyta aldic loc appellat de
Fonbotirola et que sera gran utilitat a la causa pu-
blica. Satisfactio a l'home de qui es la binha en loquel
es ladic peyrere et a totz autres que hi auran interesse,
secundum valorem.

(*Archives de l'hôtel de ville d'Agen. BB. 19, f. 239, 240*).

II

Nomination de Syndics à l'effet d'obtenir des provisions contre les gens d'Église pour les obliger à contribuer à la réparation des édifices religieux.

L'an mil cinq cens et huict (1509 n. s.) et le second jour du mois de Janvier, en la mayson commune d'Agen, messieurs les consuls, par l'organe de Rep-payrio, majeur, remonstrarent à messieurs les juréz comment en la present cite a plusieurs belles esglizes anciennes lesquelles par deffault de reparation s'en vont a ruïne pour ce que les prelates, recteurs et autres gens d'esglise ne font ne baillent aucun profit auxdictes esglizes, combien que des biens de l'esglise en doivent estre ballés la tierce partie.

Messieurs Marc de Laviguerie, licencie es loix, a esté d'oppinion que soient constituéz syndic où syndicz a demander et obtenir provesion à l'encontre des gens d'esglise pour leur faire contribuer a la reparation des esglises; et, pour estre syndics nomma maistres Pierre Robberti, G... et de Godalhio dit Vilotes.

(La proposition est adoptée).

(Arch. de l'hôtel de ville d'Agen. BB. 23, f° 65).

III

Procès-Verbal de délibération de la Jurade. On décide de poursuivre sans retard le Cardinal d'Agen, pour l'obliger à réparer l'église Saint-Étienne.

Le xxvii^e jour du mois de mars, l'an mil cinq cens et neuf, messieurs les consuls remonstrarent a messieurs les juréz dessoubz nommez comment messieurs les officiers de monsieur le cardinal d'Agen leur auroient dit qu'il seroit bien de venir a quelque bonne

composition touchant la reparation de l'esglize. (La cote indique l'église Saint-Étienne. D'ailleurs la pièce suivante ne laisse aucun doute à cet égard.) Que on demande, et que on mande a monsieur le cardinal un homme de bien pour le avertir du tout, lequel offre payer, et que on surcée.

....Lucas de Lafosse a esté d'opinion que si lesdictz officiers de monsieur le cardinal l'en veulent advertir qu'ilz le advertissent, et que a toute bonne diligence soit faicte poursuyte a l'encontre dudit cardinal touchant ladicte reparation, actendu l'évidente nécessité.

(La majorité de la jurade se range à cet avis. On fera les poursuités sans accorder de sursis.)

(BB. 23, f^o 71.)

IV

Arrest par lequel le Cardinal d'Agen est condempné bailler (chaque année) XII c. l. pour la reparation de l'esglize Saint-Estienne. (1509).

Ludovicus Dei gratia Francorum rex universis presentes licteras inspecturis salutem. Notum facimus quod cum in certa causa in nostra parlamenti Burdegalensis curia inter syndicum consulum, manentium et habitantium ville Agenni actores et interinationem certe requeste requirentes, ex una parte, et carissimum amicum nostrum Bernardum cardinalem et episcopum agennensem deffensorem, ex altera, mota requesta, inquisitione facta super ruyna ecclesie cathedralis predicti loci Agenni, inquestis prenominati cardinalis et aliis petiis et productionibus partium, et audito sindico capituli illius ecclesie ac constito (sic)* eidem curie nostre provisione quingentarum

* Je ne relèverai pas toutes les fautes dont cette transcription est

librarum turonensium per arrestum in dicta curia nostra, vicesima secunda die mensis decembris anno millesimo quadringentesimo octuagesimo septimo prolatum, pro reparationibus predicti episcopatus adjudicatarum, minime sufficientem fore pro reparatione et refectioe jam dicte ecclesie, habito respectu ad augmentationem revenuti jam dicti episcopatus a dicto arresto citra jam dictum cardinalem ad realum et de facto quolibet anno in manibus commissariorum per hujusmodi arresti exequutorem ordinandorum et deputandorum summam duodecim centum librarum turonensium, jam dicta somma quingentarum librarum turonensium comprehensa; predicta somma duodecim centum librarum turonensium in reparationibus predictae ecclesie dumtaxat applicanda, et hoc per modum provisionis, et donec aliter per eandem curiam fuerit ordinatum, et absque expensis presentis incidentis et ex causa tradendum et ponendum condemnavit atque condempnat. Igitur harum serie dilecto et fidei consiliario nostro in predicta curia nostra parlamenti Burdegale magistro Petro Palet committimus et mandamus quatinus has presentes curie nostre ordinationem continentes, juxta earum formam et tenorem, ad requestam jamdicti cardinalis et episcopi in hiis que requirunt exequutionem exequutioni debite demandet, oppositionibus et appellationibus quibuscumque nonobstantibus, omnes qui propter hoc fuerint compellendi compellendo, ab omnibus autem justiciariis et subditis nostris eidem in hac parte pareri volumus et jubemus. Datum Burdegale, in parlamento nostro, die vicesima tertia mensis Julii anno Domini millesimo quingentesimo nono, regni vero nostri duodecimo. Per arrestum curie : de Marcellac.

pleine. Le secrétaire de la jurade connaissait sans doute fort mal le latin.

V

Requête du Cardinal au Parlement, pour obtenir la nomination de Commissaires auxquels il remettra les 1,200 livres destinées aux réparations de l'église de Saint-Étienne.

A nosseigneurs de parlement supplie humblement Léonard cardinal et évesque d'Agen, disant que par arrest de la court de céans il a esté condempné en la somme de douze cens livres tournois pour estre appliquées a la reparation de l'esglize cathedrale dudict Agen, et ce a la succitation et pourchas d'aucuns manans et habitans particulliers de ladicté ville. Or est-il que ledict suppliant offre obeyr audict arrest et exequution d'icelluy, mais pour ce que lesdicts manans habitans de ladicté ville, que disent avoir frayé et despendu certaine grand somme de deniers a la poursuyte du present proces, se jactent et vantent avoir l'administracion de ladicté somme de douze cens livres tournois et icelle employer en merchandisse et autrement a leur singullier prouffict, qui seroit frustrer le droict de ladicté esglize et retarder ladicté reparation, si par ladicté court ne y estoit pourveu, a ceste cause ledict suppliant seroit content que ladicté somme de douze cens livres tournois fut levée et mise entre mains de commissaires non suspectz, ydoynes, souffizanz et solvables qui puissent et vaillent rendre bon et loyal compte et reliqua quant et a qui appartiendra, si plasoit a la court ainsi l'ordonner. Ce considéré il vous plaise de voz graces deputer commissaires ydoines souffizanz et solvables entre les mains desquelz ladicté somme de douze cens livres tournois seroit mise pour l'employer a ladicté reparation, qui en puissent et vaillent rendre bon et loyal compte quant et a qui il appartiendra, et que par la court sera ordonné et vous ferez bien et justice.

Le premier provideat arresti exequutor de aliis commissariis..... Actum Burdegale in parlamento xviii Augusti millesimo quingentesimo nono. de Marcillac et P. Masson.

Les jours et an escriptz au blanc, le contenu en icelle a este montré et signifié a maistre Pierre du Pré procureur de partie adverse qui l'a leu, prins le double, et n'a voulu faire aulcune responce.

Par moy : DE RABAR.

Extrait des originaux. REDUEL ?

(Arch. de l'hôtel de ville d'Agen. BB. 23, f^t 83.)

VI

Lettre missive du Roi Louis XII faisant défense aux Consuls d'Agen de poursuivre la saisie du tiers du temporel de l'évêché d'Agen, pour obliger le Cardinal-Evêque à contribuer aux réparations de la cathédrale.

De par le roy.

Chers et bien amez, nous avons esté advertiz que, au moyen de certaine requeste par vous baillée en notre court de parlement de Bourdeaulx, soubz couleur de quelque hayne couvent entre vous et nostre cher et grant amy le cardinal d'Agen et ses officiers, vous poursuivez la tierce partie du revenu de son évesché estre employé en la réparacion de l'église cathédrale de la ville d'Agen; et pour ce que nous savons au vray que, depuis qu'il est évesque dudict Agen, il a toujours frayé et contribué a telle somme, selon et ensuyvant l'arrêt qui fut contre son prédécesseur donné, et que la manière de par vous y procéder n'est selon raison et équité et ne procède que de hayne, vous mandons et expressément enjoignons que vous n'ayez a plus poursuivre cette matière, vous advisant que quand nous cougnoistrons ladicté église

tumber en ruyne et décadence par faute de réparation nous y pourvoyrons ainsi qu'il appartiendra et y donnerons bonne provision que n'aurez cause de vous mesmes de poursuyvre cette matière; et ny faites faulte. Donné à Yssouldun, le vingt cinquiesme jour de Février (entre 1509 et 1515.) Loys. (Signature autographe. Contresigné :) Robertet. (Au revers :) A noz chers et bien amez les consulz manans et habitans de nostre ville et cité d'Agen.

(Arch. de l'hôtel de ville d'Agen. DD. 24.)

VII

Extrait des Livres des Jurades. On décide de poursuiure sans retard l'évêque d'Agen, Antoine de La Rovère, ainsi que les chapitres, pour les obliger à contribuer aux réparations de la cathédrale, en raison de leurs revenus.

L'an mil cinq cens trente (1531 n. s.) et le xx^e jour du mois de Janvier, par messieurs les consuls.... a esté remonstré.... comment par cy-devant l'évesque d'Agen a esté condempné a contribuer a la reparation de l'esglize a douze cens livres tornois pour chacune année, qu'est somme que moins souffizante actendue la disposition du droict et ruyne de ladicte esglize.....

L'an susdit, le vi de Février.... ont esté d'opinion touchant.... l'esglize que l'on poursuyvra Monseigneur d'Agen et les chappitres diligenter a ladicte reparation, par justice, ayant regard a la valeur de leur recepte.

(Arch. de l'hôtel de ville d'Agen. BB. 26, f^{tes} 6, 8 et 9.)

VIII

Extrait des Livres des Jurades. Nomination de Syndics qui seront chargés de poursuivre par devant le Grand Conseil le procès engagé entre le Chapitre de Saint-Étienne et l'Évêque d'Agen, au sujet des réparations à faire à la cathédrale.

In nomine Domini amen. A tous présens et advenir soit notoire et évident que l'an de l'Incarnation Notre-Seigneur mil cinq cens trente deux (1533 n. s.) et le treziesme jour du moys de Janvier, regnant très-chrestien et puissant prince Francoys par la grace de Dieu roy de France, ont esté présents et assemblés en leurs personnes en la ville et cité d'Agen et maison commune d'icelle, aux présences de nous notaires et des tesmoins cy-dessoulz nommés, savoir est honorables personnes.... bourgeois et consuls d'Agen.... jurats et citoyens dudict Agen, lesquelz apres avoir parlé et communiqué ensemble de la grand et évidente ruyne de l'esglize cathedrale Saint Estienne d'Agen, et comment au temps des pluyes ou gellées ny a personne qui puisse prier Dieu ne habiter dans icelle, pour raison de la reparation de laquelle y a procès pendant a la court et grand conseil du roy nostre sire entre le syndic de chapitre de ladicte esglize évocqué, d'une part, et Monseigneur l'évesque d'Agen, évocant, d'autre; toutesfois les aucuns des chanoynes de ladicte esglize par intelligence qu'ils ont avec ledict évesque a présent s'efforcent faire surceoir et interrompre ledict procès qu'est la toutalle ruyne, désolation de ladicte esglize ou tres grand domaige, deshonneur à intérestz de ladicte cité d'Agen et tous ses habitans, pour ce que ladicte esglize est la plus principale magnifique de ladicte cité d'Agen et toute la province d'Agennois, et en laquelle toutes gens d'apparence pour prier Dieu quand sont audiet

Agen soy retirent; de leur bon gré et liberalle volonté tant pour eulx que les autres habitans de ladicte ville d'Agen, ont fait, constitué, establi et ordonné et par ces présentes establissent et ordonnent leurs sindicz et procureurs de ladicte ville et cité d'Agen et université d'icelle savoir est honorables personnes maistres Ruichard, Jehan de Goudailh, Abbé, de Brilhas, procureurs et practiciens en ladicte court et grand conseil dudict seigneur a chacun d'eulx insolidairement et pour le tout spécialement pour et en leur nom et de toute ladite université dudict Agen soy comparoir et presenter en ladicte cour et grand conseil devant ledict seigneur et tous autres qu'il appartiendra a soy joindre audict procès, demander supplier et requérir, etc.

(Cet acte est suivi du procès-verbal d'une assemblée de « citoyens et habitans de ladicte cité d'Agen » convoquée le lendemain, à l'effet de ratifier ladite constitution de syndics.)

IX

Sommation faite par les Consuls d'Agen aux Chanoines de Saint-Etienne, de poursuivre, sans sursis, le procès qu'ils soutiennent contre l'Évêque au sujet des réparations de la cathédrale.

Aujourd'huy treziesme jour du moys de Janvier, l'an mil cinq cens trente deux (1533 n. st) dans l'esglise cathedrale Saint-Estienne de la cité d'Agen, aux présences de nous notaires et tesmoings soulz-nommés, honorables hommes, maistre Robbert de Goudailh, Martial de Nort et Bertrand de Saint-Project, bourgeois et consulz dudict Agen, par l'organe dudict de Goudailh ont dit et remonstré a vénérables personnes maistres Jean de Cadilhon et de Grimaldis, chanoyens de ladicte eglise, illec présens, comment pour raison

de la reparation de ladicte eglise Saint-Estienne, laquelle journallement s'en va a ruyne irréparable, et au moyen de quoy les habitans de la dicte ville ne autres ne peuvent habiter dans icelle ne ouyr les divins offices, y a procès pendent a la court et grand conseil du roy notre sire, entre le sindic de chapitre de ladicte eglise evoqué, d'une part, et révérend père en Dieu Monseigneur Antoine de Ruvere évesque dudict Agen, évocant, d'autre; auquel proces a beaucoup esté tiré outre, et ledict de Cadilhon par cy-devant comme sindic dudict chapitre y avoit fait de la poursuyte, touteffois a présent aucuns des chanoynes de ladicte eglise, pour raison de ce qu'ilz ont quelque portion a l'arrantement dudict évesché ou bien intelligence avec ledict évesque s'efforcent faire surceoir et interrompre ledict proces et de ce entre eulx *a capitulario* en ont fait quelques actes, qu'est la toutalle ruyne de ladicte eglise, a ce moyen les ont sommez et requiz et en leurs personnes les autres chanoynes de ladicte eglise de ne soy vouloir désister dudict proces affin que en brief y ait quelque bonne provision sur ladicte reparation ou, en deffault de ce faire, ont protesté contre eulx de tous despens domages ou intérestz et ruyne de ladicte eglise. Ledict de Cadilhon a fait reponse qu'il n'entendoit point soy désister dudict proces ne faire aucune chose qu'il ne soit tiré outre pour en avoir en brief provision. Ledict Grimaldis a dit qu'il en parleroit auxdicts autres ses compagnons et conchanoynes pour en faire response que de raison.

Et peu ampres, a la maison de noble homme maistre Jehan de Rocquete, archidiacre maige de ladicte eglise, par messieurs les consulz et organe que dessus, audict de Rocquete a esté remonstré tout ce que dessus est dit. A protesté contre de luy et en sa personne contre les autres chanoynes de ladicte eglise Saint Estienne d'Agén de la prochaine ruine de ladicte eglise, domai-

ges et intérêts qui en pourroient advenir auxdicts habitans. A respondu qu'il en parleroit aux autres chanoynes pour en faire response auxdicts consulz comme de raison, dont lesdicts consuls ont requis acte a nous nothaire soubz signez, que leur a este octroye etc...

(Arch. de l'hôtel de ville d'Agen. BB. 26, f^t 54 à 57.)

X

Extrait des Livres des Jurades. Les Consuls acceptent l'offre qui leur est faite par Antoine de La Rovère, évêque d'Agen, de contribuer chaque année pour une somme de 2,000 livres aux réparations de la cathédrale.

L'an mil cinq cens trente trois, et le xxiii^e jour du moys d'Avril, par messieurs les consulz Delas, de Lescalle (Scaliger), de Nort, Bordini, Mansiorti, Saint-Project a este remontre a messieurs les juratz soubz nommez, comment par messieurs de chapibtre de Saint Estienne d'Agen, ensemble les officiers de monseigneur l'évesque d'Agen, comment ledict monseigneur l'évesque d'Agen a offert et offre chacun an contribuer a la reparation de ladicte eglise Saint-Estienne d'Agen deux mille livres tornois, sans en faire aucune diminucion de ladicte somme pour quelque charge qu'il en advieigne audict evesque de déci-mes, dons ou empruntz ou bien cas de fortune.

Maistres..... ont esté d'avis que ledict offre est raisonnable et que sera bon l'accepter et le faire passer par arrest au grand conseil et que pour ce faire soit fait syndicat, et aussi que ledict argent soit distribué par quelques gens de bien et bons mesnaigiers de l'esglise et de la ville, savoir est deux de chacun

cousté, et que ledict argent soit employé a la reparation de ladicte esglize et non ailleurs.

(Arch. de l'hôtel de ville d'Agen. BB. 26, f^o 60.)

XI

Prise d'Agen par les Huguenots et désordres qu'ils y commettent.

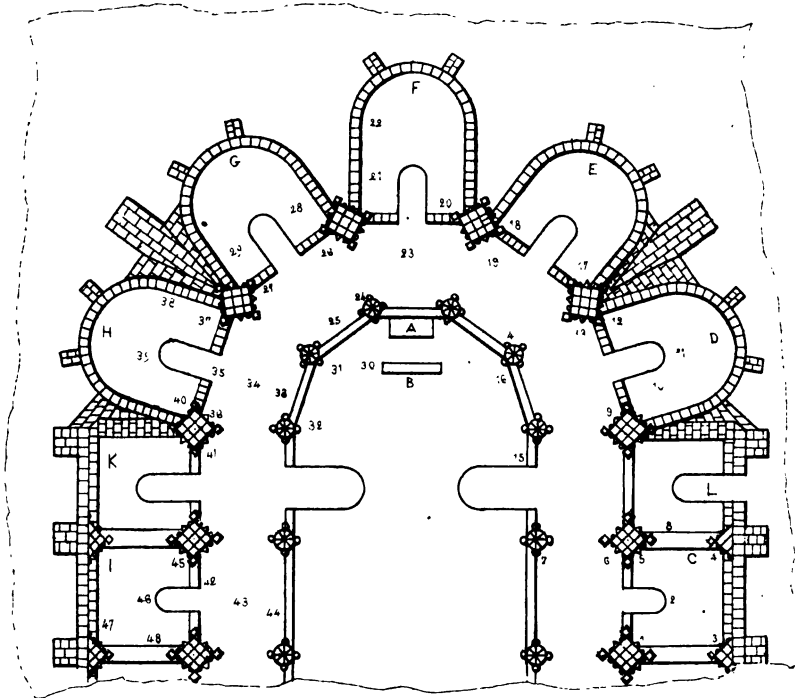
(Extrait d'un mémoire manuscrit de l'église cathédrale d'Agen)

I Décembre 1561. M. Estienne Cunolio, chanoine de la cathédrale et vicaire général, a dit que ceux de la nouvelle religion avoient pris l'église et couvent des Jacobins, chassé les religieux d'iceluy; aussitôt le chapitre fit fermer dans un lieu seret les reliquaires et autres choses précieuses; que le premier Décembre 1561 lesdits huguenots s'emparèrent de la cathédrale à neuf heures du soir, ruinèrent les orgues, renversèrent les images, le devant du chœur qui étoit en pierre en images et ouvrages, les fonts baptismaux, les bancs, coffres, armoires, emportèrent les fers des chapelles, endommagèrent le cloître, mirent le feu a la sacristanerie où étoit encore une croix d'argent qu'on y avoit laissé, et beaucoup d'ornemens qui furent tous emportés ou brûlés; firent prescher le ministre dans le chapitre d'où ils emportèrent tous les papiers, titres, etc.*

De là il se répandirent dans les autres esglises, ou ils firent la même chose, et, au mois de Janvier 1562, le sénéchal envoya quérir le dit Cunolio et lui

* Voilà de ces pertes irréparables et qui rendent une histoire d'Agen impossible à faire.

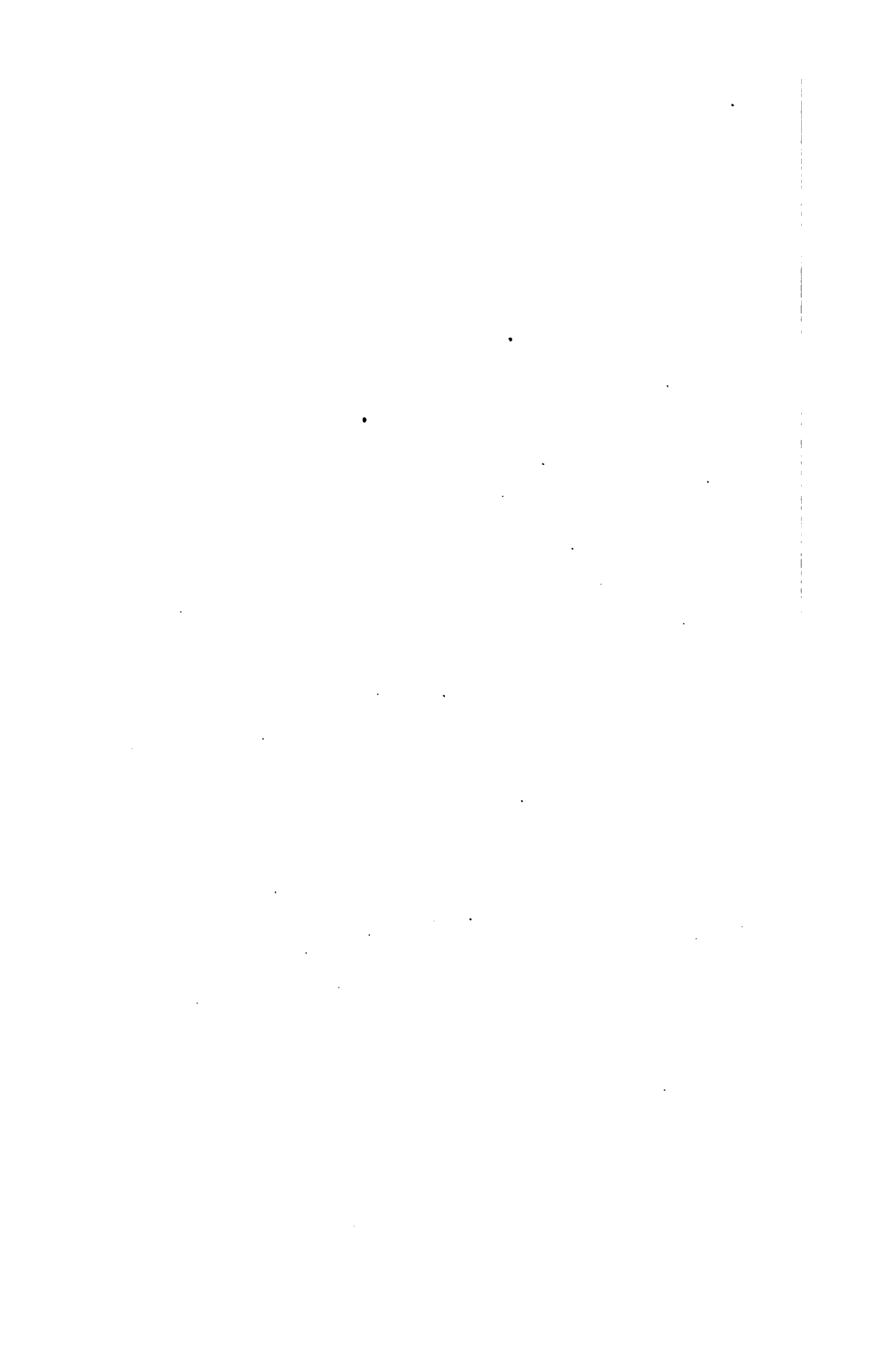
Anthoine Tholon, juge et magistrat criminel, dit Labenazie, dressa un procès-verbal de ces désordres. Je ne sais si c'est le même que j'ai transcrit (à la suite). (*Note de Labrunie*).



CHŒUR DE SAINT-ÉTIENNE

Ancienne Cathédrale d'Agen, au XVI^e siècle, d'après un plan
conservé aux archives de l'Évêché.

Réduction au sixième.



dit que les principaux huguenots lui avoient rapporté que le chapitre avoit caché les reliquaires d'argent, de le lui avouer, qu'il lui promettoit de le lui faire rendre, supposé qu'on les enlevât. Cunolio, après avoir conféré avec le chapitre, lui découvrit le lieu où cela étoit caché. Le sénéchal envoya chercher le sacritain et lui dit que les réformés lui avoient promis de laisser au chapitre la faculté de retirer lesdits reliquaires ; mais qu'ils vouloient être présents lorsqu'on les tireroit du lieu où ils étoient cachés ; et, le 20 Janvier, plusieurs protestants, entre autres Sylve de l'Escale, fils du célèbre Jules Scaliger, se rendirent à la cathédrale, et, en leur présence on retira de leur cache les reliquaires et autres meubles, et les firent porter à l'évêché. On en fit faire inventaire par un notaire d'où ils furent portés le lendemain chez Cunolio.

*(Manuscrit des pièces justificatives d'Argenton,
continué par Labrunie.)*

XII

Légende du plan de Saint-Etienne.

- A. Autel de primo.
- B. Le grand autel.
- C. Chapelle du Purgatoire.
- D. Chapelle Saint-Barthélemy.
- E. Chapelle des Apostres.
- F. Chapelle Nostre-Dame.
- G. Saint-Joseph.
- H. Sainte-Marguerite.
- I. Saint-Eloy.
- K. Sacristie.
- L. Porte du grand cloître pour entrer à l'église.

Énumération des Tombeaux :

1 Redon. — 2 De Lacombe. — 3 De Coquet, lieutenant général. — 4 De Bérard, évêque. — 5 De Bérard, avocat. — 6 Marchan bourgeois. — 7 De l'Hermitte ou de Guilhemasse. — 8 De Laguerbe ou Dubié. — 9 De Cortete. — 10 De Bartelot. Vacheri, à présent Daurée. Durand. — 11 Dorty. — 12 De Nozères. Lagarde. Dufaure. Castres. — 13 De Castaigas ou de Lion. — 14 De Patric prêtre. De Borye, prêtre. Daribal. — 15 De Valier, évêque de Grace et chanoine de Saint-Etienne. — 16 De Claude Gélas, évêque d'Agen. — 17 De Tapio ou Monteilz. — 18 de Godail. Fontirou. — 19 De Dulac ou de Grave. — 20 De Gelas, chanoine. — 21 De Cavasse. — 22 De Frégose, évêque. — 23 De Goutz, sieur de Castetz. — 24 de Tornier et Boyssonnade. — 25 De Norry. — 26 D'Estrades. — 27 De Lalande. — 28 De Lavergne, ou Vaux. — 29 De Borgon. — 30 Delbene, évêque. — 31 De Pons d'Aspremont, abbé de Flaran. — 32 De Billonis. — 33 De Jugé. — 34 De Martinis ou Maures. — 35 De Chambon. — 36 De Thibault. — 37 De Céré. Desmazes. — 38 De Belangier. Falachon. Pelissier. Champié. — 39 De Boziguet. D'Arnault. — 40 Delas. — 41 De Masson. — 42 De Coquand ou Lapocque. — 43 de Piscille. — 44 De Loches ou Barbier. — 45 De Gaudefroy. De Darel. De Martinet jeune. — 46 De Faydit. De Dubernard. — 47 De Cunolio. De Marquis. — 48 De Cochet, chanoine. De Girardin, chanoine.

XIII

Extraits de la Calende manuscrite de l'église cathédrale.

Pridiè kal. junii. — Obitus institutus per dominum Johannem Normerii, priorem ecclesie collegiate Sancti Caprasii. (Missa finita, teneatur capitulum visitare

processionaliter sepulturas... que extant ante capellam B. Catherine; deinde quoque tendant ad claustum, ante et in angulo in quo, diebus dominicis, fit pausa, quum exitur claustum, ubi est sepultura lapidea in qua sunt scripta nomina avi et patris sui, Johannis Arvei et Johannis Normerii, anno Domini 1466.)....

XII kal. augusti. — Missa... pro anima R. in Christo Patris, domini Petri Berardi, condam Agenni episcopi, cujus corpus est sepultum ante altare Beate Marie de Las Farguas, subtus lapidem ibi appositum, in quo est sculpta ymago episcopi.....

VIII idus augusti. — Duplum B. Sixti, pape et martyris, quod constituit capitulum ad contemplationem et requisitionem venerabilis viri domini Theobaldi de Paneteriis, canonici hujus ecclesie* pro eo quod dictus Paneterii continuavit et fieri fecit sex fenestras vitreas per (manus)** Johannis Guiardi, condam burgensis Agenni, videlicet tres in qualibet parte in medio chori.....

Pridié idus decembris. — Obitus R. domini Nicolai de Villars, episcopi et comitis Agennensis, qui, pro fundatione illius donavit centum libras turonenses annui redditus***.

*Noms des Chapelles et Autels de la cathédrale
mentionnés dans la Calende.*

Capella : Crucifixi, seu parvi Crucifixi, an. 1552; — B. Marie de Fargiis, seu de Las Farguas; — fontium baptismalium; — ad portam episcopi; — SS. apos-

* Il vivait en 1477. (Argenton. Brouillon.)

** Le manuscrit portait le mot *vitreas*, qui est évidemment le résultat d'une inattention du scribe.

*** Il est enseveli dans le chœur, vis-à-vis la porte d'entrée par la nef, et la moitié de son tombeau est sous le banc des chapiers. Il y a au-dessous une lame de bronze, où ledit évêque est représenté de grandeur humaine. (Argenton. Brouillon.)

tolorum seu Crucifixi; — S. Jacobi; — S. Catherine; — S. Marguarite; — S. Andree; — S. Eligii; — S. Johannis; — S. Michaelis; — S. Martini; — S. Crucis; — S. Radegundis; — S. Nicolai, an. 1484, 1496; — S. Martialis, an. 1503; — S. Dulcidii; — S. Yvonis, 1390; — S. Blasii, 1473; — S. Sebastiani; — S. Quitterie, an. 1363; — B. Marie.

(*Brouillon et registre des pièces justificatives d'Argenton*)*.

* Ce n'est là qu'une partie de la liste transcrite par Argenton (manuscrit qui est aujourd'hui en la possession des héritiers de M. de Saint-Amans) et dont une copie faite par mon prédécesseur M. Bosvieux, existe aux Archives départementales. Cet acte est plein de renseignements précieux pour l'histoire. Sa longueur m'ayant empêché de le publier *in extenso*, j'ai dû me contenter d'en extraire ces notes archéologiques.

Les chapelles mentionnées dans la calende sont au nombre de 23, tandis qu'il n'y en a que 11 sur le plan. Cela s'explique par deux raisons : la première, c'est que le plan est incomplet; la seconde, c'est que plusieurs autels pouvaient exister dans la même absidiole.

ORATOIRE ET BAPTISTÈRE DE LA VILLA DE BAPTESTE
(MONCRABEAU).

La villa de Bapteste, découverte et si bien explorée par MM. Faugère-Dubourg et Teulières, est aujourd'hui bien connue, grâce à de nombreuses publications. Une centaine d'archéologues, parmi lesquels je dois citer quarante-cinq membres du congrès d'Agen, ont visité ces belles ruines.

Les moindres détails ont été analysés scientifiquement. Des études aussi complètes provoquent toujours des débats contradictoires. Il en résulte qu'un certain nombre de points sont admis par tous comme démontrés et que des questions plus douteuses restent livrées aux controverses.

En un mot, d'une part on arrive à poser des conclusions indiscutables, d'autre part on peut soutenir certaines hypothèses comme très-probables, mais sans avoir l'espérance d'arriver jamais à une solution définitive. La science doit tenir néanmoins grand compte de ces conjectures. C'est ce qui m'engage à rédiger cette note.

Relativement à Bapteste, on peut, je crois, admettre comme démontrés les faits suivants :

La villa a été fondée au premier siècle ou au commencement du deuxième. Ce qui le prouve, c'est le beau style de toutes ses mosaïques, et la perfection de certains fragments de céramique trouvés dans les fouilles : poteries dites samiennes ornées de reliefs ; poteries noires vernissées ; poteries grises d'un grain

fin, vases d'un beau galbe, etc. Tous ces détails sont de la meilleure époque de l'art.

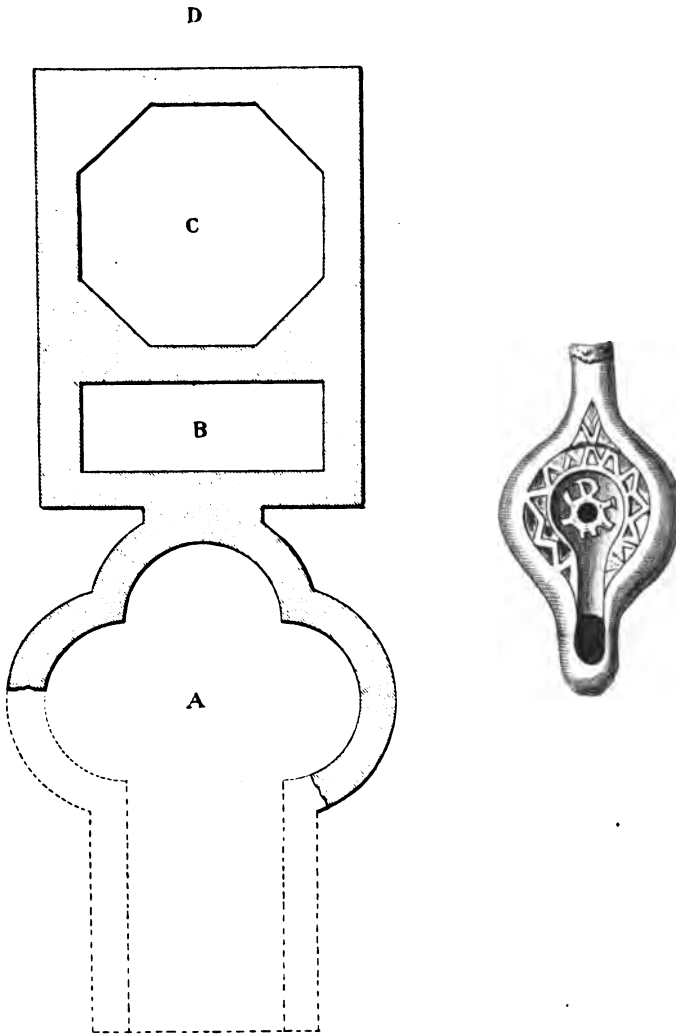
La villa a subsisté au moins jusqu'au milieu du iv^e siècle et beaucoup plus longtemps sans doute. Ce qui le prouve, c'est la série des 200 monnaies recueillies dans les décombres, qui ne s'arrête, qu'au milieu du iv^e siècle ; c'est la façon grossière de certains ustensiles : poteries épaisses, objets en os également ornés de lignes pointillées et de cercles concentriques, le tout accusant plutôt le style mérovingien que le beau style romain.

Dans l'intervalle de trois siècles ou plus, qui se sont écoulés entre la fondation et la destruction de Bapteste, il y a eu des restaurations, des constructions partielles. J'en vois la preuve dans un fût de colonne jeté parmi les fondations d'un mur, dans des superpositions de mosaïques observées sur quelques points. Les cloisons multipliées du *peristylum*, qui devait être primitivement libre, et des annexes établies complètement en dehors des habitations, à l'Ouest, appartiennent aux dernières époques. Les différences d'épaisseurs des murs, la composition variable des mortiers l'attestent suffisamment.

La villa subsistait à l'époque où le christianisme était déjà florissant dans les Gaules. Une lampe en terre cuite grossière, portant un monogramme du Christ pareil à ceux qui ont été reconnus sur des monuments du iv^e siècle a été trouvée dans les fouilles.

Voilà tout ce qui paraît démontré. Je vais entrer maintenant dans le domaine des conjectures.

Il n'est pas impossible que les derniers possesseurs de la villa aient été des chrétiens. On peut donc rechercher s'il n'existait pas un oratoire dans les dépendances de ce vaste établissement. Nous savons que, durant le paganisme, les tenanciers ménageaient dans leurs villas un petit sanctuaire pour les dieux. Com-



ORATOIRE & BAPTISTÈRE .
DE LA VILLA ROMAINE DE BAPTESTE

Lampe trouvée à Bapteste ; au tiers de la grandeur .

Échelle à 0m,005 pour mètre .

ment supposer que des chrétiens n'aient pas fondé un oratoire auprès de leur habitation, centre d'une population relativement importante. C'est à l'origine surtout que les religions font du prosélytisme.

Si l'on m'avait annoncé simplement et sans autres détails que l'on avait découvert à Bapteste un oratoire accompagné d'un baptistère, j'aurais pu répondre, en m'appuyant sur des présomptions archéologiques : l'oratoire doit avoir un chevet ceint de trois absides ; car tel est le plan des petites basiliques primitives de la campagne romaine, et d'un grand nombre de nos plus anciens oratoires* ; le baptistère est sans doute octogone, car tel est le plan de plus de la moitié des baptistères que nous connaissons.

Or des constructions pareilles existent comme dépendances de la villa de Bapteste, et ces constructions sont précisément de la dernière époque. En voici les preuves : les aires sont par exception dépourvues de mosaïques, les murs de ces édicules ont un mètre d'épaisseur tandis que tous les murs du reste de la villa ont une épaisseur généralement de 0^m 60 allant quelquefois à 0^m 90 mais pas au-delà ; les mortiers qui cimentent les fondations sont grossiers, sans mélange de brique pilée ; l'appareil des soubassements inférieurs le seul qu'on puisse étudier, est négligé.

J'ajouterai que l'abside médiane de l'édicule dans lequel je crois reconnaître un oratoire est exactement orientée**.

Je suis disposé à donner l'attribution suivante aux trois salles que représente le plan ci-joint, que je dois à la complaisance de M. Teulières : A, serait l'*oratorium* ;

* Voir p. 139 de ce livre.

** Pour tout avouer, ce n'est pas là une des preuves les plus décisives. Sans doute, dans nos pays, on a presque toujours orienté les églises depuis l'époque romane, mais en était-t-il de même à l'époque latine ?

M. de Laurière, qui a particulièrement étudié toutes les basiliques

B, une sacristie ; C, le *baptisterium*. En D, parallèlement au mur du cloître, s'étendent les constructions de la première époque.

Ces conjectures ont été généralement admises comme vraisemblables par les savants auxquels j'en ai fait part. Je dois toutefois tenir compte de toutes les objections.

Je commencerai par dire, à l'intention de ceux qui ne connaissent pas le plan d'ensemble de la villa, qu'il est impossible de prendre ces pièces pour des salles de bains. L'établissement de bain, avec son réservoir d'eau chaude et sa piscine à revêtements de marbre, a été parfaitement reconnu sur un autre point.

L'objection la plus sérieuse contre l'attribution de la salle octogone, c'est que tous les anciens baptistères sont isolés des églises. M. de Laurière a, non sans raison, particulièrement insisté sur ce point. Il n'y a rien à opposer à une question de fait, à une statistique archéologique. Je puis seulement faire remarquer que la salle octogone ne se rattache que médiatement à l'oratoire, c'est-à-dire qu'en réalité elle est à peu près isolée. Qui sait même s'il existait des portes de communication entre ces deux édifices ? Il peut d'ailleurs bien se faire que les dépendances des oratoires fussent mieux groupées que celles des basiliques. On ne reproduit pas toujours dans une réduction ce qui se fait pour les grands édifices.

Je regrette que rien dans l'étude du sol ne vienne à l'appui de mes conjectures. Malheureusement ces trois salles, dépendances de la villa, ont plus souffert que tout le reste. Le sol est en pente sur ce point. J'ai dit

primitives de l'Italie, et qui a eu la complaisance de me faire part de ses notes, a reconnu que ces basiliques avaient les orientations les plus variables. Un grand nombre ont leur chevet à l'Ouest, ce qui s'explique fort bien. Dans le rite primitif, le prêtre officiait derrière l'autel en faisant face aux fidèles et par conséquent à l'Est, si le sanctuaire était à l'Ouest. Les orientations au nord et au sud ne sont pas rares.

qu'il ne subsiste plus que les assises inférieures des fondations. Ainsi aucun bassin n'a été reconnu dans la salle C. A l'extrémité de la salle A, on a ouvert depuis fort longtemps une tranchée pour l'exploitation de la terre, ce qui m'oblige à faire une restitution de la nef.

J'ai donné les principales raisons pour et contre mes conjectures. Qu'il me soit permis de faire valoir un dernier argument.

M. Reinhold Dézeimeris a soutenu avec son érudition ordinaire, l'identification de Bapteste avec l'*Ebromagus* de Saint-Paulin*. La situation de Bapteste répond exactement aux quelques indications que Paulin donne sur sa villa. Le nom d'*Ebromagus* se retrouverait dans Moncrabeau et ce nom étrange de *Bapteste* appliqué au champ qui a si longtemps caché les ruines de la villa peut fort bien dériver de l'établissement d'un baptistère.

Je m'arrête seulement à cette dernière étymologie, pour faire remarquer qu'elle n'a rien d'in vraisemblable. Il est vrai que les apocopes qui font disparaître les finales accentuées des noms de lieu sont rares. Elles doivent, ce me semble, être justifiées surtout dans le cas où le mot se compose de trois syllabes longues comme *baptisterium*. Le baptistère de Poitiers porte encore, m'a-t-on dit, le nom vulgaire de *Batesse*, qui est l'équivalent de celui de notre villa.

Il peut donc se faire que nous soyons en présence des ruines de l'un des plus anciens sanctuaires de la Gaule. Je n'insiste pas sur l'importance de ce fait. J'admets fort bien que ces conclusions soient livrées à la critique. Mais précisément parce qu'il peut

* Article publié dans la *Gironde*, le 23 octobre 1872. *Note sur l'emplacement de l'Ebromagus de Saint-Paulin*. Bordeaux, 1874. 16. p. Extrait des *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*.

rester des doutes sur ce sujet, on comprendra la nécessité de faire des recherches dans les villas qui ont été ou qui seront désormais découvertes, afin que, si des constructions analogues se présentent, la destination en soit vérifiée aussi exactement que possible.

Toutefois, si l'on peut reconnaître des oratoires chrétiens dans quelques villas, il sera bien rare d'y rencontrer des baptistères. Dans les premiers siècles, certains diocèses n'en possédaient qu'un seul.

Si l'on admet que les substructions que je viens de décrire appartiennent à un baptistère, on sera bien près de conclure, comme M. Reinhold Dézeimeris, que Bapteste est l'*Ebromagus* de Saint-Paulin.

AU LECTEUR.

Je ne terminerai pas cet ouvrage sans remercier toutes les personnes qui, pendant la publication, m'ont aidé de leurs conseils ou de leurs encouragements.

M. Adolphe Magen, dont la science, appréciée de tous ceux qui le connaissent, n'a d'égale que sa complaisance pour ses amis, a bien voulu lire mon manuscrit et m'indiquer d'utiles corrections. Sa profonde connaissance du pays, au point de vue de l'archéologie et de l'histoire, m'a mis à même de faire à mon travail d'importantes additions.

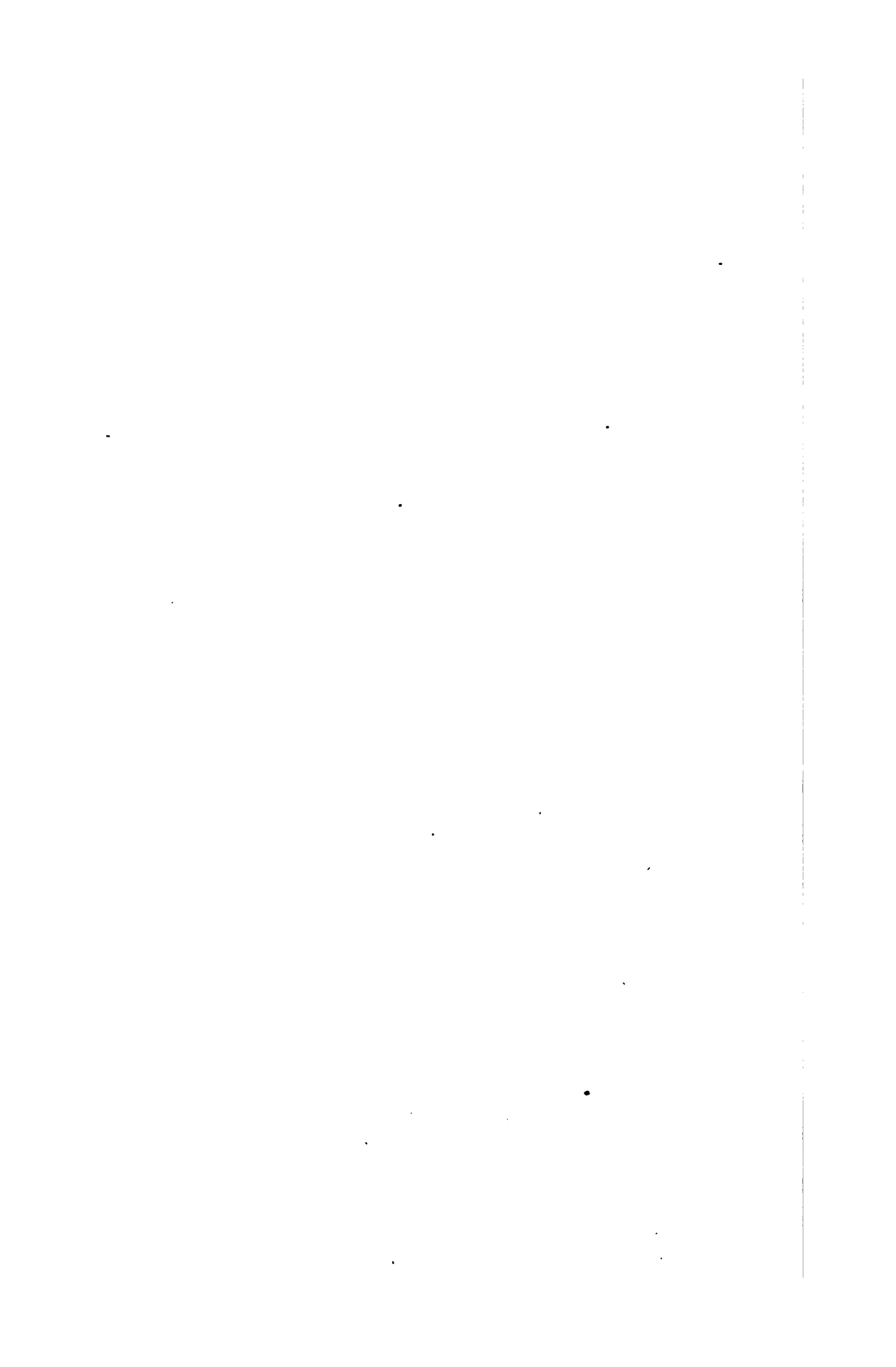
J'ai obtenu sans peine du Ministère de l'Instruction publique et de la Société française d'archéologie la communication des planches qui avaient été gravées pour des notices déjà parues dans la *Revue des Sociétés savantes* et dans le *Bulletin monumental*.

Le Conseil général du département de Lot-et-Garonne m'a fait l'honneur de souscrire à l'avance pour un certain nombre d'exemplaires, jusqu'à concurrence de 600 francs. Peut-être, sans cet encouragement, n'aurais-je pas entrepris une publication coûteuse que son caractère spécial condamne à un petit nombre de lecteurs, et dont le tirage a été, pour cette cause, limité à 420 exemplaires.

J'aurais pu inscrire sur le titre du livre la mention : *publié sous les auspices du Conseil général*. Si je ne l'ai pas fait, ce n'est point par oubli. Dans la crainte qu'un si flatteur patronage ne trompât sur la valeur de mon modeste travail, j'ai tenu à ne point m'en parer.

Agen, 1^{er} Septembre 1874.

G. THOLIN.



ERRATA ET NOTES.

P. 30. — Titre : *Caumont*, lisez : *Cocumont*. Cette faute n'existe que dans une partie des exemplaires.

P. 65. — Trois lignes avant la fin : (*fons frigida.*) En bonne latinité ce serait : (*fons fridigus.*) J'ai fait l'accord suivant l'usage assez répandu du temps de la basse latinité.

Cette origine du mot Fontarède a paru douteuse et demande une explication. La seule étymologie admissible, au point de vue des règles de la formation des noms de lieu, serait *de fonte arido*. Elle n'est pas vraisemblable pour qui connaît la source de Fontarède, la plus belle du département après celle de Castella. C'est dès l'origine un ruisseau intarissable.

De fonte frigido doit donner *Fontfrède*, qui est précisément le nom ancien de notre église. Dans le pouillé du diocèse de Condom, de 1604, que j'ai souvent cité, elle est désignée sous le nom de Saint-Étienne de Fontfrède.

Comment est-on arrivé à Fontarède? La syncope de la consonne *F* n'a rien qui doive surprendre. Dans cette partie de la Gascogne, *F* se traduit dans le langage populaire par une forte aspiration. On dit volontiers *hont* pour *font*. La Ténarèse s'appelle à Vianne *cami herrat* pour *cami ferrat*. On a dû dire *honthrède*, *fonthrède*. Dès lors, par épenthèse, l'addition de la voyelle *a*, pour adoucir la rencontre des deux consonnes médianes, conduit à la forme moderne.

Dans le même paragraphe, où j'indique l'origine du nom de Fontarède, je fais dériver *Marfaou* de *Martis fanum*. C'est bien hardi, d'autant plus que je ne puis citer aucune forme intermédiaire. Je suis donc tout

disposé à me rendre aux observations que M. Quicherat a bien voulu me faire et à renoncer à cette étymologie. *Fau*, *faou* dérivent généralement de *fagus*.

P. 68. — Dernière ligne : mur de refond, *lisez* : mur de refend.

P. 165. — Quatre lignes avant la fin : bariliques, *lisez* : basiliques.

P. 170. — Dernière ligne de la note : Sainte-Raffine, de Gaujac, *lisez* : Sainte-Raffine-de-Gaujac.

P. 172. — Sixième ligne : ont été rassées, *lisez* : ont été rasées.

P. 179. — Vingt-troisième ligne : épanelage, *lisez* : épanelage.

P. 181. — Le second paragraphe de la note se rapporte à la fin du chapitre.

P. 278. — Ligne 6 : Bauville, *lisez* : Boville.

P. 289. — Collège Saint-Caprais, *lisez* : Collège Saint-Caprais.

P. 291. — Ligne 11 : je ne suis pa, *lisez* : je ne suis pas.

Le mot *archivolte* a dans plusieurs descriptions un sens qui n'est pas généralement admis ; je l'ai employé pour désigner la *voussure de l'arcade*.

L'expression *plan ichnographique*, qui se retrouve sur plusieurs planches, est un pléonasme. On devra lire simplement *plan*.

J'ai désigné sous le nom de *clochers-arcades* les pignons percés de baies et tenant lieu de clochers. Au point de vue grammatical il aurait été correct d'écrire *clochers-arcade*, bien que ces pignons aient d'ordinaire plusieurs percements.

Les fautes que je signale, et qui se trouvent dans un certain nombre de passages, seront facilement corrigées par ceux qui sont familiarisés avec les termes du dictionnaire archéologique.

TABLE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX *.

<p style="text-align: center;">A.</p> <p>Abbadie, architecte, 25.</p> <p>Agen (ville d'), 30, 180, <i>189, 221, 261, 262,</i> <i>279 à 284, 295, 298.</i> — (diocèse d'), III.</p> <p>Agenais, III.</p> <p>Aiguillon, 165, 250, <i>252,</i> <i>303.</i></p> <p>Albi, 240.</p> <p>Ambrus, 68, <i>89,</i> 165.</p> <p>Andiran, 68, <i>89.</i></p> <p>Anglais (procédés de cons- truction des), 204, 260.</p> <p>Angleterre, 317.</p> <p>Anjou, 31.</p> <p>Apollon, 318.</p> <p>Apôtres (chapelle des), 335.</p> <p>Aquitaine, 168.</p> <p>Argenton, église, 145, <i>156.</i></p> <p>Argenton, historien de l'Agenais, 97, 337, 338.</p> <p>Arnault (d'), 336.</p> <p>Astaffort, 314.</p> <p>Auber (abbé), VII, 85, 174.</p>	<p style="text-align: center;">B.</p> <p>Aubiac (église d'), <i>120,</i> 165, 296.</p> <p>— (oratoire d'), 68, 70.</p> <p>Audiat (Louis), 152.</p> <p>Augustins d'Agen, 180.</p> <p>Auriac, 91, <i>94,</i> 297.</p> <p>Auvergne, 10, 13, 14, 40, 168, 210.</p> <p style="text-align: center;">B.</p> <p>Bacchus, 318.</p> <p>Bapteste, 339.</p> <p>Barrère (abbé), IV, VI, 10, 15, 20, 22, 29, 30, 39, 41, 70, 106, 113, 114, 165, 186, 206, 222, 246, 279, 285.</p> <p>Bartelot (de), 336.</p> <p>Bâtissier, 282, 283.</p> <p>Bazas, III.</p> <p>Beaugas, 308.</p> <p>Beaumesnil, 278, 289.</p> <p>Beauvaisis, 61.</p> <p>Belangier (de), 336.</p>
--	---

* Les chiffres italiques désignent les pages où se trouvent les monographies.

J'ajoute à la table les titres de quelques revues citées dans l'ouvrage.

- Bénat, 289.
- Bérard (de), évêque, 193, 336, 337.
- Bessières (F.), 87.
- Bézard, peintre, 39.
- Bias, 68, 82, 298, 308.
- Bibliothèque de l'école des Chartes*, 238.
- Billonis (de), 336.
- Blant (M. Ed. Le), 294.
- Blanquefort, 62, 68, 80.
- Bon-Encontre, 297.
- Bordini, 333.
- Borgon (de), 336.
- Bory de Saint-Vincent, 318.
- Borye (de), 336.
- Bos de la gleize, 297.
- Bosio, 283.
- Bosvieux, archiviste du département de Lot-et-Garonne, 339.
- Bourdeille, 60.
- Bourgogne, 10, 13.
- Bourrousse de Laffore (Jules de), XI.
- Bouvenne (Aglais), 57.
- Boville, 278, 285, 286.
- Boyssonnade, 336.
- Boziguet (de), 336.
- Brax, 63, 68, 74, 313.
- Brécy (H.), 39, 190.
- Bréquigny, 151.
- Bruch, 238, 241.
- Bulletin monumental*, 3, 30, 41, 250, 253.
- Burgon, 283.
- C.
- Cabailles (Las), 303.
- Cadilhon (Jean de), 331.
- Cahors, III.
- Calezun, 68, 69, 300.
- Canterbury, 55.
- Caoussens, 297.
- Carcassonne, 240.
- Cardonnet, 300.
- Cassany-Maxet (Auguste), 22.
- Casseneuil, 206, 217, 296, 302, 304.
- Castaignes (de), 336.
- Castelculier, 278, 285, 303.
- Casteljaloux, 36.
- Castelnaud d'Essenault (marquis de), 253.
- Castelnaud-sur-Gupie, 297.
- Castex, curé de Sainte-Livrade, 308.
- Castres, 336.
- Caubon, 225.
- Caubeyres, 145, 146.
- Caumont, 296.
- (A. de), 30, 39, 102, 288, 289, 290, 321.
- Cauzac, 145, 297.
- Cavasse (de), 336.
- Cayssac, 91, 98, 297.
- Cazeaux, 145, 149, 176, 230.
- Céré (de), 336.
- Chambon (de), 336.
- Champié, 336.
- Cirot de La Ville (abbé), 106.

- Clermont-Dessous, 141, 442, 312.
 Cochet (abbé), 290, 299, 307, 336.
 Cocumont, 80, 52, 97, 176, 288, 297.
 Condat, 162.
 Condom, III, 240.
 Cologne, 139.
 Coquand (de), 336.
 Coquet (de), 336.
 Cortète (de), 336.
 Cougny (Georges de), Directeur de la Société française d'archéologie, 59.
 Courau (Léo), architecte, 241.
 Courbiac, 145, 160.
 Crosnier, 30, 39.
 Cunolio (de), 334, 336.
 Cuzorn, 30, 50, 225.
- D.
- Damazan, 187, 238, 245.
 Darel (de), 336.
 Daribal (de), 336.
 Dauré, 262.
 Daurée, 336.
 Debeaux, 279.
 Delas, 333, 336.
 Delbène, évêque, 336.
 Demmin (Auguste), 137.
 Désalos, conseiller général, 70.
 Desmazes (de), 336.
 Dévillac, 68, 79.
- Diane, 317.
 Didron, 30, 47, 65, 132.
 Distré, 102.
 Dolmayrac (Passage), 97.
 — 230.
 Dorty, 336.
 Doulournac, 68, 73.
 Drouyn (Léo), 288.
 Dubernard (de), 336.
 Dufaure, 336.
 Dulac (de), 336.
 Duran, 336.
 Duras, 260, 297.
 Durfort, 315.
- E.
- Ebromagus, 343.
 Ermitage d'Agen, 310, 311.
 Escassefort, 297.
 Esclothes, 108, 117.
 Escuranhe, 194.
 Estillac, 315.
 Estrades (d'), 336.
- F.
- Falachon, 336.
 Fals, 145, 157.
 Fargues, 297.
 Farisot, 297.
 Faugère-Dubourg, 339.
 Faydit (de), 336.
 Figuiès, 230, 231.
 Fimarcon (marquise de), 314.
 Fleury (Édouard), 320.

Florence, 139.	Grayssas, 68, 75, 177.
Fontarède, 59, 63, 347.	Grégoire, pape, 317.
Fonbotirola, 323.	Grimaldis (de), 331.
Fontirou, 336.	Gueyze, 120, 433, 177.
Foulayronnes, 297.	Guilbert (A.), 39.
Francescas, 238, 247.	Guyard (Jean), verrier, 193, 337.
Fréchou, 266.	Guyenne, 210.
Frégose (de), évêque, 336.	

G.

Gaillard, abbé de Figeac, 102.
Galapian, 145, 454.
Garesse (La), 288.
Gaston, vicomte de Béarn, 102.
Gaufrey (de), 236.
Gaujac, 68, 70.
Gélas (Claude de), évêque, 201, 336.
— (de), chanoine, 336.
Germigny-les-Prés, 127, 139.
Gilardin, 336.
Gironde, 13.
Godailh (de), 336.
Godalhio (de), 324.
Goudailh (Robert de), 331.
Gouget, archiviste de la Gironde, 317.
Goulard, 59, 63, 97.
Goutx (de), 336.
Goux, 233, 255, 288.
Grande-Sauve, 67.
Grandfont, 285.
Grasillier (abbé), 152.

H.

Hautefage, 200, 230, 254, 250, 256.
Hauterive, 308.
Hermite (de L'), 336.
Hope (Thomas), 139, 279.
Hugues, vicomte de Bruilhois, et Hunald, son frère, 41.

J.

Jacobins d'Agen, 221.
Jugé (de), 336.
Jupiter, 317.

L.

Labastide, 277.
Labénazie (Bernard de), 285, 334.
Lacombe (de), 336.
Laduguie (Georges de), 159.
Laffore (Fortuné de), 296.
Lafosse (Lucas de), 325.
Lafox, 315.

- Lagarde**, 336.
Lagrèze-Fossat (A.), 285, 291.
Lagarrigue, 233, 235.
Laguerbe (de), 336.
Lagupie, 145, 155, 176.
Lalande (de), 336.
La Madeleine, 68, 89.
Lamaurelle, 233, 234.
Lamolère, 298.
Lamontjoie, 187, 238, 244.
Languedoc, 38.
 — (Haut-), 240.
Laplume, 238, 246, 296, 314.
Laroque, 297, 303.
La Sauvetat de Blanquefort, 91, 105.
 — Savères, 120, 136.
Laugnac (de), 313.
Laurenque, 108, 111.
Laurentius, 317.
Laurière (de), 342.
Lausseignan, 233, 236.
Laussou, 68, 79, 297.
Lavergne (de), 336.
Laviguerie (Marc de), 324.
Layrac, 30, 41, 65, 163.
Lectoure, III.
Lédat, 296.
Leloy (Jean), architecte, 197.
Lenoir (Albert), 61, 127, 130.
Lescale (de), 333.
Léviggnac, 225, 297, 302.
Limousin, 23, 32, 223.
Lisse, 68, 75.
- Loches (de)**, 336.
Lomet, ingénieur, 194.
Lompian, 230, 251, 303.
Lorraine (cardinal de), 201.
Louis XII, roi de France, 198, 328.
Lourdens, 297.
Lusignan-Grand, 68, 81, 166, 233, 235, 279.
 — Petit, 220.
Lyonnais, 23, 168.
- M.**
- Madaillan**, 278, 285, 297.
Magen (Adolphe), secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, V, 284, 299, 345.
 — curé de Saint-Hilaire d'Agen, 244.
Magnac, 120, 152.
Mansiorti, 333.
Marchi (P.), 139.
Marcillac (de), 326.
Marfaou, 347.
Marion (Jules), 136.
Marmande, 202.
Marmont-Pachas, 59, 60, 166, 303.
Marquis (de), 336.
Mars, 318.
Martigny (abbé), 139, 283, 294.

- Martinis ou Maures (de)**, 336.
Martinet (de), 336.
Martoulet, 285.
Mas d'Agenais, 3, 13, 23, 278.
Masson (de), 336.
Massoulès, 68, 74.
Marchan, 336.
Mauvesin, 250, 252, 311.
Mazères, 153.
Mellitus, 317.
Mercure, 317.
Mérimée (Prosper), 301, 302.
Meylan, 62, 221, 225.
Mézin, 29, 163, 206.
Moirax, 3, 42, 43, 48, 49.
— (Guillaume de), 3.
— (Pierre de), 3.
Moissac, 115, 240, 285.
Moncaut, 91, 104.
Moncrabeau, 266, 297, 339.
Monflanquin, 187, 266, 297.
Monluc, 141, 142, 166.
— (Blaise de), 315.
Monorgon (Jérôme Patrice de), 312.
Monsempron, 3, 17, 162, 301.
Montagnac-sur-Auvignon, 238, 249, 278, 286, 297.
— Lède, 145, 154, 238, 248.
Montalembert (Christofle de), 159.
Montauban, 241.
Montaut-le-Vieux, 297.
Montesquieu, 145, 150.
Montgaillard, 59, 66.
Montmajour, 301.
Mourens, 108, 110.
Musset (Georges), 152.
- N.**
- Nérac**, 260.
Nevers (Saint-Étienne de), 102.
Nomdieu, 59, 67.
Norry (de), 336.
Nort (de), 333.
— (Martial de), 331.
Notre-Dame, 317, 319.
— (chapelle de), 335.
— de Grâce, 145, 158.
— du Bourg, 261.
Nozères (de), 336.
Noyon, 139.
- P.**
- Patric (de)**, 336.
Paussac, 60.
Payen (Léopold), architecte du département de Lot-et-Garonne, VII, 47, 57, 194, 303.
Pech-Neyrat, 296.
Pelissier, 336.
Pénitents blancs d'Agen, 97, 166, 295, 299.

- Penne, 132.
 Périgord, 60, 141.
 Perpignan, 240.
 Perret, 283.
 Phénicie, 318.
 Pinel, 145, 147, 308.
 Piscille (de), 336.
 Poitiers, 343.
 Poitou, 10, 14, 23, 168, 210.
 Pons d'Aspremont (de),
 336.
 Port (Célestin), V, 15.
 — Sainte-Marie, 238, 245.
 Puch, 303.
 Pujols, 233, 237.
 Purgatoire (chapelle du),
 335.
 Puy-en-Velay, 209.
 Puy-sur-Losse, 297.
- Q.
- Quercy, 268.
 Querqueville, 127, 130, 139.
 Quicherat (Jules), Direc-
 teur de l'École nationale
 des Chartes, I, VIII, 152,
 276, 322.
- R.
- Razimet, 297.
 Redon, 336.
 Reinhold-Dézeimeris, 343.
 Renan (Ernest), 318.
 Renant, 284.
 Renautou, 145, 147.
- Revoil (Henri), 320.
Revue des Sociétés savantes,
 120, 308.
 Robberti (P.), 324.
 Rondelet (J.), 139, 259.
 Rossi (chevalier de), 139.
 Rovère (Antoine de La),
 évêque, 198, 199,
 329 à 333.
 — (Léonard de La),
 évêque et cardinal, 196,
 198, 313, 324 à 328.
- S.
- Saint-Amans (Boudon de),
 V, 22, 35, 67, 176,
 180, 190, 197, 278 à
 282, 288, 289, 295,
 298, 303, 311.
 — André, 297.
 — Avit, 91.
 — Ayrard, 297.
 — Barthélemy (chapelle
 de), 335.
 — Bertrand de Com-
 minges, 240.
 — Caprais, 319.
 — — d'Agen, 30,
 58, 289.
 — — de Lerm, 91, 99.
 — Côme, 97, 145, 153,
 303.
 — Cirq, 300.
 — Denys, 318.
 — Eloi, chapelle, 335.

- | | |
|--|---|
| Saint-Etienne, ancienne cathédrale d'Agen, 189, 311, 319, 323 à 339. | Saint-Project (Bertrand de), 331, 333. |
| — Front, 30, 50. | — Sardos, 145, 150, 186. |
| — — de Périgueux, 13, 21, 31, 33, 40, 42, 223. | — Saturnin, 127, 130, 139. |
| — Hilaire, 97, 233, 254, 279. | — — ou Sernin, 319. |
| — — d'Agen, 238, 243, 250, 254. | — Savin de Villefranche, 68, 84, 186. |
| — Jean, 319. | — Sernin de Toulouse, 38, 40. |
| — Joseph (chapelle de), 335. | — Sulpice - Rive - Lot, 145, 160. |
| — Laurent, 68, 79. | — Sylvestre, 145, 146. |
| — Léger, 68, 90. | Sainte-Bazaille, 267, 314. |
| — Léon, 59, 65, 298, 310. | — Colombe - de - Duras, 68, 82, 297. |
| — Loup, 108, 114, 286. | — — en Bruilhois, 221, 225, 226. |
| — Macaire, 129, 138. | — Eulalie, 297. |
| — Martin, 296, 297, 319. | — Foy, 319. |
| — Médard, 68, 88, 220. | — — d'Agen, 262. |
| — Michel, 317. | — Géme, 297. |
| — Pastour, 36, 233, 256, 302. | — Livrade, 30, 54, 164, 186, 298, 304, 312. |
| — Pau, 59, 62. | — Marguerite (chapelle de), 335. |
| — Paulin, 343. | — Radegonde, 91, 94, 176, 297. |
| — Pé-Saint-Simen, 59, 62, 141, 144. | Saintes, 152. |
| — Pierre, 317, 319. | Saintonge, 27. |
| — — de-Buzet, 68, 76, 177. | Salève (La), 298. |
| — — del-Pech, 120, 150, 176, 310. | Samazeuilh, VI, 136, 288. |
| | Sarlat, III, 114. |
| | Sauvagnas, 59, 67. |
| | Sauveterre, 91, 92, 165. |
| | Sauveur, chanoine, 201. |

- Savignac, 266.
 Scaliger, 294, 335.
 Sérignac, 91, 102, 186.
 Simil, chanoine, 39.
 Soissons, 139.
 Solignac, 32, 41.
 Souillac, 32, 39, 41.
 Sos, 145, 148, 297.
 Spencer, Northcote et
 W. R. Brownlow, 139.
- T.
- Tamizey de Larroque (Philippe), 205.
 Tapio (de), 336.
 Tarbes, 41.
 Temple, 221, 225.
 — de Port-Sainte-Marie, 206, 213.
 Teulère, architecte, 61, 302.
 Teulières (Xavier), 339, 341.
 Thibault (de), 336.
 — des Pannetières, 193, 337.
 Thierry (Augustin), 317.
 Tholon (Antoine), 334.
 Thouars, 298.
 Tornier (de), 336.
- Toulouse, 27, 240.
 Touraine, 59.
 Tourliac, 250, 257.
 Tournay, 139.
 Tourtrès, 298.
- V.
- Vachery, 336.
 Valier (de), 336.
 Vénus, 318.
 Verneilh (Félix de), 7, 21, 31, 39, 40, 60, 141, 223.
 Vialère, 297.
 Vianne, 67, 108, 162, 300.
 Vieux-pont-en-Auge, 61.
 Viollet-le-Duc, 8, 13, 14, 16, 22, 25, 27, 29, 30, 38, 55, 102, 139, 200, 203, 214, 224, 252.
 Villars (Nicolas de), 193.
 Villefranche du Cayran, 250, 258, 314.
 Villeneuve-sur-Lot, 187, 238, 242, 298.
 Villeréal, 264.
 Vignes, 288.
- W.
- Werlé, architecte, 25.
 Woillez (E.), 61.

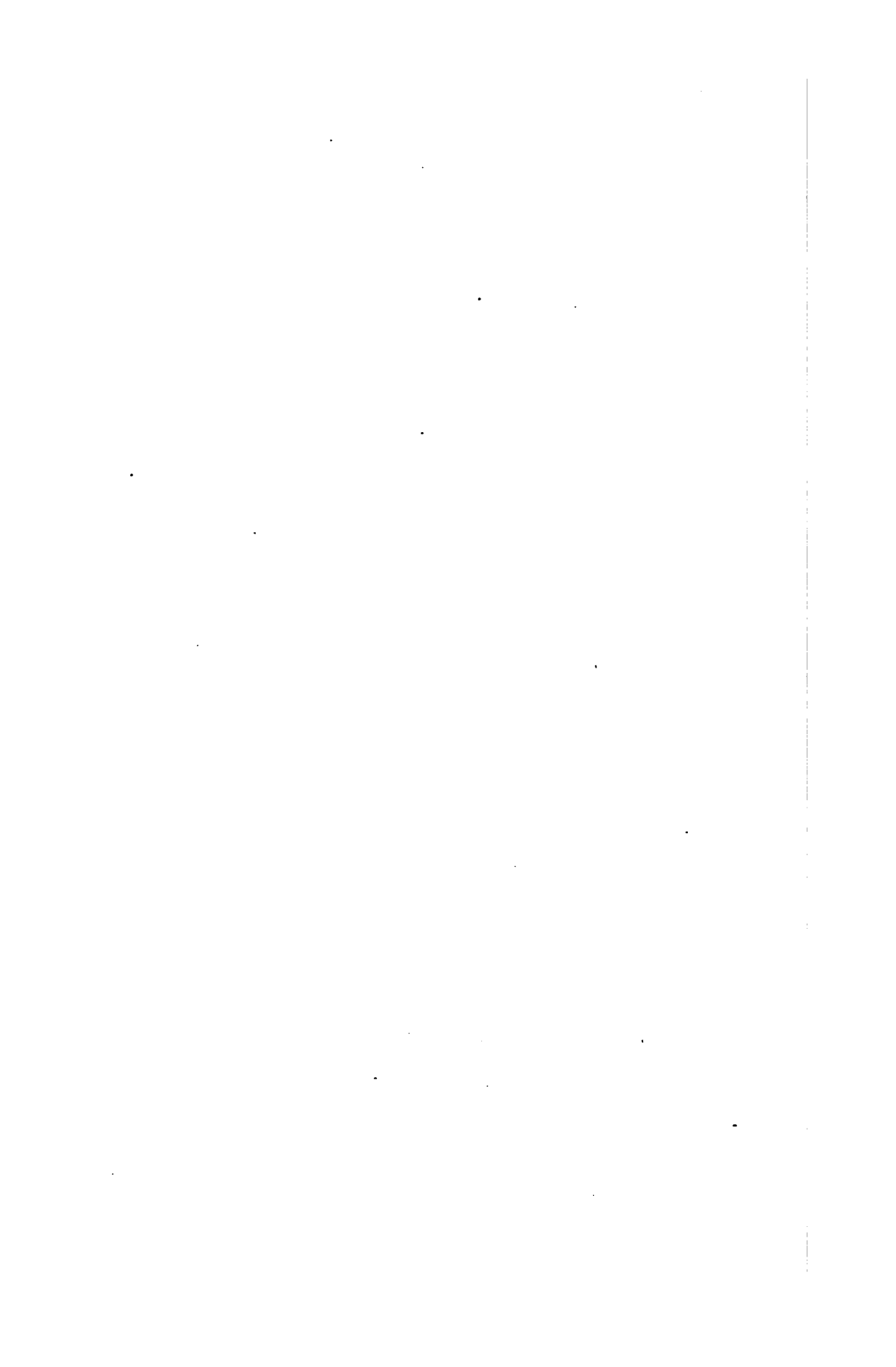
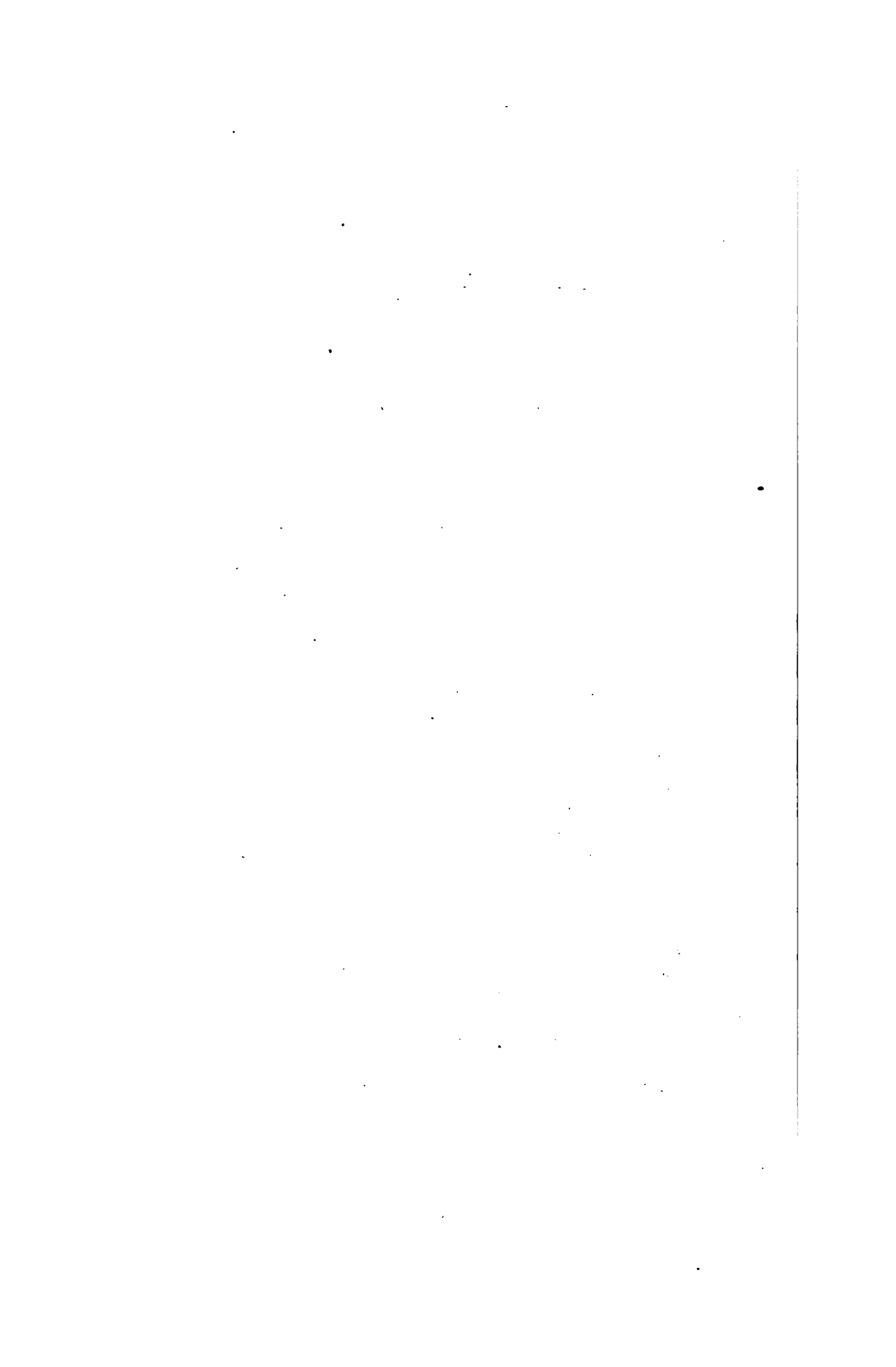


TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE	I
PRÉFACE	III
PREMIÈRE PARTIE. — GENRE ROMAN. — DU DIXIÈME SIÈCLE AU MILIEU DU TREIZIÈME.	1
I Églises à trois nefs pourvues d'un transept accompagné de trois absides orientées..	3
II Églises à une nef pourvues d'une grande abside et d'un transept, dans les croisil- lons duquel s'ouvrent des absidioles orien- tées.	30
III Églises à chevet plat.	59
IV Églises dont le sanctuaire, moins large que la nef, est composé d'une abside et d'une travée de chœur. Ces édicules ont pour clocher un pignon-arcade élevé, au-dessus de la façade occidentale.	68
V Églises dont le sanctuaire, moins large que la nef, est composé d'une abside et d'une travée surmontée d'une tour carrée servant de clocher.	91
VI Églises dont le sanctuaire, moins large que la nef, est composé d'une abside et d'une travée de chœur. Le clocher, consistant en une tour carrée, s'élève au-dessus de la première travée de la nef.	108
VII Églises dont le sanctuaire est pourvu de trois absides diversement orientées. . . .	120
VIII Églises pourvues d'une travée large formant une sorte de transept. La nef de ces édicu- les a la même largeur que le sanctuaire. .	141

IX	Petites églises construites sur des plans variés, ou qui offrent seulement quelques parties de l'époque romane	145
X	Aperçus généraux sur les églises de l'époque romane. Construction et style.	161
SECONDE PARTIE. — ARCHITECTURE GOTHIQUE. DU MILIEU DU XIII ^e SIÈCLE A LA FIN DU XVI ^e		
		183
I	Églises à trois nefs, dont les bas-côtés sont moins élevés que la nef médiane.	189
II	Églises à trois nefs, dont les bas-côtés ont la même hauteur sous clefs que la nef médiane.	206
III	Églises à deux nefs.	221
IV	Églises à une nef, avec chevet pentagone.	230
V	Églises à une nef, pourvues d'un transept.	233
VI	Églises à une nef, bordée de chapelles latérales.	238
VII	Églises pourvues de charpentes remarquables.	250
VIII	Églises sur des plans divers, ou qui n'ont que des fragments de l'époque gothique. De quelques particularités du style gothique de l'Agenais.	261
	RÉSUMÉ.	269
	DE LA CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION DES ANCIENNES ÉGLISES. DES ÉGLISES NOUVELLES.	272
	SÉPULTURES CHRÉTIENNES DE L'AGENAIS.	278
I	Sarcophages en marbre blanc ou gris blanc, de forme rectangulaire, ornés de sculptures. Du IV ^e au VII ^e siècle.	278

II	Sarcophages de pierre dépourvus de sculptures. Du IV ^e au XI ^e siècle.	295
III	Tombes bâties en pierre ou en brique. Tombes creusées dans le tuf ou dans le rocher. Du IX ^e au XIII ^e siècle.	300
IV	Modes divers de sépulture.	310
	NOTE A. — De l'étude des vocables des églises pour aider à préciser l'époque de leur fondation.	316
	NOTE B. — De l'étude de la taille des parements, pour aider à déterminer la date des églises anciennes.	321
	NOTE D. — Pièces relatives à la construction et à la restauration de la cathédrale Saint-Étienne.	323
	Oratoire et baptistère de la villa de Bapteste.	339
	Errata et notes.	347
	Table des noms de personnes et de lieux.	349



INDEX DES PLANCHES.

I	Portail de l'église de Sérignac.	1
II	Plan et coupe de l'église de Moirax.	6
III	Plan de l'église de Monsempron	18
IV	Plan de l'église du Mas..	24
V	Motifs d'ornementation du Mas.	26
VI	Motifs d'ornementation du Mas.	28
VII	Plan de l'église de Saint-Caprais.	32
VII bis	Coupe du transept de Saint-Caprais.	34
VIII	Plan de l'église de Layrac.	44
IX	Coupe de l'église de Layrac.	45
X	Plan et coupe de l'église de Sainte-Livrade.	54
XI	Plans des églises de Marmont-Pachas, de Calezun, de Blanquefort, de Saint-Pierre-de-Buzet.	60
XII	Plan de l'église de Gaujac.	70
XIII	Coupe de l'église de Gaujac.	72
XIV	Plans et coupes des églises de Sauveterre et de Saint-Caprais-de-Lerm.	92
XV	Plan et coupe de l'église de Vianne.	108
XVI	Plans et coupes des églises de Mourens et de Saint-Loup.	110
XVII	Plan de l'église d'Aubiac.	120
XVIII	Coupe longitudinale de l'église d'Aubiac.	122
XIX	Coupe transversale et vue extérieure de l'église d'Aubiac.	124
XX	Plan et coupe de l'église de Gueyze.	134
	Plan de l'église de La-Sauvetat-de-Sauvères.	137
XXI	Plans des églises de Monluc et de Clermont-Dessous.	142

XXII	Monogrammes.	176
XXII bis	Chapiteaux	178
XXIII	Plan de l'église de Marmande.	203
XXIV	Coupes de l'église de Marmande.	204
XXV	Plan et coupe de l'église de Mézin.	208
XXVI	Plan du temple de Port-Sainte-Marie.	215
XXVII	Plan et coupe de l'église de Bruch.	242
XXVIII	Charpentes de la chapelle des Carmes (Aiguillon) et de l'église de Hautefage.	254
XXIX	Charpentes de la chapelle des Carmes (Aiguillon) et de l'église de Saint-Hilaire d'Agen.	254
	Sarcophage de Saint-Loup.	286
XXX	Poteries du cimetière de Sainte-Livrade.	306
XXXI	Plan du sanctuaire de Saint-Étienne, ancienne cathédrale d'Agen.	334
XXXII	Plans de l'oratoire et du baptistère de la villa gallo-romaine de Bapteste.	340

